UN PROJET

DE MARIAGE ROYAL

ÉTUDE HISTORIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Les mariages royaux suscitent chez ceux qui y assistent ou qui s'en entretiennent des impressions très diverses. Les uns, et c'est le plus grand nombre, ne pensent qu'à la grandeur des destinées qui s'unissent par de tels liens, à l'importance des motifs qui les déterminent et des négociations qui les préparent, à l'éclat des fêtes qui les accompagnent. Les autres, et ce sont les plus délicats, se préoccupent du sort intime des personnes ainsi engagées l'une à l'autre, et s'attendrissent sur la condition de ces jeunes princesses, victimes dévouées de la politique, enlevées à leur patrie comme à leur famille, et livrées à qui ne les connaît point et n'est point connu d'elles, sans souci de leur volonté et de leur bonheur. De ces spectateurs si différemment affectés, les premiers voient souvent leurs brillantes attentes démenties par les faits, et je crains bien que l'honnête compassion des seconds ne soit jamais satisfaite. Les politiques ont raison de croire que les alliances entre les familles royales ne sont pas sans valeur entre les états, et ils ont tort quand ils se confient dans leur forte efficacité; ces liens influent sur les événemens, mais n'en décident point: il y a des causes plus profondes qui

unissent ou divisent les gouvernemens et les peuples. Les scrupuleux déplorent un mal incurable : les nécessités et les convenances politiques, soit de crainte, soit d'espérance, sont trop puissantes pour que les sentimens personnels les fassent taire ou les surmontent. Au jour de leur mariage, comme en bien d'autres circonstances de leur vie, les grands du monde ont à payer, quelquefois bien cher, le prix de leur grandeur; elle leur coûte souvent du bonheur et à coup sûr de la liberté. On dit que l'empereur Nicolas, quand il s'agissait de mariage, tenait grand compte des inclinations de ses enfans, et j'ai vécu auprès d'une famille royale dans laquelle les affections et les vertus domestiques occupaient une grande place. Je souhaite que telles deviennent partout les mœurs des rois; mais j'incline à croire qu'à parler en général, notre siècle et ceux qui le suivront ne différeront pas beaucoup à cet égard de ceux qui les ont précédés.

II.

En 1623, vingt ans après le règne puissant et populaire de la reine Élisabeth, trois hommes, mal assortis entre eux et mal appropriés à leur temps, le roi Jacques Stuart Ier, son fils Charles Stuart, prince de Galles, et leur favori commun, George Villiers, duc de Buckingham, disposaient ensemble du gouvernement de l'Angleterre.

Le roi Jacques Ier ne manquait ni d'esprit ni de savoir; mais il les étalait vaniteusement dans ses entretiens et dans ses écrits, bien plus qu'il ne s'en servait habilement et avec fruit dans le gouvernement de ses états. Encore presque enfant et en Écosse, il eut un jour à recevoir un ambassadeur étranger; l'audience se passait en latin; l'ambassadeur commit quelques fautes grammaticales; le jeune roi s'empressa de les relever : « Comment avez-vous fait de votre illustre pupille un pédant? » demanda le lendemain l'ambassadeur au précepteur royal, le célèbre historien Buchanan. « Bien heureux, dit Buchanan, d'avoir pu en faire même cela! » En Angleterre comme en Écosse, Jacques resta toute sa vie un pédant subtil et prolixe, astucieux avec vanterie et entêté sans vigueur. Il était poltron en même temps que disputeur, mêlait des instincts pusillanimes à des prétentions hautaines, et redoutait le péril autant qu'il se plaisait à la controverse. Il avait les nerfs étrangement susceptibles et faibles; un bruit soudain, une apparition inattendue le faisaient tressaillir d'effroi; ses grands yeux roulaient incessamment de tous côtés quand un étranger était devant lui. Son pourpoint et tous ses vêtemens étaient fortement doublés et piqués pour le mettre à l'abri du poi-

gnard, ce qui lui donnait l'air d'une excessive et fausse corpulence. Il avait peu de barbe. Sa langue était trop grosse pour sa bouche, de sorte qu'il mangeait et buvait malproprement et de mauvaise grâce. Ses jambes grêles avaient peine à le porter; à l'âge de sept ans, il ne se tenait pas encore debout, et il eut toujours besoin de s'appuyer sur l'épaule de quelqu'un pour se soutenir. Il portait dans des mœurs honteusement dissolues une tendresse ridiculement expansive et familière, toujours dominé et gouverné par des favoris qu'il traitait comme des enfans. Dans ses fréquens accès d'inquiétude ou d'humeur, tantôt il jurait comme un charretier, tantôt il pleurait comme une femme. Nul souverain n'affichait plus pompeusement en principe les prérogatives royales, et nul ne représentait en fait la royauté d'une façon plus subalterne, plus vulgaire et souvent plus choquante.

Son fils, le prince Charles, était au contraire, dans sa personne comme dans son âme, un modèle de réserve et de dignité. Né avec un tempérament délicat, les jambes faibles comme son père, bégayant un peu et placé, dans la faveur publique, bien loin de son frère aîné Henri, jeune prince actif, énergique, ouvert et résolu, il avait contracté dans sa première enfance des habitudes silencieuses et studieuses qu'il ne perdit pas entièrement lorsqu'à la mort de son frère, en 1612, il se trouva héritier du trône, et dont l'influence se fit sentir dans tout le cours de sa vie. Devenu prince de Galles, Charles entra pourtant sans peine dans les mœurs de sa nouvelle situation : il fut bientôt bon cavalier, bon chasseur, bon tireur, bon jouteur, adroit et hardi dans tous les exercices du corps; mais son naturel, en se développant, contrasta singulièrement avec le caractère et la cour du roi son père; les bavardages familiers, les bouffonneries vulgaires lui déplaisaient souverainement. A la fois sérieux et romanesque, grave et inconsidéré, il avait à vingt ans un grand respect de lui-même, l'esprit élégant et imprévoyant, le goût des aventures nobles et l'aversion des moindres mécomptes. « Je ne saurais, disait-il dès lors en parlant des avocats, ni défendre une mauvaise cause, ni céder dans une bonne; » mais dès lors aussi il n'avait pas le jugement assez sûr pour distinguer les bonnes causes des mauvaises, les bons conseillers des serviteurs agréables, et il pouvait, soit de lui-même, soit sur des suggestions frivoles, se lancer témérairement dans des démarches pleines d'erreur et de péril.

Par une étrange fortune, un seul et même favori agréait également à ces deux princes si divers. Jeune, beau, aimable, hardi, prêt à tout faire pour réussir auprès d'un maître et capable de le dominer arrogamment après l'avoir complaisamment charmé, c'était dans la faveur du roi Jacques que George Villiers, petit gentilhomme du comté de Leicester, s'était d'abord poussé et établi. Il avait reçu par

les soins de sa mère une éducation élégante, qu'à dix-huit ans il était allé compléter par un assez long séjour en France. Quand il parut pour la première fois à la cour d'Angleterre, il était aussi pauvre que beau; à peine avait-il 50 livres sterling (1,250 francs) de revenu, et en 1615, aux courses de Cambridge où le roi Jacques était allé faire une visite solennelle, on vit le jeune George Villiers se promener vêtu d'un vieux pourpoint noir mal réparé. Là pourtant commencèrent ses succès. Il plut au roi en jouant un rôle dans une comédie que représentèrent les étudians de Cambridge. Les courtisans excellent à pressentir les fortunes naissantes; George Villiers eut bientôt à la cour d'utiles patrons : « les uns, irrités contre la faveur des Écossais, lui voulaient du bien, dit l'un de ses biographes, par cela seul qu'il était Anglais, les grands seigneurs parce qu'il était gentilhomme, le roi à cause de sa beauté et de ses talens, les dames parce qu'il était le plus accompli galant de la chrétienté. » Mais il avait bien des obstacles à surmonter; Jacques ne prenait guère un nouveau favori sans qu'il fût agréé par la reine sa femme, Anne de Danemark; les protecteurs du jeune Villiers tentèrent de lui concilier les bonnes grâces de la reine, qui s'y refusa d'abord. « Vous ne savez ce que vous faites, leur dit-elle; je connais votre maître mieux que vous tous; si ce jeune homme est une fois introduit, les premières personnes qu'il attaquera, ce sera vous qui travaillez pour lui; moi aussi, j'aurai ma part : le roi lui apprendra à nous mépriser tous pour qu'il ne doive rien qu'au roi lui-même, et il sera plus insupportable qu'aucun de ses prédécesseurs. » Le nouveau-venu avait en effet un prédécesseur à détrôner. Robert Carr, Écossais d'origine, était, sans de meilleurs titres, en possession de la faveur de Jacques, qui l'avait fait successivement vicomte de Rochester, grand-trésorier d'Écosse, chevalier de la Jarretière, comte de Somerset, grand-chambellan et enfin premier ministre; mais Jacques commençait à se lasser de lui. Une rivalité, sourde d'abord, s'établit entre les deux prétendans, et la reine finit par prendre parti pour George Villiers. L'hostilité mutuelle éclata bientôt : un jour, au dîner du roi, l'un des serviteurs, créature du comte de Somerset, en posant un plat sur la table, en laissa tomber à dessein des taches sur le bel habit de George Villiers, qui, prompt à repousser l'insulte, lui donna à l'instant un soufflet. C'était, aux termes d'un statut de Henri VIII, s'exposer à avoir la main coupée, et le grand-chambellan réclama ce châtiment; mais Jacques en défendit son jeune protégé, et ce fut dès lors le bruit de toute la cour que George Villiers l'emportait sur son rival. Jacques essaya un moment de les faire vivre en bon accord; il avait le goût des éducations et des conseils paternels; il recommanda à son futur favori une vie modeste, l'art de la con-

versation et l'étude des affaires. George Villiers se prêta de bonne grâce aux recommandations du roi et n'en grandit que plus rapidement dans son exclusive faveur. En moins de sept ans, il fut fait gentilhomme de la chambre, maître des écuries royales, chevalier de la Jarretière, baron de Whaddon, vicomte Villiers, comte de Buckingham et conseiller privé, gardien des cinq ports, lord amiral d'Angleterre, chancelier de l'université de Cambridge, etc. Il jouissait de sa faveur avec fierté et de sa fortune avec magnificence, étalant partout, sur sa personne comme dans sa maison, dans ses habitudes quotidiennes comme dans les fêtes de cour, un luxe que n'avait atteint aucun de ses prédécesseurs, pas même Leicester sous Élisabeth. Le public l'admirait et s'en indignait tour à tour; on trouvait Buckingham le plus beau de tous quand il paraissait vêtu de velours blanc, avec des nœuds des plus riches couleurs, aussi éblouissant que les diamans et les perles dont ses vêtemens étaient couverts. On murmurait en revanche quand on le voyait passer dans une splendide chaise à porteurs, dont, le premier, il avait introduit à Londres l'usage. « Quelle indignité, disait-on, de faire faire à des hommes le métier des chevaux! » Il avait en lui-même, comme dans son extérieur, de quoi plaire et irriter à la fois. Aussi généreux que vaniteux, point fourbe, point hypocrite, sans bassesse dans ses vices, sans dureté envers ses inférieurs, libertin téméraire, patron fidèle, protecteur intelligent et libéral des arts, capable d'émotions affectueuses et patriotiques pour son maître et son pays, quoique prêt à tout sacrifier, sans scrupule et sans prévoyance, pour pousser sa fortune et satisfaire sa fantaisie, il avait des serviteurs dévoués, des amis sincères, et, malgré les difficultés chaque jour renaissantes d'une telle situation, il possédait la confiance du romanesque héritier du trône, comme la faveur du peureux et disgracieux monarque qui y était assis.

Mais deux grands défauts, source infaillible de grands périls, pesaient à leur insu sur ces trois hommes. Ils étaient tous trois imbus des maximes et des habitudes du pouvoir absolu à une époque où le pouvoir absolu, triomphant sur le continent, devenait en Angleterre inopportun et contesté. Ils venaient dans un grand temps et ils n'étaient point grands eux-mêmes; ils trouvaient pendantes de grandes questions naguère débattues entre de grands princes, et ils étaient incapables de les traiter au niveau de leurs prédécesseurs.

Le pouvoir absolu a ses conditions sociales et personnelles. Il est quelquefois naturel et nécessaire, mais il ne faut pas se méprendre sur son heure, et même à son heure une certaine mesure d'éclat et de respect public lui est nécessaire. Quand les peuples ont un souverain maître, au moins faut-il qu'ils ne le méprisent pas. Comme

souverain maître de l'Angleterre, Jacques Stuart venait trop tard et était trop décrié; sous les deux grands Tudors, ses prédécesseurs, Henri VIII et Élisabeth, le pouvoir absolu avait brillamment fourni sa carrière et fait son œuvre; Jacques n'avait plus à en rendre les services et à en recueillir les gloires; il ne faisait qu'en professer hors de saison les maximes et en pratiquer scandaleusement les abus. Son fils Charles entrait avec plus de dignité et plus d'aveuglement dans les mêmes voies; Buckingham exploitait avec un égoïsme arrogant et frivole les faiblesses de ses deux maîtres.

Quand le XVIIe siècle s'ouvrit, le grand drame qui avait rempli le XVIe durait encore; le catholicisme et le protestantisme, la domination de l'Espagne en Europe et l'indépendance de la Hollande soutenue par la France et l'Angleterre, étaient encore aux prises. Dans l'ordre moral et dans l'ordre politique, les grandes questions restaient flagrantes et en suspens; mais presque tous les grands acteurs avaient disparu. Guillaume d'Orange, Philippe II et Élisabeth étaient morts; à leur place, l'Espagne n'avait plus que l'apathique Philippe III, l'Angleterre que le pusillanime Jacques Ier, la Hollande que les enfans de son héros et les agitations intérieures de ses états. Des grandes figures du XVIe siècle, Henri IV seul survivait, et maintenait seul la grande politique européenne.

On a beaucoup disserté sur le *grand dessein* d'organisation européenne de Henri IV, tel que l'a exposé Sully : on y a vu tantôt un plan sérieux, tantôt une chimérique utopie. Les grands esprits qui ont fait de grandes choses sont à la fois sérieux et rêveurs; quelque vaste que soit le champ où s'exerce leur action, il ne suffit pas à leur pensée, et, quelque efficace que soit leur puissance, ils conçoivent plus qu'ils ne peuvent faire et aspirent plus haut qu'ils ne montent. Que de rêves, que de chimères, que de conceptions fantastiques et de projets impossibles se rencontrent dans les conversations de Napoléon, non-seulement prisonnier et oisif à Sainte-Hélène, mais aux Tuileries et dans les jours les plus actifs de son empire! C'est le plaisir de ces imaginations souveraines de prendre leur vol hors des limites d'espace et de temps où s'enferme leur vie, et de régler comme il leur plaît le monde et l'avenir, sans se soucier des obstacles. Et ce n'est pas seulement pour leur propre et platonique satisfaction que de tels hommes entrent ainsi dans de tels rêves; ils s'en servent souvent pour charmer et entraîner à leur suite, dans leurs desseins positifs et pratiques, les peuples qu'ils commandent, car les masses aussi se plaisent aux vastes perspectives, et livrent volontiers leur force à qui les leur ouvre. Henri IV était plus sensé et moins puissant que Napoléon; mais lui aussi avait ses élans au-delà de ses œuvres, et se complaisait dans des conceptions qu'il ne

se flattait probablement guère de réaliser. Peu importe ce qu'a pu y mettre du sien Sully, lorsque, retiré dans son château de Villebon, il a raconté la république chrétienne, la paix perpétuelle et la confédération permanente des quinze états chargés de la maintenir. Sully était digne de s'associer, dans l'intimité de leurs entretiens, aux généreuses rêveries comme aux sages déterminations de son maître. Deux idées très précises et très pratiques, l'abaissement de la maison d'Autriche et l'établissement de l'équilibre européen, étaient le fond solide de ses rêveries et le but vers lequel Henri IV et son conseiller se repliaient toujours quand, après avoir librement pensé et causé, ils en venaient à mesurer ce qui se pouvait faire et à l'entreprendre réellement.

Dès qu'il apprit la mort d'Élisabeth et l'avénement de son successeur, Henri s'empressa d'envoyer Sully à Londres (1) comme ambassadeur extraordinaire, avec la mission non-seulement de renouveler l'intime alliance pratiquée, sous le règne précédent, entre la France et l'Angleterre, mais d'étendre et de fortifier cette alliance par le double mariage du dauphin, qui fut depuis Louis XIII, avec la princesse Élisabeth d'Angleterre, fille de Jacques, et du prince de Galles, Henri, avec Élisabeth de France, fille aînée de Henri IV. Sully avait pour instruction de sonder à fond les dispositions du nouveau roi sur toutes les questions pendantes en Europe, de lui montrer le roi de France prêt à s'unir avec l'Angleterre, dans toutes les hypothèses et par tous les moyens, pour combattre ou contenir l'Espagne, enfin de lui faire entrevoir les grandes combinaisons européennes que Henri avait en vue, et les grands avantages que les deux nations et les deux couronnes de France et d'Angleterre en devraient retirer. Sully s'acquitta de sa mission avec un tact admirable, à la fois ferme et caressant, habile sans petite ruse, tantôt froid observateur du roi et de la cour d'Angleterre, tantôt leur présentant nettement les propositions dont il était chargé, tantôt leur insinuant, par voie de libre et féconde conversation, les idées et les espérances qui pouvaient les attirer à la politique de son maître. Sur un seul point, il s'écarta des instructions qu'il avait reçues. Henri lui avait ordonné de se présenter à sa première audience « vêtu de deuil, pour se *condouloir*, au nom de sa majesté, de la mort de la feue reine d'Angleterre, comme le méritent l'heureuse mémoire de ladite dame et les plaisirs que sa majesté a reçus de son amitié. » Après un mûr examen et selon les avertissemens qui lui furent donnés, « je me résolus, écrivit Sully au roi (2), de mander à vos

(1) En juin 1603.

(2) Le 14 juin 1603; *OEconomies royales* ou *Mémoires de Sully*, t. IV, p. 261, 337, 339, collection Petitot.

serviteurs (dont la plupart étaient déjà vêtus en deuil) qu'ils eussent à changer de vêtement, ce qu'ils firent, et chacun se para comme il fut, convertissant notre pleur en allégresse. Quoi que ce soit, tout le monde a su le commandement que j'avais, et que j'en ai changé la forme à l'appétit d'autrui, tellement que cela ne laissera de produire le même effet dans l'esprit des hommes, et peut-être avec plus de vertu, encore que peu de personnes osent faire ou fassent mention de la défunte reine, étant sa mémoire et tous ses gestes tant recommandables ensevelis avec sa personne. Je supplie votre majesté me pardonner si en cela j'ai manqué à ses commandemens, lesquels je n'ai pas estimé devoir être si absolus, en pareille charge qu'en celle dont il lui a plu de m'honorer, que les occasions et les accidens inopinés n'y puissent changer quelque chose, principalement quand elle n'est point substantielle, et plutôt pour la bienséance que pour la nécessité ou utilité qui en revienne. Si j'ai failli, je me soumets au châtiment, si non que, par le reste de mes procédures et par ce qui réussira de ma négociation, il apparaisse que j'ai prudemment fait. »

Jacques accueillit avec de grandes marques de satisfaction l'ambassadeur et les propositions de Henri. Il prenait plaisir à disserter avec Sully sur toutes les combinaisons et toutes les chances de la politique des divers états, et se répandait en protestations d'attachement à l'alliance française, la regardant, disait-il, comme également importante pour l'Angleterre et pour lui-même dans l'hypothèse de la paix, qu'il préférait infiniment, et dans celle de la guerre, toujours possible avec l'Espagne. Sur un point cependant, le double mariage des enfans de Henri IV avec les siens, il restait fort réservé, et il n'en avait pas ouvert la bouche à Sully, quand le 29 juin il le fit inviter à dîner, pour le lendemain 30, à Greenwich, avec toute la noblesse qui l'avait accompagné. « Le commencement de nos discours, écrivait Sully à son roi en lui rendant compte de cette journée (1), fut encore de la chasse et de la chaleur qu'il faisait alors, non ordinaire en Angleterre. Après les discours communs, le roi se mit à parler de la feue reine d'Angleterre avec un peu de mépris, et à faire grand cas de la dextérité dont il usait pour la manier, par le moyen de ses conseillers qu'il se vantait avoir tous gagnés dès son vivant, en sorte qu'ils ne faisaient que ce qu'il voulait, tellement que ce n'était pas de cette heure qu'il gouvernait l'Angleterre, mais plusieurs années avant la mort de la feue reine, dont la mémoire ne lui est point trop agréable. Après, demandant du vin, où il ne met jamais d'eau, il commença à me dire qu'il vou-

(1) Le 6 juillet 1603, *OEconomies royales*, t. IV, p. 381.

lait boire à votre santé, ce qui fut fait réciproquement par lui et moi, sans oublier les reines vos femmes et vos communs enfans, desquels me parlant il me dit tous bas à l'oreille qu'il allait boire au double parentage qui s'en devait faire, dont je fus étonné pour être la seule fois qu'il m'avait montré y penser, me semblant avoir pris le temps un peu mal à propos pour l'ouverture de chose si digne, et qu'il m'en devait avoir parlé auparavant. Je recueillis néanmoins cette parole avec quelque signe d'allégresse, et lui dis que votre majesté, étant recherchée d'Espagne pour monseigneur le dauphin, saurait bien choisir et faire différence entre l'alliance d'un bon frère et assuré ami, avec lequel il n'aurait jamais rien à quereller, et celui dont, jusqu'à cette heure, il n'avait reçu que des offenses. Lors il me dit qu'il en faisait ainsi, ayant été requis par les Espagnols du même mariage pour son fils, et qu'ils offraient cette infante à tout le monde, seulement pour abuser les princes. »

Les protestations et les caresses de Jacques, soit qu'il les fît avec faste ou à l'oreille, ne trompaient point la sagacité de Sully, et, en les transmettant à Henri IV, il lui faisait part en même temps de ses doutes et de ses méfiances. « Je vois ici, lui disait-il, un prince à l'entretenement duquel il y a grand plaisir et ne s'y saurait-on jamais ennuyer, car il sait beaucoup en toutes sortes de sciences, parle fort bien, prend plaisir que l'on discoure largement avec lui, et ne laisse rien qu'il n'examine, ni sur quoi il ne veuille être éclairci; mais je crains qu'il n'ait plus de méditation que d'action..... Le secrétaire résidant ici pour la seigneurie de Venise m'est venu visiter, et m'a tenu plusieurs discours sur l'état présent des affaires, notamment sur l'incertitude où chacun était de la résolution de ce prince à cause des différens langages dont il usait, semblant qu'il eût pour seul but et dessein principal de ne se laisser encore entendre ni connaître absolument..... Et voici maintenant marcher en campagne les incertitudes ordinaires du monde, les mécontentemens publics et privés, les jalousies et envies des courtisans, et les brouilleries domestiques et du cabinet, non entièrement éclaircies, ni si bien discourues et particulièrement représentées qu'il serait nécessaire pour en pouvoir faire un jugement certain. » Les propositions de la cour de Madrid à Londres et l'accueil qu'elles y recevaient étaient surtout l'objet de la sollicitude de Sully; on annonçait la prochaine arrivée d'un ambassadeur d'Espagne. « Le roi s'est enquis de moi, écrit-il à Henri (1), si l'ambassadeur d'Espagne avait passé en France; je lui dis que oui, et fis récit de ce que j'en avais appris; lors il répliqua : — On m'envoie un ambassadeur cour-

(1) Le 24 juin 1603, *OEconomies royales*, t. IV, p. 334, 347, 349, t. V, p. 6.

rier, afin qu'il aille plus vite et qu'il fasse nos affaires en poste. — Il ne tombait fois sur le roi d'Espagne et ses affaires qu'il n'en parlât comme par mépris et dédain. » Mais quelques jours plus tard Sully, toujours sur ses gardes, écrivait à son maître (1) : « Les Anglais sont mal disposés et quasi tout changés depuis hier seulement pour avoir été assurés de l'acheminement de l'ambassadeur d'Espagne, de la venue duquel ils avaient été, ces jours passés, en doute; j'ai appris de bon lieu qu'ils voulaient arrêter toutes nos résolutions et affaires jusqu'à ce qu'ils eussent entendu les grandes offres qu'ils s'imaginaient leur devoir être faites par le roi d'Espagne. » Et Henri répondait à son ambassadeur : « Il faut que je vous dise que l'on m'a dépeint le roi d'Angleterre pour prince si irrésolu, timide et dissimulé, que je crains fort que les effets ne suivent pas les bonnes paroles et les espérances qu'il a données, et que nous ne demeurions incertains de sa volonté et de ce que nous en aurons pour maintenir et défendre la cause publique (2). »

Henri IV avait raison. C'était en lui l'une des marques d'un esprit et d'un caractère supérieurs que, sur toutes les affaires et dans toutes les circonstances, il avait un avis positif et un parti-pris, sachant choisir entre les buts et les chemins divers, et se gardant bien d'ajouter à l'incertitude des événemens les troubles de sa propre pensée et les fluctuations de sa volonté. Jacques Ier était au contraire un de ces esprits perplexes et faibles qui ne savent ni se former une opinion ni prendre une résolution, se figurent qu'ils peuvent entrer dans tous les camps pour courir à la fois toutes les chances, et mettent leur habileté à rester toujours indécis et doubles, attendant que les événemens décident pour eux, et prêts non-seulement à accepter les plus contraires, mais à s'en applaudir, comme s'ils les avaient voulus et faits. Par engagement de controverse et par nécessité de situation au moins autant, je crois, que par conviction religieuse, Jacques demeurait hautement protestant, et blâmait Sully d'appeler le pape *sa sainteté*. « C'est offenser Dieu, lui disait-il, d'en user ainsi, et il n'y a sainteté qu'en lui seul; » mais quand survenait pour lui-même le besoin de traiter avec le pape, il le qualifiait aussi de *saint-père* et disait en confidence : « J'irai avec les catholiques jusqu'à l'autel exclusivement. » Il voulait maintenir l'alliance française telle que la lui avait léguée Élisabeth; mais il recherchait en même temps l'alliance espagnole, tour à tour également caressant avec les deux rois, quoique Philippe III, dans la lettre qu'il lui adressa à son avénement, ne l'eût pas appelé *mon frère*, mais seulement *mon*

(1) Le 6 juillet 1603, *OEconomies royales*, t. IV, p. 384.
(2) Le 3 juillet 1603, *ibid.* p. 457.

cousin. Sully quitta Londres dans les premiers jours de juillet 1603, emportant la signature du roi Jacques au bas d'un traité sommaire d'alliance intime, défensive en tout cas et offensive au besoin, avec Henri IV (1), et quelques mois après deux ambassadeurs d'Espagne, d'abord le comte de Villa-Mediana, puis le duc de Frias, don Alonzo de Velasco, connétable de Castille, arrivaient en Angleterre et signaient le 18 août 1604, avec son roi, un traité qui non-seulement rétablissait la paix entre les deux royaumes, mais qui ouvrait à coup sûr bien d'autres perspectives, car, parmi des documens tirés des archives de Simancas et jusqu'ici inédits (2), je trouve une note rédigée pour Philippe III par un père jésuite, et qui porte : « Le roi d'Angleterre est résolu de marier le prince de Galles à une princesse d'Espagne ou à une princesse de France. Le roi et les Écossais penchent du côté de la France non-seulement à cause de l'ancienne amitié entre la France et l'Écosse, mais encore par l'espérance qu'a le roi de conclure ce mariage à des conditions plus faciles quant à la religion. La reine et la majeure partie du conseil et de la nation, hérétiques comme catholiques, désirent, quoique par des motifs différens, que le prince se marie avec une princesse d'Espagne. Les hérétiques le souhaitent, afin d'éviter que les Français et les Écossais ne s'unissent au sein de l'Angleterre contre les Anglais, qui ont déjà bien assez à faire de lutter contre les Écossais seuls. Les catholiques croient que, si ce mariage a lieu, ce sera un puissant moyen, non-seulement d'apaiser la fureur de la si longue persécution dont ils sont l'objet, mais encore de convertir à notre sainte foi ce royaume et toutes les contrées qui en dépendent. Une fois que votre majesté aura arrêté, avec le roi d'Angleterre, que l'infante et toute sa maison auront le libre exercice de la religion catholique, et que son altesse sera entourée et servie par des personnes des deux nations, d'une vie exemplaire ainsi que d'une prudence et d'un zèle éprouvés dans les choses de notre sainte foi, le mariage, d'après l'avis desdits catholiques, sera non-seulement licite selon les lois divines, mais encore justifié ou du moins admissible à dispense selon les lois humaines, et même méritoire devant Dieu, glorieux pour l'Espagne et de grande édification pour toute l'église. »

Ainsi dès 1604, dans l'année même de l'avénement de Jacques Ier au trône d'Angleterre, la question d'un mariage français ou d'un mariage espagnol pour son fils le prince de Galles était posée à Londres, à Paris et à Madrid, et le sort de la politique de l'Europe semblait dépendre de la décision du nouveau roi d'Angleterre, qui s'en

(1) *OEconomies royales*, t. V, p. 21.

(2) Ces documens, au nombre de trente-sept, de 1611 à 1623, ont été textuellement copiés dans un volume in-folio, coté, aux archives de Simancas, sous le n° 7026.

croyait l'arbitre en restant indécis. Les deux négociations suivaient leur cours caché, quand la mort de Henri IV vint les pousser vers la crise, et mettre Jacques dans l'embarras en l'obligeant à prendre un parti, du moins à en avoir l'air.

III.

En quittant l'Angleterre, dans l'automne de 1604, après y avoir conclu la paix, le connétable de Castille, don Alonzo de Velasco, avait traversé la France, s'était arrêté à Fontainebleau, où se trouvait Henri IV, et avait jeté, à travers la négociation commerciale qui se suivait alors entre la France et l'Espagne, de pompeuses ouvertures pour une alliance politique des deux couronnes, même, dit Sully, « pour un double mariage de leurs communs enfans, qu'il semblait que Dieu eût rendus d'un âge sortable pour l'établissement d'un si grand bien. » Henri IV, toujours accueillant et prudent à la fois, avait écouté ces ouvertures de bonne grâce, mais sans y répondre autrement que par de belles paroles, se réservant de s'en entretenir avec Sully, qui, prudent à son tour comme son maître, même dans leur intimité, lui demanda tout un jour pour y bien penser avant de lui donner son avis, « afin, disent ses mémoires, que si d'aventure vous disiez quelque chose contre son goût, il ne vous accusât plus de trop grande promptitude, comme il avait accoutumé de faire lorsque vous faisiez sur-le-champ des répliques qui ne lui plaisaient pas. De laquelle réponse et demande le roi se mit à sourire, et vous l'accorda en vous donnant un petit soufflet en se jouant, comme c'était sa coutume lorsque vous le preniez en bonne humeur, et lui disiez de ses vérités qui ne lui désagréaient pas (1). » Le lendemain, l'avis de Sully fut très clair et positif. « Après avoir bien examiné les discours du connétable de Castille, il y aurait, dit-il au roi en se promenant avec lui sur la terrasse des Tuileries, de quoi faire quelque chose de bon, si tous les Espagnols étaient devenus blancs en loyauté comme des anges, et non pas demeurés basanés en perfidie comme des diables; il n'est pas fort difficile à comprendre que ce connétable n'a eu d'autre dessein que de faire abandonner au roi les provinces-unies des Pays-Bas, détruire ses plus certains et confidens alliés, et le priver des bonnes assistances que les Anglais et les Hollandais lui ont données... Il n'y a, au moins selon mon opinion, nuls mariages, quelque redoublés ou bien assortis qu'ils puissent être proposés, dont l'on doive espérer des fruits et des

(1) *OEconomies royales*, t. V, p. 369, 372. On sait que les mémoires de Sully ont été écrits, sous ses yeux et presque toujours sous sa dictée, par ses secrétaires qui les lui adressent, comme lui racontant à lui-même ses actes et sa vie.

avantages si doux et désirables que ce connétable se les est imaginés, ou que pour le moins il a tâché de les faire imaginer aux autres, surtout ayant affaire à une nation si pleine d'arrogance, de ruse et de cautèle (1). » Telle était en effet l'impression qu'avait laissée en Europe sur le compte de l'Espagne la politique obscure et fourbe, quoique immobile dans son principe et dans son but, de Philippe II. Henri IV n'hésita pas plus que Sully : ils avaient l'un et l'autre l'esprit trop ferme et trop grand pour rechercher en même temps l'alliance anglaise et l'alliance espagnole, c'est-à-dire pour embrasser à la fois les causes contraires, ou plutôt pour n'embrasser aucune cause, et les avances matrimoniales de la cour de Madrid demeurèrent alors sans effet.

Mais, Henri IV mort, l'état des choses changea promptement en France, et Jacques Ier ne tarda pas à s'en apercevoir. Il fut bientôt évident d'une part que la politique française n'était plus la même et que les cours de Paris et de Madrid s'empressaient à se rapprocher, d'autre part que le gouvernement français n'aurait plus en Europe la même autorité ni le même éclat. Jacques avait ainsi bien moins à espérer de l'appui de la France et bien plus à craindre d'une entente entre elle et l'Espagne. Les ambassadeurs espagnols venus à Londres en 1604 pour traiter avec lui de la paix, entre autres don Alonzo de Velasco lui-même, lui avaient fait, pour le mariage du prince de Galles, les mêmes insinuations qu'à Henri IV. « S'il demandait, lui avaient-ils dit, la main de l'infante, la proposition serait bien reçue, car le roi désirait non-seulement vivre en paix avec le roi d'Angleterre, mais s'unir à lui par une étroite alliance. » Jacques, qui venait de prêter l'oreille aux propositions de Sully, écouta assez froidement alors, sans les repousser tout à fait, celles du connétable de Castille; cette double recherche convenait à sa politique, et son amour-propre, comme son caractère, se plaisait à la prolonger par l'indécision. Cependant il penchait vers la France; mais quand il vit, sous la régence de Marie de Médicis, l'intimité s'établir entre les cours de Paris et de Madrid, il se tourna vers l'Espagne, et se hâta d'y renvoyer son ambassadeur, sir Charles Cornwallis, en le chargeant de reprendre les ouvertures espagnoles, qui, depuis 1604, avaient été plusieurs fois renouvelées, et de demander formellement à Philippe III la main de sa fille aînée, l'infante Anne, pour Henri, prince de Galles. Arrivé à Madrid en juillet 1611, sir Charles Cornwallis, dès sa première audience, exprima à Philippe III le désir du roi son maître, rattachant sa proposition aux paroles prononcées à Londres par les ambassadeurs de sa majesté catholique. Philippe,

(1) *OEconomies royales*, t. V, p. 372, 375.

un peu embarrassé, répondit que ce témoignage de l'amitié du roi d'Angleterre lui était fort agréable; mais il renvoya l'ambassadeur anglais à son premier ministre, le duc de Lerme, qui aurait ordre, lui dit-il, de traiter avec lui de cette affaire. Le duc de Lerme vint en effet, deux ou trois jours après, rendre visite à sir Charles Cornwallis, qui lui répéta ce qu'il avait dit au roi. Presque aussi embarrassé que son maître et peu hardi lui-même de son naturel, le ministre espagnol se répandit en protestations amicales; c'était sur ses propres suggestions, dit-il, que le comte de Villa-Mediana d'abord, puis don Pedro de Zuniga, puis aussi don Alonzo de Velasco avaient fait au roi d'Angleterre ces ouvertures, et personne ne savait mieux que lui de quelle importance il était, pour le bien de l'Espagne comme de l'Angleterre, qu'elles fussent étroitement et fermement unies. Une seule et bien grande difficulté le préoccupait, la différence de religion; il ne voulait du reste exprimer, sur la façon dont cette difficulté pouvait s'accommoder, aucune opinion, car c'était une chose qui dépendait du pape, et sur laquelle ni le roi d'Espagne, ni son conseil ne pouvaient prendre aucune détermination positive. L'Anglais s'étonna à double titre : le roi son maître, dit-il, ne voulait avoir à traiter dans cette affaire avec nul autre que le roi d'Espagne et ses ministres; il supposait d'ailleurs que, si on n'eût pas déjà sondé le pape et entrevu son consentement probable à ce mariage, on n'aurait pas chargé don Alonzo de Velasco d'encourager le roi d'Angleterre à en faire la proposition. « Le roi mon maître, répondit le duc de Lerme, ne dépend en ceci que du pape; mais il ne peut ni ne veut nier cette dépendance, et il ne décidera rien sans l'approbation du pape. Si l'infante était mariée et par conséquent soumise à un prince non catholique, il y aurait un grand danger qu'elle fût pervertie dans sa foi, et c'est ce que mon roi ne pourrait ni ne voudrait admettre, s'agît-il du salut de son royaume. — Si on s'en tient strictement à ces termes, répliqua l'ambassadeur anglais, l'affaire sera bientôt vidée; je désire qu'on ne se méprenne pas sur le caractère de ma proposition : je n'ai aucune mission ni aucun pouvoir pour traiter, à moins que l'ouverture du roi mon maître ne soit très bien reçue du roi d'Espagne et de son conseil, et que vous ne vous chargiez de lever vous-mêmes les difficultés qui pourraient s'élever de votre côté. » Un peu troublé par ce ferme langage, le duc de Lerme modifia le sien : il savait à merveille, dit-il, quel bien immense ce serait non-seulement pour les deux couronnes, mais pour le monde chrétien en général, qu'un tel mariage pût s'accomplir; ce qu'il venait de dire n'était point une réponse à la proposition, mais l'indication des difficultés qu'il prévoyait. Il avait reçu du roi son maître l'ordre de donner bientôt la réponse demandée, et il

prenait plaisir à assurer sir Charles Cornwallis qu'elle serait de nature à satisfaire à l'honneur comme au désir du roi d'Angleterre.

Sir Charles Cornwallis attendit pendant six semaines la réponse qu'on lui avait promise. Justement impatient, il demanda une nouvelle audience au roi Philippe III, qui, toujours embarrassé, le reçut très brièvement et le renvoya de nouveau au duc de Lerme. Aussi embarrassé que son roi, le premier ministre était de plus malade et retenu au lit par la fièvre : il essaya de renvoyer à son tour l'ambassadeur anglais à son secrétaire intime, don Juan des Idiaques; mais sir Charles Cornwallis s'assit auprès du lit, et après quelques circonlocutions caressantes : « J'userai avec vous, lui dit le duc de Lerme, d'une entière sincérité et droiture; la vérité est qu'avant l'ouverture que vous êtes venu nous faire de la part du roi votre maître au sujet de l'infante doña Anna, mon roi était engagé ailleurs; il a différé de vous répondre afin de voir s'il pourrait se dégager et accepter votre proposition. Cela lui est impossible, les promesses qu'il a faites pour sa fille aînée sont formelles et près de recevoir leur accomplissement; mais le roi mon maître a d'autres filles qui lui sont également chères : s'il convenait à votre roi de demander l'une d'elles pour le prince de Galles, le mien serait très disposé à accueillir ce vœu, pourvu que l'affaire de la religion pût être arrangée, et que le roi mon maître n'eût rien à craindre pour celle de sa fille. »

Outre l'infante Anne, Philippe III avait en effet deux autres filles, Marie et Marguerite; mais l'infante Marie, la plus âgée des deux, n'avait en 1611 que cinq ans. Sir Charles Cornwallis, sans répondre à cette nouvelle offre, s'étonna que l'ambassadeur d'Espagne à Londres eût été si peu informé des engagemens du roi son maître quant à l'infante Anne, qu'il eût pu dire et redire au roi d'Angleterre que, s'il demandait la main de cette princesse pour le prince de Galles, sa demande serait bien accueillie. De plus en plus embarrassé, le duc de Lerme essaya d'abord d'expliquer la conduite de l'ambassadeur espagnol; puis il la blâma, puis il rejeta la faute sur les hésitations du roi Jacques lui-même. « Il est vrai, dit-il, nous avions d'abord reconnu la convenance de ce mariage; mais, voyant que l'affaire n'avançait pas, le roi mon maître a pris la résolution, qui est maintenant près de s'accomplir, de donner sa fille aînée au roi de France. Toute autre manière d'entrer en alliance avec votre roi, en donnant au prince son fils une autre des infantes, sera bien venue de notre cour, si la question de la religion peut s'arranger. » Et les deux négociateurs se séparèrent de mauvaise humeur l'un et l'autre. « Je ne puis, écrivait sir Charles Cornwallis à Londres, comparer l'attitude de ces Espagnols envers nous qu'au temps qu'il a fait dans

cette saison, où nous avons eu un ou deux jours d'une chaleur extrême et beaucoup de jours d'un froid excessif. »

A son tour, le roi Jacques fit attendre à la cour de Madrid sa réponse à la nouvelle offre qu'elle lui adressait. En février 1612, le duc de Lerme demanda à sir Charles Cornwallis s'il avait reçu de Londres une décision à ce sujet. « Non, lui dit l'ambassadeur; le roi mon maître n'a que deux fils : ce qui lui tient le plus au cœur, je crois, c'est l'espoir d'une prompte et nombreuse descendance; le prince de Galles est déjà en âge d'homme; votre seconde infante n'a pas encore six ans; notre prince aurait à l'attendre bien des années, et la fleur de sa jeunesse, à lui, passerait avant qu'il se vît des héritiers. C'est là, je pense, ce qui fait que mon roi délibère avant de répondre à votre offre. » Un peu plus tard, le roi Jacques chargea son ambassadeur de demander à la cour de Madrid ce que signifiait précisément cette phrase toujours répétée chaque fois qu'on parlait de ce mariage : « Pourvu que la question de religion puisse s'arranger. » Après deux mois de délibération, le duc de Lerme répondit à sir Charles Cornwallis : « Le roi mon maître, désirant vraiment faire alliance avec votre roi, a consulté le pape et d'autres graves personnages compétens dans cette grave affaire; si, pour régler la question de la religion, votre prince veut devenir catholique romain, mon roi l'embrassera et le traitera comme son propre et cher fils. Sans cela, la foi de l'infante serait infailliblement mise en péril, ce dont mon roi, fût-ce pour le monde entier, ne veut, directement ni indirectement, être jamais la cause. — En fait de religion et d'honneur, répondit l'ambassadeur anglais, le roi mon maître n'est pas moins exact, ni moins exigeant que le vôtre; il m'a donc ordonné de déclarer que, tout en regardant l'offre que votre roi lui fait de sa fille comme une offre digne et amicale, il regarde aussi la demande que le prince son fils devienne catholique romain comme tout à fait indigne de lui, et qu'il refuserait absolument de le marier à de telles conditions, quand même la princesse qu'on lui offrirait serait l'unique héritière de la monarchie universelle. » Cette double déclaration mutuelle mit pour le moment fin à la négociation.

Pour l'honneur du roi d'Angleterre, il était temps qu'elle cessât; depuis plusieurs mois déjà, il était dupe et battu. Quand on avait proposé à Henri IV le double mariage de son fils Louis avec l'infante Anne d'Autriche et de sa fille Élisabeth avec l'infant don Philippe, plus tard Philippe IV, il avait décliné cette offre en disant : « Pour faire mon fils un grand roi, il n'est pas du tout nécessaire que ma fille soit reine. » Dans sa politique générale, il avait dès lors en vue le mariage de sa fille avec le duc de Savoie Victor-Amédée Ier; mais, Henri IV à peine mort, la cour de Madrid chargea son ambassadeur

à Paris, le duc de Feria, de faire à la reine-régente, Marie de Médicis, la même ouverture. Son cousin Côme de Médicis, grand-duc de Toscane, et le pape Paul V eurent peu de peine à la lui faire agréer. Dès le 30 avril 1611, le marquis de Villeroi, secrétaire d'état pour les affaires étrangères de France, et don Inigo de Cardeñas, ambassadeur d'Espagne, signèrent à Fontainebleau des articles préliminaires qui stipulaient les deux mariages proposés. Malgré la mémoire de Henri IV et l'opposition de Sully, ils furent officiellement adoptés l'un et l'autre dans un grand conseil tenu le 26 janvier 1612 par la reine-régente. Le 25 mars, le duc de Mayenne, fils du grand ligueur et grand-chambellan de France, alla en grande pompe chercher l'ambassadeur d'Espagne dans sa maison et le conduisit au Louvre, où le chancelier Brûlart de Sillery, en présence de toute la cour, proclama la double union royale. Au mois d'août suivant, le duc de Mayenne, accompagné d'un brillant cortége, se rendit à Madrid, où il signa (1) le contrat de mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche. Le duc de Pastrana vint à Paris accomplir (2), pour l'infant don Philippe et la princesse Élisabeth de France, la même cérémonie. Vu l'âge des époux, les mariages ne devaient être et ne furent effectivement célébrés que trois ans plus tard, le 18 octobre 1615, le premier à Burgos, le second à Bordeaux, et ce fut seulement le 9 novembre que le duc de Guise alla à Andaye, sur la Bidassoa, remettre aux commissaires espagnols la princesse Élisabeth et recevoir de leurs mains l'infante Anne d'Autriche, qu'il ramena à Bordeaux, où Louis XIII et Marie de Médicis l'attendaient; mais il paraît que, dès la première conclusion, le goût de l'infante, qui n'avait encore que onze ans, était d'accord avec la politique de l'Espagne, car lorsque le duc de Mayenne, en quittant Madrid, lui demanda ce qu'elle voulait qu'il dît de sa part au roi très chrétien : « Que j'ai une extrême impatience de le voir, » lui répondit-elle en français. La réponse parut un peu vive à la comtesse d'Altamira, sa gouvernante, qui lui dit en espagnol : « Eh quoi! madame, que dira le roi de France quand M. de Mayenne lui rapportera que vous avez tenu un tel discours? — Madame, reprit l'infante, vous m'avez appris qu'il fallait toujours être sincère; vous ne devez donc pas vous étonner si je dis la vérité. »

Quoi qu'il en fût des mouvemens de ce jeune cœur, la question politique entre les cours de Paris, de Madrid et de Londres était vidée; le *grand dessein* de Henri IV ne vivait plus que dans la mémoire de Sully; l'alliance espagnole prévalait complétement à Paris

(1) Le 22 août 1612.
(2) Le 25 août.

et l'alliance française à Madrid; auprès de l'une et de l'autre cour, l'alliance anglaise avait échoué.

Le roi Jacques ressentit l'échec; mais il était obstiné et point fier. Il lui fallait absolument un grand mariage monarchique, et les deux grandes puissances catholiques, la France et l'Espagne, pouvaient seules le lui fournir. Ni ses revers diplomatiques, ni l'antipathie déclarée de la libre et protestante Angleterre pour l'une et l'autre de ces alliances, surtout pour l'espagnole, ne l'y firent renoncer. Il suspendit pourtant quelque temps ses démarches; deux événemens de famille lui furent des motifs d'attente et des moyens de distraction. Son fils aîné, le prince Henri, mourut le 6 novembre 1612, aimé et honoré de son pays plus que regretté de son père, à qui il ne ressemblait point et dont il prenait soin de se distinguer. Le prince Charles devint prince de Galles et héritier du trône. Sur ces entrefaites, Frédéric V, comte et électeur palatin du Rhin, avait demandé la main de la princesse Élisabeth d'Angleterre; il l'obtint du roi Jacques, à la grande joie de la nation anglaise, et vint à Londres pour l'épouser. Il était magnifique, aimable, mélancolique et zélé protestant; la princesse Élisabeth ne l'était pas moins que lui. La reine Anne sa mère, à qui ce mariage ne plaisait pas, l'appela un jour « la bonne ménagère palatine. » « J'aime mieux, dit la princesse, être la femme du palatin que la plus grande reine papiste de la chrétienté. » Le mariage fut célébré avec grande pompe à Whitehall le 14 février 1613; les deux époux partirent le 27 pour l'Allemagne, et le roi Jacques, resté seul avec son fils Charles, ne tarda pas à reprendre, pour le seul mariage qu'il eût désormais à faire, ses projets favoris. Depuis le mauvais succès de ses propositions à Madrid, il avait entamé à Paris une négociation pour le futur mariage du prince Henri avec la princesse Christine, seconde fille de Henri IV, qui n'avait encore que six ans, et neuf jours après la mort du prince Henri, il s'était hâté de lui substituer, comme prétendant à cette union lointaine, le nouveau prince de Galles, Charles. La démarche faite à ce sujet par sir Thomas Edmonds, ambassadeur d'Angleterre en France, fut d'abord bien accueillie : on alla jusqu'à débattre l'époque du mariage, ses conditions religieuses, la dot de la princesse Christine; mais la cour de France avait au fond pour elle d'autres vues auxquelles les états-généraux de 1614 se montrèrent favorables. Quand sir Thomas Edmonds demanda une réponse définitive, Villeroy éleva des difficultés, ajourna toute décision; la négociation fut interrompue, et le roi Jacques, après quelques mois d'inaction décente, reporta vers Madrid ses désirs et ses ouvertures.

Parmi les documens inédits que j'ai puisés dans les archives de Simancas, je trouve, sous la date du 14 juin 1614, une note du roi d'Espagne Philippe III, ainsi conçue :

« En l'an 1611, l'ambassadeur anglais, qui vint ici, nous entretint d'un mariage entre l'infante doña Anna, ma fille aînée, et le prince de Galles; il lui fut répondu et écrit en Angleterre ce que vous verrez dans la relation ci-jointe de ce qui se passa à ce sujet (1), et depuis lors on ne parla plus de l'affaire. Maintenant don Diego Sarmiento de Acuña m'écrit de Londres, en date du 9 du mois dernier, qu'il conviendrait fort de ne pas faire perdre au roi d'Angleterre tout espoir de ce traité, afin d'éviter de nouvelles inquiétudes, et qu'ainsi il serait bon de suivre activement la négociation pour le mariage du prince de Galles avec ma fille doña Maria, dont l'âge laisse tout le temps nécessaire pour voir ce qu'il sera convenable de demander et de faire avant d'arriver à la conclusion définitive. Cette affaire étant de la plus haute importance et gravité à

(1) Cette relation porte textuellement : « Au mois de juillet 1611, le roi de la Grande-Bretagne écrivit à sa majesté une lettre de créance pour son ambassadeur ici résidant, lequel demanda, de la part de son maître, l'infante doña Anna en mariage pour le prince de Galles. Sa majesté répondit qu'elle étoit dans une autre négociation très avancée pour son altesse (il est écrit en marge : *avec la France*), et que, malgré cela, elle avoit attendu quelques jours pour voir s'il surviendroit quelque chose de nouveau qui lui permît de répondre d'une façon satisfaisante; mais, voyant que rien n'étoit changé, elle déclara franchement qu'elle se trouvoit engagée. Elle ajouta que si le message du roi de la Grande-Bretagne étoit arrivé auparavant, elle l'auroit pris, comme de juste, en considération. Elle dit de plus qu'elle avoit d'autres filles qui lui étoient très chères, et qu'elle estimoit et aimoit beaucoup le roi de la Grande-Bretagne et le prince son fils, mais qu'il convenoit de savoir ce que le prince de Galles avoit dessein de faire en matière de religion; s'il devenoit bon catholique, sa majesté seroit prompte à l'accueillir les bras ouverts, comme on le verroit par ses actes, et elle seroit bien aise d'apprendre par l'ambassadeur ce qu'en diroient le roi son maître et le prince son fils. Sa majesté ordonna qu'on écrivît à don Alonzo de Velasco, son ambassadeur à Londres, pour qu'il informât de ceci le roi et ses ministres, lesquels se montrèrent fort contrariés que la demande de la main de l'infante pour le prince de Galles n'eût pas été accueillie; mais don Alonzo leur répliqua que cette demande étoit arrivée trop tard, et qu'ils ne pouvoient se plaindre si sa majesté se trouvoit engagée ailleurs et ne pouvoit leur offrir que sa seconde fille, l'infante doña Maria. A quoi le roi répondit qu'il faisoit grand cas de la réponse de sa majesté, mais que, désirant que son fils eût promptement des enfans, il trouvoit une difficulté dans l'extrême jeunesse de l'infante, et que c'étoit encore une difficulté plus grande de proposer que le prince son fils abandonnât sa religion; on pouvoit, pensoit-il, se contenter en Espagne que l'infante et toute sa maison vécussent dans la religion catholique. Don Alonzo répliqua que les femmes se développoient de bonne heure, et que sa majesté ne pouvoit donner sa fille à un prince qui ne fût pas catholique; sur quoi il se retira de l'audience, chargé par le roi de la Grande-Bretagne d'écrire à sa majesté ce qui s'étoit passé. Plus tard, don Alonzo apprit que, si l'ambassadeur d'Angleterre n'avoit pas reçu de son maître l'ordre de suivre la négociation pour le mariage du prince de Galles avec la seconde fille de sa majesté, l'infante doña Maria, c'étoit parce que le roi d'Angleterre se trouvoit blessé dans son honneur, qui consiste à ne jamais paraître inférieur à la France, mais que ce roi avoit l'intention de laisser passer quelques mois, après quoi il reprendroit la négociation, et qu'en matière de religion il iroit jusqu'à permettre tacitement la liberté de conscience, de quoi dépend le retour de l'Angleterre à l'église catholique. »

cause du grand bien ou du grand mal qui peut s'ensuivre pour la religion catholique dans le royaume d'Angleterre, j'ai résolu, avant de m'y engager plus avant, de mettre la question entre les mains de sa sainteté, pour qu'elle me conseille ce que j'ai à faire dans cette circonstance après avoir premièrement demandé à Dieu sa lumière. Pour ma part, je suis disposé à faire tout ce qui me sera possible pour le bien et la propagation de notre sainte foi. Vous communiquerez ceci à sa sainteté en mon nom, en lui remettant la lettre ci-incluse, qui vous servira, ainsi que la présente, de lettre de créance, et vous me rendrez compte de ce qu'elle vous aura répondu et exprimé quant à son avis. Cette négociation devra être suivie avec le secret qu'exige sa nature. »

Don Juan de Ciriza, secrétaire de Philippe III, envoya le 19 juin cette note et les pièces incluses au comte de Castro, ambassadeur d'Espagne à Rome, qui répondit à son roi le 14 juillet suivant :

« Conformément aux ordres qu'il a plu à votre majesté de me donner par sa lettre du 19 juin, j'ai donné connaissance au pape de l'état où se trouvent les négociations relatives au mariage entre l'infante doña Anna et le prince de Galles, ainsi que de ce qu'écrit d'Angleterre don Diego Sarmiento de Acuña sur la convenance qu'il y aurait à reprendre activement quelque négociation de mariage entre les deux couronnes. Dès la première audience, sa sainteté me donna à entendre qu'elle avait en aversion une telle négociation. Elle ne me donna cependant point de réponse définitive, car je la suppliai d'y penser à loisir et d'invoquer les lumières de Dieu à ce sujet. Le pape y consentit de bonne grâce et me promit le secret, que je lui demandai avec instance. A la seconde audience, le saint-père me dit qu'il rendait des grâces infinies à votre majesté de ce que, en si bon catholique, elle n'avait pas voulu entrer dans une semblable négociation sans avoir d'abord consulté le saint-siége, et de l'honneur qu'elle lui faisait, à lui personnellement, en lui demandant son avis. En témoignage de sa reconnaissance et pour s'acquitter de son devoir, il ne pouvait, ajouta-t-il, en cette occasion, faire à votre majesté une meilleure réponse que ce qu'avait dit naguère le duc de Lerme à l'ambassadeur de France à propos d'une négociation analogue : il ne convenait nullement, selon lui, d'entrer en traité pour donner une fille de votre majesté au prince de Galles, qui n'est pas catholique. Il se fondait pour cela sur quatre raisons. La première, c'est que l'infante, en épousant un hérétique, serait dans un péril manifeste pour sa foi. La seconde, c'est que les fils nés de ce mariage se perdraient sans nul doute, puisqu'ils suivraient la secte de leur père. La troisième, c'est qu'on ouvrirait ainsi de plus en plus la porte au commerce et aux communications entre les deux nations,

chose très préjudiciable à la pureté de notre religion, aujourd'hui seule vivante en Espagne. La quatrième, c'est que les rois d'Angleterre, comme on sait, tiennent le divorce pour permis, et le mettent en pratique quand leurs femmes ne leur donnent pas d'enfans. Le saint-père ajouta que la liberté de conscience, tacitement convenue, avait si peu de valeur, qu'il n'y avait nul compte à en tenir dans l'affaire.

« Que Dieu garde votre majesté! »

Alors commença à Madrid, de la part de Philippe III et autour de lui, une série de consultations et d'hésitations politiques et religieuses où se révélèrent l'incapacité et la faiblesse de ce gouvernement, naguère si actif et si puissant chez lui et dans toute l'Europe. Les ministres, le conseil d'état, une assemblée de théologiens présidée par l'archevêque de Tolède, le confesseur du roi, des moines réputés savans ou influens, les divers diplomates qui avaient été employés dans les relations de l'Espagne avec l'Angleterre, furent successivement appelés à délibérer sur la négociation proposée et à donner à Philippe III leur avis (1). Contre ce qu'on serait tenté de présumer, les grands seigneurs laïques furent les plus timides et les théologiens espagnols les plus disposés à conseiller le mariage anglais; mais ils étaient tous plus préoccupés d'éluder la responsabilité qu'on leur imposait en les consultant que de résoudre la question. Les uns se montraient inquiets que le roi d'Angleterre, rebuté, ne se retournât vers la France; les autres témoignaient un vif désir de délivrer les catholiques anglais des lois iniques qui pesaient sur eux. Au fond de leur âme, la plupart regardaient l'union de l'infante avec le prince de Galles comme désirable pour l'Espagne et même pour l'église; mais personne n'osait conclure nettement pour ou contre une solution positive : tous avançaient et reculaient tour à tour devant les difficultés de l'affaire et les périls de leur propre avis. Nulle grandeur, nulle fermeté de pensée et de volonté n'apparaissent dans les documens où sont consignées ces diverses délibérations. Malgré la fierté persistante du caractère espagnol, l'absence de toute liberté politique et le poids du pouvoir absolu du roi et du pape avaient abaissé les esprits et énervé les courages. En vain une grande question d'intérêt public et de conduite royale était livrée à leur examen; il y avait dans tous les ordres et tous les personnages éminens de l'état une invincible impuissance à se former une opinion et à prendre un parti.

(1) J'ai, parmi les documens tirés des archives de Simancas, une délibération d'une junte de théologiens, présidée par l'archevêque de Tolède, en date du 21 septembre 1614, et deux délibérations du conseil d'état d'Espagne, en date des 12 août et 10 septembre 1614.

Impatienté de ces incertitudes et toujours incertain lui-même entre le mariage espagnol et le mariage français, le roi Jacques résolut de donner à la cour de Madrid un coup d'éperon en renouvelant auprès de la cour de Paris la démarche qu'il avait déjà vainement tentée. Louis XIII et Anne d'Autriche venaient de faire, le 16 mai 1616, leur entrée solennelle à Paris, au milieu des bruyantes joies de douze mille bourgeois réunis en armes dans la plaine de Montrouge, et qui, charmés de trouver leur jeune reine plus belle qu'on ne l'avait dit, déchargèrent leurs mousquets sur son passage, au grand trouble de l'infante, dont les mulets qui traînaient sa litière prirent peur, ce qui la mit un moment en péril. Jacques, pour qui ce mariage de Louis XIII avait été à Madrid un si désagréable échec, s'empressa d'envoyer à Paris un ambassadeur pour l'en féliciter, espérant trouver là une occasion de prendre sa revanche. Il chargea de cette mission lord Hay de Sawley, plus tard comte de Carlisle, gentilhomme écossais dont sa faveur avait fait la fortune, et l'un de ses plus brillans courtisans. La prodigalité magnifique de lord Hay était à Londres un sujet de curiosité et d'admiration populaires : on disait qu'à l'une de ses fêtes un des serviteurs du roi avait mangé à lui seul un pâté chargé de musc et d'ambre qui avait coûté dix livres sterling, et que, pour un dîner somptueux donné à l'ambassadeur de France, il avait fait venir de Russie des esturgeons si énormes qu'il avait fallu faire faire exprès à Londres des plats pour les contenir. Arrivé à Paris, lord Hay ne pouvait manquer une si belle occasion d'étaler sa magnificence ; quand le jour de son audience fut fixé, il mit en délibération la question de savoir s'il se rendrait au Louvre avec sa suite en carrosse ou à cheval. Le premier mode fut écarté, comme ne laissant pas voir la splendeur des costumes, et il fut décidé que toute l'ambassade irait à cheval, superbement vêtue et enharnachée. « Six trompettes et deux écuyers en habit de velours brodé d'or ouvraient le cortége, dit un contemporain ; l'ambassadeur venait après, entouré d'un grand nombre de pages dans la même riche livrée, et toute sa maison suivait deux à deux, tous en bel ordre d'équipage. Le cheval de l'ambassadeur était ferré, dit-on, de fers en argent légèrement attachés. En arrivant à une place où de belles dames de haut rang s'étaient réunies pour le voir passer, il fit caracoler et piaffer son cheval, qui lança ses fers de côté et d'autre. La foule se précipita pour s'en saisir, et l'ambassadeur resta là à se faire admirer jusqu'à ce qu'un maréchal ferrant ou plutôt l'argentier de sa maison s'approchât en brillante livrée et tirât d'un coffre recouvert en velours d'autres fers en argent qui durèrent jusqu'à la station suivante. Avec cette pompe et à pas lents, l'ambassadeur atteignit enfin le Louvre. »

Son succès politique ne répondit pas à sa splendeur extérieure :

quand il reporta à la cour de France les désirs du roi son maître pour obtenir en faveur du prince de Galles la main de la princesse Christine, parvenue alors à l'âge de dix ans, il se trouva devancé par le duc de Savoie, Victor-Amédée Ier. Fidèle en ce point à la politique de Henri IV, qui avait toujours voulu s'assurer contre l'Autriche l'alliance piémontaise, Marie de Médicis préféra ce mariage italien et catholique aux offres anglaises, et Jacques, malgré l'éclat de son ambassadeur, ne réussit pas mieux à Paris qu'à Madrid.

Mais son échec en France ne fut pas pour lui tout à fait perdu : il obtint en Espagne le résultat qu'il s'en était promis. La cour de Madrid prit l'alarme; le duc de Lerme, fastueux et timide, ne voulait ni que l'Espagne se brouillât avec l'Angleterre, ni que la royauté française éclipsât en Europe la royauté espagnole. Il fit faire au roi Jacques de nouvelles ouvertures pour le mariage de l'infante Marie avec le prince de Galles. Il avait à Londres l'ambassadeur le plus propre à reprendre et à poursuivre cette négociation. Don Diégo Sarmiento de Acuña, comte de Gondomar, vivait depuis longtemps en Angleterre et en connaissait à merveille le roi, la cour, le peuple. Par ses grandes manières, par sa tranquille finesse, par l'enjouement de son esprit et de sa conversation, par son habile complaisance à entrer dans les mœurs et les goûts qui n'étaient pas les siens, il avait acquis auprès du roi Jacques non-seulement une faveur de courtisan, mais un crédit de politique; il parlait en mauvais latin pour donner au roi le plaisir de le redresser. Quand le roi, malgré son humeur pacifique, avait quelque boutade d'orgueil anglais, Gondomar n'y prenait pas garde. « J'ai plus de gibier et de poisson dans un comté d'Angleterre qu'il n'y en a dans toute l'Espagne, lui dit un jour Jacques. — Oui, sire, répondit Gondomar, et le roi mon maître a les mines d'or et d'argent dans les deux Indes. — Sur mon âme! reprit Jacques, j'ai bien de la peine à empêcher mes gens de les lui prendre. » Et Gondomar ne répliqua rien. C'était bien assez, à son avis, que le roi Jacques s'employât à contenir l'ardeur conquérante et protestante de son peuple; on pouvait sans péril lui laisser le plaisir de le dire. Gondomar ne se préoccupait pas seulement du roi : par ses libéralités, tantôt répandues avec profusion, tantôt insinuées avec un art discret, il s'était assuré à la cour et hors de la cour, dans les rangs élevés et dans les conditions subalternes, des partisans et des agens. Quoiqu'il ne fût plus jeune, il excellait à plaire aux femmes, soit par son élégante galanterie, soit par des présens bien placés et bien offerts, et il savait, selon sa convenance, les faire parler ou les faire taire. « Quand il se rendait au palais, dit un contemporain, les dames qui demeuraient sur son passage se mettaient à leur balcon ou à leur fenêtre avec une curiosité bienveillante, et de sa chaise à porteurs ou de sa litière il y ré-

pondait par de grandes marques de respect. Comme il passait un jour devant la maison de lady Jacob dans Drury-Lane, elle se montra pour avoir de lui un salut, à quoi il ne manqua point; mais elle ne fit de son côté aucun mouvement, si ce n'est de la bouche, qu'elle ouvrit toute grande devant lui. Étonné de cette impolitesse, il la regarda d'abord comme l'effet d'un bâillement inopportun; mais, en repassant le lendemain, il n'obtint à ses démonstrations courtoises point d'autre réponse qu'une bouche ouverte. Curieux de savoir pourquoi, il trouva moyen de faire dire à lady Jacob qu'il avait remarqué le fait et qu'il n'en comprenait pas le motif. « Le comte de Gondomar, répondit-elle, a très bien su s'y prendre avec d'autres; moi aussi, j'ai une bouche qui vaut la peine qu'on la ferme. » L'incident ne se renouvela plus. En sa qualité d'étranger, d'Espagnol et de catholique, et précisément à cause de sa faveur à la cour et des procédés trop connus par lesquels il l'obtenait, Gondomar était suspect et odieux au peuple de Londres, qui le lui témoigna plus d'une fois par de bruyantes manifestations autour de sa maison ou contre ses gens. En pareil cas, Gondomar réclamait fièrement une réparation, l'obtenait sans peine du roi Jacques, et n'insistait pas pour qu'elle fût très sévère. Il se remit volontiers à l'œuvre pour le mariage du prince de Galles avec l'infante Marie, prêt à servir en tous sens la politique de sa cour, mais fort aise qu'elle s'accordât dans cette occasion avec les intérêts de son importance diplomatique et de son amour-propre.

A cet habile Espagnol et pour la même affaire, le roi Jacques associa, comme son ambassadeur à Madrid, sir John Digby, qu'il fit plus tard comte de Bristol, moins actif, moins habile en intrigue, moins magnifique que Gondomar, mais judicieux, prévoyant, discret, bon Anglais, quoique sans préjugés et sans passions anti-catholiques, se plaisant en Espagne, où il fut bientôt très estimé, et travaillant sérieusement à faire réussir la mission spéciale dont il était chargé, sans compromettre la politique générale et sans blesser le sentiment public de son pays.

Un événement grave vint compliquer la négociation ainsi rengagée. En 1618, peu après la mort de l'empereur d'Allemagne et roi de Bohême, Matthias, les protestans de Bohême, inquiets pour leurs priviléges et leur liberté religieuse, se soulevèrent contre son successeur, Ferdinand II, prévalurent dans les états réunis à Prague et élurent pour leur roi l'électeur palatin Frédéric V, gendre du roi d'Angleterre, dont ils se promettaient l'appui. Jacques déconseilla vivement, mais en vain, à son gendre l'acceptation de cette douteuse couronne. L'électeur et sa femme, la princesse Élisabeth, étaient l'un et l'autre protestans zélés, ambitieux et imprévoyans. Devenu roi de Bohême, Frédéric eut à soutenir contre l'empereur Ferdinand II et

la plupart des princes allemands catholiques une lutte inégale; après de courtes vicissitudes de guerre, ce *roi de neige*, comme on l'appela, succomba définitivement, le 8 novembre 1620, dans la bataille de Prague, erra quelque temps en Allemagne, puis se retira en Hollande avec sa famille, fut en 1621 mis au ban de l'empire, et se vit enfin dépouillé, au profit de Maximilien, duc de Bavière, de ses états héréditaires, aussi bien que de la couronne de Bohême, dont l'empereur Ferdinand reprit possession.

Sauf dans sa propre personne, Jacques ne pouvait guère être frappé d'un coup plus rude : il était atteint comme père, comme protestant, comme roi puissant en Europe. Il n'avait ni le cœur bien tendre pour ses enfans, ni une foi religieuse bien vive, ni une fierté royale bien susceptible; mais il était vain et faible, aisément entraîné par sa vanité au-delà de son opinion ou de son courage, incapable de résister aux instances passionnées de sa famille et de ses favoris. La ruine de l'électeur palatin et l'échec du protestantisme en Allemagne suscitèrent en Angleterre un grand mouvement national; le parlement accorda, bien qu'avec parcimonie, des subsides pour venir à leur aide. Jacques envoya sur le Rhin quatre mille hommes, non pour rétablir son gendre et sa fille dans le royaume de Bohême, mais pour les maintenir dans leurs états héréditaires. Il faisait profession de détester les insurrections populaires, les élections de rois, et ne voulait qu'assurer à tous les princes la perpétuité de leurs possessions et de leurs droits. Pendant trois ans, en même temps que ses troupes gardaient à grand'peine les principales places du Palatinat, ses ambassadeurs parcoururent l'Allemagne, tentant à Bruxelles, à Vienne, à Prague, à Ratisbonne, divers moyens de pacification. Après quelques apparences favorables, ils échouaient toujours; l'empereur Ferdinand était intraitable. De l'influence de la seule cour de Madrid, le roi Jacques pouvait attendre, pour l'électeur palatin, un bon résultat; mais comment se flatter que la branche espagnole de la maison d'Autriche entrerait en lutte avec la branche allemande? Comment obtenir à la fois du roi Philippe III la main de l'infante sa fille pour le prince de Galles et le concours de sa diplomatie ou même de ses troupes contre l'empereur Ferdinand II? Ce fut là pourtant, après les désastres de son gendre, la double tentative et l'espérance du roi Jacques; il ne voulait ni renoncer au mariage espagnol, ni déserter complétement en Allemagne la cause protestante, et ses divers ambassadeurs en Espagne à cette époque, sir Walter Aston et lord Digby, eurent pour constante instruction de poursuivre à la fois ce double but, toujours sous la condition de ne brouiller le roi leur maître avec personne et de ne pas compromettre la paix européenne.

Autant les intentions du roi Jacques étaient compliquées et diffi-

ciles à accomplir, autant les dispositions de la cour de Madrid étaient obscures et incertaines. Quand le comte Gondomar annonça à son roi que lord Digby allait se rendre en Espagne pour voir ce qu'il y avait réellement à espérer quant au mariage projeté, l'anxiété de Philippe III fut grande; les réunions et les délibérations de ses conseillers, laïques et ecclésiastiques, recommencèrent, et presque tous, sous des formes plus ou moins embarrassées, furent d'avis qu'il fallait traîner et en référer toujours au pape, dont la résistance très probable ou les exigences dans l'intérêt des catholiques d'Angleterre épargneraient au roi d'Espagne la responsabilité d'un refus. On pouvait en effet compter sur l'esprit absolu de Paul V et sur son antipathie pour toute concession. J'extrais des documens inédits, puisés dans les archives de Simancas, quelques-uns des nombreux passages qui prouvent que tel était en effet le dessein du gouvernement espagnol. Le 17 juillet 1617, dans l'assemblée des théologiens convoqués pour prendre connaissance des dépêches de Gondomar, « le cardinal archevêque de Tolède dit qu'il a toujours été d'avis que tous les maux que nous souffrons et tous ceux qui menacent cette monarchie proviennent de ce qu'au lieu de persister dans une guerre défensive, on a cherché à faire la paix ou des trèves avec les hérétiques. Il lui paraît donc que sa majesté doit faire traîner cette affaire en longueur, autant que cela se pourra, et du moins jusqu'à ce qu'on puisse faire avec sécurité ce que demande le roi de la Grande-Bretagne, sécurité que ledit archevêque tient pour impossible quand on traite avec un prince qui ne se soucie ni de Dieu, ni de la religion, ni de ses saints. » Quelques jours après, le 3 août 1617, le conseil d'état, réuni pour examiner la délibération de l'assemblée des théologiens, « est d'avis que, dans l'état actuel des choses, il convient de faire traîner les négociations en longueur, et même de chercher quelque manière de les abandonner, à cause des inconvéniens qui s'ensuivraient pour la religion, et qui doivent être pris en grande considération... Quant à ce que disent les théologiens qu'il faudrait demander au roi d'Angleterre de plus grands avantages qu'on n'a encore fait, on pourrait dire à l'ambassadeur de ce monarque qu'on agit ainsi parce que d'aucune autre façon sa sainteté ne donnera son consentement; en tout cas, puisque cet ambassadeur est près d'arriver, il faut déterminer ce qu'il y aura à lui répondre, afin que l'obstacle vienne de sa sainteté. »

Lord Digby arriva. Le bruit courut à Madrid qu'il apportait de Londres l'opinion que deux prêtres espagnols, le père Federico et le père Francisco, étaient bien disposés en faveur du mariage anglais, mais que le père confesseur du roi s'y opposait fortement. Le conseil d'état engagea le roi à interdire aux deux premiers toute con-

versation avec Digby, et le 14 septembre 1617 Philippe III mit en marge de cet avis : « Qu'il soit fait comme il paraît bon au conseil; je charge mon confesseur de conférer seul avec l'ambassadeur au sujet de cette affaire. » Dans le cours de sa négociation, lord Digby demanda qu'on déterminât les conditions du mariage en matière de religion, et que, lorsque son roi aurait accepté celles qui seraient raisonnables, sa majesté espagnole s'expliquât sur la dot qu'on évaluait en Angleterre à deux millions d'écus; Philippe III répondit le 13 janvier 1618 : « Le service à rendre à Dieu notre Seigneur, en arrangeant bien les affaires de la religion en Angleterre, est de si grande importance que, si la satisfaction convenable et la sécurité nécessaire sont données à cet égard, cela facilitera beaucoup la question d'intérêt. Le duc de Lerme et le père confesseur peuvent dire à l'ambassadeur que, les affaires de la religion une fois réglées, la négociation ne rencontrera nulle difficulté quant à la dot. »

Le roi Jacques s'efforçait en vain de surmonter les obstacles qu'opposaient à son désir tantôt les exigences et les lenteurs espagnoles, tantôt les méfiances et les colères anglaises, qui éclataient dès qu'on le voyait sur le point d'accorder aux catholiques d'Angleterre la liberté et la sécurité que leur refusaient les lois et les passions du pays, car la tyrannie religieuse, la plus impie de toutes, était alors générale et obstinée, chez les protestans comme chez les catholiques, et au sein des institutions libres comme sous le régime du pouvoir absolu. A chaque entrave nouvelle que rencontrait leur négociation matrimoniale, Gondomar et Digby, sous des prétextes de santé ou d'affaires personnelles, allaient et venaient de Londres à Madrid et de Madrid à Londres pour reprendre les instructions de leurs maîtres, mais sans se trouver, après leurs voyages, plus avancés dans leur dessein. Le roi Jacques commit, pour complaire à l'Espagne, une lâcheté sanglante : un homme dont le hardi génie, l'indomptable courage, le vaste savoir et les brillantes aventures comptent parmi les gloires de l'Angleterre, sir Walter Raleigh, était depuis seize ans sous le poids d'un arrêt de mort qu'on n'avait pas osé exécuter; il avait passé treize ans enfermé à la Tour, ignorant chaque jour si on le laisserait vivre le lendemain, et employant ses incertains loisirs à écrire de savans livres ou à rêver de nouveaux exploits au-delà des mers. Mis en liberté en 1616 par l'intervention chèrement achetée de Buckingham, mais sans que grâce lui fût faite et en restant toujours sous le coup de la condamnation capitale, il avait repris avec plus de hardiesse que de bonheur ses expéditions en Amérique contre les possessions espagnoles, et de retour en Angleterre il avait été arrêté et remis à la Tour, où il était encore pour l'Espagne un objet de haine et d'alarme. Le roi d'Angleterre sacrifia à la vengeance espagnole ce glorieux serviteur du pays, et le 29 oc-

tobre 1618 Raleigh fut légalement, mais odieusement décapité. Le comte de Gondomar se trouvait alors en Espagne, chargé, de concert avec le confesseur de Philippe III, de suivre la négociation du mariage. Une lettre du roi Jacques arriva à Madrid. « Il paraît convenable, dirent à Philippe, dans une note dont j'ai le texte sous les yeux, les deux négociateurs, d'informer sans retard votre majesté du contenu des dépêches reçues d'Angleterre. Elles annoncent qu'on a coupé la tête à Walter Raleigh. Il est résulté des informations prises par ordre du roi d'Angleterre que son expédition aux Indes a été suscitée et encouragée par l'agent français dans ce royaume, lequel lui avait promis assistance de la part de son maître, s'il s'emparait de quelque place importante. C'est le même agent qui, depuis que Raleigh avait été arrêté, s'est efforcé de le faire évader et passer en France, et un secrétaire-interprète de l'ambassade de France à Londres a été accusé d'avoir pris part à ce dessein. Ledit agent a reçu du roi d'Angleterre l'ordre de ne plus se mêler dans ce royaume des affaires de son maître; le roi a écrit au roi de France pour demander son rappel, et il a de plus rappelé lui-même son agent à Paris. A raison de cet incident, et aussi parce que le roi de France a renvoyé de son royaume, où il était allé pour quelques affaires, le docteur Mayernrath, médecin de la chambre du roi d'Angleterre, ces deux rois sont maintenant brouillés. Celui d'Angleterre est aussi fort mécontent des Hollandais. Le comte de Gondomar, pendant son séjour en Angleterre, comprenant qu'il convient beaucoup au service de votre majesté que le roi de ce pays soit mal avec la France et la Hollande, a excité et encouragé leurs dissensions dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, et ledit comte tient pour certain que, si le roi d'Angleterre avait une suffisante certitude de l'amitié de l'Espagne, il romprait facilement avec les Français et les Hollandais, car c'est là son suprême désir. A cause donc de ce qui peut arriver en France et en Hollande, et pour les tenir du moins en bride, il convient fort de maintenir le roi d'Angleterre brouillé avec ces pays-là et content de celui-ci, ce qui se peut faire en restant avec ledit roi en bonne harmonie. C'est pourquoi il est désirable que votre majesté ordonne qu'il soit répondu amicalement à la lettre de ce roi que vient d'apporter don Francisco Cottington, et qu'on lui dise, sans entrer dans plus de détails, que la principale affaire qu'il a à cœur sera traitée ici avec le désir d'arranger les choses pour la bonne fin qu'on a en vue. Il importe aussi d'agréer ce qu'il vient de faire quant à Walter Raleigh, de lui dire qu'on n'attendait pas moins de son amitié, et qu'il trouvera dans votre majesté la même bonne volonté et intelligence en tout ce qui pourra l'intéresser. »

Pendant quelque temps en effet, les intentions de la cour de Ma-

drid parurent plus décidées et plus efficaces. Gondomar retourna à Londres, et affirma au roi Jacques « qu'on ne lui demanderait, en faveur des catholiques anglais, rien qui ne convînt à sa conscience et à son honneur, ni qui pût porter atteinte à l'amour de son peuple. » Avant de se rendre à Londres, il avait ordre de passer et il passa en effet par l'Allemagne; mais on lui prescrivit de s'entendre, à cet égard, avec l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid, de ne pas prolonger son séjour à Vienne, et il fut autorisé à déclarer au roi Jacques que ce voyage n'avait d'autre objet que de faire à l'empereur Ferdinand II une visite de condoléance, et de lui donner, quant à la guerre engagée alors avec l'électeur palatin, des conseils de conciliation. Le frère Diego de la Fuente fut en même temps envoyé à Rome, chargé de prendre part aux démarches entamées auprès du pape pour obtenir la dispense nécessaire au mariage de l'infante, et pour déterminer les concessions et les garanties qu'à cette occasion on devait demander au roi d'Angleterre en faveur des catholiques anglais. « Ce moine connaissait très bien, disait-on, l'état de la négociation, et ce qu'on pouvait espérer de l'Angleterre pour le bien de la foi catholique; » mais, pour éviter toute apparence de menées doubles et secrètes, il avait ordre « de se régler toujours selon l'avis de l'ambassadeur d'Espagne à Rome, le duc d'Albuquerque, et de ne s'entretenir de l'affaire qu'avec les personnes que l'ambassadeur lui désignerait. » Arrivé à Londres en juillet 1619, Gondomar informa sur-le-champ sa cour que Digby allait repartir pour Madrid. « Il est très bien disposé en faveur de l'Espagne, écrivait le comte, et il mettra tout en œuvre pour conclure le mariage, attendu que son avancement dépend de la réussite de cette négociation; mais avant tout il est un serviteur zélé de son roi, et s'il s'aperçoit qu'il y a de la tiédeur ou qu'on élève des difficultés, il ne manquera pas de lui en rendre compte immédiatement. Il convient donc de traiter John Digby avec toute sorte de politesse et de lui faire entendre des paroles de bon vouloir; mais il faut avoir grand soin de ne pas entrer dans des détails, car si en Angleterre on venait à perdre tout espoir de réussir, on ne manquerait pas de prêter l'oreille aux propositions que fait la France, avec qui, d'après ce qu'on m'a assuré, le contrat serait conclu en huit jours, vu que, dans ce pays, on n'épargne rien pour arriver au but : on va jusqu'à offrir de décider l'affaire sans qu'il soit question de dispense, et avec des conditions très limitées en fait de religion. » La cour de Madrid ne négligeait rien pour persuader au gouvernement anglais qu'elle voulait réellement le mariage, et qu'à Rome et à Vienne, comme à Madrid et à Londres, elle faisait tous ses efforts pour lever les obstacles qui en retardaient la conclusion.

Deux événemens survinrent qui semblaient devoir donner à l'af-

faire une impulsion nouvelle et favorable : le pape Paul V et le roi Philippe III moururent, l'un le 28 janvier, l'autre le 31 mars 1621. Paul V avait hautement manifesté son antipathie pour le mariage anglais et ses exigences indéfinies pour la dispense qu'on lui demandait. Philippe III s'était montré de plus en plus incertain, excepté dans sa résolution de ne rien faire sans le consentement du pape. On se promettait de leurs successeurs, Grégoire XV et Philippe IV, des dispositions à Rome moins obstinées, à Madrid plus actives. Au premier moment, les faits parurent confirmer les conjectures : Philippe IV fit annoncer à Londres son intention de presser l'envoi de la dispense ; le frère Diego de la Fuente écrivit de Rome que « le nouveau saint-père avait nommé le cardinal Ludovisi, son neveu, pour traiter du mariage avec les quatre autres prélats désignés à cet effet, et qu'au sujet de la dispense l'opinion contraire du feu pape n'était pas considérée comme un grand empêchement à ce que maintenant on l'accordât. »

A ces nouvelles, le roi Jacques redoubla de confiance et d'ardeur. Lord Digby, renvoyé sur-le-champ à Madrid pour complimenter le nouveau roi sur son avénement, lui porta, de la part du roi d'Angleterre et du prince de Galles, des lettres non-seulement de félicitation, mais de vive sollicitation pour qu'il accomplît enfin entre les deux couronnes l'œuvre d'alliance que le roi son père avait commencée. Jacques écrivit en même temps à don Balthazar de Zuniga, précepteur du jeune roi et oncle du comte d'Olivarez, premier ministre en perspective, pour le presser d'employer son influence en faveur du mariage. Il ne borna pas à Madrid ses efforts; quoiqu'il eût toujours dit qu'il n'avait point à traiter lui-même avec la cour de Rome, et que c'était au roi d'Espagne à lever de ce côté les obstacles, il envoya au pape un négociateur secret, George Gage, chargé de lui donner les plus fortes assurances du bon vouloir royal, et de presser la dispense matrimoniale en en débattant les conditions. Des mesures favorables aux catholiques furent prises immédiatement, en Angleterre même, comme preuve de la sincérité du roi et gage de ce qu'il ferait à l'avenir : la plupart de ceux qui étaient en prison furent mis en liberté, les ecclésiastiques anglicans eurent ordre, non-seulement de s'abstenir, dans leur prédication, de toute parole violente contre les papistes et les puritains, mais aussi de ne point traiter les questions dogmatiques qui étaient entre les diverses communions chrétiennes un sujet d'ardente controverse. L'archevêque de Cantorbéry reçut l'instruction de veiller à l'observation de ces défenses, et comme elles rencontraient, dans le clergé et le peuple, une forte opposition, le garde des sceaux, John Williams, évêque de Lincoln, se chargea de les expliquer. « Au moment, dit-il, où le roi intervenait avec instance, auprès des souverains du conti-

nent, pour faire obtenir aux protestans de leurs états un peu d'adoucissement et de liberté, il ne pouvait décemment faire exécuter lui-même, dans toute leur rigueur, les lois contre les catholiques. D'ailleurs ceux-là mêmes des papistes à qui il accordait leur mise en liberté ne sortaient de prison que sous de bonnes cautions et les fers encore aux pieds, car ils ne continueraient à jouir de cette grâce qu'autant que leur propre conduite et le succès des négociations du roi en faveur des protestans du continent en justifieraient la concession. »

La cour de Madrid accueillait bien ces mesures, et semblait faire, de son côté, des démarches pour les payer de retour. Le roi Philippe IV écrivait au pape Grégoire XV pour le presser d'accorder la dispense nécessaire au mariage (1), et à l'empereur Ferdinand II pour qu'il se prêtât aux négociations suivies à Bruxelles en faveur de l'électeur palatin. Il promettait même au roi Jacques de s'unir à lui pour faire recouvrer à son gendre ses états héréditaires, si l'empereur se refusait à un accommodement raisonnable. On disait chaque jour à Madrid que la dispense papale allait arriver. On parlait même de fixer, à quarante jours après qu'elle serait arrivée, la cérémonie des fiançailles, et à vingt jours après cette cérémonie le départ de l'infante pour l'Angleterre. On allait enfin jusqu'à faire indiquer à Philippe IV, par son conseil, les trois personnages qui convenaient le mieux pour accompagner sa sœur dans ce voyage, et Philippe désignait spécialement don Duarte de Portugal comme celui auquel il conférerait cet honneur (2). Lord Digby, qu'en récompense de ses services le roi Jacques venait de faire comte de Bristol, lui mandait : « Je ne voudrais pas inspirer, sur des raisons incertaines, un vain espoir à votre majesté; mais je dois lui dire que la cour d'Espagne proclame hautement son intention de lui donner réelle et prompte satisfaction. Si ce n'est pas vraiment leur dessein, ils sont plus faux que tous les diables d'enfer, car ils ne sauraient faire plus de protestations de sincérité, ni de plus ardens sermens. »

(1) Voici le texte de cette lettre en date du 4 mars 1623 :

« Très saint-père, le comte de Bristol, ambassadeur extraordinaire du roi de la Grande-Bretagne et chargé de suivre dans ma cour la négociation relative au mariage, m'a informé de la déférence avec laquelle le roi son maître a accordé tout ce qui a été demandé, de la part de votre sainteté, en matière de religion : la tolérance qu'on désirait a été concédée; mais ledit roi, n'ayant qu'un fils unique, déjà âgé de vint-trois ans, il lui importe de le marier promptement pour assurer la succession de sa couronne, laquelle, si le prince de Galles venait à manquer, irait à l'électeur palatin. Prenant ceci en considération et connaissant les dispositions du palatin quant à la religion catholique, j'ai cru devoir en informer votre sainteté et la supplier humblement de prendre une prompte et bonne résolution au sujet de la dispense qui lui a été demandée de ma part, en quoi je recevrai une singulière grâce et faveur de votre sainteté, comme le lui dira avec plus de détails le duc d'Albuquerque, à qui je m'en réfère. »

(2) 12 février 1623, documens espagnols inédits.

Cependant ni l'une ni l'autre des deux affaires engagées à Madrid n'avançait réellement. L'électeur palatin voyait les places qui lui restaient encore, Heidelberg, Manheim, tomber successivement entre les mains de l'empereur. Le pape ajoutait chaque jour aux concessions demandées en faveur des catholiques anglais des exigences nouvelles et de plus en plus inconciliables avec les lois du pays et les sentimens du parlement et de la nation. Jacques s'impatientait, ordonnait à lord Bristol de poser à la cour de Madrid des questions précises, des *ultimatums* péremptoires, fixait un délai d'abord de deux mois (1), puis de dix jours (2), pour attendre une réponse satisfaisante, à défaut de quoi l'ambassadeur devait prendre congé du roi d'Espagne et revenir à Londres; mais le lendemain même du jour où il adressait à lord Bristol cet ordre, Jacques lui disait dans une lettre particulière (3) : « Nous vous avons donné certaines instructions signées de notre main, vous prescrivant de témoigner au roi d'Espagne le sentiment que nous avons de l'outrage que nous fait l'empereur d'Allemagne à raison de notre confiance dans les promesses de ce roi, et vous avez ordre de revenir sans aucun délai, si vous ne recevez pas satisfaction à nos demandes, telles que nous vous avons chargé de les exposer. Cependant nous vous rappelons ce que nous vous avons déjà dit : en cas d'une rupture entre le roi d'Espagne et nous, nous désirons l'expliquer et l'exploiter à notre avantage. Quand même donc vous ne recevriez pas la satisfaction que nous vous enjoignons de demander au roi d'Espagne, et que nous avons droit d'attendre, nous voulons que vous ne reveniez pas immédiatement vers nous, mais que vous nous avertissiez d'abord du fait en nous déclarant par lettre particulière, et si telle est votre opinion, qu'il n'y a rien de bon à faire et qu'on a dessein de ne nous donner aucune satisfaction, mais en nous disant publiquement et officiellement le contraire, afin que nous puissions faire usage de vos dépêches auprès de notre peuple réuni en parlement, selon ce qui conviendra le mieux à notre service. »

Ces hésitations, ces menaces et ces faiblesses alternatives produisaient leur conséquence naturelle. La cour de Madrid, tout en prodiguant toujours ses bonnes paroles, persistait dans ses obscurités et ses lenteurs.

Elle était au fond et depuis longtemps décidée, bien plus décidée que ne le savaient ou ne voulaient le savoir le roi Jacques et ses agens, et que ne l'ont dit les historiens. Le 30 mars 1621, veille de sa mort, le roi Philippe III avait fait appeler ses enfans pour leur dire adieu. En voyant entrer sa fille, l'infante Marie, il s'attendrit et

(1) Le 9 (19) septembre 1622.
(2) Le 3 (13) octobre 1622.
(3) Le 4 (14) octobre 1622.

lui dit : « Marie, je suis désolé de mourir avant de t'avoir mariée; mais ton frère en prendra soin. » Et, se tournant vers l'infant Philippe : « Prince, lui dit-il, ne l'abandonnez pas jusqu'à ce que vous ayez fait d'elle une impératrice. » C'était à l'empereur Ferdinand II qu'il voulait la marier, mariage qui s'accomplit en effet dix ans plus tard, quand les divers projets que je rappelle en ce moment eurent, les uns réussi, les autres échoué. Les successeurs de Charles-Quint et de Philippe II en Espagne désiraient à la fois rentrer en paix avec la France et maintenir avec l'Allemagne catholique l'intimité qui avait fait l'éclat et qui faisait encore la force de leur maison. En donnant sa seconde fille à l'empereur Ferdinand II, après avoir donné l'aînée à Louis XIII, le roi Philippe III atteignait ce double but, et auprès de cette double union le mariage anglais n'avait à ses yeux qu'une importance secondaire. Tout en continuant la négociation entamée avec Jacques Ier, Philippe IV persista dans les vues de son père, et le 5 novembre 1622, quand les négociateurs anglais devinrent pressans, il écrivit au comte Olivarez, son confident intime, quoiqu'il ne fût pas encore son premier ministre : « Le roi mon père a déclaré, au moment de sa mort, qu'il n'avait jamais eu l'intention de marier ma sœur, l'infante doña Maria, avec le prince de Galles. Votre oncle don Balthazar en a été instruit, et ainsi on n'a jamais traité de ce mariage qu'en travaillant à l'ajourner. Cependant l'affaire est maintenant si avancée, et l'infante témoigne à ce sujet tant d'éloignement, qu'il est temps de chercher quelque moyen d'écarter ce traité. Je désire que vous trouviez ce moyen, et je l'adopterai, quel qu'il soit. Ayez soin de donner en toute autre chose satisfaction au roi de la Grande-Bretagne, qui a bien mérité de nous, et je serai content, pourvu que ce ne soit pas par le mariage que nous ayons à le satisfaire. »

Olivarez ne trouva d'autre moyen de dégager son roi du mariage anglo-espagnol qu'en proposant à la place deux mariages allemands-anglais, celui de la princesse Marie-Anne, fille aînée de l'empereur Ferdinand II, avec le prince de Galles, et celui de la princesse Cécile-Renée, seconde fille du même empereur, avec le fils de l'électeur palatin. Cet expédient mettait fin, selon lui, aux embarras de l'Allemagne comme de l'Espagne dans leurs relations avec l'Angleterre, et il le proposa au roi son maître, en disant : « L'affaire est grande, et les difficultés plus grandes peut-être que dans aucun autre cas; mais je me sens obligé de proposer ce plan à votre majesté, et si elle me l'ordonne, je dirai ce qui me paraît propre à en préparer le succès. »

J'incline à croire que, par cette proposition, Olivarez cherchait à se faire valoir lui-même auprès de son maître en lui fournissant un

prétexte spécieux pour échapper à l'embarras de ses promesses, plus qu'il ne s'inquiétait de mettre en avant une idée vraiment praticable. Rien n'indique que Jacques Ier ait alors été appelé à discuter ce plan, ni qu'il ait eu connaissance d'aucune résolution secrètement prise par Philippe III et Philippe IV de ne pas conclure, en dernière analyse, le mariage de l'infante Marie avec le prince de Galles; mais il ne pouvait méconnaître les froideurs cachées et les lenteurs calculées de la cour de Madrid. Sa perplexité était grande : fallait-il renoncer à son projet favori? Y avait-il, après une si longue et vaine attente, quelque moyen de précipiter la conclusion qu'il désirait, et de prendre la main de cette princesse qu'on marquait si peu d'empressement à lui donner?

IV.

Pourquoi le prince Charles n'irait-il pas, soudainement et sans bruit, presser lui-même à Madrid son mariage et mettre, en gagnant le cœur de l'infante, le roi d'Espagne et ses conseillers dans l'impossibilité d'en ajourner sans cesse la conclusion? Cette idée n'avait alors, surtout pour un prince anglais, rien de nouveau ni d'étrange. En 1536, le roi d'Écosse Jacques V, parti d'abord en secret, puis solennellement et avec une escadre, était allé en France voir si sa fiancée, Marie de Bourbon, lui convenait à lui-même comme à ses ambassadeurs; débarqué à Dieppe et invité aussitôt à Paris par François Ier, il s'introduisit déguisé chez son beau-père futur, le duc de Vendôme, et là, malgré son déguisement, bientôt reconnu d'après un portrait qu'il avait envoyé naguère à sa fiancée, il lui inspira, dit-on, un goût très vif; mais il ne partagea point ce sentiment, et au lieu de Marie de Bourbon ce fut Madeleine de France, seule fille de François Ier, jeune princesse de seize ans, élégante, délicate et déjà malade de la poitrine, qui attira les regards et le cœur du roi d'Écosse. Il l'épousa en grande pompe à Notre-Dame de Paris, et après avoir passé neuf mois en France, il la ramena en Écosse si éprise de lui qu'en descendant du vaisseau elle se mit à genoux sur la rive, prit une poignée de sable et la baisa avec transport, en invoquant sur sa nouvelle patrie et son bien-aimé mari les bénédictions du ciel. Deux ans après, le 7 juillet 1538, elle mourut du mal qui la consumait depuis son départ, et un an ne s'était pas encore écoulé que le roi Jacques V épousait, dans la cathédrale de Saint-Andrews, Marie de Guise, veuve du duc de Longueville, venue de France sans qu'il allât lui-même l'y chercher. En 1581, le duc d'Anjou, depuis Henri III, alla en Angleterre et tenta en personne, mais sans succès, la conquête du cœur et de la main d'Élisabeth.

Tout récemment, en 1620, le jeune roi qui devait être dans ce siècle le héros de la Suède, je pourrais dire de l'Europe, Gustave-Adolphe, avait traversé *incognito* l'Allemagne pour aller voir et vraiment connaître, à Berlin, la princesse Éléonore de Brandebourg, qu'on lui proposait d'épouser. Enfin en 1589 Jacques Ier lui-même, alors roi d'Écosse seulement sous le titre de Jacques VI, impatienté de ne pas voir arriver sa fiancée, la princesse Anne de Danemark, était allé l'épouser à Upsal, laissant à son départ cette lettre adressée au conseil privé d'Écosse : « Comme je crois qu'on parlera très diversement de mon voyage et qu'on l'interprétera à tort et à travers, tantôt à ma honte, tantôt pour blâmer injustement des innocens, je me suis décidé à écrire de ma main la présente déclaration... Il est connu de tout le monde que tout le monde m'a reproché de différer si longtemps mon mariage; j'étais seul, disait-on, sans père ni mère, frère ni sœur, roi de ce royaume et héritier présomptif d'Angleterre. Mon isolement me rendait faible et mes ennemis forts, j'étais un homme qui ne semblait pas un homme, et le défaut de successeurs engendre le mépris. Ces raisons et bien d'autres m'ont déterminé à presser mon mariage, car Dieu m'est témoin que, par ma nature, j'aurais pu m'en abstenir plus longtemps, si le bien de ma patrie l'eût permis... J'ai donc résolu de mettre à la voile pour aller chercher ma fiancée, retenue en Norvége par les tempêtes. J'ai tenu ma résolution secrète et ignorée de tous, même du chancelier, à qui j'ai coutume de parler de mes plus grandes affaires. J'ai agi ainsi par deux raisons : d'abord parce que si j'avais pris à ce sujet son conseil, on l'eût blâmé de m'avoir mis cette idée en tête, ce qui eût été contre son devoir, ensuite parce que je sais qu'il est injustement et haineusement accusé de me mener par le nez et selon toutes ses fantaisies, comme si j'étais une créature sans raison ou un bambin incapable de rien faire par lui-même. Pour mon propre honneur, je ne veux pas être considéré comme un âne irrésolu, pas plus que je ne veux qu'on calomnie l'honnêteté de cet homme. D'ailleurs le passage est court, exempt d'écueils et de bancs de sable; les ports de cette contrée sont sûrs, et il n'y a sur ces mers point de flotte étrangère. » La résolution du roi Jacques était plus chevaleresque que ses motifs; mais en tout cas son fils, le prince Charles, avait là assez et d'assez grands exemples pour courir à son tour une semblable aventure.

Qui fut le premier à concevoir et à conseiller ce dessein? Les assertions des contemporains à ce sujet sont diverses. Quelques-uns affirment que ce fut le comte de Gondomar qui dit un jour à Madrid, où il était alors en congé : « Si jamais ce mariage se fait, ce sera quand le prince de Galles viendra lui-même le conclure, » et ce propos, rapporté à Londres, y fut considéré comme une insinuation

décisive. D'autres l'attribuent au comte d'Olivarez, qui aurait dit que si le prince doutait de la sincérité du roi son maître, il n'aurait qu'à venir y regarder pour en être assuré. Selon d'autres, et d'après quelques paroles de Charles lui-même devant le parlement, « l'héroïque pensée de sa visite à la cour de Madrid naquit dans son propre cerveau. » La plupart, avec raison, je crois, attribuent à Buckingham la première idée de l'entreprise et le travail préliminaire pour la faire adopter. « Il était jaloux, dit Clarendon, que le comte de Bristol eût seul la conduite de cette grande affaire; il déplora un jour, en s'entretenant avec Charles, le malheur commun des princes, qui n'avaient eux-mêmes aucune part dans leur mariage, d'où dépendait si essentiellement leur bonheur en ce monde, et qui ne connaissaient que par les rapports d'autrui, et de gens rarement désintéressés, le caractère, l'humeur, la figure de la dame qu'ils devaient épouser. Quelle brave et galante résolution ce serait, de la part de son altesse, de faire un voyage en Espagne et d'aller chercher chez elle sa maîtresse! Cela mettrait fin à toutes ces formalités qui, d'après les lentes habitudes de cette cour, et quoique toutes les conditions essentielles fussent déjà réglées, pouvaient retarder pendant bien des mois l'arrivée de l'infante en Angleterre. La présence du prince couperait court en un moment à tout cela, et l'infante elle-même lui en aurait une obligation dont elle ne croirait jamais pouvoir s'acquitter, car jamais tant de respect n'aurait été, en pareil cas, témoigné par un prince, et l'infante ne pouvait manquer d'y voir une haute estime pour sa personne. De plus la grande affaire qui restait encore un peu en suspens, quoique en bon train de délibération, la restitution du Palatinat au prince son beau-frère, en recevrait une impulsion favorable; le roi d'Espagne saisirait probablement cette occasion de trancher lui-même une question qui, entre les mains d'un ambassadeur, pouvait traîner encore bien longtemps; l'infante mettrait certainement son ambition à payer, par sa médiation dans cette affaire, une part de sa dette envers le prince, et de concert avec elle et par son influence il pourrait ainsi présenter au roi son père la prospérité et la paix rétablies dans sa famille, ce qu'aucun autre moyen humain ne pourrait accomplir. »

La conversation et le raisonnement sont puissans quand ils s'accordent avec le caractère et les penchans de celui qu'il s'agit de persuader. Malgré sa dignité un peu froide et hautaine, Charles était naturellement chevaleresque et romanesque, enclin aux résolutions brillantes et aux sentimens tendres, confiant en lui-même et peu habile à considérer et à débattre les diverses faces d'une question et d'une conduite. Quelque nombreuses qu'y fussent les mascarades et les fêtes, la cour de Jacques Ier était peu variée et

peu attrayante pour un jeune prince de goûts nobles et fiers. Dans le voyage dont on lui offrait la perspective, il devait voir, l'une en passant et sans s'y faire connaître, l'autre pleinement et à son aise, les cours de France et d'Espagne, les deux plus grandes, et l'une la plus élégante, l'autre la plus pompeuse des cours européennes. Il adopta avec une fierté satisfaite la proposition de Buckingham, et ils concertèrent ensemble comment ils s'y prendraient pour obtenir le consentement du roi Jacques, « qui excellait, dit Clarendon, à prévoir les difficultés et à élever les objections, mais qui était très lent à les résoudre, et ne savait guère dénouer les nœuds qu'il avait faits. »

Charles et Buckingham l'abordèrent ensemble dans un moment qu'ils jugèrent favorable, et le prince lui demanda d'abord sa parole de ne communiquer à qui que ce fût, avant d'avoir pris lui-même sa résolution, le désir qu'il avait à cœur de lui exprimer, et dont la satisfaction dépendait de sa seule volonté. Le roi, toujours charmé de décider seul et de l'hommage rendu à son pouvoir, promit sans peine le silence qu'on lui demandait. Le prince alors tomba à genoux devant son père et lui exposa avec chaleur le projet pour lequel il sollicitait son approbation. Buckingham restait immobile et silencieux. Jacques, après quelques paroles à son fils, moins vives et moins troublées qu'ils ne s'y attendaient, tourna les yeux vers son favori, comme pressé d'entendre ce qu'il avait à dire. Buckingham se borna à faire valoir l'infinie reconnaissance qu'aurait le prince pour le roi son père, s'il obtenait son consentement, et la profonde affliction que lui causerait un refus. La conversation continua. Charles et Buckingham développèrent toutes les raisons, toutes les bonnes chances de leur dessein. Jacques, sans se faire trop presser, donna son assentiment. Poussant alors vivement leur avantage, le prince et le favori lui représentèrent que la sécurité de l'entreprise dépendait d'une prompte exécution, que toute flotte équipée pour transporter en Espagne le prince de Galles, tout grand cortége pour l'accompagner, toute demande officielle d'une autorisation pour traverser publiquement la France, entraîneraient des délais sans fin et détruiraient l'effet de surprise et de reconnaissance qu'il fallait produire; un profond secret, un *incognito* absolu, deux serviteurs pour toute suite, et un départ si prompt qu'ils eussent traversé la France avant qu'on s'aperçût qu'ils n'étaient pas à Whitehall, c'étaient là, dirent-ils, les conditions et les moyens de succès. Jacques, ainsi pressé, consentit à tout, remettant seulement au lendemain la fixation du moment précis de leur départ et le choix des deux personnes qui devraient les accompagner.

Mais pendant cet intervalle et dans sa solitude tous les inconvé-

niens, tous les périls de ce voyage se présentèrent à l'esprit du roi et le rejetèrent dans ses incertitudes accoutumées. Quand le prince et Buckingham vinrent le lendemain lui demander la dépêche qu'il devait leur remettre, ils le trouvèrent perplexe, désolé, et à peine avait-il commencé à leur parler, qu'il fondit en larmes et se répandit en objections et en lamentations sur leur dessein : les difficultés de l'*incognito* en traversant la France, les nouvelles exigences que produirait infailliblement la cour de Madrid quand elle aurait le prince de Galles entre ses mains, les exigences bien plus grandes encore qu'élèverait le pape, et dont la cour de Madrid serait ou complice ou esclave, l'irritation publique qui éclaterait en Angleterre, toutes ces alarmes, toutes ces prédictions sinistres se pressaient sur ses lèvres en paroles précipitées et confuses. Le prince et le favori ne tentèrent point de répondre aux objections et aux inquiétudes du roi; Charles se borna à lui rappeler sa promesse de la veille, déclarant que, si elle n'était pas tenue, il ne penserait plus jamais, lui, à aucun mariage. Moins respectueux et connaissant mieux le caractère de Jacques, Buckingham le traita plus rudement. S'il manquait ainsi, lui dit-il, à sa parole, personne n'aurait plus en lui la moindre confiance; il avait sans doute parlé de ce projet à quelque drôle qui lui avait fourni les pitoyables objections qu'il venait de leur faire; il se promettait bien, lui Buckingham, de découvrir quel était ce conseiller, et à coup sûr le prince ne lui pardonnerait jamais. Le roi interrompait, s'emportait, se désespérait; mais, tout en se défendant, il perdait peu à peu du terrain, si bien que le prince et Buckingham en vinrent à nommer les deux personnes qu'ils se proposaient, si le roi les approuvait, de prendre pour leurs compagnons de voyage, sir Francis Cottington et Endymion Porter, deux hommes d'esprit fort au courant de l'Espagne, où ils avaient longtemps vécu, et bien connus du roi, qui leur portait confiance. Jacques approuva ces deux choix. « Il faut les faire venir, dit-il; ils vous indiqueront, pour ce voyage, une foule de choses nécessaires auxquelles, vous deux, vous ne penseriez jamais. » On envoya chercher Cottington, qui appartenait à la maison du prince et se trouvait de service ce jour-là. « Il sera contre le voyage, dit tout bas Buckingham à Charles. — Il n'osera pas, répondit Charles. — Cottington, lui dit le roi dès qu'il le vit entrer, vous avez toujours été un honnête homme; je veux vous consulter sur une affaire de la plus haute importance, et dont, sur votre vie, vous ne direz un mot à qui que ce soit. Voilà mon garçon Charles et Steenie (c'était le nom qu'il donnait familièrement à Buckingham) qui ont grande envie d'aller en poste à Madrid chercher l'infante; ils ne veulent avoir que deux compagnons, et ils vous ont choisi pour l'un des deux. Que pen-

sez-vous du voyage? » Cottington tremblait de se compromettre; mais, le roi insistant, il répondit qu'il n'en pouvait bien penser. « Cela ne servira, dit-il, qu'à rendre inutile tout ce qui a déjà été fait pour le mariage. Quand les Espagnols auront le prince entre leurs mains, ils ne se croiront plus obligés par les articles déjà convenus; ils feront de nouvelles conditions qu'ils croiront plus avantageuses pour eux, et parmi lesquelles il y en aura certainement de relatives à l'exercice de la religion catholique en Angleterre. — Je vous l'ai dit, s'écria le roi en se jetant sur son lit; je serai perdu, et mon fils Charles aussi. » Buckingham maltraita Cottington. « De quoi se mêlait-il de donner son avis sur une affaire d'état? Le roi ne lui parlait que du voyage même et des meilleurs moyens de le faire; sur cela seulement il était un conseiller compétent; il se repentirait de sa présomption. — Non, de par Dieu, Steenie, dit le roi d'un accent douloureux. Vous avez grand tort de le traiter ainsi; il a répondu positivement et honnêtement à la question que je lui ai faite. Vous savez bien qu'il n'a dit que ce que je vous disais avant qu'il arrivât. » Cottington se retira. La conférence se prolongea quelque temps; mais, quand elle finit, le roi Jacques avait complétement cédé, la question du voyage était résolue, et il ne s'agissait plus, comme la veille, que de fixer le jour du départ des voyageurs.

V.

Ils quittèrent Londres le 27 février 1623, le prince disant qu'il allait chasser à Theobalds, et Buckingham qu'il allait prendre médecine à Chelsea. Ils se rendirent à New-Hall, terre récemment acquise par Buckingham dans le comté d'Essex, et en partirent le lendemain, prenant les noms de John et de Thomas Smith, portant de fausses barbes et suivis d'un seul serviteur, sir Richard Graham, écuyer du marquis. Ils devaient trouver à Douvres les deux compagnons de leur aventure, Cottington et Porter. Les embarras commencèrent pour eux dès leurs premiers pas; en sortant de Rochester, ils rencontrèrent l'ambassadeur de France, le comte de Tillières, qui faisait une course aux environs de Londres dans un carrosse du roi. Quelqu'un des gens de la cour qui l'accompagnaient ou l'ambassadeur lui-même aurait probablement reconnu les voyageurs; ils firent sauter par-dessus la haie de la route leurs chevaux de poste, peu accoutumés à cet exercice, et laissèrent passer l'ambassadeur. En traversant la Tamise à Gravesend, et faute de monnaie, ils donnèrent au batelier du bac une pièce d'or; le batelier surpris supposa que les deux gentilshommes allaient se battre en duel sur l'autre rive de la Manche, et parla tout haut de sa conjecture. Le bruit en

vint au maire de Cantorbéry, qui, au moment où Charles et Buckingham changeaient de chevaux à la poste, les fit sommer de se rendre chez lui. Buckingham, en entrant, le tira à part, ôta sa barbe et se nomma, disant qu'il allait, comme grand-amiral, inspecter en secret l'état de la flotte. Selon d'autres, ce fut le maire de Douvres qui, sur le soupçon du duel projeté, fit appeler devant lui les deux voyageurs. Un postillon qui les suivait avec leur bagage leur donna à entendre qu'il les reconnaissait; ils le traitèrent bien, et il se tut. Ils trouvèrent à Douvres Cottington et Porter, s'embarquèrent le lendemain, à six heures du matin, en laissant là leurs fausses barbes, et arrivèrent vers deux heures de l'après-midi à Boulogne, d'où ils repartirent aussitôt pour Paris. A quelques lieues de la ville, et en changeant de chevaux, ils rencontrèrent deux voyageurs allemands qui revenaient d'Angleterre, où ils avaient vu plusieurs fois la cour à New-Market, et qui dirent à leur écuyer, Richard Graham : « Certainement c'est avec le prince de Galles et le marquis de Buckingham que vous courez la poste. » Graham les en dissuada de son mieux, et les deux Allemands n'insistèrent pas, tout en disant que ce qu'il y avait de plus difficile au monde, c'était de n'en pas croire ses yeux. Le 3 mars, toujours sur le point d'être découverts, Charles et Buckingham arrivèrent à Paris.

On était précisément dans les derniers jours du carnaval et au milieu des plus brillantes fêtes de la cour; la jeune reine, Anne d'Autriche, devait danser, le surlendemain 5 mars, dans un grand ballet allégorique où Junon, entourée des divinités de l'Olympe, venait s'humilier devant Marie de Médicis et Anne, en disant :

Je ne suis plus cette Junon
Pleine de gloire et de renom;
    Pour deux grandes princesses
    Je perds ma royauté;
L'une a fait le plus grand des rois;
L'autre le tient dessous ses lois.
    Pour vous, grandes princesses,
    Je perds ma royauté.

Charles et Buckingham, sans se découvrir, sans aller voir l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Herbert de Cherbury, se firent présenter, comme deux gentilshommes anglais de passage, au duc de Montbazon, qui présidait aux fêtes royales, et s'étant, au lieu de barbes postiches, affublés des grandes perruques à la mode, ils assistèrent d'abord au dîner de la reine-mère, puis à la représentation du ballet, où dansa en effet Anne d'Autriche, et où sa belle-sœur, la troisième fille de Henri IV, la princesse Henriette-Marie, âgée alors de quatorze ans, se trouvait à côté de sa mère. On a dit

que le prince Charles, en la voyant, avait été frappé de sa beauté, et qu'ainsi, au moment même où il allait chercher à Madrid une autre princesse pour femme, il avait ressenti à Paris, pour celle qui devait l'être un jour, un tendre penchant. Le témoignage de Charles lui-même ne permet pas de croire à cette tradition galante. Ce fut la beauté d'Anne d'Autriche, non celle d'Henriette-Marie, qui le frappa, car en sortant du ballet il écrivit au roi son père : « Depuis notre dernière lettre, nous sommes allés de nouveau à la cour, et pour que vous ne soyez pas en peine, nous vous assurons que nous n'avons pas été reconnus. Nous avons vu la jeune reine, le petit Monsieur (1) et Madame à la répétition d'un ballet masqué dont la reine se propose de donner le spectacle au roi. La reine et Madame y ont dansé avec dix-neuf belles danseuses, parmi lesquelles la reine était la plus belle, ce qui me donne un désir encore plus grand de voir sa sœur. » Pressé de ce désir, Charles partit le lendemain pour Madrid, et lorsqu'en 1624, après le complet abandon du mariage espagnol, les ambassadeurs du roi Jacques, lord Carlisle et lord Holland, vinrent à Paris demander pour son fils la main de cette princesse Henriette-Marie, qu'il avait si peu remarquée, la reine Anne d'Autriche dit à lord Holland « qu'au ballet où le prince de Galles les avait vues l'année précédente, elle avait bien regretté que sa belle-sœur eût paru devant lui si peu à son avantage, car il ne l'avait vue que d'assez loin et dans une pièce sombre, tandis que sa figure et toute sa personne étaient infiniment plus agréables vues de près. »

Charles se trompait quand il écrivait au roi son père qu'il n'avait pas été reconnu. Le soir même du jour où il avait quitté Paris, un Écossais, nommé Andrews, vint trouver l'ambassadeur d'Angleterre et lui demanda s'il avait vu le prince. « Quel prince? — Le prince de Galles. — Je ne voulais pas le croire, ajoute lord Herbert dans le récit qu'il a fait de sa vie, jusqu'à ce qu'il m'eût assuré, avec tous les sermens du monde, que le prince était en France, et qu'il avait charge, lui, de suivre son altesse; sur quoi il me demanda, au nom du roi mon maître, de le servir de mon mieux pour ce voyage. » Une fille de service rapporta aussi qu'elle avait vu le prince de Galles, et qu'elle était sûre que c'était bien lui. Quoique piqué que le prince ne l'eût ni visité ni instruit du secret, lord Herbert alla le lendemain, de grand matin, trouver le secrétaire d'état, M. de Puisieux, encore endormi, et le fit prier de se lever, car il avait à l'entretenir d'une affaire importante. « Je sais votre affaire aussi bien que vous, lui dit le ministre; votre prince est parti ce matin pour l'Espagne. » La nouvelle circula rapidement partout, et suscita en

(1) Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII.

Angleterre, parmi le peuple encore plus qu'à la cour, une surprise pleine de blâme et d'inquiétude. « Mes chers enfans et aventureux chevaliers, dignes d'être mis dans un roman nouveau, écrivit le 8 mars le roi Jacques aux deux voyageurs, je vous remercie de vos rassurantes lettres; mais, hélas! ne croyez pas que vous restiez bien des heures sans être reconnus : le bruit de votre départ était déjà si répandu le jour même où vous arriviez à Douvres que l'ambassadeur de France y envoya sur-le-champ un homme qui trouva le port fermé; mais je ne me fie pas à la simple fermeture des ports : il y a tant de petites criques par où l'on peut partir! J'ai expédié sur-le-champ Duncaster (1) au roi de France avec une petite lettre de ma main, voulant avoir pour lui cet égard de l'informer que mon fils traversait *incognito* son royaume. J'ai fait cela de peur que, sur le premier bruit de votre passage, il ne saisît un prétexte pour vous arrêter. Ainsi, mon cher enfant Charles, vous ferez bien, dès que vous serez arrivé en Espagne, d'écrire courtoisement au roi de France pour vous excuser de votre traversée précipitée, et de lui envoyer votre lettre par un gentilhomme, si vous en avez un dont vous puissiez vous passer. » L'inquiétude et le déplaisir public en Angleterre étaient tels que le roi Jacques resta plusieurs jours à Newmarket pour en éviter les marques. Revenu cependant à Whitehall, il demanda à son garde-des-sceaux, l'évêque de Lincoln : « Croyez-vous que ce voyage de chevalier errant réussira, qu'il fera la conquête de sa dame et la ramènera bientôt en Angleterre? — Sire, dit l'évêque, si mylord marquis de Buckingham traite avec de grands égards le comte-duc Olivarez, se souvenant qu'il est en Espagne le favori, et si le comte-duc Olivarez est très poli et soigneux pour mylord marquis de Buckingham, se souvenant qu'il est le favori en Angleterre, le prince votre fils pourra faire heureusement sa cour à l'infante; mais, si le comte-duc et le marquis oublient mutuellement ce qu'ils sont l'un et l'autre, ce sera bien dangereux pour le dessein de votre majesté. Dieu veuille que ni l'un ni l'autre ne tombe dans cette erreur! » Avec les pressentimens de son garde-des-sceaux, Jacques eut à subir les railleries de son fou Archie, petit bossu spirituel qui, selon l'usage du temps, avait à sa cour la charge de l'amuser à tort et à travers. « Sire, dit un jour Archie au roi, il faut que je change de bonnet avec votre majesté. — Pourquoi? demanda Jacques. — Pourquoi? Qui donc a envoyé le prince en Espagne? — Et si le prince revient sain et sauf en Angleterre? — En ce cas, dit Archie, j'ôterai mon bonnet de ma tête, et je l'enverrai au roi d'Espagne. »

(1) Lord James Hay, vicomte de Duncaster et peu après comte de Carlisle.

Pendant que son père et son pays étaient ainsi perplexes, Charles traversait rapidement la France, pressé lui-même, tout en s'en amusant, d'arriver au terme de son aventure. A Bordeaux, le duc d'Épernon voulut les inviter, lui et Buckingham, à passer quelques jours chez lui, comme des étrangers de marque, et ils n'y échappèrent qu'en lui faisant dire par Cottington qu'ils étaient de trop obscures personnes pour mériter cet honneur. Le gouverneur de Bayonne, M. de Gramont, soupçonnant quelque mystère, fut sur le point de les faire arrêter; mais un courrier que don Carlos de Coloma, ambassadeur d'Espagne à Londres en l'absence de Gondomar, avait expédié à sa cour pour la prévenir, l'en détourna en lui disant que le prince de Galles se rendait secrètement en Espagne, et qu'il pourrait bien être l'un de ces voyageurs. Près de la frontière, un troupeau de chèvres se trouva sur leur chemin; Richard Graham dit à Buckingham qu'il saurait bien mettre la main sur un de ces chevreaux et l'emporter sans bruit. « Croyez-vous donc, Richard, lui dit le prince, que vous allez recommencer ici vos tours d'Écosse? » Et, faisant payer d'avance le chevreau au pâtre, Charles l'abattit lui-même d'un coup de pistolet. Entrés en Espagne, aucun incident ne ralentit leur course, et le 17 mars au soir ils arrivèrent à la porte de l'ambassadeur d'Angleterre, le comte de Bristol, « plus gais qu'ils ne l'avaient été de leur vie. » Buckingham entra le premier, son portemanteau sous le bras, pendant que Charles se tenait de l'autre côté de la rue avec le postillon; trouvant à la porte Jermyn, attaché à l'ambassade : « Je m'appelle Smith, lui dit le marquis; j'ai rencontré en route un serviteur de l'ambassadeur, Gresly, qui est tombé entre les mains des voleurs; ils l'ont fort maltraité et lui ont pris ses lettres, et moi j'ai fait une chute, et je me suis blessé à la jambe, ce qui fait que j'ai grand'peine à monter l'escalier. » Un autre secrétaire de l'ambassade reconnut à l'instant Buckingham, le conduisit dans une chambre, et alla en toute hâte chercher dans la rue le prince, sans rien dire d'abord à l'ambassadeur, qui, averti enfin, trouva les deux voyageurs réunis, et les reçut « avec une admiration et une joie, » écrivait-il le surlendemain au roi Jacques, qui n'étaient probablement pas à cette heure ses véritables sentimens.

GUIZOT.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LE

COMTE KOSTIA

QUATRIÈME PARTIE.[1]

XVI.

JOURNAL DE GILBERT.

10 juillet.

Je suis retourné hier soir auprès de Stéphane par la lucarne et les greniers : le voyage ne m'a pris que vingt minutes. Il faisait un peu de vent, et j'ai été charmé de n'avoir rien à démêler avec le corbeau de fer. Arrivé à dix heures, reparti à minuit et demi. En quittant le jeune homme, je me sentais à la fois effrayé et ravi, effrayé de l'ardeur bouillante de son caractère et des efforts qu'il m'en coûtera pour tempérer ses fougues, mais ravi, émerveillé de la promptitude et de l'ouverture de son esprit, de la vivacité de son imagination et de la souplesse toute slave de son heureux naturel. A coup sûr la triste et aride existence qu'il mène depuis des années eût brisé le ressort d'une âme moins bien trempée que la sienne; mais la vigueur et l'élasticité de son tempérament l'ont sauvé. Seulement je suis arrivé à point, car il m'a confessé que l'idée du suicide l'obsédait depuis sa malencontreuse escapade punie de quinze heures de prison. — Mon coup d'essai a été malheureux, me disait-il, mais j'étais décidé à recommencer; j'avais sondé le gué : une autre fois

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 juin et du 1er juillet.

j'aurais passé la rivière. — Je me suis hâté de rompre le propos. Aussi bien n'était-il pas d'humeur à s'appesantir sur un si lugubre sujet. Comme il paraissait heureux de me revoir! que sa joie se peignait naïvement sur son visage, et que ses regards étaient parlans!

Nous nous sommes d'abord occupés de la langue des signes. Rien n'échappait à son intelligence avide; il se plaignait seulement de ma lenteur à m'expliquer. — J'ai compris, j'ai compris, s'écriait-il; autre chose, mon cher monsieur, autre chose, je ne suis pas une bête. — Sur mon honneur, je n'avais pas d'idée d'une telle soudaineté de conception. — Les Slaves apprennent vite, lui ai-je dit, et oublient de même. — Pour me prouver le contraire, il m'a répondu assez correctement par signes : « Vous êtes un impertinent! » J'étais confondu. Puis tout à coup : — Homme extraordinaire, m'a-t-il dit avec une gravité qui m'a fait sourire, racontez-moi un peu votre vie.

— Extraordinaire, je ne le suis ni peu ni prou, lui ai-je dit.

— Et moi je vous affirme, a-t-il répondu, que l'humanité se compose de tyrans, de valets et du seul et unique Gilbert.

— Allez, les Gilbert sont nombreux.

— Il n'y en a qu'un, il n'y en a qu'un! s'est-il écrié avec un feu et une énergie d'accent qui m'ont enchanté.

Je l'ai laissé dire; je ne suis pas fâché que pour le moment il voie en moi un être exceptionnel, car il est bon que je lui impose. Pour le satisfaire, je lui ai conté l'histoire de ma jeunesse. Cette fois il m'a reproché d'être trop bref et de ne pas descendre dans le détail. Comme ses questions ne tarissaient pas : — N'épuisons pas dès aujourd'hui cette matière! lui ai-je dit. D'ailleurs le dessus du panier est ce qu'il y a de mieux à montrer.

— Auriez-vous par hasard quelque chose à me cacher?

— Non, mais je vous avouerai que je n'aime pas à parler trop longtemps de moi; cela me fatigue très vite.

— Eh quoi! m'a-t-il dit d'un ton de reproche; ne sommes-nous pas ici pour nous entretenir sans cesse de toi, de moi, de nous?

— Sans doute, et notre occupation favorite sera de nous occuper de nous; mais, pour rendre ce passe-temps plus délicieux, il sera bon que nous nous occupions quelquefois d'autre chose.

— D'autre chose? Et de quoi?

— De ce qui n'est pas nous.

— Eh! que m'importe ce qui n'est ni toi ni moi?

— Ah! voici : celui qui a la sagesse de sortir souvent de soi finit par se retrouver dans les choses qui lui paraissaient le plus étrangères à son être; il s'aperçoit que l'homme est apparenté à tout l'univers, et que les astres mêmes sont de sa famille; il découvre des conformités secrètes entre son âme et la nature, entre les lois

de sa pensée et les plantes, les élémens et toutes les formes de la vie universelle; il se convainc que le monde et lui ont été faits l'un pour l'autre et façonnés de la même main, et en même temps qu'en l'étudiant il apprend à se mieux connaître, il répète avec joie le mot d'un sage : « L'esprit de l'homme est l'esprit de ce qui est. »

— Un si beau discours passe de cent piques mon intelligence; mais ce que je sais bien, c'est que ce grimoire s'accorde mal avec cet admirable programme de l'amitié que vous m'étaliez l'autre jour. Un véritable ami, disiez-vous, s'occupe sans cesse de son ami; il vit avec lui, en lui, pour lui.

— Loin de rien retrancher à mon programme, je le complète... S'aimer en Dieu! C'est une expression que le père Alexis a dû souvent vous faire entendre. Je la traduis ainsi : penser ensemble, jouir ensemble de l'univers, adorer ensemble le même idéal.

— A ce compte, je ne serai jamais l'ami que vous rêvez, car je ne pense pas, je jouis très peu de l'univers, et l'idéal, je ne sais ce que c'est, ni ne me soucie de le savoir.

— Bah! il ne faut jurer de rien. Quand le lis aura fleuri... En attendant, n'estimez-vous pas que l'un des plus grands plaisirs que puissent goûter deux amis, c'est de voyager ensemble? Et que sont les voyages à pied ou à cheval au prix de ceux que peuvent faire, emportées sur leurs ailes, deux âmes étroitement unies qui s'envolent de concert dans le royaume des idées!

Il demeura quelques instans silencieux; puis il me dit : — Le maître de cette maison a raison de vous traiter d'idéologue... Les idées! les idées! je n'ai jamais rien eu à démêler avec elles, et je vous en préviens, j'ai la tête aussi vide qu'une coquille de noix grignotée par une souris.

— Mais enfin vous travaillez quelquefois, vous lisez, vous étudiez?

— A la Martinique, le père Alexis me donnait chaque jour deux ou trois heures de leçons. Il m'enseignait l'histoire, la géographie, et, avec d'autres balivernes du même genre, les inconcevables mérites et les perfections surhumaines de son éternel Panselinos. Les dissertations de ce spirituel magister me divertissaient fort peu, comme vous le pensez bien, et j'étais furieux de ce que son ennuyeux verbiage s'incrustait malgré moi dans ma mémoire, qui est la plus tenace du monde.

— Et vous continue-t-il ses enseignemens?

— Dès notre retour en Europe, mon père lui commanda de ne plus me montrer que le catéchisme. C'était, disait-il, la seule étude dont fût capable ma sotte cervelle.

— Ainsi depuis trois ans vous passez vos journées dans un désœuvrement absolu?

— Point du tout; j'ai toujours été occupé du matin au soir.

— Et à quoi donc?

— A m'asseoir, à me lever, à me rasseoir, à me promener en long et en large dans ma chambre, à bayer aux corneilles, à compter les jointures de ces dalles et les tuiles du petit toit, à contempler le corbeau de fer et la gargouille qui le surmonte, à regarder cheminer les nuages dans le vague des airs, et puis à me coucher là, dans cet enfoncement de la muraille, à y demeurer immobile, les yeux fermés, ruminant l'énigme de ma destinée, me demandant ce que je puis avoir fait à Dieu pour qu'il me châtie si cruellement, me rappelant mes souffrances passées, savourant d'avance mes souffrances à venir, pleurant et rêvant, rêvant et pleurant, jusqu'à ce que de fatigue, de lassitude, d'épuisement, je finisse par m'endormir, ou bien qu'exaspéré par l'ennui je descende en courant dans loge d'Ivan, et que j'y exhale à pleine gorge mes mépris, mes fureurs et mon désespoir.

Ces paroles, prononcées d'un ton où respirait toute l'amertume de son âme, me causèrent un violent chagrin. Je frémissais en pensant à cette jeunesse délaissée dont les peines étaient incessamment aigries par la solitude et l'oisiveté, à cette âme abandonnée sans défense à ses sombres ennuis, à ce pauvre cœur accroupi et acharné sur soi-même comme sur une proie, se dévorant, rouvrant comme à plaisir ses blessures et les envenimant, sans que jamais le travail ni l'étude vinssent l'arracher un seul instant à son monotone supplice. Oh! comte Kostia, que votre haine est raffinée!

— Ce qui m'étonne, lui dis-je, c'est qu'à vivre de la sorte vous ne soyez pas encore devenu fou!

— Désormais, continua-t-il sans me répondre, j'aurai des occupations plus douces. Je penserai à vous, je croirai vous voir, je repasserai dans mon souvenir toutes vos paroles, tous vos gestes; j'observerai attentivement l'état du ciel, et je dirai aux nuages : Allez, versez plus loin ces ondées qui rendent les toits glissans! Et aux vents : Faites rage jusqu'à la nuit; mais, aussitôt le soleil couché, suspendez votre souffle, pour que mon ami puisse venir! Et aux étoiles : Brillez ce soir de vos feux les plus vifs, pour éclairer ses pas! Et je regarderai souvent ma montre, et je m'écrierai : Dans dix heures, dans cinq heures, dans deux heures, il sera ici! Et pour tromper l'ennui de mes longues attentes je me mettrai à la fenêtre, et, que je vous aperçoive ou non, je vous ferai dire par mes doigts toutes les folies qui me traverseront l'esprit.

Je lui ai pris les mains et je lui ai dit : — Mon enfant, écoutez-moi, et croyez-en mon expérience. La vie de sentiment ne suffit pas à l'homme, et c'est une illusion fatale que de se flatter de combler

le vide du temps avec son cœur. Quelques joies que vous puisse procurer la tendre et fidèle amitié que je vous ai vouée, elle ne sera jamais capable de remplir toute votre existence. Ne vous récriez pas, je sais ce que je dis. Aujourd'hui cette amitié a pour vous un charme de nouveauté et comme un air d'aventure qui exalte et enflamme votre imagination. Pauvre incrédule subitement frappé de la grâce, défiez-vous des leurres et des piperies de l'enthousiasme! Les mécréans convertis deviennent aisément superstitieux. Ah! n'allez pas vous repaître de vent et de chimère ni rêver des félicités impossibles. Retombant de vos nuages sur vous-même, vous vous en prendriez à moi de vos déceptions... Est-ce ainsi que tu tiens tes engagemens? me diriez-vous. Faux prophète, où est ce bonheur que tu me promettais? Hélas! je brûle d'une soif que tu ne peux étancher, et je m'aperçois qu'avec toute ton industrie tu ne saurais guérir les aridités de ma vie ni de mon âme... Ah! je vous le demande, si jamais vous me teniez ce langage, vos plaintes, vos exigences, vos récriminations, mon impuissance à vous satisfaire, n'en serait-ce pas assez pour remplir d'amertume notre amitié, et nous en faire une gêne, un fardeau, une source de tourmens et de dégoûts?... Enfant, je t'en conjure, n'imite pas le sauvage qui, prosterné devant son fétiche, répand son âme en idolâtries et en espérances insensées, et le lendemain le fouette outrageusement en lui reprochant ses impostures et ses mensonges! Pauvre fou, ta fureur aveugle se trompe d'objet, car l'imposteur, c'est toi-même, toi qui imaginas ce dieu dont le seul crime est de n'être pas!

A ces mots, il jeta un regard furtif sur les images des saints, puis il baissa la tête en soupirant. Je repris : — Tôt ou tard le moment viendra où vous devrez rassembler toutes vos forces pour vaincre ou désarmer votre destinée. Alors, debout à vos côtés, je combattrai pour vous; mais sans vous je ne pourrai rien, et c'est de votre sagesse et de votre courage que dépendra la victoire. Préparez-vous donc dès aujourd'hui à ce grand combat, et quand l'heure aura sonné, puissiez-vous vous trouver en possession de la santé de l'âme et du corps! Stéphane, Stéphane, songez-y : la force c'est la santé, la santé c'est le calme, et le calme est le don précieux que fait à un cœur bien réglé une raison mûrie par la réflexion et l'étude. Exercez donc et nourrissez votre esprit, et un jour vous sentirez vos reins s'affermir et les langueurs de votre poitrine défaillante subitement ranimées par un souffle fécondant. Si vous refusiez à votre intelligence l'aliment qu'elle réclame pour ne pas dépérir et s'éteindre, si, méprisant mes conseils, vous vous obstiniez à ne vivre que par le cœur, si à force de haïr et d'aimer vous pouviez oublier de penser et de réfléchir, alors, je le crains, vous seriez condamné pour toujours

à de stériles agitations, à ces fièvres qui consument l'âme et à l'incurable impuissance de la volonté.

Son visage prit une expression de tristesse, et je crus voir des larmes briller entre ses cils. — Ah! dit-il, comme vous parliez mieux l'autre jour! « Dans cette poitrine, dans ce cœur que voici, me disiez-vous, je vous apporte un rayon de soleil; buvez-en la lumière et la chaleur, et je vous le jure, mon beau lis, vous finirez par fleurir sous les regards de l'éternelle bonté! » Vous voyez que j'avais raison de vous vanter ma mémoire, elle est fidèle et tenace, ce qui ne laisse pas d'être embarrassant pour les beaux parleurs qui se démentent sans pudeur d'un jour à l'autre.

— Oh! permettez, lui ai-je répondu, je ne me dédis de rien; mais, puisque votre mémoire est si exacte, ne vous souvient-il point que je ne vous parlai pas seulement de la lumière du soleil, mais des sucs nourriciers de la terre? Sans doute c'est la chaleur qui anime et fait éclore les germes, mais les plantes ne se nourrissent pas de soleil; les rayons célestes sont des excitans qui éveillent en elles un secret appétit de vivre, et aussitôt leurs racines, s'attachant comme des nourrissons gloutons aux mamelles de la terre, en pompent les sucs vivifians, la séve monte, monte... et le divin mystère s'accomplit.

Je me trompe bien, ou la vérité de mes paroles le frappa; mais il s'en cacha soigneusement. Il se promena dans la chambre d'un air délibéré et mutin; puis, s'arrêtant en face de moi et se croisant les bras : — A cette heure, me dit-il, je découvre que le coureur de nuit et l'*autre* sont inséparables!

— Et vous ne vous êtes pas encore réconcilié avec l'*autre?*

— Je ne lui dis plus d'injures, cela doit lui suffire. Toute mon affection est pour le héros; le pédant n'a droit qu'à ma tolérance.

— Eh bien! puisque vous tolérez le pédant, tolérez aussi ses impertinentes questions et répondez, je vous prie, à celle-ci : N'y a-t-il point de livres dans cette chambre?

— Ah! que je le reconnais bien là! s'écria-t-il... Des livres! des livres! Eh! certes oui, nous avons la joie d'en posséder. Tenez, voilà une grande armoire qui en est pleine; mais je vous préviens que je n'en ai pas lu un seul.

J'ouvris l'armoire qu'il me montrait du doigt. Dieu! quelle étrange bibliothèque! Je suppose que le comte a entassé là tous ses livres de rebut avec d'autres moins méprisables dont il n'a pas l'occasion de se servir. Au milieu de l'affreux désordre où gisait ce poudreux ramassis, je démêlai une histoire universelle en hollandais formant quatre énormes in-folio, les œuvres complètes de Paracelse, une grammaire zend, un tome dépareillé de la *Bibliothèque historique*

de la France du père Lelong, la *Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis* de Fabricius, les œuvres de Muret,... que sais-je encore? Cependant j'avisai aussi quelques ouvrages d'histoire en français et un manuel de botanique. Je commençais à faire un triage, quand Stéphane, le visage enflammé, s'approcha de moi, et me regardant avec des yeux étincelans : — Médecin de mon âme! me dit-il, prescris-moi toutes les ordonnances qu'il te plaira; mais ne me parle pas de lire, car je me laisserais tuer plutôt que de t'obéir.

— Vous haïssez donc bien les livres? lui dis-je d'un ton contristé.

— Dans mon enfance, répliqua-t-il, j'étais un liseur infatigable. A la Martinique encore, j'ai dévoré force voyages pittoresques, quelques classiques français et toutes les tragédies de la terre, et de tout cela il m'est bien resté quelques bribes dans la tête; mais depuis trois ans, c'est-à-dire du jour où j'ai commencé de réfléchir, j'ai pris les livres en horreur. — Et s'échauffant toujours davantage : — Oh! oui, croyez-moi, je les hais et je les haïrai toujours du plus profond de mon âme.

— Mais pourquoi cela?

— Ah! tu veux savoir pourquoi!...

Et alors lâchant la bride à sa fougue : — Je les hais, s'écria-t-il d'une voix étranglée par l'émotion, je les hais parce qu'ils sont les délices du père qui me hait, et qu'ils m'ont supplanté pour toujours dans son cœur! Me ferez-vous la grâce de me comprendre? Il n'est pas de marbre, lui; il n'est pas de bronze; il est fait d'os et de chair comme nous. Et à de certaines heures peut-être, se sentant las et triste, il cherche du regard autour de lui quelque chose à aimer, à caresser, à presser dans ses bras, et peut-être se souvient-il alors qu'il a un enfant, et qu'un enfant est une de ces choses qu'un père se plaît à aimer, à caresser, à presser contre son sein,... car enfin cela s'est vu, n'est-ce pas? Cela n'est pas trop contraire à la nature, ou, si c'est un miracle, ce miracle s'est parfois opéré?... Mais dans le moment où de telles pensées lui viennent et qu'il sent son cœur s'amollir, se fondre dans sa poitrine, il aperçoit ses livres, ses livres bien-aimés, ses livres adorés; il en ouvre un, il s'y enfonce... Adieu sa fatigue! adieu sa tristesse! adieu le souvenir de son enfant! Le voilà content, rien ne manque à sa félicité... Ce n'est pas tout. Il est des instans aussi, j'en atteste le ciel, où il se sent pris d'un trouble secret en pensant qu'il y a près de lui, dans sa maison, un être que ses froideurs, ses rudesses, ses mépris, ses sourires de glace, ses cruautés, ses injustices révoltent et désespèrent, un être qui souffre, qui se désole, qui se ronge le cœur... Et alors il entend comme un soupir ou comme le bruit d'un sanglot qui arrive jusqu'à lui à travers l'épaisseur des murailles, et malgré lui il frémit, il res-

sent au fond de son âme je ne sais quoi qui ressemble à des remords... Mais tout à coup il aperçoit ses livres... Adieu son trouble, adieu son repentir! Que sa victime sanglote tout à son aise, il ne l'entendra plus. Il est bien loin d'elle, il voyage, il est à Rome, il est à Byzance, il est par-delà l'Océan, il est par-delà les nuages! Est-ce que les cris d'un enfant peuvent monter jusqu'à lui?... Et vous me demandez pourquoi je n'aime pas les livres! Ah! sur mon âme, je les hais à l'égal de la mort! Je les hais parce qu'il les aime à la fureur, je les hais parce qu'ils sont sa maladie, je les hais parce qu'ils endurcissent et dessèchent son cœur, je les hais parce qu'ils sont sa volupté suprême, et que dans cette volupté il noie sans honte et sans regret le bonheur de son enfant et ses entrailles de père!

A ces mots, hors de lui, il se saisit de quelques-uns des volumes que je venais de trier, et, les jetant à terre, il se mit à les piétiner avec fureur. Je le conjurai de se calmer; il finit par entendre raison, et, ramassant ces volumes froissés et lacérés, il les lança dans l'armoire, dont il referma la porte et mit la clé dans sa poche... — Puisqu'il en est ainsi, lui dis-je en me rasseyant, je ne vous parlerai plus de lecture; mais, dites-moi, n'auriez-vous point quelque goût, quelque talent, quelque passe-temps favori?...

— Autrefois j'aimais à la folie le dessin. Dans le temps, le père Alexis m'en a donné des leçons. Je dessinais de fantaisie ou d'après nature. Il avait commencé aussi de m'apprendre à peindre. Je faisais des aquarelles. J'ai encore là mes crayons, mes pinceaux, ma palette, mes boîtes à couleurs, mais je n'y touche plus guère. Depuis longtemps je n'avais plus de goût à rien...

Là-dessus il tira du fond d'un buffet un grand portefeuille rempli de dessins, et il l'ouvrit devant moi. Je ne pus retenir un cri de surprise et de joie. Ces dessins n'étaient la plupart que des esquisses, mais j'y reconnus du premier coup d'œil un crayon facile, moelleux, un goût délicat, le sentiment de l'ordonnance et des proportions, des instincts d'artiste, les germes d'un heureux et vrai talent... — Nous sommes sauvés, dis-je à voix basse... — Je m'arrêtai à considérer une figure de femme aux trois crayons. — C'est le portrait de ma mère, me dit-il, et ses yeux devinrent humides... Je l'ai dessinée mille et mille fois d'après un médaillon que je porte sous ma tunique, et qui est un chef-d'œuvre...

Il tira de son sein le médaillon d'or et le mit sous mes yeux. Je ne pus m'empêcher de me récrier sur la ressemblance de la mère et du fils : ressemblance des traits, s'entend, car les physionomies diffèrent du noir au blanc. Le visage mélancoliquement placide de la comtesse Olga semble dire : « Chargez-vous de vouloir pour moi, je ne réponds de rien... » Oui, il y a de l'*irresponsable* dans cette

figure. Je distinguai aussi dans le portefeuille quelques aquarelles touchées d'une main ferme à la fois et légère, et un peu plus loin je ne sais quelle composition fantastique, des diables entrelacés, des têtes de mort... Je passai vite, et je tombai sur un papier long tout couvert de caricatures à la plume. Je reconnus le père Alexis et Ivan pris dans toute sorte d'attitudes et jouant entre eux des scènes grotesques. J'éprouvai une impression de vif soulagement en constatant que son père n'y figurait point. Sur le revers de la feuille, je lus cette inscription en majuscules : « Le plus sot des rats de Hollande dans son fromage... » Le fromage était un lourd in-folio, et le rat... Ah! mon Dieu! le rat avait une tête humaine, et cette tête ressemblait si fort à celle d'un mien ami très intime... — Oui, c'est moi, c'est bien moi, lui dis-je en riant. — Il se pencha par-dessus mon épaule et se mit à rougir : — Qu'est-ce que vous regardez donc là? s'écria-t-il. — Et m'ayant arraché la feuille des mains, il l'alluma à la lampe et la jeta dans l'air tout enflammée, au risque de mettre le feu aux rideaux. Puis, frappant des mains : — Une idée! dit-il. Puisque vous voulez que je travaille, je ferai au premier jour votre portrait. Je vous représenterai tel que je vous vois, depuis que vous avez opéré ma cataracte, ou plutôt c'est du héros que s'occupera mon crayon, du coureur de nuit, de l'homme à la vareuse. Quant au pédant, s'en charge qui voudra!

— Nous verrons cela plus tard, lui répondis-je, il n'y a rien qui presse. — Et après avoir pris le temps de réfléchir : — J'ai, moi aussi, mon idée. Vous aimez les fleurs et la peinture. Peignez un herbier.

— Qu'est-ce que cela?

— Voici du grand papier. Vous y peindrez à l'aquarelle une collection de toutes les fleurs de ce pays, de toutes celles du moins que vous découvrirez dans vos promenades. Si vous n'en savez pas les noms, je vous les enseignerai, et nous les chercherons ensemble.

— Pourvu que les livres ne soient pas de la partie.

— Nous nous en passerons autant que possible. Je rassemblerai tout mon savoir pour vous raconter l'histoire de ces jolies fleurs peintes, je vous parlerai de leurs familles, je vous instruirai à les classer; bref, je vous ferai part du peu, du très peu que je sais de botanique... Il me fit cent objections saugrenues, celle-ci entre autres, qu'il trouvait à toutes les fleurs des champs et des bois de ce pays-ci un air rampant et servile, et puis ceci, et puis cela, s'exprimant d'un ton vif, mais enjoué. — Mon jeune cheval échappé, lui disais-je à part moi, je t'apprendrai la botanique et à ne pas rompre ta gourmette! — Cependant je n'ai pu tirer de lui aucune promesse positive.

14 juillet.

Victoire! A grands coups de marteau, j'ai fini par faire entrer l'idée de l'herbier peint dans cette méchante tête revêche. Seulement il m'a fait ses conditions. Il ne consent à peindre que les fleurs que j'aurai cueillies moi-même, et que je lui apporterai. Après quelques difficultés, j'ai dû céder. — Ah! lui ai-je dit, ayez soin d'en cueillir aussi, car autrement Ivan...

Dimanche 15 juillet.

Cette après-midi, j'ai fait une grande promenade dans les bois. J'ai réussi à rassembler quelques labiées, des lamiers, la bugle pyramidale, la germandrée sauvage, l'épiaire des marais. Au milieu de ma cueillette, j'entendis le trot d'un cheval... C'était lui, une botte d'herbes et de fleurs à la main. Ivan, qui à son ordinaire le suivait à dix pas de distance, me regarda de loin d'un air inquiet: évidemment il craignait que je ne les accostasse; mais, arrivé à dix pas de moi, Stéphane, détournant la tête, lança son cheval au grand galop. Et Ivan de me jeter en passant un sourire de pitié triomphante! Pauvre simple Ivan, n'avais-tu pas entendu nos âmes qui se parlaient?

16 juillet.

Je lui ai porté hier soir mes labiées. Après quelques propos rompus, j'ai tâché de lui détailler de mon mieux les caractères de cette intéressante famille. Il m'écoutait par complaisance. Avec le temps, il m'écoutera par curiosité... d'autant que, soit dit entre nous, je ne suis pas un maître ennuyeux; mais je n'ose pas encore l'interroger socratiquement. Les *petites questions courtes* le mettraient aux champs, notre jeune homme a la tête près du bonnet. La leçon finie, il a voulu commencer son herbier sous mes yeux. Les honneurs de la préséance ont été décernés à la germandrée; ses petites gueules blanches finement découpées et le port délicat de la tige lui agréaient, tandis qu'il trouvait l'épiaire, les lamiers et la bugle *extrêmement* vulgaires, et, prononcé par lui, le mot *extrêmement* est des plus expressifs. Pendant qu'il faisait des esquisses au crayon, je lui ai conté trois histoires, un conte de fée, une anecdote de Plutarque et quelques traits de la vie de saint François d'Assise. Il a écouté le conte de fée sans sonner mot ni sourciller; mais les deux autres récits lui ont fait plus d'une fois hocher la tête... — Ce que vous me dites là est-il bien vrai? s'écria-t-il. En donneriez-vous votre tête à couper? — Et quand j'en vins à saint François embrassant le lépreux : — Oh! pour le coup vous brodez! — Puis, parlant à saint George : —En conscience en auriez-vous fait autant?...—Il a fini par s'égayer et folâtrer. Comme il me suppliait de lui chanter une chansonnette,

j'ai fredonné *Cadet Roussel*, qu'il ne connaissait pas; les *trois cheveux* l'ont fait rire aux larmes, mais il a bien expié cet excès de joyeuseté. Au moment où je me levais pour partir, il a été pris d'un accès de pleurs, et j'ai eu beaucoup de peine à le consoler. Aussi me suis-je repenti de l'avoir trop excité. Je dois ménager ses nerfs, ne le jamais mettre dans un état d'esprit qui tranche trop fortement avec les réalités de sa vie. A tout prix, il faut éviter certains réveils.

17 juillet.

Avant-hier, pendant qu'il dessinait, je l'ai regardé tout à mon aise. Quelle finesse de traits! quelle pureté dans les lignes! Je voudrais être peintre. Quel parti je tirerais de ce visage! Je n'y trouve rien à redire, si ce n'est que la bouche est un peu trop petite : quand il est de méchante humeur, elle lui donne un air dur et pincé; en revanche, dès qu'il se déride, les sourires se pressent, ne trouvant pas de place pour sortir, les coins des lèvres se relèvent et se tordent légèrement avec une grâce piquante et singulière. Quant à ses yeux, ils sont bien de leur pays : ils sont gris de fer et n'ont guère d'éclat par eux-mêmes; mais que la passion s'en mêle, ils pétillent ou flamboient. Ce qui me frappe, c'est qu'en dépit de sa destinée sa figure est restée jeune. Ses joues et le tour de son menton sont d'un enfant. Où la souffrance se trahit, c'est dans sa pâleur, dans le réseau de petites veines bleuâtres qui se dessine sur ses deux tempes, dans ses mains un peu sèches, dont la maigreur n'est pas de son âge. Et puis d'habitude il y a comme un voile sur ce visage : on dirait ces vapeurs à demi transparentes de l'automne qui enveloppent et noient dans leur gaze flottante les contours des collines. Quand, par l'effet de quelque mouvement subit de l'âme, le voile vient à tomber, on est étonné, ébloui. Une bizarrerie charmante, c'est que ses cheveux sont châtain clair, ses sourcils presque bruns, et ses longs cils bouclés d'un noir de jais. Cela donne à cette figure si régulière quelque chose d'étrange; on ne s'y habitue pas : elle est toujours nouvelle.

19 juillet.

J'admire sa tenue à table. Assis en face de moi, il n'a pas l'air de me voir, tandis que vous, grave Gilbert, vous ne savez parfois que faire de vos yeux; mais l'autre jour il a traversé la grande salle d'un pas si vif et si léger que le comte l'a regardé de travers. Il faut que je l'engage à s'observer encore plus. Je m'inquiète aussi de ce que, dans nos tête-à-tête nocturnes, il élève souvent la voix, remue des meubles, tourbillonne dans la chambre; mais il m'assure qu'il n'y a rien à craindre. Les murailles sont épaisses, et le bas de la cage de l'escalier est séparé du corridor par une avance de maçonnerie qui

doit intercepter les sons. Et puis l'alcôve, le vestibule, les deux portes en plein chêne! Ces deux portes, il ne les ferme jamais à clé. Ivan, m'a-t-il dit, est à mille lieues de rien soupçonner, et la seule chose qui pût exciter sa défiance, ce serait un excès de précautions. — Et d'ailleurs, a-t-il ajouté, par la grâce de Dieu, il commence à se faire vieux, son esprit s'appesantit, et il est plus crédule qu'autrefois. Aussi lui ai-je aisément persuadé que je ne vous pardonnerais de ma vie la mort de mon chien. Avec cela, il devient dur d'oreille et il dort comme un sabot. Quelquefois, pour le déranger dans son sommeil, je m'amusais à faire aboyer Vorace; j'en étais pour mes peines. Le seul bruit qu'il ne manque jamais d'entendre, c'est le coup de sonnette de mon père. J'accorde aussi que, si l'on s'avisait de toucher à sa grosse vilaine porte de chêne,... ah! c'est bien alors qu'il s'éveillerait en sursaut! C'est que cette porte est sa propriété, sa chose, son idée fixe; il a une manière de la regarder qui signifie : Vous voyez bien cette porte, elle est à moi! Il faut dire qu'à ses yeux ce qu'il y a de plus beau au monde, c'est une porte fermée. Aussi cette horrible porte, cette infâme porte, il la chérit, il lui fait de grands sourires, il compte ses clous et les mange de baisers.

— Et vous dites que passé neuf heures il ne monte jamais ici?

— Jamais, au grand jamais. Et je voudrais bien voir qu'il en fût autrement! s'écria-t-il en relevant la tête d'un air indigné.

— Vous voyez bien que c'est un geôlier capable de procédés. Je conçois que vous ne l'aimiez guère; mais après tout, en vous gardant sous clé, il ne fait qu'exécuter les ordres qu'il a reçus.

— Et moi je vous dis qu'il est heureux de me faire souffrir. Ce méchant homme n'a fait dans toute sa vie qu'une bonne action : c'est quand il vous a sauvé des fureurs de Vorace. En considération de ce bon mouvement, je ne lui dis plus ce que je pense de lui, mais je n'en pense pas moins, et je trouve très singulier que vous me demandiez de l'aimer.

— Encore un coup, je ne vous demande pas de l'aimer, mais de croire qu'au fond il vous aime...

A ces mots, il entra dans une telle fureur que je m'empressai de changer de discours. — Vous ne regrettez pas quelquefois Vorace?

— Je le chargeais de me garder contre les loups-garous, mais ils ne me font plus peur depuis que l'un d'eux est devenu mon ami... — A quoi il ajouta d'un ton plus grave : — Je suis superstitieux, je crois aux esprits; mais je les défie d'approcher désormais de mon lit. Il me suffit d'évoquer l'image de l'homme à la vareuse...

Il rougit et n'acheva pas sa phrase. Pauvre enfant! le douloureux mystère de sa destinée, loin d'abattre son imagination, l'exalte et la grise, et je ne m'étonne pas qu'il accommode l'amitié au tour romanesque de ses pensées...

— Vous vous trompez, lui ai-je dit, ce n'est pas mon image, c'est la botanique qui vous garde des esprits. Il n'est pas de meilleur remède contre les folles terreurs que l'étude de la nature.

— Toujours pédant! s'est-il écrié, et il m'a jeté sa barrette à la figure.

22 juillet.

Il se répand quelquefois en torrens de paroles. Cela ne me surprend pas. Voilà tant d'années qu'il se tait! Comment a-t-il pu supporter une mise au secret si prolongée? C'est sa souplesse qui l'a sauvé. Quelque passionné qu'il soit, son âme est une de ces étoffes qui prêtent.

23 juillet.

Vladimir Paulitch a paru hier sur la fin du dîner. La présence de cet homme me cause un invincible malaise. Il est d'un froid qui me glace,... et puis son ton dogmatique, son sourire d'une politesse méprisante... Il sait toujours d'avance ce que vous allez lui dire, il vous écoute par bon procédé... Ce Vladimir a l'intolérance ironique des matérialistes. Au demeurant, ce peut être un fort honnête homme; mais par quelle raison s'est-il fait le dénonciateur de la pauvre Olga? Je ne le crois pas capable du fanatisme de l'amitié. Quant à son habileté comme médecin, elle ne se peut contester. Le comte est entièrement rétabli; il est mieux que je ne l'ai jamais vu. Quelle vigueur! quelle alacrité d'esprit! Ce qui me confond, c'est que, dans nos conférences, j'en viens, au bout d'une heure, à ne plus voir en lui que l'historien, l'esprit supérieur, l'érudit; j'oublie entièrement l'homme aux brodequins, le somnambule, le persécuteur de mon Stéphane, et je me livre sans réserve au charme de sa conversation... O gens de lettres! gens de lettres!

26 juillet.

Stéphane me disait hier : — Ce qui fait que je me surprends par intervalles à bien espérer de l'avenir, c'est que je découvre une sorte d'enchaînement dans tout ce qui m'arrive depuis trois mois. Un jour j'eus le bonheur et la folie de tromper la surveillance d'Ivan; je descendis à l'écurie, je sellai moi-même mon cheval et j'allai courir les champs tout seul. Je me sentis à peine en liberté que je conçus le désir de me sauver pour ne plus revenir; mais projeter n'est rien, il faut vouloir. Je voulais et je ne voulais pas; je flottais entre le désir et la crainte, et tour à tour j'éperonnais mon cheval et je lui retirais brusquement la bride. Enfin je dus me confesser que, quelle que fût mon envie de m'enfuir, je n'en aurais jamais le courage, et, l'âme en proie au plus cuisant chagrin, je repris, la tête basse, la route qui me devait reconduire à ma prison. Chemin faisant, je rencontrai un

jeune rustre qui me regarda d'un air narquois, et de l'humeur dont j'étais je lui cinglai la figure d'un coup de cravache. Un peu plus loin, voulant faire boire mon cheval, je rencontrai un quidam assis près de la fontaine où je désirais faire une halte, et vous savez comment je déchargeai sur ce fâcheux ma bile et mon dépit. Sans conteste, je fus injuste, brutal, perfide; mais je n'y saurais avoir regret, car enfin, si la première fois que je vous vis je n'avais pas fait sauter votre chapeau dans un fossé, vous n'auriez pas été irrité contre moi; si vous n'aviez pas été irrité, vous ne vous seriez pas occupé de moi, vous n'auriez pas deviné ma situation, vous n'en auriez pas eu pitié, et vous n'auriez pas sauvé des mains des philistins mon bel œillet panaché; si, par une folle méprise, je ne vous avais pas soupçonné de vouloir vous approprier ledit œillet, je ne vous aurais pas fait insulter par ce benêt de Fritz, et partant on ne m'aurait pas forcé de vous faire des excuses; sans l'humiliation que j'en ai ressentie, je ne me serais pas décidé de si tôt à me tuer; si je n'avais pas tenté de me tuer sous vos yeux, vous n'auriez pas conçu le projet de me sauver du désespoir, vous ne seriez pas venu me trouver sur la terrasse, vous n'auriez pas arraché mon gant à Vorace, et Vorace n'eût pas été tué. Or, si Vorace vivait encore, vous ne pourriez pas venir ici, et si vous ne veniez pas ici, nous ne serions pas occupés en ce moment à nous regarder, à nous parler, à discourir de plantes, de héros, de saints, de toi, de moi, et, pour finir mon raisonnement, je ne saurais pas encore ce que c'est que le bonheur.

— Voilà raisonner, lui dis-je, à la façon du père Alexis...

Il s'en est fort défendu, et m'a administré trois petits soufflets.

27 juillet.

Il me disait : — Je ne possède pas encore le bonheur; mais il me semble par instans que le vois, que je le touche...

28 juillet.

Aujourd'hui encore le docteur Vladimir a paru au dessert. Il m'a lancé quelques lardons. Je soupçonne que je ne lui plais guère. Son affection pour le comte irait-elle jusqu'à le rendre jaloux de l'estime et de l'amitié qu'il me marque? Nous avons causé philosophie. Il s'est évertué à prouver que tout est matière. Je l'ai piqué au vif en lui représentant que tous ses argumens se trouvaient dans d'Holbach. J'ai tâché de lui démontrer que la matière elle-même est spiritualiste, que les pierres mêmes croient à l'esprit. Au lieu de répondre, il a battu la campagne. Du reste il parlait bien, c'est-à-dire qu'il exprimait avec finesse des idées grossières. Ce qui lui manque surtout, c'est la gaîté. Il a quelque chose de saturnien dans l'esprit;

ses idées ont le teint plombé. Le comte, par bon goût, a trouvé qu'il s'obstinait trop, sans compter que Kostia Petrovitch déteste l'absolu aussi bien dans la négative que dans l'affirmative. Il m'a remercié par un sourire quand j'ai dit au docteur pour clore le débat : — Monsieur, on ne peut dépenser plus d'esprit à le nier. — Et il a ajouté, faisant allusion à la maigreur du personnage : — Mon cher Vladimir, si vous niez l'esprit, que vous restera-t-il?...

30 juillet.

Hier, à mon grand chagrin, je l'ai trouvé tout en larmes. — Ce soir, mon ami, m'a-t-il dit, nous laisserons là, si vous le voulez bien, le thym, les sauges et la lavande, car il m'est impossible de vous parler d'autre chose que de moi. — La nuit précédente, il avait fait un rêve qui l'a profondément agité. Il traversait le corridor; tout à coup il sent une main se poser sur son épaule et le tirer tout doucement par une boucle de ses cheveux; il se retourne et reconnaît son père qui le regarde en souriant. Il s'est réveillé en poussant un cri. Hélas! ce n'était qu'un rêve!

— Ah! si vous l'aviez vu sourire, me disait-il, il me semblait que le corridor s'illuminait...

Adieu la botanique! Nous ne nous sommes entretenus que de sa vision et de toutes les réflexions qu'elle lui suggérait. Cette longue et triste devisée a eu cela de bon de me convaincre qu'il ne rend pas à son père haine pour haine. Il déteste cordialement Ivan, il méprise le père Alexis, dont il ignore les nobles et glorieuses souffrances, et qu'il considère tout crûment comme un pique-assiette. Et comme Ivan et le père Alexis représentent à ses yeux les deux tiers de l'humanité, il a peu de tendresse pour l'*humanum pecus*. Quant à son tyran, il ne le hait ni ne le méprise; seulement il ressent en sa présence cet effroi mêlé de surprise et d'horreur qu'inspirent les grands désordres de la nature... Aussi que demain ce père lui rouvre ses bras, il s'y précipitera en s'écriant : — Père dénaturé, vous avez été fou pendant huit ans. Ah! grand Dieu! ne laissez plus s'obscurcir votre raison!

— Que ce maître inexorable me batte, disait-il, pourvu qu'il me dise son secret. Il n'est pas de mauvais traitemens que je ne préférasse à son silence. Quand nous étions à la Martinique, il avait parfois des accès de violence qui me faisaient dresser les cheveux sur la tête : j'aurais voulu rentrer sous terre, je tremblais qu'il ne me brisât en morceaux; mais du moins il s'occupait de moi, il me regardait, j'existais pour lui, et malgré mes épouvantes je me sentais moins malheureux qu'aujourd'hui. Et ne croyez pas que ce soit ma captivité qui me chagrine le plus. Sans doute à mon âge il est bien dur et bien humiliant d'être gardé à vue et tenu sous clé; mais je

m'y résignerais plus facilement, si c'était mon père lui-même qui ouvrît et fermât le guichet. Hélas! je suis si peu de chose à ses yeux qu'il se décharge sur un serf du soin de me tyranniser. Puis, pendant les courts instans où il se contraint à subir ma présence, quel front sévère! quels sourcils hautains! quel silence mortel! Pensez que depuis plus d'un an il ne m'a parlé que deux fois, et vous savez dans quelles circonstances! Songez encore qu'il n'est jamais entré dans cette tour; non, il n'a jamais eu la curiosité de savoir comment ma prison était faite. Encore ne peut-il ignorer que je loge au-dessus d'un précipice : eh bien! il sait qu'un jour l'idée du suicide s'est emparée de moi, et il ne s'est pas même avisé de faire griller cette fenêtre.

— C'est qu'il n'a pas pris votre tentative au sérieux...

— Alors comme il me méprise!...

Je lui ai représenté que son père était malade, qu'il était en proie à des crises nerveuses qui jetaient le désordre dans les organisations les plus robustes, que le docteur Vladimir se portait garant de sa guérison, qu'une fois rétabli son humeur changerait, et que ce serait le moment d'assiéger cette place rendue plus accessible... — Cependant il ne faut rien précipiter, lui ai-je dit, ayons le courage de la patience. — J'ai si bien raisonné qu'il a fini par surmonter son abattement. Quand je le vois se rendre à mes raisons, il me prend fantaisie de l'embrasser; mais c'est un plaisir que je me refuse. Je sais par expérience ce qu'il en coûte...

Un moment après, je ne sais à quel propos, il m'a parlé de sa sœur morte à la Martinique. — Pourquoi Dieu l'a-t-il enlevée à ma tendresse?

— Hélas! lui ai-je dit, elle n'aurait pu supporter la vie où l'on vous a condamné!

— Et pourquoi donc?

— Parce qu'elle aurait souffert dix fois plus que vous. Songez-y, des nerfs et un cœur de femme!...

Il m'a regardé d'un air singulier; apparemment il ne concevait pas qu'on pût souffrir plus que lui. Là-dessus il m'a parlé longuement des femmes, qui sont pour lui, à ce qu'il dit, un impénétrable mystère, et il répétait avec insistance : — Vous ne les méprisez donc pas comme lui?

— Je n'aurais garde, il me souvient d'avoir eu une mère!

— C'est votre seule raison?

— Je vous dirai un jour les autres.

Comme je partais, et que déjà j'enfourchais la fenêtre, il m'a saisi impétueusement par le bras en me disant : — Pourriez-vous me jurer que vous seriez moins heureux, si vous ne me connaissiez pas?

— Je le jure!...

Son visage s'est illuminé, et ses yeux ont lancé des éclairs.

7 août.

La séve monte, monte... Ciel et terre, soyez bénis!

8 août.

Et toi aussi, tu te métamorphoses, mon vieux Gilbert; tu rajeunis à vue d'œil. Un esprit nouveau est entré en toi; ton sang circule plus librement; tu portes plus haut la tête, ta démarche est plus vive, il y a plus de lumière dans tes yeux, il y a plus de souffle dans ta poitrine, et tu sens fermenter dans ton cœur comme un céleste levain... Mon vieil ami, tu es sorti de ta longue inutilité... Enfanter une âme! oh! la glorieuse besogne! Dieu bénisse la mère et la fille!

9 août.

Ce qui étonne douloureusement Stéphane, c'est l'amitié que son père me porte. — Il a donc la faculté d'aimer, et il ne m'aime pas? C'est que je suis haïssable! — Pauvre innocent!... Il est certain que malgré lui le comte en est venu à m'aimer. Le bon père Alexis me disait l'autre soir : — Vous êtes un habile homme, mon enfant; vous avez jeté un charme sur Kostia Petrovitch, et il vous porte une affection dont il ne fit jamais l'aumône à personne. — Après tout, cela se comprend, et il y a de bonnes raisons pour qu'il m'aime un peu. Première raison : je lui suis très utile; deuxième raison : il me trouve commode à vivre, d'autant qu'il ne sait pas et, je l'espère, ne saura jamais;... troisième raison : j'ai du jugement et de la critique, et cela fait qu'il me passe mon idéalisme, mes marionnettes, ce qu'il appelle mes *lanternes;* quatrième raison : j'ai dans l'esprit un tour spinoziste qui lui agrée : *non flere, non indignari, sed intelligere;* cinquième, sixième, septième raisons : nous portons tous les deux la Byzantine dans notre cœur. Oh! pour le coup, voilà de quoi lier deux hommes à la vie et à la mort... — Mon Stéphane bien-aimé, mon enfant, mon nourrisson, ne t'irrite pas contre cette amitié qui t'étonne; elle sera quelque jour notre ancre de salut.

11 août.

L'armoire aux livres est toujours close, il prétend même en avoir jeté la clé par la fenêtre; mais qu'avons-nous besoin de livres? Les plantes nous en tiennent lieu. Son herbier peint s'enrichit chaque jour. Il compte déjà vingt espèces et cinq familles. Hier Stéphane s'est oublié jusqu'à le regarder d'un air d'orgueil satisfait... Que j'étais heureux! Pourtant j'ai mis ma joie au secret. Ce qui m'a aussi ravi, c'est qu'il s'est décidé à écrire de souvenir au bas des pages les noms français et latins de chaque plante. — C'est une concession que j'ai faite au pédant! — m'a-t-il dit, ce qui n'empêche pas qu'il était fier d'avoir écrit sans faute ces quarante noms. Je lui

ai porté en dernier lieu des renoncules et des anémones. Il a pris dans sa main la petite éclaire en s'écriant : — Laissez-moi faire, je m'en vais vous conter l'histoire de cette jeune et jaune personne! — Et il m'en a détaillé tous les caractères avec une merveilleuse exactitude. Quelle vive et lumineuse intelligence! mais aussi quelle bouillante humeur! Les mains lui tremblaient si fort que je lui ai crié : — Du sang-froid! du sang-froid! C'est d'une main ferme et assurée qu'il faut soulever le voile d'Isis!... — J'en ai été quitte pour lui expliquer en deux mots qui est Isis, ce qui l'a médiocrement intéressé... Son chef-d'œuvre, comme reproduction fidèle de la nature, c'est sa renoncule des marais, que je lui avais désignée, d'après le latin, sous le nom de *renoncule scélérate*. Il a représenté avec tant de vie ces insignifiantes fleurettes jaunes qu'il est impossible de ne s'en pas éprendre. — Cette empoisonneuse m'a inspiré, disait-il. A force de pratiquer le père Alexis, je commence à vouloir du bien aux scélérats! — Je l'ai vertement tancé, mais il ne s'est pas ému de mon algarade.

13 août.

La conduite du comte est atroce, et cependant je la comprends. Son orgueil, son caractère entier, despotique, l'horreur d'avoir été trompé... Et d'ailleurs est-il bien le père de Stéphane?... Ces deux enfans nés après six ans de mariage, et quelques années plus tard découvrir... Il est des soupçons moins fondés. Et puis cette fatale ressemblance qui lui remet sans cesse sous les yeux l'image de l'infidèle abhorrée!... A mesure que cette ressemblance s'est prononcée, la haine a dû s'accroître... Son sourire même, ce sourire étrange qui n'est qu'à lui, Stéphane, si j'en crois le père Alexis, l'a hérité de sa mère... *J'ai enterré le sourire!* Effroyable cri que j'entends encore!... Du reste, dans la haine barbare de ce père, je crois démêler plus d'instinct que de système ; elle vit au jour le jour. Je suis sûr que le comte Kostia ne s'est jamais demandé : Que ferai-je de mon fils quand il aura vingt ans?...

14 août.

Ivan, à qui je demandais des nouvelles de Stéphane, m'a dit : — Ne vous inquiétez plus de lui. Depuis un mois, il est beaucoup mieux, et il se radoucit de jour en jour; voilà ce que c'est que d'avoir vu la mort de près...

15 août.

M. Leminof m'a bien étonné ce matin. — Mon cher Gilbert, m'a-t-il dit à brûle-pourpoint, je ne me donne pas pour un homme parfait; mais je suis assurément ce qui s'appelle un bonhomme, et je possède par-dessus le marché une certaine délicatesse de conscience

dont je suis parfois incommodé. Sans compliment, vous êtes, mon cher Gilbert, un homme de grand mérite. Eh bien! je vous exploite indignement, car vous êtes à l'âge où l'on se fait un nom et une carrière, et ces années décisives, vous les employez à travailler pour moi et à rassembler, comme un manœuvre, les matériaux d'un grand ouvrage qui ne vous rapportera ni gloire ni profit. J'ai une proposition à vous faire. Devenez mon collaborateur : nous composerons ensemble cet ouvrage monumental, qui paraîtra sous nos deux noms, et qui, je le jure sur ma tête, vous procurera la célébrité. Nous sommes d'accord sur presque toutes les questions de faits, et quant à nos dissentimens sur les idées,... mon Dieu! nous ne sommes nés ergoteurs ni l'un ni l'autre; nous finirons par nous entendre, et supposé que nous ne nous entendions pas, je vous donnerai carte blanche, car, à parler franc, il n'est pas d'idée pour laquelle je voulusse mourir. Çà, qu'en dites-vous, mon cher Gilbert? Nous ne nous séparerons point jusqu'à ce que la besogne soit terminée, et j'imagine que nous mènerons ensemble joyeuse vie.

Malgré ses instances, je n'ai pas dit oui; il a seulement tiré de moi la promesse que je lui donnerais réponse avant un mois... Stéphane, Stéphane, que je serai maladroit, si je ne fais tourner au profit de ta délivrance cet heureux incident! Oui, un jour viendra où il me sera permis de dire à ton père : — Au nom de votre santé, au nom de votre repos, au nom de vos études, qui réclament toute la liberté de votre esprit, au nom de l'œuvre commune que nous avons entreprise, éloignez de votre maison cet enfant dont la vue vous afflige et vous irrite! Envoyez-le dans une maison d'éducation, dans un collége... D'un seul coup vous ferez deux heureux... Juste ciel! que cette place forte sera rude à assiéger! Mais à force de patience, d'habileté, de vigilante attention... N'ai-je pas déjà emporté d'assaut un camp retranché,... le cœur de Stéphane? Non, je ne désespère pas de réussir... Et cependant qu'il me coûtera cher, le succès dont je me flatte! Le voir sortir de cette maison, me séparer à jamais de lui!... A cette idée, mon cœur saigne et se déchire...

16 août.

Le docteur Vladimir partira dans les premiers jours du mois prochain. Je n'en serai pas fâché. Décidément cet homme ne me plaît point. L'autre jour, à table, il regardait Stéphane avec des yeux qui m'ont fait peur.

17 août.

Que se passe-t-il dans le cœur de Stéphane? Je suis content de lui à tous égards. D'abord il m'aime beaucoup; ensuite il travaille, il s'intéresse chaque jour davantage à son herbier, *à ce qui n'est pas nous*. Son intelligence s'ouvre et s'épanouit à vue d'œil : c'est une

floraison qui m'enchante;... mais il est travaillé par momens d'une secrète inquiétude dont il me cache la cause... L'autre jour, le voyant tressaillir, je lui ai dit : — Qu'avez-vous? — Il m'a répondu en passant ses mains sur son front : — Ce n'est rien. Parlons de renoncules, de gentianes, d'anémones...

18 août.

Le ciel est propice à mes expéditions nocturnes. Il n'est pas tombé une goutte de pluie depuis six semaines. Le vent du nord, qui souffle quelquefois avec violence dans la journée, s'abat régulièrement sur le soir. Quant au vertige, plus de nouvelles. O puissance de l'habitude!

19 août.

Quel malheur! Avant-hier Stéphane, en traversant le vestibule qui précède la grand'salle, est parti, je ne sais à quel propos, d'un grand éclat de rire. Le comte a fait un bond sur sa chaise, et son visage est devenu livide. Aujourd'hui Soliman a été vendu. Tantôt un maquignon l'emmenait. Ivan, que je viens de rencontrer, avait de grosses larmes dans les yeux. Pauvre Stéphane, qu'en dira-t-il?

20 août.

Chose étrange! Je m'attendais hier à le trouver dans le désespoir. Il était gai, souriant. — J'étais sûr, m'a-t-il dit, que je paierais cher ce malencontreux éclat de rire. Mon père s'est trompé; ce n'était point un éclat de gaieté, mais une convulsion purement nerveuse qui m'a pris en pensant à certaines choses et dans un moment où je n'étais pas gai du tout... Du reste, hormis la vie, il ne pouvait plus m'enlever que deux choses, mon cheval ou mes cheveux, et, Dieu soit loué! il n'a pas été bien inspiré dans son choix, et ce n'est pas à l'endroit le plus sensible qu'il a frappé.

— Quoi! entre Soliman et vos cheveux...

— Ne sont-ils pas beaux? m'a-t-il dit d'un ton vif.

— Magnifiques sans aucun doute! lui ai-je répondu en souriant.

— J'en ai toujours été un peu vain, reprit-il en les faisant flotter sur ses épaules; mais j'y tiens bien davantage depuis que je sais qu'ils vous plaisent.

— Oh! pour cela, lui répliquai-je, eussiez-vous la tête rase, je ne vous en aimerais pas moins... — Cette réponse, je ne sais pourquoi, l'a piqué au vif. Pendant le reste de la soirée, il a été soucieux et sombre.

23 août.

Mais oui, que se passe-t-il donc en lui? Il semble plus résigné à son sort; il ne se plaint plus ni d'Ivan ni de son père; il prétend ne

point regretter ces longues chevauchées qu'il faisait deux fois la semaine à travers les bois; bref il affecte une indifférence étonnante pour tout ce qui agitait et passionnait son cœur. Et cependant il est en proie à des perplexités qui m'effraient. Je crois deviner par momens que ses regards m'adressent de muets reproches. Il a l'air de me dire : — A présent ma tristesse me vient de toi, mon ami, mon consolateur!... — Bah! quelque caprice, quelque fantaisie... Je réussirai bien à le confesser.

25 août.

J'ai cru bien faire en lui communiquant les ouvertures que m'a faites son père et le projet qu'elles m'ont suggéré. Je lui ai dit : — Quelle joie ce serait pour moi de vous arracher de cette prison, et cependant que cette joie serait mélangée de tristesse! Mais où que vous alliez, nous trouverons moyen de nous écrire et de nous revoir. L'amitié qui est entre nous est un de ces liens que la destinée ne peut briser...

— Oh! oui, m'a-t-il répondu d'un ton sarcastique, vous viendriez me voir une fois l'an, le jour de ma fête, et vous auriez bien soin de m'apporter un bouquet...

Et là-dessus il est parti d'un éclat de rire qui ressemblait beaucoup à celui de l'autre jour.

30 août.

Qu'il m'a fait souffrir hier! Je n'en suis pas encore remis. Quoi! c'est lui,... c'est à moi... Dieu! quelle amertume de langage! quelle âpreté d'ironie!... Comte Kostia, vous vous trompez, cet enfant est bien à vous; je veux qu'il ait les traits et le sourire de sa mère, mais il y a un peu de votre âme dans la sienne... Quels griefs peut-il donc avoir contre moi? Je n'en devine que deux. Dimanche dernier, vers trois heures, nous nous sommes mis tous deux à la fenêtre. Il m'a fait par signes un discours très animé et beaucoup trop long, contrairement aux règles de prudence que je lui ai prescrites. Il me parlait, je crois, de Soliman et d'une promenade à pied qu'il avait refusé de faire avec Ivan. Je ne lui prêtais qu'une attention distraite, car j'étais occupé à chercher du regard s'il n'y avait là personne qui pût nous voir. Tout à coup j'ai aperçu à l'extrémité du tertre, assis sur un rocher, le grand Fritz et la petite chevrière à laquelle il fait la cour. Au moment où j'allais répondre à Stéphane, ils ont levé les yeux vers moi. Je me suis mis à regarder le paysage, et je n'ai pas tardé à quitter la place. De sa fenêtre, Stéphane ne pouvait les voir. Il n'aura pas compris le motif de ma retraite... Autre grief. Pour la première fois je suis demeuré plus de trois jours sans l'aller trouver, mais avant-hier le vent était si violent qu'il a renversé une cheminée ici tout près,... et c'est pour me punir d'un si grand crime

qu'il s'est permis de me dire que j'étais sans doute un excellent botaniste, un philanthrope sans pareil, mais que je n'entendais rien aux *délicatesses du sentiment*. Et puis : — Vous êtes de ces hommes qui portent toute la terre dans leur cœur. Vous avez beau dire, je suis sûr que vous avez pour le moins une centaine d'amis intimes?

— Vous avez raison, ai-je répliqué, il en est jusqu'à cent pour qui j'ai risqué ma vie...

Après cela est venue son éternelle tirade sur le suicide. Je l'ai supplié dix fois de quitter cet odieux sujet; avec quelle insistance il y revenait! Il ne parlait que de laudanum, de morphine, d'arsenic; il affectait de me consulter avec une vive curiosité sur les propriétés de toutes les espèces de toxiques. — Quand on veut s'expédier en bonne forme, disait-il, le poison est la meilleure méthode, et je connais quelqu'un qui s'y tiendra. — Puis, prenant entre ses mains une fleur de jusquiame qui était sur la table : — Que ta laideur me semble belle! se prit-il à lui dire. J'aime tes larges feuilles découpées, pareilles à des mains effrontées qui ne lâchent pas prise, j'aime ta vilaine tige velue, j'aime aussi ton âcre et repoussant parfum; mais, si tu veux le savoir, ce que j'aime surtout en toi, c'est que ta poitrine est gonflée de poison et que ta face est livide et hideuse comme la mort!...

Je lui ai arraché des mains cette malheureuse plante, et, l'ayant jetée par la fenêtre, je suis parti sans lui dire adieu... A vrai dire, je l'ai toujours soupçonné d'être plus passionné que sensible; mais ne serait-il que passionné? ou bien, quoi qu'il s'en cache, la perte de son cher alezan...

31 août.

J'étais injuste envers lui. Son cœur est inégal, orageux, sujet à de fâcheux retours de défiance et d'incrédulité; mais c'est un cœur enfin! Hier soir, malgré l'orage, malgré le ferme propos que j'avais formé de rester plusieurs jours sans retourner le voir, je n'ai pu y tenir, je me suis mis en route. Le voyage n'a pas été facile; la pluie et le vent collaient mes cheveux sur mon visage, l'air était plein de bruits funèbres, et les chevrons de la toiture tremblaient et craquaient sous moi... Enfin je suis arrivé. Quel cri de joie et d'épouvante il a poussé en me voyant paraître! Avec quel élan d'affection il a serré mes mains dans les siennes! Comme le repentir se peignait bien sur sa figure, et avec quelle effusion il a répandu son cœur a mes pieds!... Je ne lui ai point demandé d'explications, je les ai en horreur, et il est des cas où le silence est le meilleur truchement des âmes. Je l'ai laissé s'asseoir par terre, la tête appuyée sur mes genoux; il est demeuré près d'une heure dans cette posture, ne di-

sant mot, les yeux fermés, pendant que la pluie battait les carreaux à coups précipités, et que la meute hurlante des vents promenait ses fureurs dans la nuit sombre. Quand il s'est relevé : — Voilà, m'a-t-il dit, les momens les plus heureux que j'aie encore passés dans ce monde. — Mais ce qui a singulièrement troublé son bonheur, c'est qu'à minuit, comme je me disposais à partir, l'orage a redoublé de violence. Le pauvre enfant a pâli d'angoisse. — Vous voilà bien puni, lui ai-je dit, cela vous apprendra à ne plus gâter par de méchans accès d'humeur cette belle et sainte chose qu'on appelle l'amitié... — Au moment où je venais de gravir ma flottante échelle secoué par le vent, lorsque, debout sur mon étroit balcon, je m'apprêtais à la retirer, le ciel s'est ouvert, je me suis senti comme fouetté par un tourbillon de flammes, et à trente pas de moi la foudre s'est précipitée sur la cime d'un grand arbre avec un horrible fracas. Comment il se fait que je ne sois pas tombé, j'en suis encore à me le demander. Ce que je sais, c'est que je suis rentré dans ma chambre trempé jusqu'aux os, mais le cœur content.

7 septembre.

Pendant ces huit derniers jours, je l'ai vu trois fois. Il ne m'a donné aucun sujet de plainte; il travaille, il réfléchit, son jugement se forme; pas un instant d'humeur, il est calme, docile, doux comme un agneau... Oui, mais c'est l'excès même de sa douceur qui m'inquiète. Il y a dans son état je ne sais quoi qui ne me paraît pas naturel, et j'en suis réduit à regretter ces emportemens, ces enfances dont je m'étais appliqué à le guérir... Stéphane, vous êtes devenu trop différent de vous-même. Il y a peu de temps encore, vos pieds ne tenaient pas à la terre : vif, brusque, ardent, il partait tour à tour de vos lèvres des fusées de colère ou de gaîté, et en un instant vous passiez du désespoir à l'enthousiasme; mais dans nos derniers tête-à-tête je ne vous reconnais pas. Plus de gestes d'enfant mutin, plus de ces familiarités que j'aimais! Vos regards mêmes, en rencontrant les miens, semblent moins assurés; quelquefois ils flottent incertains autour de moi, et à l'étonnement qui s'y peint je suis tenté de croire que ma taille a subitement grandi de quelques coudées et que vous ne pouvez plus la mesurer d'un coup d'œil... Et puis ces soupirs qui vous échappent... Et cependant vous ne vous plaignez plus de rien, votre destinée semble vous être devenue étrangère; il faut qu'à mon insu... Ah! malheureux enfant! je veux savoir,... tu parleras, tu me diras...

10 septembre.

Ciel! quel trait de lumière! Père Alexis, vous ne m'aviez pas tout dit!... Plus j'y pense... Ah! Gilbert, quelles écailles couvraient tes yeux!... Hier je lui ai porté cette copie du poème des *Métamor-*

phoses que je lui avais promise. Quelques fragmens que je lui en avais récités lui avaient inspiré le désir de lire toute la pièce, non sur le livre, mais transcrite de ma main... Nous la lisions ensemble, distique par distique. Je traduisais, expliquais, commentais. Quand nous arrivâmes à ces vers : « Qu'il te souvienne seulement comme la liaison qui se fit entre nos âmes fut un germe d'où naquit avec le temps une douce et charmante habitude, et bientôt l'amitié révéla sa puissance à nos cœurs, jusqu'à ce que l'amour, arrivant le dernier, la couronna de fleurs et de fruits... » A ces mots, il fut pris d'un frisson. — N'allons pas plus loin! me dit-il en repoussant loin de lui le papier. C'est assez de poésie pour ce soir!... Et, s'accoudant sur la table, il ouvrit et feuilleta son herbier; mais ses regards et ses pensées étaient ailleurs. Soudain il se lève, fait quelques pas dans la chambre, puis, se retournant vers moi : — Pensez-vous aussi que l'amitié puisse jamais se convertir en amour?

— Goethe l'assure, il faut l'en croire...

Il prit une fleur sur la table, la contempla un instant, et l'ayant laissé tomber à terre : — Je suis un ignorant! murmura-t-il en baissant les yeux. Dites-moi ce que c'est que l'amour!

— C'est la folie de l'amitié.

— Avez-vous jamais été fou?

— Non, et j'imagine que je ne le serai jamais...

Il resta une minute immobile, les bras pendans; puis, les relevant lentement et, par un geste dont il est coutumier, croisant ses mains par-dessus sa tête, il détacha ses yeux du sol et me regarda fixement... Oh! l'étrange expression!... Sa vue égarée, un sourire triste et mystérieux errant sur ses lèvres, sa bouche qui voulait parler et à qui la voix manquait... Ce visage, depuis hier soir, il est toujours devant mes yeux, il me poursuit, il m'obsède, en cet instant même son image vient s'imprimer sur le papier où j'écris... C'est donc un déguisement forcé que cette tunique de velours noir! Oui, le caractère de Stéphane, son âme, les bizarreries de sa conduite, tout ce qui m'étonnait, tout ce qui m'effrayait, il n'est plus rien que je ne m'explique à cette heure... Gilbert! Gilbert! qu'as-tu fait? dans quel abîme... Et pourtant peut-être me trompé-je, car enfin comment croire?... J'entends sonner la cloche du dîner... Je vais *le* revoir!... Je tremble, je sens en moi... O mon pauvre cœur tourmenté, cache du moins ton désordre à tous les yeux!

XVII.

Quelques heures plus tard, Gilbert s'introduisait dans la chambre de Stéphane, qui, frappé de sa pâleur et du trouble de sa voix, s'informa anxieusement de ses nouvelles.

— Je vous assure que je me porte fort bien, lui répondit Gilbert en maîtrisant son émotion.

— M'avez-vous apporté des fleurs?

— Non, je n'ai pas eu le temps d'en aller chercher.

— C'est-à-dire que vous n'avez pas eu le temps de penser à moi?

— Oh! pardon! Je peux penser à vous en travaillant, en lisant du grec, même en dormant. Et tenez, la nuit dernière, je vous ai vu en rêve : vous me traitiez de pédant et me jetiez votre barrette à la figure.

— Voilà un rêve bien extravagant.

— Ah! permettez... Il me semble qu'un jour...

— Oui, un jour, autrefois, il y a deux siècles.

— Y a-t-il donc si longtemps que nous nous connaissons?

— Il n'y a peut-être pas deux siècles, mais il ne s'en faut guère. Moi, j'ai déjà vécu trois fois. Ma première vie, je l'ai passée auprès de ma mère. La seconde,... n'en parlons pas! La troisième, elle a commencé la nuit où, pour la première fois, vous avez enjambé cette fenêtre. Et il y a bien longtemps de cela, si j'en juge par tout ce qui s'est passé depuis lors dans mon âme, dans mon imagination, dans mon esprit. Est-il donc bien possible que ces deux siècles n'aient duré que deux mois? Et comment peut-il se faire que dans un si court intervalle il se soit fait en moi de si grands changemens? Car ils sont tels que j'ai peine à me reconnaître.

— L'un de ces changemens, dont je suis fier, c'est que vous ne me jetez plus votre barrette à la tête.

— C'est une privauté que je prenais seulement avec le pédant.

— Et vous vous êtes enfin réconcilié avec lui?

— J'ai découvert que le pédant n'existe pas. Il y a en vous un héros et un philosophe.

— Voilà une découverte que je n'attendais pas de vous, et qui m'étonne autant qu'elle me flatte.

— Quand je vous dis que j'ai changé du tout au tout, et que je ne me reconnais plus!

— Et moi, en dépit de vos transformations, je vous reconnais fort bien. Mon cher Stéphane a conservé son penchant à exagérer toutes ses impressions. Autrefois j'étais un homme à étouffer; aujourd'hui je suis un être extraordinaire qui passe sa vie à concevoir et à exécuter des actions héroïques. Nenni-da, mon poète, je ne suis ni un scélérat ni un paladin, et ce qu'il y a de mieux à dire de moi, c'est que je ne suis pas un sot, que je ne manque pas de cœur, et que je cours sur les toits avec une remarquable agilité. Oh! sur ce dernier point, je me rends justice, et je suis prêt à soutenir envers et contre tous que je n'ai pas mon pareil pour gambader sur des chevrons;

mais ce n'est pas tout, et pour épuiser le chapitre de mes perfections, il sera bon d'ajouter que j'ai les yeux couleur de pervenche, que je fais les nœuds de cravate à merveille, et que je sais distinguer une labiée d'avec une papilionacée.

— Taisez-vous! s'écria Stéphane avec son impétuosité d'autrefois. Taisez-vous!... Je vous défends de parler sur ce ton de mon saint patron, de mon ange gardien, de l'incomparable ami qui m'a sauvé du désespoir, de la folie et de la mort!

Puis, se radoucissant : — Non, je n'exagère rien, je dis les choses telles qu'elles sont, et la preuve que vous êtes un homme extraordinaire, c'est que tout ce que vous faites vous paraît tout simple et naturel.

Et comme Gilbert haussait les épaules en souriant : — A qui en avez-vous? poursuivit-il. Tâtez-moi le pouls, vous verrez bien que je n'ai pas la fièvre... Et n'avez-vous pas remarqué comme je suis calme depuis quelques jours?

— Je confesse que votre calme me surprend; mais est-ce bien du calme? Je soupçonne que vous avez seulement couvert le brasier, et que le feu couve sous la cendre.

— Et vous tisonnez cette cendre pour en faire sortir des étincelles. A votre aise, mais je vous préviens que vous ne réussirez pas, et que je demeurerai insensible à toutes vos provocations.

— Ainsi depuis une semaine vous vous sentez réellement l'esprit et le cœur plus tranquilles?

— Oui, et j'en ai sujet. Il y avait en moi un grand fauteur de séditions, un grand ourdisseur de complots. C'était mon orgueil. Eh bien! vous savez... la jolie scène que je vous fis il y a dix jours,... ce beau discours sur la jusquiame,... c'était un coup de désespoir de mon orgueil qui faisait des siennes jusqu'au bout, et qui, se sentant blessé à mort, voulait vendre chèrement sa vie.

— Tout cela est bien mystérieux pour moi.

— Oui, c'est un grand mystère qu'il est bien temps que je vous découvre.

— Parlez, je vous écouterai avec une religieuse attention, dit Gilbert, qui avait peine à respirer.

Stéphane cacha son visage dans ses mains; puis, après un long silence : — Non, dit-il, je n'ai pas encore le courage de parler. Aussi bien, avant de vous faire une révélation que vous taxerez peut-être d'extravagance, je veux vous prouver encore mieux que je suis de sens rassis et comme je suis devenu sage à votre école. Sachez donc qu'avant de vous connaître, la religion n'était à mes yeux qu'une magie grossière à laquelle je croyais avec une déraison passionnée. Je considérais la prière comme un sortilége auquel j'attri-

buais la puissance de forcer les volontés divines; chaque jour, je sommais le ciel d'accomplir un miracle en ma faveur, et, m'en voyant rebuté, mes prières inexaucées retombaient comme du plomb sur mon cœur. Alors je me révoltais contre les intelligences célestes, qui refusaient de se rendre à mes enchantemens, ou bien je recherchais avec angoisse à quel vice de forme, à quelle précaution négligée, à quel péché d'omission je devais imputer l'impuissance de mes opérations magiques et de mes formules... Ah! saint George, saint Serge, si vous pouviez parler, quels récits étranges vous auriez à lui faire! Vous lui rediriez les questions extravagantes dont je vous accablais, les absurdes prodiges que je réclamais de vos épées, les obsessions dont je lassais votre patience, et tour à tour mes agenouillemens, mes prosternations, mes sanglots, les torrens de larmes que je répandais à vos pieds, ma tête battant les murailles ou balayant les dalles de ses cheveux épars, et tout à coup mes révoltes, des éclairs de fureur jaillissant de mes yeux, des cris de rage, des emportemens, des injures, mes mains en délire menaçant le ciel, et mes pieds broyant vos nimbes d'or sous leurs trépignemens insensés!... Ah! mon ami, que je sois devenu absolument incapable de pareilles folies, je n'en voudrais pas jurer; mais ce que je sais bien, c'est qu'un soir... ce soir-là, mon Gilbert, votre éloquence si tranquille à la fois et si passionnée avait pris un sublime essor, et à propos d'une pauvre camomille au front pâle vous aviez cherché à me révéler quelques-unes des grandes lois de la nature... Je vous avais écouté d'une oreille distraite; mais après votre départ, comme il m'arrive souvent, tout ce que vous m'aviez dit me revint avec force à l'esprit, et, oubliant mon passé, mon présent, oubliant jusqu'à mon existence, je m'élançai loin de ce château, je m'envolai dans l'espace jusqu'à cette étoile bleuâtre que de ma fenêtre je vois scintiller à l'horizon, et du haut de ce belvédère aérien je me mis à converser avec cette raison suprême qui se manifeste également dans les fleurettes des bois et dans les splendeurs des nuits. Alors, sentant soudain une douceur secrète couler au fond de mon être, je me demandai : Ce que j'éprouve en cet instant, ne serait-ce pas la religion? Et je me répondis : Oui, la religion, c'est de se trouver bien dans la vérité!... Mon Gilbert, ce que j'ai senti ce jour-là, peut-être ne le ressentirai-je pas de longtemps; mais ne suffit-il pas qu'une fois dans ma vie j'aie goûté de si saintes délices pour que vous ne me traitiez plus en enfant déraisonnable que l'on rougirait de prendre au sérieux?

Gilbert ne lui répondit que par un serrement de main. Hélas! se disait-il, quand *il* me révélera son secret, je n'aurai plus le droit de lui dire qu'il est fou.

— Vous êtes devenu plus traitable, poursuivit Stéphane, cela me donne le courage de continuer. Autrefois donc, vous dirai-je encore, après avoir prié, je m'asseyais là sur cette dalle, au-dessous de la veilleuse, et, fermant les yeux, je m'abandonnais de longues heures durant à de folles rêveries. C'étaient, je vous assure, de véritables visions, tant je réussissais à me rendre présentes les chimères dont je berçais mon esprit. Je voyais les cieux s'ouvrir et le Père éternel tenant conseil dans son palais. « Esprits célestes, disait-il en passant sa main sur sa barbe blanche, il est bien temps de venir en aide à cet enfant! » Et aussitôt il donnait ses ordres à ses messagers et à ses serviteurs. Saint George se revêtait de son éclatante armure, il descendait à travers les airs avec le bruit de la foudre; d'un coup de sa formidable épée, il pourfendait ce sombre château; les murs croulaient; je me sentais enlevé dans l'espace, des anges m'emportaient sur leurs ailes de feu et m'allaient déposer dans quelque île fleurie où m'attendaient ma mère et la félicité. Quelquefois je me contentais de savourer les âpres plaisirs de la vengeance. Par l'ordre de Dieu, des diables pénétraient ici, armés de leurs fourches enflammées; ils saisissaient Ivan à la gorge, le mettaient sur la roue, sur le gril... Vaines et hideuses imaginations qui ne servaient qu'à irriter ma peine et à redoubler mes terreurs! Eh bien! mon Gilbert, l'autre soir, vous me parliez ici d'une joie qui ne doit rien à la fortune et sur qui elle ne peut rien, joie divine que l'homme peut savourer au sein même de la souffrance et qui charme ses plus mornes ennuis... A peine m'eûtes-vous quitté que j'allai m'asseoir aux pieds des saints, et, après leur avoir récité mes oraisons, je me livrai à la rêverie; mais cette fois je n'imaginai plus le Père éternel oubliant l'univers pour ne s'occuper que de mon sort, je ne vis non plus de diables torturant mon geôlier... Ce qui s'offrit à mes regards ce fut le Christ;... vêtu d'un manteau noir, il se tenait debout au milieu du ciel, et les soleils se pressaient en foule autour de lui pour mieux voir son visage, comme des enfans curieux qui font la haie pour regarder passer un roi dans la rue. La terre silencieuse le contemplait aussi, l'océan secouait en frissonnant sa crinière d'écume, les palmiers se balançaient doucement sur leurs rochers, et de grands aigles, l'aile étendue, tournoyaient lentement en traçant dans le vague des airs un long sillage de feu. Alors il écarta les plis de son manteau et laissa voir une large blessure par où s'échappait un sang rouge, et, lui regardant couler ce sang, un sourire si doux se fit jour sur ses lèvres, qu'on eût dit une aube nouvelle se levant sur l'univers. Et cependant son sang coulait toujours, et les astres, l'océan, les palmiers du désert, les aigles du ciel s'écrièrent tous éperdus : « Seigneur, qui donc êtes-vous?... » Alors une

voix suave comme le soupir lointain d'un orgue leur répondit : « Je suis la joie dans la passion! »

A ces mots, les yeux de Stéphane s'allumèrent, et, regardant fixement Gilbert : — Et maintenant ne suis-je qu'un esprit chimérique, un enfant à demi fou, un cerveau malade qui se repaît de billevesées, un incorrigible brise-raison?... Non, vous convenez que j'ai profité de vos leçons, qu'il m'est entré un grain de sagesse dans la tête, et que, sans avoir vu le fond des choses, à tout le moins j'ai des intervalles lucides... S'il en est ainsi, mon Gilbert, crois comme parole d'Évangile ce que je vais te dire : Tu as travaillé de toutes tes forces à guérir mon âme, et il n'est pas dans le monde de plus habile médecin que toi. Et cependant toutes tes peines eussent été perdues, si tu n'avais eu à tes côtés un allié tout-puissant que tu ne connais point, et que je te vais révéler... Ah! dis-moi, quand pour la première fois tu as pénétré dans cette chambre, n'as-tu pas senti qu'un esprit céleste s'y glissait à ta suite? Tu es parti, il est resté, il ne m'a plus quitté, il ne me quittera jamais... Regarde, ces murailles ne te parlent-elles pas de lui? Ces saints ne remuent-ils pas les lèvres pour te murmurer son nom? Et l'air qu'on respire ici n'est-il pas plein de ces parfums délicieux que répandent sur leur passage les envoyés du ciel?... Que ce génie me parut d'abord étrange! Son visage m'était inconnu, jamais ses traits ne m'étaient apparus dans mes songes. Inquiet, confondu, je lui disais : Qui donc es-tu? quel est ton nom? Et un jour, Gilbert, un jour, c'est par ta bouche qu'il m'a répondu... Gilbert, Gilbert, oh! la bizarre compagnie que vous m'aviez donnée en sa personne! Parfois il s'asseyait auprès de moi, pâle, lugubre et vêtu de deuil, et il me soufflait au cœur des tristesses empoisonnées dont je n'avais jamais soupçonné l'amertume. Et me sentant pris d'un inexprimable désir de mourir : Je te connais, lui disais-je, tu dois être le frère de la mort... Mais tout à coup, se transformant, il m'apparaissait tenant à la main une marotte dont il agitait les grelots, et il me chantait des chansons qui remplissaient mes oreilles de fiévreux bourdonnemens. La tête me tournait, des fumées passaient devant mes yeux, mes regards vacillans s'enivraient de visions, et il me semblait à moi, pauvre enfant nourri de fiel et de larmes, que la vie était une fête éternelle sur laquelle le ciel se penchait en souriant. Alors je disais au génie : A cette heure je vous connais mieux, vous êtes le frère de la folie... Mais il se transformait encore, et soudain je le voyais se dresser devant moi enveloppé de longues ailes blanches comme un séraphin; sérieux et doux à la fois, une raison divine paraissait dans ses regards, et la sérénité qui brillait sur son front annonçait un habitant du ciel... Dans ces momens-là, mon Gilbert, sa voix était

plus pénétrante et plus persuasive que la tienne; il me répétait tes paroles et me donnait la force d'y croire, il gravait tes leçons dans mon esprit, il insinuait ta sagesse dans ma folie, ton âme dans mon âme; et, sache-le bien, si le lis a bu les sucs de la terre, si le lis a grandi, si le lis doit fleurir un jour, ce n'est pas à l'impuissant soleil que tu m'as apporté dans ta poitrine qu'il en faut rendre grâce, mais à lui, l'esprit céleste, à lui qui alluma dans mon cœur une flamme sainte dont plaise à Dieu qu'il embrase aussi le tien!

Et à ces mots, se levant : En ai-je dit assez? s'écria-t-il d'une voix entrecoupée, et m'as-tu enfin compris?

— Non, répondit résolûment Gilbert, cet esprit céleste, je ne le connais point!

Stéphane se tordit les bras : — Cruel, tu ne veux donc rien deviner! murmura-t-il d'un air égaré. — Et, s'approchant de la fenêtre, il y demeura quelques instans accoudé. Quand il se retourna vers Gilbert, ses yeux étaient mouillés de pleurs; mais, par un de ces changemens à vue qui lui étaient familiers, il avait le sourire sur les lèvres. — Ce que je n'ose vous dire, je l'ai écrit tout à l'heure, reprit-il. — Et tirant une lettre de son sein : — C'est une dernière ressource que je me suis ménagée. J'espérais que vous me dispenseriez d'y avoir recours. O cœur dur! à quels abaissemens réduis-tu ma fierté!... — Et il lui présenta la lettre; mais se ravisant : — J'y veux ajouter quelques mots. — Et il courut s'asseoir à sa table, et comme sa plume était tombée à terre et qu'il ne la pouvait retrouver, il tailla vivement un crayon avec un poignard très affilé qu'il prit au fond d'un tiroir.

— Quel singulier canif vous avez là! lui dit Gilbert en s'approchant.

— C'est un stylet russe de la fabrique de Toula. Il appartient à Ivan, qui me le prêta avant-hier à la promenade pour déraciner une plante. Il a oublié de me le reprendre.

— Vous m'obligerez en le lui rendant, répondit Gilbert; c'est un joujou que je n'aime pas à voir dans vos mains.

Stéphane fit un signe d'assentiment, et se pencha sur son papier. La lettre qu'il avait écrite quelques heures auparavant était ainsi conçue :

« Mon Gilbert, écoute une histoire. J'avais onze ans quand *mon frère Stéphan* mourut. A peine était-il enseveli, que mon père me fit appeler auprès de lui. Il tenait dans ses mains des vêtemens semblables à ceux que je porte aujourd'hui, et il me dit : Stéphane, comprenez-moi bien. C'est ma fille qui vient de mourir, c'est mon fils qui vit encore. Et comme je m'obstinais à ne pas comprendre, ayant fait apporter un cercueil, il le plaça sur une table et me cou-

cha dedans, et, refermant peu à peu le couvercle, il me disait : « Ma fille, êtes-vous morte? » Quand le couvercle fut entièrement fermé, je me décidai à parler et je criai : « Mon père, votre fille est morte. Qu'il soit fait comme vous l'entendez!... » Alors il me retira du cercueil, éperdue d'horreur et d'épouvante, et il s'écria : « Stéphane, souvenez-vous que ma fille est morte. S'il vous arrivait de l'oublier jamais... » Il n'en dit pas davantage, mais ses regards achevèrent son discours... Gilbert, en cet instant, la fille de mon père ressuscite pour te dire qu'elle t'aime d'un invincible amour qu'elle ne te peut cacher plus longtemps. Dans ma simplicité, j'ai cru d'abord que je vous aimais comme vous m'aimiez; mais vous-même avez pris soin de me désabuser. Un jour, vous m'avez parlé de notre séparation prochaine, et vous me disiez : Nous nous reverrons quelquefois. Et vous n'entendiez pas le cri de mon cœur qui vous répondait : Passer un jour sans te voir, quel enfer! Quand j'eus bien reconnu que votre amitié était un dévouement, une vertu, une sagesse, et que la mienne était une folie, alors la fille de mon père pensa mourir, si durs étaient les tourmens que lui infligea son orgueil en révolte. Ah! que n'eussé-je donné, mon Gilbert, pour que, devinant qui j'étais, tu tombasses à mes genoux en t'écriant : Moi aussi, je sais aimer follement!... Mais point; tu n'as rien compris, rien soupçonné. Mes cheveux, la ressemblance de ma mère empreinte sur mon visage, ce sourire qu'on assure avoir passé de ses lèvres sur les miennes... O le plus aveugle des hommes! que je te haïssais par instans!... Mais ne semble-t-il pas en vérité qu'il y ait une fatalité qui me poursuive? Cette main armée de griffes qui, s'appesantissant sur mon épaule, me força de me prosterner devant toi, aujourd'hui je ne sens plus ses ongles dans mes chairs, et cependant mes genoux vacillent, faiblissent, se dérobent sous moi, et de nouveau tu me vois tomber à tes pieds... Oh! oui, mon pauvre orgueil est bien mort. La foudre grondait quand il rendit son dernier soupir. Il te souvient, je pense, de cette nuit d'orage... Collée à la vitre, je dévorais du regard les ténèbres pour te découvrir au sein de la tourmente... Tout à coup les cieux s'embrasèrent, et je t'aperçus debout sur le rebord de ta fenêtre, te penchant fièrement sur l'abîme auquel tu semblais jeter un défi. Enveloppé d'une lumière étincelante, tu m'apparus comme un esprit bienheureux, et je m'écriai : C'est un des élus de Dieu! je puis sans honte lui demander grâce et merci!... Et à présent, mon Gilbert, ne t'avise pas de me dire que mon amour est une maladie, et qu'en la soignant bien... Mon Dieu! tout cela ne servirait de rien, les saints eux-mêmes ont refusé de me guérir! Ne cherche pas non plus à m'épouvanter, ne me parle pas d'obstacles insurmontables, de l'impossibilité de notre union, des dangers qui nous menacent... L'ave-

nir! nous en causerons plus tard; à cette heure, je ne veux savoir qu'une chose, c'est que tu es capable de m'aimer comme je t'aime... Ami, si la haine se peut changer en amour, cela serait-il donc impossible à l'amitié? Gilbert, Gilbert, oubliez ce qu'a fait de moi la barbarie raffinée d'un père; oubliez mes emportemens, mes violences, mes mutineries d'enfant mal élevé; oubliez la véhémence de mon langage, la brusquerie de mes gestes; oubliez la fontaine, ma cravache levée sur vous; oubliez ces jeunes villageois par qui je me faisais baiser les pieds; oubliez jusqu'à cette barrette que je vous jetai à la figure, car, le ciel m'en soit témoin! je sens s'éveiller dans mon sein un cœur de femme; il secoue son long sommeil, il remue, il soupire, il parle, et le premier nom qu'il prononce, le seul qu'il veuille jamais savoir, c'est le tien!...

« Que te dirai-je encore? Je veux t'apparaître dans tes rêves parée comme pour une fête, vêtue de blanc, le sourire aux lèvres, des perles autour du cou, autour de ma tête les fleurs que tu aimes, des anémones blanches, des gentianes bleues... Seulement, prends-y garde, dans ma couronne il s'est glissé des fleurs de jusquiame. Arrache-les toi-même de mes cheveux, de crainte que leurs parfums ne me versent au cœur un poison mortel!... Mais non, je ne veux pas t'effrayer. Stéphane est sage, elle est raisonnable, elle ne demande pas l'impossible; elle te donne le temps de respirer, de te recueillir. Demeure, si tu le veux, une semaine, quinze jours, un mois, mon Dieu! sans reparaître ici, jusqu'à ce qu'il se lève, ce jour bienheureux où tu pourras t'écrier avec ton poète adoré : « A son tour, l'amitié révéla sa puissance à mon cœur, et enfin l'amour, venant le dernier, la couronna de fleurs et de fruits. »

A cette lettre, Stéphane ajouta les mots que voici : « Et si ce jour, Gilbert, si ce jour ne devait jamais venir!... »

Mais ici elle hésita, sa main tremblait; elle regarda tour à tour Gilbert et le couteau; puis, se levant : — Je ne sais comment finir ma lettre, lui dit-elle. Vous suppléerez aisément à ce qui manque. Gardez-vous de la lire ici; emportez-la dans votre tourelle, vous l'y méditerez plus à loisir...

Et à ces mots, lui ayant remis le papier, elle laissa échapper un éclat de rire convulsif.

— Toujours ce même rire que je déteste! dit Gilbert en s'efforçant de cacher l'angoisse qui le dévorait.

— Voulez-vous savoir ce qu'il signifie? lui dit la jeune fille en le regardant en face. Lorsqu'il y a trois ans nous passâmes à Baden-Baden, le père Alexis eut la fantaisie de me conduire dans la maison de jeu, et en entrant j'entendis un éclat de rire qui devait ressembler beaucoup à ceux qui vous choquent si fort... — Qui donc se

permet de rire ainsi? dis-je au bon père. Il alla aux informations, et me rapporta que le rieur était un homme qui venait de gagner des sommes énormes, et qui se disposait à jouer quitte ou double... Quitte ou double! ajouta-t-elle; jouer à quitte ou double! Si j'allais perdre!

Tout à coup ses prunelles se dilatèrent, son regard devint étincelant, elle renversa la tête en arrière, et, étendant le bras vers Gilbert, elle s'écria : — Tu sais qui je suis, et tu m'as condamnée dans ton cœur. Ah! penses-y à deux fois, tu tiens ma vie dans tes mains.

Et, après avoir reculé de quelques pas, elle se retourna brusquement, s'enfuit à travers la chambre, ouvrit à la hâte une petite porte latérale et disparut.

Comment Gilbert s'y prit-il pour retourner chez lui?... Tout ce qu'il en sait lui-même, c'est qu'au sortir de la lucarne, hors de sens, oubliant toute idée de péril, il commit pour la première fois l'insigne imprudence de traverser debout ce toit où d'ordinaire il avait peine à cheminer assis. Ne voyant et n'entendant rien, absorbé tout entier dans une seule pensée, il s'élance devant lui au pas de course. A son allure et à son maintien, la lune, qui brillait au ciel, dut le prendre pour un fou ou pour un somnambule. Il atteignait l'extrémité du toit, quand, une ardoise brisée venant à glisser sous son pied, il tomba lourdement, et c'en était fait de lui, si dans sa chute sa main n'avait rencontré par miracle le bout traînant de son échelle, à laquelle il eut la force de se retenir. Les ardoises sont friables, et quand elles heurtent contre un corps dur, elles se brisent en mille morceaux. Celle que Gilbert venait de précipiter dans l'espace rencontra une pointe de rocher qui la fit voler en éclats, et l'un de ces éclats frappa à la main, sans le blesser, un homme qui d'aventure rôdait à cette heure au haut du ravin.

La destinée avait voulu que ce soir-là M. Leminof eût une lettre pressée à expédier par la poste, et vers neuf heures, contrairement à tous les us et coutumes de sa maison, il avait envoyé Fritz à un gros bourg, distant d'une lieue, où le courrier passait pendant la nuit. Malheureusement à son retour Fritz vit briller une lumière dans la chaumière de sa Dulcinée. L'appétit, l'occasion, *quelque diable aussi le poussant*, il quitte la route, marche droit à la cabane, ouvre la porte, qui n'était fermée qu'au loquet, entre à pas de loup, et surprend sa belle assise sur un escabeau et ravaudant son linge. Il s'assied auprès d'elle, lui conte fleurette, et bientôt de s'émanciper! La donzelle, espiègle et fort dégourdie, au lieu d'éveiller son père, qui dormait dans la pièce voisine, se précipite vers la porte, s'élance dehors, et gagne à la course le sentier serpentant qui longeait la crête du ravin. Cent fois plus agile que Fritz, elle

prend de l'avance, puis elle fait halte, l'appelle, et dans le moment où il croit la saisir elle s'échappe et court de plus belle. Elle continue ce jeu jusqu'à ce que, se sentant lasse, elle s'éclipse derrière un buisson, et, riant sous cape, voit passer devant elle l'amoureux géant, qui continue de monter, trempé de sueur, faisant force glissades, et craignant à tout coup de tomber dans le précipice. Enfin, à force de grimper, le voilà parvenu à l'endroit où le sentier s'arrête, à deux pas de la corniche, haute de quarante pieds. Le moyen que sa fantasque princesse ait escaladé cette muraille! Tout à coup il entend une voix argentine qui l'appelle d'en bas. Dans son dépit, il se donne un grand coup de poing sur le front; mais au moment où il va redescendre, son oreille est frappée d'un bruit singulier, un éclat d'ardoise effleure sa main et lui arrache un cri de surprise. Il lève vivement la tête, et à la faveur des clartés de la lune il aperçoit sur sa droite une ombre suspendue dans les airs. Il la voit monter, s'arrêter sur le rebord d'une fenêtre, se pencher, et bientôt disparaître à ses yeux.

— Oh! oh! dit-il tout ébahi, voilà qui est particulier! M. le secrétaire s'en va donc la nuit faire des rondes sur les toits? Et à cet effet nous nous sommes procuré des échelles de corde. Je me trompe bien, ou son excellence monsieur le comte goûtera peu cette invention. Peste! le luron a bon pied et bon œil! Pour risquer ainsi sa peau, il faut qu'il y ait gros à gagner... Ma foi! fiez-vous donc à ces faces de chattemite!

Le grand Fritz était si stupéfait de sa découverte, qu'il s'assit un moment sur une pierre pour en conférer avec lui-même. La belle idée dont accoucha son épaisse cervelle fut que M. le secrétaire appartenait à l'illustre confrérie des ambidextres, et que ses tournées nocturnes avaient pour but la recherche d'un trésor caché. Fier de sa sagacité et enchanté de l'occasion qui s'offrait à lui de satisfaire ses ressentimens, il redescendit le sentier, non sans peine, et, sourd à la voix et aux éclats de rire de la chevrière, qui le provoquait à de nouveaux ébats, il regagna la route et se dirigea à grands pas vers le château.

— Oh çà! monsieur le secrétaire, se disait le drôle avec un méchant sourire, vous m'avez précipité à bas d'un escalier et vous avez pensé me faire mettre à la porte de cette maison. Que diriez-vous si je vous en faisais sortir par la fenêtre?

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA GRÈCE

DEPUIS

L'AVÉNEMENT DU ROI OTHON

Rapports adressés à la commission chargée par les trois puissances protectrices d'examiner l'administration financière de la Grèce (1857-59). — *Parliamentary Papers* (1860-61). — Tricoupi, *Histoire de l'Insurrection grecque*. — Pellion, *La Grèce et les Capo d'Istria*, etc.

Quand on a gravi la plus haute des deux cimes de l'Hymette, quand, parvenu à ce sommet désolé que bat toujours une brise âpre et forte, on laisse tomber ses regards d'abord éblouis par l'éclatante pureté de l'atmosphère sur la scène majestueuse qui environne la montagne, on se sent tout à coup tristement ému et comme accablé par de douloureux souvenirs. Peu à peu la vue et la pensée se dégagent de cette vague et pénible contemplation; les points les plus saillans se dessinent, et, à mesure qu'ils émergent de l'horizon lumineux, la mémoire évoque les faits illustres dont ils ont été les témoins. Nous en avons tous lu la glorieuse histoire ou le lamentable récit. Les grandeurs de la Grèce libre, les malheurs et les abaissemens de la Grèce asservie ont tour à tour excité notre enthousiasme ou notre pitié, mais nos cœurs n'ont jamais cessé de battre d'orgueil et d'espoir pour les destinées de cette régénération à laquelle les sympathies de l'Occident ont si largement concouru.

Du côté de l'Orient se dressent, sous un manteau de neige, les fiers sommets de l'Eubée, la constante et fidèle alliée du peuple athénien; vers le nord et vers l'ouest, soit qu'on regarde à ses pieds, soit que l'on contemple les aspects si divers de cette région mon-

tueuse et hardiment tourmentée, soit qu'on laisse errer sa vue jusqu'aux plus lointains horizons, on découvre successivement les plages de Marathon, la chaîne des Thermopyles, l'île de Salamine, où la Grèce fut trois fois sauvée; le gracieux Pentélique aux marbres immortels; les hauteurs de la Mégaride, encore teintes du sang des Turcs de Kourchid-Pacha et de Dram-Ali; Corinthe, si renommée entre les plus célèbres villes de la Grèce, le dernier boulevard des libertés helléniques contre l'ambition romaine, et dont il ne reste plus maintenant que quelques masures à demi détruites; la verdoyante Égine et la blanche colonnade du temple de Jupiter; Athènes enfin avec ses jardins royaux, son moderne palais et les fameuses ruines qui la couronnent. Au sud s'étendent jusqu'à la mer les croupes arrondies du Laurium, dont les riches mines d'argent alimentaient au temps de Xénophon le trésor public, et d'où l'on ne songe plus maintenant à extraire le précieux métal; elles s'abaissent graduellement et se terminent au cap Sunium, où la jeunesse de l'Attique venait recevoir les enseignemens de Platon. Les flancs noirs de l'Hymette sont sillonnés, du côté de l'Attique, par deux ou trois déchirures qui, réunies au bas de la montagne, forment une crevasse plus large et plus profonde : ce sont les affluens du charmant Ilissus, qui baignait autrefois les murs d'Athènes et portait aux campagnes environnantes l'humide et fécondant tribut des forêts. Aujourd'hui l'Ilissus n'est plus qu'un grand ravin, affreusement desséché. On dirait qu'il n'a plus de larmes à répandre sur les infortunes de la Grèce, et pourtant aux grandes épreuves, aux luttes héroïques dont le souvenir éveille partout un classique enthousiasme, ont succédé pour ce noble pays des difficultés d'un ordre nouveau, non moins dignes peut-être d'attirer l'attention sympathique du monde civilisé. L'état de l'Orient en général, de l'empire turc en particulier, suffirait d'ailleurs à expliquer notre sollicitude pour la Grèce. Il est impossible de ne pas voir que les bases de la domination ottomane en Europe sont aujourd'hui chancelantes, et l'on ne saurait nier que les rivalités européennes n'en soient le plus ferme appui. Que les puissances chrétiennes consentissent à se parler à cœur ouvert et à s'entendre de bonne amitié, qu'un congrès chargé de résoudre les questions d'Orient se rassemblât à Paris, à Londres ou à Saint-Pétersbourg, et la signature de quelques plénipotentiaires suffirait pour modifier profondément les proportions de l'édifice social et politique dont les victoires de Mahomet II ont jeté, il y a quatre siècles, les puissantes assises sur les rives septentrionales du Bosphore.

Les destinées européennes de l'empire turc intéressent et engagent dans une large mesure l'honneur et la responsabilité des

gouvernemens de l'Europe. Ils ont appris, par une longue et douloureuse expérience, que, pour garantir la sécurité des sujets chrétiens de la monarchie ottomane, pour étouffer le feu des insurrections qui battent en brèche ses frontières, il ne suffit pas de faire parler avec fermeté et sagesse les ambassadeurs et les consuls, de dicter des *hatti-humayoun* réparateurs, de mettre au jour, par les travaux des commissions ou les rapports des fonctionnaires, les désordres de l'administration turque et les remèdes efficaces que les intentions libérales du sultan y voudraient apporter. Ils savent qu'il ne s'agit de rien moins que de corriger des abus séculaires et de réformer pour ainsi dire l'islamisme dans ce qui fait son essence, qu'il faut réconcilier des races et des traditions ennemies, faire en sorte que les maîtres de Constantinople soient à la fois tolérans et respectés, les chrétiens armés et obéissans, obtenir en un mot (et c'est là le point difficile) des concessions sincèrement consenties, qui ne servent point elles-mêmes à préparer un dénoûment fatal. Dans cette organisation nouvelle des nationalités qui constituent aujourd'hui l'Orient européen, les Hellènes joueront nécessairement un des premiers rôles. Les traditions de leur histoire et de leur politique, les intérêts de leur commerce les y convient; la longue expérience qu'ils ont acquise des affaires de l'empire turc et qu'ils ont si chèrement achetée, l'influence qu'ils exercèrent longtemps dans les conseils du divan, l'importance de leur culte, que professent en Turquie des millions d'hommes, les y appellent naturellement : ils y sont poussés par cette aspiration patriotique qu'ils nomment la *grande idée,* que flattent et que patronnent leurs plus intelligens et leurs plus habiles hommes d'état, et qui a entraîné quelquefois leur gouvernement hors des limites de la prudence en faisant franchir à leurs soldats les frontières ottomanes.

La Grèce est-elle bien préparée à ce rôle éminent qui satisferait ses ambitions les plus ardentes et les plus chères? Ne serait-il pas trop lourd pour ses forces administratives et son expérience politique? Est-elle capable de le remplir sans tutelle comme sans danger pour l'honneur du nom chrétien et le repos de l'Europe? Ces questions sont graves en présence des intérêts si importans et si divers engagés au sein de l'empire ottoman. Au moment où les efforts unitaires des principautés danubiennes, les aspirations autonomiques de la Serbie, l'insurrection de l'Herzegovine et du Montenegro, les tendances catholiques d'une partie de la communion bulgare et les frémissemens inquiets de la Syrie sollicitent toute l'attention des puissances chrétiennes, au moment en un mot où d'évidens et nombreux symptômes semblent devoir hâter l'événement si redouté des cabinets européens, il est utile de connaître l'usage que la Grèce

a fait dans ces derniers temps de son indépendance, les perfectionnemens et les progrès que son gouvernement a réalisés, les efforts qu'elle a sincèrement tentés pour conquérir son complet affranchissement et ses droits de majorité, pour épurer son administration, améliorer ses finances, son industrie, son commerce, et se rendre propre aux destinées que lui garde peut-être un prochain avenir.

I.

Au mois d'août 1832, la commission administrative des sept, qui gouvernait la Grèce depuis la déchéance du comte Augustin Capo-d'Istria, adressait aux Hellènes une proclamation pour leur annoncer la prochaine arrivée de leur jeune souverain et l'avénement de l'ère fortunée qui allait naître. « O Grecs! y disait-elle, le sort de notre patrie est aujourd'hui glorieux; mais, pour nous montrer dignes d'elle, il faut que la paix et la concorde règnent parmi nous, il faut oublier nos souffrances. Que les divisions cessent, que chacun s'occupe de ses affaires, que le citoyen honore l'autorité, en un mot que grands et petits unissent leurs vœux dans une seule pensée, celle d'une entière obéissance à notre souverain. » Rien ne pouvait être plus opportun que ces exhortations paternelles : elles peignent au vif la situation de la Grèce il y a trente ans. Ce petit pays avait usé en moins de douze ans cinq congrès (1), deux constitutions (2) et nous ne savons combien de pouvoirs exécutifs, sans réussir à dompter l'esprit de rivalité et de faction qui le dévorait et à fonder un édifice social sur les ruines de l'anarchie. La Grèce avait laissé tomber sous le poignard des Mavromichalis le président Capo-d'Istria. Elle venait de frapper l'administration de son frère, le comte Augustin, d'illégalité, parce que son arrogance militaire lui déplaisait, et que sa présence au pouvoir gênait des ambitions coupables. En désespoir de cause, elle attendait d'un prince allemand ce qu'elle était incapable de se donner à elle-même, l'apaisement des discordes civiles, l'établissement d'un pouvoir régulier et réparateur qui la ferait respecter au dehors, parce qu'il s'appuierait sur la sanction européenne, et lui donnerait le repos intérieur, précisément parce que, n'étant pas Grec, il pourrait être accepté par les rivalités intestines.

Au moment où la commission des sept réclamait l'obéissance pour le jeune roi qui allait porter cette lourde couronne, la Grèce, après

(1) Ces congrès s'étaient réunis successivement à Argos et à Épidaure en 1821, à Astros en 1823, à Épidaure et à Trézène en 1826, à Argos en 1829.

(2) La constitution républicaine d'Épidaure, promulguée le 13 janvier 1822, et celle qui fut votée par les députés réunis à Trézène le 17 mars 1827.

tant d'efforts malheureux et de funestes épreuves, subissait une des crises les plus difficiles et les plus laborieuses qu'elle ait eues à traverser. La commission administrative siégeait à Nauplie, ses pouvoirs étaient réguliers, ils avaient l'approbation des ministres résidens; mais elle n'aurait pu les exercer ou plutôt en maintenir les humbles apparences sans la protection d'un détachement français. Par le fait, il lui eût été parfaitement impossible de gouverner la Grèce. Au nord du Péloponèse, le général Tzavellas tenait l'Achaïe avec un corps de troupes; il avait mis une forte garnison dans Patras, protesté contre la commission, et juré qu'il maintiendrait son commandement jusqu'à l'arrivée du roi; au centre, le vieux Colocotronis, un des plus braves et des plus habiles, mais assurément le plus avide et le plus rusé de tous les chefs pallikares, avait fondé en Messénie, de sa propre autorité et sous le nom modeste de *système local*, un gouvernement de son choix. Il avait attaché à sa fortune celle de son parent et ami, Nikitas le *Turcophage* (1), et tous deux appliquaient le *système local* en frappant sur les villages qu'ils étaient censés défendre contre la tyrannie des sept d'énormes contributions qu'ils encaissaient à leur profit. Une partie des Maïnotes était en armes, et Kitzaco Mavromichalis, sous prétexte de tenir en échec l'ambition de Colocotronis, faisait de temps à autre des excursions armées dans les riches plaines de l'Arcadie et de la Messénie pour maintenir en haleine la fidélité de ses partisans. Afin de se garantir également de la protection ruineuse de Colocotronis et des avides sympathies de Kitzaco, plusieurs grands villages de Messénie s'étaient entourés de fossés, avaient crénelé leurs murailles et formé une confédération qui s'administrait elle-même. Sur les hauteurs que domine Nauplie, un des plus chauds partisans du président Capo-d'Istria, le général Kalergis, s'était établi avec un corps de troupes; il suivait la fortune de Colocotronis, et, soutenu, dit-on, par les conseils de l'amiral Ricord (2), il protestait par son attitude armée contre la légitimité des pouvoirs de la commission. Grivas, ennemi personnel de l'auteur du *système local*, était le seul des chefs rouméliotes qui fût resté fidèle au gouvernement; mais la présence à Nauplie de ses bandes affamées était un perpétuel sujet d'alarmes pour le pouvoir exécutif, qui se voyait contraint de les faire tenir en respect par la garnison française.

Cependant le cinquième congrès national venait de se réunir; il manifesta des dispositions sages et conciliantes envers tout le monde,

(1) Les exploits sanglans de Nikitas pendant la guerre de l'indépendance, dont il fut l'un des héros, lui avaient valu successivement les surnoms de « pourfendeur de Turcs (*Turkolekas*) » et de « Turcophage. »

(2) L'amiral Ricord commandait l'escadre russe.

excepté envers les sénateurs. Accusé de connivence avec les bandes armées du Péloponèse et le parti de Capo-d'Istria, le sénat fut dissous par une loi et s'enfuit à Argos. Quelques jours après, la commission, jalouse de l'ascendant que le congrès commençait à prendre, faisait envahir la salle des délibérations par une compagnie d'irréguliers, mettait en fuite les députés et restait seule maîtresse du terrain. De son côté, le sénat déchu se réunissait à Spezzia, lançait une proclamation fulminante pour annuler tous les actes de la commission, et poussait la démence jusqu'à élire l'amiral Ricord président de la Grèce. On eût dit que tous ces vieux pallikares, habitués à une vie d'agitations et de périls, n'envisageaient pas sans effroi l'établissement d'un pouvoir régulier, et qu'ils conspiraient entre eux pour perpétuer l'anarchie. Il est un fait qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on veut apprécier les circonstances qui ont amené un prince étranger sur le trône de Grèce et les mérites de son gouvernement, c'est que l'impuissance des Grecs à s'administrer eux-mêmes a été la cause déterminante de la fondation d'une monarchie hellénique.

Deux graves accusations ont été portées contre le comte Capo-d'Istria. On a dit que, par l'application de ses principes administratifs, il avait corrompu la nation, et qu'il aspirait secrètement à la royauté. La première de ces accusations nous a toujours trouvé parfaitement incrédule. Il est impossible de supposer qu'à l'issue des longues et pénibles luttes de l'indépendance, alors que la nécessité de défendre leur vie, leur bien, leur honneur, avait mis les armes aux mains de tous les Grecs, alors que les pratiques aventureuses de cette longue guerre de partisans leur avaient naturellement inspiré l'aversion des paisibles occupations de l'agriculture, l'ennui des habitudes régulières du foyer domestique, le goût du luxe audacieusement, mais facilement acquis; il est impossible, disons-nous, de supposer qu'au moment où, devenus impatiens de toute discipline et jaloux de toute supériorité, ils allaient laisser l'anarchie dégénérer en guerre civile, le président n'ait eu qu'à développer en eux, pour remplir sa tâche, le germe heureux des vertus civiles et politiques. Il ne s'agissait pas alors pour la Grèce d'améliorations et de perfectionnemens, il s'agissait presque d'une transformation sociale. Capo-d'Istria entreprit l'œuvre que lui confiait sa destinée avec un grand courage, et il la poursuivit avec une admirable persévérance. La Grèce était tout entière sous les armes, mais elle n'avait pas d'armée; elle était sans finances, sans administration, sans législation, sans agriculture, en un mot sans organisation d'aucune sorte. Tout y était intrigue, rivalité, confusion et misère. Capo-d'Istria procéda d'abord au rétablissement de l'ordre

avec une très intelligente fermeté. Il commença par donner des garanties sérieuses aux habitans des campagnes contre l'avidité des gens de guerre en instituant un corps complet de gendarmerie qui fut placé sous les ordres de l'autorité civile (1). Les populations fugitives furent réunies et rappelées à leurs berceaux, on releva plusieurs villages de leurs ruines, et les libertés communales furent remises en vigueur (2). Capo-d'Istria établit des primes pour l'agriculture et fonda une ferme-école à Tirynthe, sur le modèle de l'établissement français de Rouville. Il créa le trésor public et sut lui trouver immédiatement des ressources par la perception plus exacte de l'impôt foncier, par l'établissement d'un système complet de douanes et d'une banque nationale à laquelle il versa immédiatement une partie de sa fortune. Ses soins infatigables donnèrent successivement à la Grèce les bienfaits d'une administration réparatrice, d'une justice régulière, d'une législation empruntée en partie à nos codes français, et d'une instruction primaire organisée d'après les principes de l'enseignement mutuel. Il se croyait appelé à dompter la licence, et l'objet constant de ses préoccupations fut de donner aux besoins légitimes du peuple grec une suffisante satisfaction, tout en protégeant son œuvre naissante contre les dangers dont la menaçait l'ambition inassouvie des pallikares. Ce fut pour atteindre ce double but qu'il ajourna indéfiniment l'assemblée d'Argos après qu'elle lui eut conféré les pouvoirs nécessaires, et qu'il garda seulement près de lui un sénat dont les membres dévoués étaient en même temps son conseil et son appui. Les stériles tumultes d'une assemblée délibérante lui paraissaient aussi suspects que les écarts de la presse. Sa conviction était qu'il faut aux époques de transition un pouvoir prudent, mais concentré et fort. Il se peut que son ombrageuse sollicitude ait quelquefois manqué de mesure et d'habileté, et qu'il ait paru trop attentif à servir les intérêts du gouvernement russe, auquel il devait sa fortune. Toujours est-il qu'il s'était gagné les sympathies des populations agricoles, auxquelles appartient l'avenir de la régénération hellénique, et qu'il n'avait pas encore eu la main assez ferme, puisque l'acte de vengeance odieuse sous lequel il succomba avait été précédé des troubles du Magne, de l'insurrection d'Hydra et de l'héroïque folie de Miaoulis. Pour rester dans le vrai à l'égard du président Capo-d'Istria, il ne faut pas le

(1) Il fit plus tard de sérieuses tentatives d'organisation militaire en soumettant les troupes régulières de la Grèce à la législation qui régit l'armée française et en chargeant le général Gérard de discipliner les irréguliers.

(2) Sous la domination turque, les communes grecques jouissaient de franchises municipales assez étendues. Elles élisaient leur maire, qui répartissait lui-même l'impôt sous la surveillance du conseil de la province.

rendre responsable des imperfections sociales contre lesquelles il avait son œuvre à défendre et la Grèce elle-même à protéger. Ces imperfections, que les malheurs de la servitude et les épreuves de la lutte ont naturellement développées, chacun de nous les connaît. Elles sont vieilles comme l'impérissable génie du peuple grec, dont tant de siècles et d'aventures politiques n'ont pu altérer la vivace originalité. Les historiens, les orateurs, les poètes de la Grèce antique nous les ont signalées; nous les retrouvons sévèrement appréciées et fidèlement peintes dans quelques pages ironiques et vraies de l'auteur d'un livre bien connu sur la *Grèce contemporaine*. « Le peuple grec, dit M. About, aime passionnément la liberté, l'égalité et la patrie; mais il est indiscipliné, jaloux, égoïste, peu scrupuleux, ennemi du travail des mains. » Capo-d'Istria n'a pas corrompu l'inaltérable génie des Grecs. Sa destinée a voulu qu'il engageât la lutte contre les imperfections de ce génie à une époque où l'indiscipline était dans toutes les têtes et la licence dans tous les esprits. Il ne fut pas assez fort pour vaincre, et ses ennemis l'ont injustement accusé d'avoir lui-même déchaîné la tempête qui, après sa mort, a ruiné son gouvernement et son système.

A-t-il porté ses vues jusqu'à la royauté, comme ils lui en ont fait également un reproche? La vérité, sur ce point, nous a paru plus douteuse. Il est certain que les soucis du pouvoir allaient bien à son âme ambitieuse, et qu'il n'envisageait pas sans regret le moment où il allait abdiquer son autorité absolue. On sait que le prince Léopold de Cobourg, actuellement roi des Belges, avait d'abord accepté le trône de Grèce, et qu'il avait presque aussitôt décliné l'honneur de s'y asseoir à cause des conditions auxquelles on voulait assujettir sa jeune souveraineté. Capo-d'Istria avait entretenu avec lui une correspondance qu'on a publiée depuis et dans laquelle on a voulu voir un chef-d'œuvre de diplomatie. Il y peignait l'état des choses sous les couleurs les plus sombres, engageait le prince à se hâter afin de mettre fin à la pesante responsabilité qui l'accablait, et paraissait regarder comme parfaitement convenue la conversion immédiate de Léopold au culte grec. Les impressions que causèrent au prince de Cobourg les lettres du président ne furent pas sans doute étrangères à la décision qu'il prit. Il se peut que ces impressions aient été le résultat d'appréciations habilement calculées, et que le comte Capo-d'Istria ait voulu prolonger indéfiniment son mandat en exagérant à dessein, aux yeux de ses compétiteurs, les inconvéniens et les difficultés qui en faisaient le péril.

Quoi qu'il en soit, au moment où le protocole du 7 mai 1832 confiait au jeune fils du roi Louis de Bavière le poids de cette couronne qu'un des princes les plus judicieux de l'Europe avait dédaignée ou jugée trop lourde, son naissant pouvoir se trouvait en présence des

embarras les plus graves et des plus imminens dangers. Le roi Othon avait déjà reçu à Munich l'expression des vœux du peuple grec et l'hommage de sa fidélité. Quand il débarqua sur la plage de Nauplie, il y fut salué par les explosions de cette joie expansive et follement bruyante dont les peuples du midi sont si volontiers prodigues. Déjà pourtant il ne se faisait illusion ni sur les misères profondes que cachaient pour un jour ces habits et ces cris de fête, ni sur l'austérité des devoirs que lui imposait sa royale mission. « Hellènes, disait-il à ses sujets dans une proclamation que fit immédiatement publier la régence (1), vous vous êtes montrés, par votre courage, les dignes descendans de vos ancêtres; mais jusqu'ici vous n'avez pu recueillir le prix de vos glorieux efforts. Vos champs sont incultes, votre industrie à peine naissante, votre commerce entièrement paralysé. En vain les arts et les sciences attendaient le moment où, sous l'égide de la paix, ils croyaient retrouver leur ancienne patrie; le despotisme n'a été remplacé que par l'anarchie qui pèse sur vous comme un horrible fléau. Ce que l'amour de la patrie vous avait conquis par un noble élan, la discorde et le plus honteux égoïsme vous l'ont ravi. Mettre un terme à vos maux, à une guerre civile qui consume vainement vos facultés les plus brillantes, concentrer désormais vos efforts vers un seul but, celui de la prospérité, du bonheur et de la gloire de votre patrie, devenue désormais la mienne, telle est la tâche pénible, mais glorieuse, que je me suis imposée. Je lui sacrifie une existence douce et heureuse au sein du pays chéri de mes ancêtres, pénétré que je suis des sentimens qui animaient mon auguste père lorsque, le premier parmi les souverains, il vous tendait une main secourable aux jours de votre lutte héroïque... Puisse la divine Providence bénir nos efforts réunis et faire refleurir avec un nouvel éclat ce beau pays, dont le sol recouvre les cendres des plus grands hommes et des plus grands citoyens, dont les souvenirs rappellent les plus belles époques de l'histoire, et dont les habitans ont récemment prouvé aux contemporains que l'héroïsme et les sentimens élevés de leurs immortels aïeux ne sont point éteints dans leurs cœurs! »

Ce mélange de paternelle sévérité, de noble et touchante franchise, ne peut être considéré sans doute comme un témoignage de grande habileté politique. Il eût été sage de parler avec beaucoup d'indulgence et de mesure à une nation d'autant plus irritable que ses plaies étaient plus saignantes, et qu'elle croyait assurément faire grand honneur à la maison de Bavière en se donnant à elle. C'eût été faire preuve de prudence et de tact que de ménager tant de susceptibilités rivales, tant de consciences troublées, tant d'intentions

(1) A cette époque, le roi Othon était mineur.

encore craintives et hésitantes. La proclamation royale n'en est pas moins, ce nous semble, un signe irrécusable de la parfaite sincérité du nouveau gouvernement que la protection des puissances donnait à la Grèce. Le jeune Othon-Frédéric ne dissimulait pas à son peuple que ses malheurs et ses souffrances, ses fautes et ses vices lui étaient bien connus; il n'hésitait pas à les déplorer ou à les flétrir; il le conviait hardiment à se mettre à l'œuvre et à partager avec lui les épreuves de la régénération.

Le protocole du 7 mai 1832 est la vraie charte d'alliance, le vrai pacte d'union de la Grèce indépendante et de l'Europe civilisée. Les Grecs, les puissances protectrices, le gouvernement du roi Othon, y peuvent lire leurs mutuelles obligations, auxquelles il n'a encore été dérogé par aucun engagement diplomatique. Les premiers articles proclament l'indépendance hellénique et la souveraineté royale du prince Frédéric-Othon de Bavière. Les articles 8, 11 et supplémentaire stipulent que, si le roi vient à mourir sans descendance directe, le trône passera à ses frères et à leurs enfans sans pouvoir être réuni à une autre couronne, et qu'à défaut de mâles, les femmes de la famille royale de Bavière seront aptes à occuper le trône. Les articles 9 et 10 portent que la majorité du prince est fixée à l'âge de vingt ans, et que, pendant sa minorité, la régence sera confiée à des conseillers choisis par le roi de Bavière. Il est convenu par les articles 12, 13 et 14 que les trois puissances faciliteront à la Grèce et garantiront, chacune pour un tiers, un emprunt de 60 millions, que les recettes effectives du royaume devront être consacrées avant tout au paiement des intérêts et à l'amortissement, sous la surveillance des représentans des trois cours, et que la compensation de 12 millions, qui est due à la Porte, sera prélevée sur le produit de l'emprunt (1). Les articles 14 et 15 décident qu'un corps de trois mille cinq cents hommes, armé, soldé et équipé par la Grèce, sera levé en Bavière pour remplacer les troupes françaises, et que des officiers bavarois seront autorisés par le roi de Bavière à organiser une force militaire en Grèce. La question de la succession au trône et celle de l'emprunt garanti par les trois puissances sont encore à l'heure qu'il est les plus grosses questions de la Grèce.

Ainsi une nation profondément divisée en coteries avides et rivales, la violence des habitudes et l'irritation des esprits poussées à ce point que l'anarchie était devenue un état normal, presque une nécessité, et qu'il n'eût pas été possible de trouver dans le pays même les élémens d'un gouvernement régulier, — une couronne acceptée d'abord avec reconnaissance, rejetée ensuite parce que la ré-

(1) Le chiffre de cette compensation avait été fixé par le traité du 20 juillet 1832, qui stipula que les frontières de la Grèce s'étendraient du golfe d'Arta au golfe de Volo.

flexion et l'examen l'avaient fait trouver trop pesante, — les finances dans un tel désarroi que l'acte diplomatique auquel était due la nouvelle royauté stipulait un emprunt en même temps que l'établissement du trône, les troupes nationales si effrayantes par leur indiscipline que le pays tout entier sous les armes était cependant incapable de produire une armée, et que l'arrêt des puissances protectrices le condamnait à payer lui-même un corps de soldats étrangers, en un mot l'impuissance, la colère et l'humiliation, tel était, malgré les nobles sacrifices des guerres de l'indépendance et l'incontestable habileté de Capo-d'Istria, le désastreux bilan des administrations qui avaient précédé le gouvernement royal en Grèce.

A tant de périls intérieurs contre lesquels le nouveau pouvoir allait entrer courageusement en lutte, il faut ajouter les graves embarras que devaient naturellement lui créer les exigences de ses bienfaiteurs et les devoirs de la gratitude. Ce ne fut pas dans des vues absolument désintéressées et par pure chevalerie que les puissances européennes accordèrent à la cause hellénique le concours de leurs sympathies. En lui prêtant l'appui de ses orateurs, de sa presse, de sa diplomatie ou de ses soldats, chacune d'elles obéissait bien plus aux traditions de sa politique nationale qu'aux entraînemens de l'époque, et à l'heure qu'il est, malgré la sincérité des intentions, malgré la loyauté des explications mutuellement données, on n'est pas bien sûr que les gouvernemens aient le pouvoir de consacrer uniquement en Grèce leurs communs efforts à l'œuvre si noblement utile de sa régénération. La France, l'Angleterre et la Russie ont concouru toutes trois à l'indépendance de la Grèce, elles y ont travaillé isolément ou de concert, mais non par des procédés semblables ni dans des vues identiques. La France a voulu que la Grèce fût libre, et elle l'a secourue de ses soldats et de son argent parce qu'elle protége de temps immémorial en Orient la civilisation chrétienne contre les empiétemens du mahométisme, parce que l'ambition de la Russie lui faisait peur et qu'elle ne voulait pas que la Grèce devînt une province russe, ou tout au moins une principauté turque sous la protection de la Russie, parce qu'elle sait consentir sans hésiter à tous les sacrifices que lui demandent ses généreuses aspirations.

L'Angleterre redoutait comme la France l'agrandissement de la Russie, mais elle craignait en même temps le développement de l'influence française en Orient, et la concurrence que la marine grecque pouvait faire un jour à celle des Iles-Ioniennes. Elle eût tout risqué pour empêcher que la Grèce ne devînt russe, mais elle n'eût point voulu affaiblir la Turquie, dont l'intégrité, toute compromise qu'elle soit, est une garantie pour ses ombrageuses méfiances. De là ce mauvais vouloir auquel l'Autriche s'était asso-

ciée et qui représenta au congrès de Vérone l'insurrection grecque comme l'œuvre démocratique des carbonari; de là ses complaisances coupables pour Ali-Pacha, la cession qu'elle fit à prix d'argent au grand-seigneur du territoire de Parga et les horribles représailles qu'elle laissa le féroce despote de Janina y accomplir; de là cette neutralité punique qui fut scandaleusement bienveillante pour la Porte, qui ravitailla ses forteresses et ses flottes, qui lui fournit des pilotes, qui recueillit ses vaisseaux dans les ports ioniens, qu'elle ferma constamment aux héroïques matelots de la Grèce; de là en un mot cette déplorable politique dont l'honnête Pouqueville fut l'historien indigné et sir Th. Maitland le représentant inflexible. Le gouvernement de George IV désirait sincèrement sans doute alléger les souffrances de la Grèce, et nous aimons à croire qu'il encouragea de sa tacite approbation ces Anglais illustres qui consacrèrent à la défense de la cause hellénique leur fortune et leur génie; mais il eût fait en sorte que les Grecs, secourus et soulagés, restassent soumis à la Turquie, s'il n'eût craint que le tsar ne les couvrît de ce protectorat menaçant qu'il accordait aux principautés danubiennes.

Le complet affranchissement de la Grèce ne pouvait entrer non plus dans les vues secrètes du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il n'y acquiesça pour ainsi dire qu'en désespoir de cause et lorsqu'il lui fut bien démontré que ni la France ni l'Angleterre ne voudraient consentir à ce protectorat religieux qu'il avait rêvé après avoir été contraint de renoncer à la possession. C'était bien la conquête que se proposait l'ambition de la Russie, lorsque la grande Catherine exaltait les espérances des Grecs opprimés et invoquait la fraternité d'une foi commune, lorsqu'elle lançait sur les côtes du Péloponèse ces deux expéditions du faux Pierre III et du comte Alexis Orlof, qui aboutirent à l'incendie de la flotte ottomane dans le golfe de Tchesmé, à la dévastation de la Messénie et au massacre des bandes albanaises; lorsque l'empereur Alexandre accueillait favorablement les Grecs exilés, lorsqu'il leur donnait des grades militaires et des emplois administratifs, lorsqu'il encourageait secrètement les patriotiques imprudences de l'hétairie, afin d'enfermer Constantinople entre la mer et trois révoltes, celle de la Morée, celle de l'Épire et celle des principautés danubiennes; lorsqu'enfin on affectait de donner de jeunes Hellènes pour compagnons d'étude au grand-duc Constantin, et que, pour célébrer sa naissance, on faisait frapper des médailles où de transparentes allégories présageaient ses grandes destinées (1). Plus

(1) Les unes représentaient les trois vertus cardinales tenant un jeune enfant dans leurs bras, et l'étoile du Nord guidant un vaisseau vers Sainte-Sophie surmontée d'une croix grecque. A l'exergue on lisait ces mots : « Avec elles (μετ'αυτῶν); » sur les autres, on voyait une ville turque renversée d'un coup de foudre qui partait d'une croix à demi cachée dans les nuages.

tard, le traité d'Andrinople, qu'un général victorieux signa en frémissant au seuil même du sérail, stipula seulement la vassalité de la Grèce sous la protection du tsar. Puis il fallut encore faire un pas en arrière devant l'intervention des puissances occidentales, et on reconnut avec elles l'indépendance hellénique dans l'espoir qu'on pourrait un jour tout attendre du concours intéressé et reconnaissant de ses coreligionnaires affranchis.

Autour de ces trois influences, dont la rivalité plus ou moins chevaleresque a délivré la Grèce du joug ottoman, sont venus se grouper trois partis nationaux, le parti français, l'anglais et le russe. Les hommes qui se sont ainsi enrôlés sous la bannière des puissances ne partagent pas assurément leurs méfiances mutuelles et n'ont pas entendu s'associer pleinement à leurs vues particulières. En général, ils ont voulu s'assurer des protecteurs qui appuyassent leurs prétentions ambitieuses, et ils ont eu le soin de mesurer leur dévouement à la faveur dont ils jouissaient auprès des légations étrangères. Il s'est trouvé cependant parmi eux de vrais patriotes, dont les convictions, sincèrement sympathiques au gouvernement qui les patronnait, ont servi en même temps leur patrie avec intelligence et avec zèle. Coletti, Mavrocordatos, Canaris, Michel Soutzo, Metaxa, Zographos, d'autres encore, ont fait preuve des talens politiques qui distinguent les véritables hommes d'état, ou au moins des vertus qui font les bons citoyens, et ce serait les traiter avec une injuste rigueur que de les confondre parmi les intrigans qui ont déserté leur drapeau dès qu'il ne les a plus conduits sûrement aux emplois et aux honneurs. Les partis anglais et français n'ont jamais eu ni l'importance ni la popularité du parti russe, qui s'est fait l'apôtre de la *grande idée*, et qui a pris pour auxiliaire la communauté des intérêts et des croyances. La Grèce, éclairée et intelligente, commence à moins aimer la Russie depuis qu'elle a vu clair dans sa politique; mais il est une tradition populaire à laquelle les simples habitans des campagnes sont restés fidèles : c'est que le nord est habité par une nation à la blonde chevelure qui porte le nom de *Ros*, et que cette nation, orthodoxe comme la race hellénique, détruira un jour l'empire ottoman.

Le gouvernement du roi Othon n'avait donc pas seulement à combattre les graves désordres et les effrayans symptômes dont la société grecque était atteinte; il fallait encore qu'il s'ingéniât, tout en ménageant sa propre dignité, à plaire aux trois puissances, dont chacune avait à suivre, en protégeant la Grèce affranchie, sa politique particulière, et qu'il satisfît à tour de rôle, dans une certaine mesure, les exigences des personnages influens qui s'étaient placés, par conviction ou par convoitise, sous leur puissant patronage, c'est-à-dire qu'au début même de sa laborieuse mission il se trouvait en

présence de dangers sans nombre et de difficultés presque inextricables.

II.

Ce serait s'écarter du plan que nous nous sommes tracé que de suivre pas à pas, dans l'accomplissement de leur périlleuse entreprise, la régence et la royauté. Nous ne voulons raconter ici ni les divisions fâcheuses, les tâtonnemens, les maladroites préférences de ces fonctionnaires allemands qui marchaient pour ainsi dire à l'aveugle sur un terrain administratif si nouveau pour eux, ni les espérances trompées, les indignations naïves, les réclamations séditieuses des pallikares évincés par les Bavarois (1), ni la fermentation tristement féconde qu'entretenaient sans relâche dans le pays les constantes intrigues des napistes, les prétentions rivales des partis, les agitations religieuses et les insurrections locales qui en étaient la suite (2), ni enfin cette aventure politique à laquelle s'associèrent les légations en méfiance de la Bavière, qui donna à la Grèce une représentation nationale que ne comportaient pas encore ses mœurs, et une constitution incompatible avec ses traditions administratives. Nous n'exposerons pas non plus les tentatives vraiment nationales, de Zographos et de Coletti, les infatigables et stériles efforts que firent les conseillers de la couronne pour remédier à la pénurie du trésor, pour supprimer le brigandage, pour maintenir la balance égale entre les partis et donner satisfaction à tous les systèmes, — l'action exercée secrètement par le gouvernement hellénique à Candie et aux Iles-Ioniennes, la bienveillance partiale de l'Angleterre envers la Turquie, la violence des récriminations mutuelles qui aboutirent à cette grosse affaire du Juif Pacifico, dans laquelle l'énergique habileté de M. Thouvenel et l'intervention française ont sauvé la Grèce, — la diversion militaire et diplomatique opérée par la Russie en 1856, diversion qui provoqua les rêves ambitieux de la cour et l'inflexible répression des puissances alliées; enfin tous ces excès et toutes ces calomnies de la presse, tous ces espoirs déçus, tous ces désirs inassouvis, toutes ces rivalités mécontentes d'où est issue l'insurrection de Nauplie, récemment domptée. Nous avons hâte d'arriver au point capital de cette étude et de mettre en regard des obstacles et des efforts les résultats obtenus.

(1) On fut obligé d'envoyer une expédition de troupes bavaroises pour maintenir la paix parmi les klephtes et les Maïnotes.

(2) Complot des philorthodoxes, dirigé par Augustin Capo-d'Istria, et qui avait pour but de placer la Grèce sous l'influence directe de la Russie; — insurrections d'Hydra, du Magne, de l'Eubée; — révoltes des troupes en Acarnanie et à Athènes; — conspiration du général Makryanni; — agitation religieuse propagée dans le Magne par les prédications fanatiques du moine Papoulaki.

La situation administrative et financière de la Grèce a été récemment soumise par les puissances protectrices à une enquête très impartiale et très lumineuse. Le protocole du 7 mai 1832, dont nous avons indiqué les principales dispositions, stipulait, sous la garantie des puissances protectrices, un emprunt de 60 millions de francs en faveur du gouvernement hellénique, et lui imposait en même temps l'obligation de consacrer avant tout ses recettes effectives au paiement des intérêts, ainsi que du fonds d'amortissement. Cette obligation n'avait été qu'imparfaitement remplie pendant un temps très court et sous la pression de la nécessité. La Grèce s'en était complétement affranchie envers la France depuis 1838, et depuis 1843 envers les autres puissances. Elle fit bien figurer pendant quelque temps parmi les prévisions de son budget, sous le titre de restitutions à faire aux puissances, une somme qui montait environ au tiers des annuités dont elles étaient créancières (1); mais on savait que cette somme n'y était inscrite que pour mémoire et comme en témoignage d'une bonne volonté impuissante à mieux faire. Cependant il était d'usage qu'à l'ouverture de toutes les sessions législatives le ministère vînt à la tribune rassurer les élus de la nation et flatter l'opinion du pays en présentant une séduisante apologie de son système, accompagnée naturellement du compte-rendu des résultats excellens qu'il avait produits. Bientôt ce compte-rendu devenait un manifeste imprimé dans les journaux dévoués à la cour, distribué soigneusement aux légations et aux consulats, adressé en toute hâte aux organes les plus accrédités de la presse étrangère, destiné en un mot sinon à égarer les appréciations de l'Europe, au moins à caresser ses sympathies. — Il était naturel de se demander si l'administration hellénique était d'une bonne foi bien scrupuleuse lorsqu'elle prenait à tâche, en face de cette prospérité croissante, d'éluder les engagemens que lui avait créés l'emprunt. Le droit d'investigation et d'enquête résultait strictement, pour chacune des puissances, de ces engagemens et de cette apparente anomalie. Les événemens de 1856 offrirent à la France et à l'Angleterre l'occasion de l'exercer. On sait qu'elles avaient envoyé des troupes pour maintenir le gouvernement grec dans le respect des devoirs de la neutralité. L'occupation était devenue pour lui une humiliante contrainte et une gêne excessive, et d'un autre côté elle n'avait plus d'utilité réelle depuis la conclusion de la paix : on eût donc voulu de part et d'autre y mettre fin. On cherchait une transaction qui ménageât la dignité des partis et qui sauvegardât les intérêts des puissances occidentales en leur offrant désormais des garanties sérieuses.

(1) Une somme de 1,278,491 drachmes a été comprise sous ce titre dans les prévisions des budgets depuis 1848 jusqu'en 1852. (Le drachme vaut environ 90 centimes.)

Si nous sommes bien informé, le ministère hellénique fit des ouvertures. La France et l'Angleterre s'opposaient à la vente des biens nationaux de la Grèce, que le gouvernement du roi Othon voulait aliéner en partie afin de les rendre plus productifs, mais qu'elles considéraient, non sans raison, comme le gage le plus solide du remboursement de l'emprunt. Il promit, pour les désintéresser, de consacrer *effectivement* à l'acquittement de ses obligations financières une somme annuelle qui serait progressivement portée de 300,000 dr. à 1 million et payée sans interruption jusqu'à l'entière extinction du capital de la dette. Seulement il exprima le discret espoir que les trois puissances voudraient bien compléter leur œuvre bienfaitrice en consacrant cette somme annuelle à des travaux d'utilité publique dont le besoin se fait depuis longtemps sentir en Grèce, et qu'elle accepterait avec reconnaissance de leur générosité. — Ces offres, déclinées en partie, devinrent le point de départ de la transaction qui était dans les nécessités du moment. Les cabinets de Londres et de Paris crurent la trouver dans l'établissement d'une commission qui serait chargée de s'enquérir, par un examen attentif des ressources de la Grèce, de fixer la mesure dans laquelle il lui serait possible de remplir ses obligations financières, et quand cette première tâche, essentiellement temporaire, serait terminée, de surveiller longtemps encore l'emploi auquel seraient appliquées ces ressources dans l'intérêt bien entendu de la Grèce elle-même. Il fut convenu que cette double mission serait remise non pas à des agens spéciaux, mais aux légations, qui, connaissant de longue date les hommes du pays, y apporteraient sans doute plus de tact et moins de rigueur. On demanda la coopération du cabinet de Saint-Pétersbourg, dont la bienveillance pour le gouvernement du roi Othon ne pouvait être suspectée, et il fut arrêté que les trois puissances feraient abnégation, sur ce terrain commun, des tendances particulières de leur politique en Orient pour consacrer leurs efforts sincèrement unis à la régénération de la Grèce.

La commission temporaire ouvrit ses séances à Athènes le 18 février 1857 à l'hôtel de la légation britannique et y siégea pour la dernière fois le 24 mai 1859, après avoir eu soixante réunions. Elle se composait des représentans de la France, de l'Angleterre et de la Russie. Les deux premiers avaient chacun pour auxiliaire un agent des finances de son gouvernement. Le ministre d'Angleterre présidait, et le premier secrétaire de la légation de France rédigeait les procès-verbaux. Il fut résolu, dans la première séance, que l'on procéderait successivement à l'étude des ressources de la Grèce et du mode de perception de ses revenus, à l'inspection des dépenses de l'état, enfin à l'examen des réformes qu'il lui serait avantageux d'accomplir.

Le gouvernement hellénique n'était pas sans inquiétude sur le résultat de cette enquête, qui allait s'ouvrir dans un moment d'irritabilité mutuelle, et que devait diriger un homme dont les précédens ne témoignaient pas précisément la bienveillance. On connaissait déjà de vieille date le caractère parfaitement honorable de sir Th. Wyse, on savait que le défenseur des droits de Pacifico voulait être avant tout consciencieux et juste; mais on craignait que la rigueur de ses principes constitutionnels et la fougue de son caractère, comme aussi ses préventions contre la cour, où il n'était pas aimé, ne l'entraînassent vers des conclusions inflexibles. On comptait bien sur la modération courtoise et conciliante du ministre de France et sur les favorables dispositions de son collègue de Russie; mais on éprouvait une sorte de frayeur instinctive en songeant à la gravité des révélations qu'il faudrait faire et des remontrances qu'il faudrait accepter. « Le vrai sage, a dit un moraliste ancien, couvre de la main gauche les plaies de son cœur, et lutte avec la droite contre les difficultés de la vie. » Ce fut assurément une grande épreuve pour le gouvernement du roi Othon que cette investigation minutieuse à laquelle il était soumis par ses bienfaiteurs offensés, et nous devons lui rendre cette justice, que, s'il a su la subir avec dignité et courage, il n'a rien épargné non plus pour cacher la profondeur des plaies saignantes de son administration. L'inébranlable volonté de M. Wyse, la persévérance éclairée de MM. de Montherot et Ozerof (1), avant tout le zèle infatigable et la fine pénétration du marquis de Plœuc (2), qui assistait notre légation, triomphèrent en partie de ces répugnancees si facilement explicables. — Sans sortir de ses attributions financières, la commission a dû, pour les exercer pleinement, faire porter son examen sur la plupart des branches de l'administration hellénique, le ministère des finances, en Grèce comme ailleurs, ayant pied dans tous les autres départemens. Elle n'a pas obtenu sans doute tous les documens qu'elle a demandés, et qui eussent éclairé ses conclusions en facilitant son contrôle; on peut même supposer, sans trop calomnier le ministère grec, que bon nombre des plus compromettans ont dû être dissimulés avec soin.

(1) M. Ozerof remplit maintenant les fonctions de ministre de Russie à Berne; M. Wyse est mort dernièrement à Athènes. M. de Montherot, lui aussi, n'est plus. Il a succombé à Carlsruhe, où il représentait la France, aux atteintes d'une maladie cruelle qui l'a emporté à la fleur de son âge. Nous avons eu l'honneur de servir sous les ordres de cet homme excellent et distingué, et nous saisissons avec empressement l'occasion de rendre un sincère hommage aux nobles et éminentes qualités qui faisaient de lui un de nos meilleurs diplomates, en même temps qu'elles m'ont rendu son amitié si précieuse et sa mémoire si chère.

(2) On sait que M. le marquis de Plœuc, inspecteur-général des finances, a été chargé depuis par le gouvernement français de remplir auprès de la Porte-Ottomane une mission financière importante.

Il n'en est pas moins vrai que les travaux de la commission financière, tels qu'ils ont été communiqués aux ministres de sa majesté hellénique et aux chambres anglaises dans les *parliamentary papers*, sont très curieux et très concluans, qu'ils font pénétrer dans les plus secrets arcanes de l'administration du pays, et qu'ils mettent en relief ses imperfections et ses misères.

L'examen que se proposait la commission eût été beaucoup plus difficile et surtout plus délicat, si les mutuelles obligations du souverain et des sujets n'étaient pas très nettement définies en Grèce par une charte constitutionnelle et les lois organiques qui en sont les corollaires. Rien de plus sagement libéral que la charte octroyée par le roi Othon en 1844. La Grèce l'a copiée sur les grands modèles. Elle consacre l'égalité des citoyens et celle des impôts, l'inviolabilité du roi et la responsabilité des ministres, la liberté de la presse et de la tribune, l'inamovibilité des juges. Elle interdit le cumul des fonctions salariées et l'expropriation, si ce n'est pour cause d'utilité publique; elle veut que la puissance législative soit exercée collectivement par le roi, les députés et le sénat, que les traités et conventions signés par le roi ne soient pas exécutables sans le consentement des deux chambres, que leur intervention soit nécessaire pour la suspension des lois, que les impôts soient consentis par les députés et les sénateurs avant d'être sanctionnés par le roi, que le corps législatif vote chaque année le budget de l'année suivante, et approuve par une loi les comptes du précédent exercice. Elle supprime le conseil d'état, attribue l'initiative des lois à la royauté et aux chambres, et confie le contentieux administratif aux tribunaux ordinaires, ce qui est une précieuse garantie pour les administrés. Elle impose au gouvernement l'obligation de résoudre sans retard les graves questions qui préoccupaient alors les esprits les plus soucieux du bien public, de pourvoir par de bonnes lois à l'entretien du clergé, à la liquidation et à l'amortissement des emprunts nationaux, à l'amélioration du système des impôts, à l'éducation des fonctionnaires administratifs, à l'achèvement des codes (1), à l'encouragement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, enfin de régler par des dispositions pratiques la destination et le partage des terres nationales.

Quels progrès le gouvernement du roi Othon a-t-il réalisés depuis dix-huit ans? Avait-il consciencieusement accepté, a-t-il consciencieusement rempli la mission que lui ont imposée les circon-

(1) La législation civile de la Grèce était réglée par le manuel d'Harménopule, jurisconsulte du bas-empire, qui vivait au XIVe siècle, et qui dans ses ouvrages a résumé *les Basiliques*. Elle reposait donc tout entière sur les principes du droit romain. On l'a déjà remplacée en partie par plusieurs de nos lois françaises, et on s'occupe activement d'en achever la transformation.

stances? Ses efforts ont-ils été sincères? Quels fruits la Grèce en a-t-elle retirés? Le programme que la constitution a tracé au souverain soumis était-il en rapport avec les mœurs publiques, les habitudes sociales, les coutumes administratives du peuple triomphant? Ce programme n'était-il pas lui-même un anachronisme dans l'histoire de la Grèce moderne? Telles sont les questions que les représentans des puissances se proposèrent d'examiner et de résoudre.

La commission constata d'abord, au premier chef, l'impuissance et l'incurie de l'administration financière. Depuis l'arrivée du roi Othon jusqu'à la veille de la révolution de 1844, l'ensemble des droits acquis au trésor (recettes intérieures) s'était élevé à la somme de 159,103,424 drachmes 23 *leptas*, et les recouvremens à celle de 138,412,648 drachmes 94 leptas (1), ce qui constituait un arriéré de 20,690,775 drachmes 29 leptas. D'un autre côté, pendant la même période, les dépenses intérieures étaient montées à 152,627,336 dr. 33 leptas, en sorte que l'ensemble du déficit eût été réellement de 14,214,687 drachmes 39 leptas, si le gouvernement ne l'eût comblé à l'aide des ressources extérieures que lui procuraient les emprunts. La Grèce ne payait pas ses créanciers, et nulle amélioration sérieuse n'était venue compenser les sacrifices qu'ils faisaient pour elle. A la suite des mémorables événemens de 1844, cette situation aurait dû recevoir des améliorations sensibles, puisqu'elle avait été, disait-on, une des causes principales de la révolution qui allait régénérer le pays. La responsabilité ministérielle, le vote préalable des impôts, la présentation des budgets, l'examen et l'approbation des comptes, en un mot le contrôle législatif des chambres devait nécessairement perfectionner la gestion des ressources de l'état. Cependant il fut prouvé que ce salutaire contrôle, le plus sacré des priviléges de nos assemblées constitutionnelles, n'avait pour ainsi dire jamais été subi, et que l'indifférence générale n'en avait point réclamé l'usage. Sur une douzaine de budgets, deux ou trois seulement avaient été mis sous les yeux du corps législatif avant l'ouverture de l'exercice, et plusieurs n'avaient été promulgués que dans les derniers jours de l'année qui leur donnait son nom. La plupart des comptes d'exercice n'avaient jamais été produits devant les chambres ni demandés par elles, et il est permis de supposer qu'ils n'eussent jamais été présentés par l'administration, si la commission financière ne les eût sollicités avec instance. Aucun ministre ordonnateur n'avait exposé publiquement son administration financière, et par conséquent aucune loi des comptes n'avait pu être rendue. La loi de 1852, qui devait préciser davantage les obligations de la res-

(1) Le budget annuel des recettes intérieures montait en moyenne à un peu plus de 13 millions de drachmes.

ponsabilité ministérielle en appliquant à la Grèce les principales dispositions de la comptabilité française, n'avait nullement modifié ce triste système. Quinze ministres des finances s'étaient succédé depuis 1844, et s'y étaient montrés plus ou moins fidèles. En 1856, l'arriéré sur les recettes intérieures s'élevait à plus de 43 millions de drachmes, et l'ensemble du déficit eût été de près de 8 millions, si la Grèce n'eût fait usage de toutes les ressources que lui ont fournies ses emprunts.

Le recouvrement et l'emploi des deniers publics, qui ne subissaient pas la surveillance législative, n'étaient pas non plus soumis au contrôle judiciaire. La Grèce possède un grand nombre de bonnes lois et d'institutions excellentes; mais tous ces rouages, en apparence si compliqués, qui simplifient cependant, par une sorte d'harmonie générale, le gouvernement des grands pays, sont encore beaucoup trop puissans et trop nombreux pour une administration qui commence à peine ses études. Établie par une ordonnance du 27 décembre 1833, organisée et dirigée pendant longtemps par un financier français d'un vrai mérite, M. de Rigny, la cour des comptes de Grèce est investie d'une triple mission. Elle examine chaque année la gestion des agens du ministère des finances, et prononce, après cet examen, des arrêts de conformité entre leurs comptes et les comptes généraux des ministres; elle vérifie périodiquement les caisses des comptables; enfin elle sauvegarde par une surveillance active l'intégrité du domaine national, qui constitue la plus grande richesse de l'état. La cour des comptes est présidée, depuis la retraite de M. de Rigny, par un homme dont le zèle est ardent et la probité incontestable (1). On va voir toutefois comment elle a rempli les trois attributions dont elle est revêtue. Pour qu'elle ne s'en écartât point, il eût fallu nécessairement que le concours régulier et sincère du ministère des finances, qui est son allié naturel, lui fût assuré, et qu'elle pût disposer d'un personnel suffisamment nombreux et capable. Si aucun des ministres ne fournit un état détaillé de ses dépenses, si les comptes individuels des agens sont seuls produits et que le ministère des finances néglige ou évite systématiquement de présenter les comptes généraux avec lesquels ils doivent être comparés; si les documens que fournit ce ministère, et qui doivent éclaircir le contrôle de la cour, sont toujours incomplets et souvent inexacts; s'il affecte de faire peu de cas de son importance et de ses décisions; si les membres de la cour sont en trop petit nombre pour qu'il leur soit possible de surveiller sur les lieux mêmes les caisses des comptables, ou s'ils n'ont pas encore assez d'expé-

(1) M. Silivergo.

rience pour prêter un concours suffisamment actif et éclairé à leur président; si les comptables que la cour trouve en défaut ne sont pas punis, parce que le ministre des finances les protége, ou si l'on n'a nulle prise sur eux parce qu'ils n'ont pas fourni le cautionnement que la loi exige; si d'un autre côté le gouvernement grec n'a pas encore fait dresser l'inventaire des biens qui composent le domaine national, — le contrôle de cette magistrature suprême, instituée pour maintenir l'ordre dans les finances de l'état, deviendra presque insignifiant, son influence sera nulle, son action sans efficacité et sans crédit, et aucun des documens financiers que produira l'administration hellénique ne pourra être considéré comme étant revêtu d'une authenticité suffisante.

Tels sont pourtant les affligeans symptômes qui ont frappé les yeux de la commission. Elle a pu se convaincre que la théorie était toujours excellente, mais que presque partout la pratique était mauvaise. Elle a vu que les nombreux agens comptables à qui est confiée, dans les villes et les campagnes, la gestion de la fortune publique, par qui les impôts sont constatés, répartis et perçus, qui administrent les revenus des communes ou gardent les principales sources d'où l'état tire ses revenus, les éphores, les caissiers, les percepteurs, les magasiniers des dîmes, les agens des douanes, des salines, des mines, des forêts, ne sont point assujettis en général à la surveillance prescrite par les règlemens, qu'on ne vérifie point leurs comptes et qu'on n'inspecte pas régulièrement leurs caisses, qu'ils ne fournissent presque jamais le cautionnement légal, qu'enfin ils sont presque partout livrés à eux-mêmes, abandonnés à leurs propres instincts, aux bonnes ou aux mauvaises inspirations de leur nature. Un tel état de choses, au sortir des discordes civiles, quand la paix des consciences n'est pas encore faite, quand le désordre des passions et la licence des esprits ont régné longtemps sans contrôle, un tel état de choses, disons-nous, ne constitue pas un médiocre péril pour un gouvernement pauvre, dont les besoins surpassent infiniment les ressources, qui aligne péniblement ses budgets, et qui est créancier de 43 millions envers une foule de débiteurs inconnus!

Les ordonnances de 1833, 1836 et 1845, en complétant les dispositions que le président Capo-d'Istria avait déjà prises, ont organisé l'administration départementale de la Grèce, et l'ont dotée d'un système libéral qui consacre de précieuses garanties en faveur des sujets du roi Othon. Au sommet de cette administration, elles ont placé le *nomarque* (préfet), qui, assisté, surveillé au besoin par un conseil électif, exerce particulièrement son contrôle sur la gestion financière des *éparques* (sous-préfets) et des *démarques* (maires). Le nomarque établit chaque année, avec le concours de son conseil,

le budget du département. Tout ce qui intéresse la police, la sécurité publique, l'état civil, est de son ressort. Il doit se mettre en rapport direct avec tous les fonctionnaires qui administrent sous ses ordres, et la loi lui prescrit deux tournées d'inspection par an. L'éparque est assujetti, dans l'étendue de sa juridiction, aux mêmes devoirs que le nomarque; mais sa surveillance, étant plus limitée, doit être aussi plus active. Elle s'étend aux moindres détails de l'administration communale, à la comptabilité des percepteurs et des maires, à l'inspection de leurs caisses, à la vérification de tous leurs registres, et elle est elle-même aidée par un conseil électif dont le concours est en même temps un contrôle. Le maire (*démarque*) et son conseil occupent le dernier échelon de la hiérarchie. Au temps même de la domination ottomane, les Grecs jouissaient de certaines franchises municipales dont l'exercice était confié à un magistrat du pays, le *démogéronte*, qui administrait sous la surveillance d'un haut fonctionnaire national, le *codja-bachi*. Le démogéronte était élu par la commune; il fixait annuellement la totalité des charges foncières, et soumettait ensuite ses estimations au grand conseil de la province (1); quand ses propositions avaient été admises, il répartissait l'impôt, sous sa responsabilité, entre les familles de son village. Aujourd'hui l'intervention active et constante d'un conseil communal élu protége les contribuables contre les dangers de la partialité et de l'arbitraire. Ce conseil choisit son percepteur, examine et approuve tous ses comptes, et distribue lui-même entre les habitans l'impôt que l'éparque et le conseil d'éparchie ont réparti entre les diverses communes, après que le nomarque, également assisté de son conseil, en a fait le partage entre les éparchies du département. A tous les degrés de la hiérarchie administrative et sociale, que la constitution a définitivement organisée, — l'état, la nomarchie, l'éparchie, la dîme, — la théorie légale veut que la bonne et honnête gestion de la fortune publique soit assurée par l'examen, le consentement, l'approbation, en un mot par le concours intéressé des assemblées électives. Toutefois la pratique administrative n'entend point se soumettre à ces tutélaires garanties. Les conseils de nomarchie n'ont jamais été convoqués; ceux d'éparchie fonctionnent très irrégulièrement, plusieurs années se passent sans qu'on les convoque, et cependant les graves abus qu'ils ont pour mission de prévenir peuvent se renouveler annuellement; les préfets et les sous-préfets, débarrassés ainsi de toute surveillance régulière, s'abstiennent souvent des tournées d'inspection qui leur sont prescrites, se dispen-

(1) Le grand conseil se composait du gouverneur, du *cadi* (juge), de l'*ayan* (primat turc) et du *codja-bachi* (primat grec).

sent d'instruire leur supérieur ou lui présentent des rapports plus ou moins exacts; les maires sont aussi de petits despotes gouvernant à leur guise; les percepteurs ne tiennent pas leurs registres, et le désordre en est venu à ce point que le ministère de l'intérieur, qui concentre tous les détails de l'administration financière des communes, ne connaît ni la valeur des biens qu'elles possèdent, ni le montant des revenus qui leur sont assurés.

On conçoit sans peine les abus de toute sorte qui doivent naître de ce désordre dans un pays où une partie de l'impôt foncier est encore perçue en nature, et où par conséquent les portes sont toutes grandes ouvertes à des fraudes sans nombre. Le gouvernement hellénique, malgré de louables efforts, n'a pas encore réussi à s'en affranchir, et les contribuables, qui doivent payer annuellement environ 6 millions de drachmes (1), étaient débiteurs envers l'état, en 1856, d'un arriéré qui ne montait pas à moins de 17 millions. D'après la loi de 1855, qui régit actuellement la matière, ils acquittent aujourd'hui en argent presque toutes leurs charges: un seul produit, l'un des plus importans il est vrai, les céréales, est taxé en nature; mais l'impôt foncier, qui se perçoit d'ailleurs en partie par l'intermédiaire odieux des fermiers (2), repose tout entier sur des bases essentiellement incertaines. En France et dans tous les pays de l'Europe qui possèdent un cadastre, cet impôt est évalué d'après la nature des terres et les produits que la culture en peut tirer. Les ressources qu'il procure à l'état sont fixées par la loi. Elles ne varient que de loin en loin et uniformément, sous l'empire de nécessités transitoires, ou quand la pratique vient à démontrer qu'une modification est indispensable pour maintenir la proportion légalement établie entre les revenus et les charges. En Grèce, tout au contraire, ce n'est pas la qualité du sol, c'est le caprice du propriétaire qui détermine le montant de la contribution à laquelle il est assujetti. Elle est fixée annuellement d'après l'étendue et l'espèce

(1) Les prévisions de l'impôt foncier figurent au budget de 1855 pour 5,500,000 drachmes et ont été évaluées pour 1859 à 6,870,000.

(2) L'impôt sur les céréales, les huiles, les cocons, les figues sèches, les raisins de Corinthe et en général les produits des forêts est affermé. Pour les céréales, le fermier prélève la dîme en nature et acquitte le montant de son fermage également en nature. Il constate lui-même, et sans l'assistance d'aucun fonctionnaire public, tous les impôts dont il a la ferme. Toutefois le contribuable qui se croit lésé peut invoquer l'arbitrage du démarque ou de l'agent du fisc. De là une foule de fraudes envers l'état, de vexations envers les paysans qui ne peuvent invoquer un puissant patronage, de contestations irrégulières et de lenteurs. Le moindre inconvénient du système est le retard dont souffre inévitablement l'état dans la perception de l'impôt sur les céréales. Le fermier s'acquittant en nature des charges spéciales qui résultent pour lui de cet impôt, l'état en recueille seulement le bénéfice après la vente des produits en nature qui lui ont été livrés, c'est-à-dire vers la fin de la seconde année de l'exercice.

des cultures. Le champ qui ne produit rien ne doit rien à l'état. Dans tous les pays civilisés, l'impôt foncier est une cause d'émulation en même temps qu'il est une charge pour les classes agricoles; en Grèce, il décourage l'agriculture.

Une circonstance bien autrement grave que l'irrégularité des perceptions foncières est de nature à compromettre sérieusement en Grèce la fortune et la moralité publiques. Après l'expulsion des Turcs, l'état affranchi s'était trouvé légitime propriétaire des vastes terrains qu'ils possédaient. C'était alors l'unique source de ses richesses; les divers gouvernemens qui se sont succédé au pouvoir y ont souvent puisé pour reconnaître par des récompenses les services militaires de certains corps irréguliers, pour réunir les populations éparses ou fugitives, donner des bras à l'agriculture et occuper ainsi, au profit de tous, la menaçante anxiété des primats et des pallikares. On a doté les *phalangistes*, les *crétois*, les *néophytes*, les *brulotiers*, les *marins;* on a fait à diverses époques de larges concessions à titre définitif ou provisoire. Depuis 1822, une foule de lois et d'ordonnances ont été rendues pour régulariser ces aliénations du domaine national, en facilitant aux concessionnaires l'acquittement des avances que l'état leur avait consenties. La plupart d'entre eux n'ont pas daigné faire usage des moyens qu'une législation paternellement indulgente mettait à leur portée. Les registres où Capo-d'Istria avait inscrit les premières concessions ne se retrouvèrent plus. La politique a fermé temporairement les yeux sur quelques usurpations, le temps en a consacré plus d'une. Il en résulte que le domaine national n'est pas limité et que par conséquent la propriété particulière, la propriété de bonne foi elle-même est irrégulière et indéterminée. En Grèce, nous pouvons le dire sans exagération, il n'est pas un citoyen qui puisse cultiver ses terres en parfaite sécurité et qui ne soit plus ou moins exposé aux réclamations du fisc : incertitude particulièrement périlleuse pour la moralité d'un peuple qui devrait demander l'achèvement de sa régénération aux labeurs de l'agriculture et qui jouit constitutionnellement de la liberté de ses votes (1).

Le gouvernement grec n'a pas apporté une sollicitude moins vive et, il faut le dire à regret, moins stérile à prescrire les règlemens qui doivent assurer la bonne et fidèle administration des douanes, des mines et des forêts. La nouvelle législation douanière, inaugurée en 1843, révisée en 1857 et dictée par des intentions libérales, protége suffisamment l'industrie à peine naissante par les taxes modé-

(1) Nous ne voulons pas dire que le gouvernement abuse de cette influence souveraine pour violenter les consciences. Il suffit qu'il en puisse disposer pour que, dans un temps de crise politique, l'indépendance du vote devienne tout à fait illusoire.

rées auxquelles sont assujetties les marchandises importées, par le maintien de l'échelle mobile pour l'importation des céréales, par la suppression de tous les droits dont les exportations étaient frappées. Elle protége en même temps les finances nationales contre les funestes effets de la contrebande, si facilement pratiquée sur les côtes étendues et accidentées de la Grèce, par le minutieux système de surveillance mutuelle auquel sont soumis les agens des douanes. L'industrie et la culture paraissent avoir prospéré d'une façon très sensible sous l'empire de cette législation bienveillante, puisque les exportations, qui s'élevaient seulement au chiffre de 9,677,460 dr. en 1844, ont atteint en 1857 celui de 21,351,642 (1). Les lois de 1836 et 1844 organisent le régime forestier, et l'ordonnance du 27 décembre 1833 réglemente l'administration des salines, dont l'état possède le monopole, par de nombreuses dispositions également tutélaires pour les intérêts du trésor. Malheureusement les employés qui dirigent ces machines administratives ne peuvent offrir les garanties d'une gestion fidèle. Leurs traitemens ne suffisent point à assurer leurs plus impérieux besoins. On ne leur demande pas en général le cautionnement qu'ils doivent fournir, ils ne sont pas surveillés, et ils le savent. Comment, dans un pareil état de choses, les rigoureuses prescriptions des règlemens ne seraient-elles pas plus ou moins éludées par les faveurs et les complaisances mutuelles? Il est à peu près certain que les douanes ne versent pas tous leurs produits dans les caisses publiques. Les forêts sont également presque improductives; la propriété en est encore en partie litigieuse; l'incendie les dévaste périodiquement; elles sont irrégulièrement aménagées, et les agens font preuve d'une telle tolérance dans la distribution du bois de chauffage à laquelle ont droit les communes riveraines, que ces distributions, soi-disant exigées par les besoins du peuple des campagnes, fournissent à l'étranger plus de 2 millions de kilogrammes de bois, tandis que toutes les ressources forestières ne donnent à l'état qu'une somme annuelle d'environ 290,000 dr. (2). Le monopole des salines est aussi bien loin de lui rapporter tout ce qu'il serait en droit d'en attendre. On remarque avec surprise que les débitans d'Athènes vendent aux consommateurs de 14 à 25 leptas ce que le gouvernement leur délivre, dans ses magasins généraux, au prix de 8 leptas, et que la tribune officielle ait cherché à établir la nécessité d'emprunter du sel aux pays étrangers quand

(1) Elles s'étaient élevées à 25,065,643 drachmes en 1856, mais n'avaient pas dépassé 11 millions en 1855. Dans la même période de temps, les importations n'ont pas aussi sensiblement progressé. Elles ont atteint le chiffre de 18,543,115 drachmes en 1844, et celui de 22,779,939 en 1859.

(2) Pour une étendue approximative de 1,200,000 hectares.

toutes les salines du royaume ne sont pas encore en état d'exploitation.

Les faits que nous venons d'exposer expliquent d'eux-mêmes comment le gouvernement grec, accablé dès la première année de son installation par des exigences désastreuses, servi par des agens administratifs dont rien ne lui pouvait garantir la scrupuleuse honnêteté, a dû se trouver dans l'obligation de recourir à la bienveillance intéressée des banques étrangères, et comment il lui eût été jusqu'ici fort difficile de satisfaire complétement à ses créances. Le 1er janvier 1822, l'assemblée nationale d'Épidaure proclamait ce principe tristement fécond, que le pouvoir exécutif avait le droit d'hypothéquer le domaine public, et elle se hâtait d'en inaugurer l'application par un emprunt de 5 millions de piastres. Une fois engagés sur cette pente funeste, les pouvoirs qui ont successivement gouverné la Grèce ne s'arrêteront plus. Les banquiers de Londres leur feront des prêts de 800,000 livres sterling en 1823, et de 2 millions en 1825, à des conditions tellement onéreuses, que 920,000 livres seulement viendront soulager la pénurie du trésor. En 1832, la Grèce demandera 60 millions de francs, par l'intermédiaire de la Bavière, aux puissances qui l'ont affranchie. Plus tard elle acceptera, à titre d'avances, 2 millions de florins de la Bavière elle-même. Ses gouvernemens n'ont fait que de rares et stériles tentatives pour se libérer des lourdes obligations qui grèvent ses finances. Capo-d'Istria a prétendu que les précédens congrès s'étaient arrogé, en imposant à l'état des charges aussi pesantes et aussi peu productives, un droit qui ne pouvait leur appartenir. Les titres qui constituent les emprunts de Londres ont été relégués dans les cartons du ministère des finances où ils dorment encore sous le nom de *dettes différées*. A partir de 1845, la Bavière, qui devait être remboursée en dix ans, ne reçoit plus rien de la Grèce, et elle est aujourd'hui sa créancière pour une somme qui dépasse sensiblement, à cause de l'interruption des intérêts, la totalité de ses avances. Enfin, et c'est là le point capital sur lequel s'est fixée l'attention des commissaires, les informations puisées à Paris au ministère des finances et fournies par l'administration hellénique elle-même permettent de constater qu'au 1er mars 1870 les sacrifices annuels des puissances auront complétement désintéressé, en capital et intérêts, la maison Rothschild, par laquelle a été souscrit l'emprunt des 60 millions, mais qu'à cette époque la Grèce devra à la France près de 40 millions de francs, à l'Angleterre un peu plus de 40 millions, et environ 42 millions à la Russie, ce qui fait en tout plus de 121 millions de francs, somme vraiment énorme pour ses finances! Nous avons vu que, sans le secours de ses emprunts, elle n'aurait pu combler les déficit de ses budgets inté-

rieurs. Les ressources qu'elle en a tirées l'ont aidée puissamment à établir son crédit sur son propre territoire, à se constituer un fonds de réserve qui lui permet d'attendre le recouvrement des impôts, à fonder cette banque nationale qui est devenue, grâce surtout aux talens financiers de son directeur (1), la providence du commerce et de l'industrie. La commission était trop bien informée et trop prévoyante pour exiger des sacrifices qui eussent anéanti tous ces avantages. Elle a voulu éclairer le gouvernement hellénique sur sa propre situation, lui faire voir que les puissances en étaient parfaitement instruites, lui donner des leçons utiles et des avis pratiques. Toutefois elle a émis l'opinion qu'il pouvait dès aujourd'hui, sans désorganiser l'harmonie de son service public, donner aux trois puissances un gage positif de son respect pour les obligations qu'il a contractées envers elles, et consacrer annuellement une somme d'un million de drachmes à l'accomplissement d'un devoir qu'il n'aurait jamais dû se dispenser de remplir.

III.

A qui devrait appartenir, en bonne justice, la responsabilité de ces défaillances sociales, de ces infirmités administratives? Serait-ce à ce souverain qui poursuit, depuis trente ans déjà, avec une circonspection patiente et une lenteur souvent judicieuse, l'accomplissement de l'œuvre pleine de périls que lui a confiée le choix des puissances? Nous ne le croyons pas. La faute n'en est pas non plus à tel ou tel personnage, à tel ou tel parti : ce sont avant tout les circonstances qui l'ont commise. Nous avons montré, au début de cette étude, combien l'influence des discordes civiles a été funeste au peuple grec et désastreuse pour son gouvernement. Devenue un foyer de mécontentemens et de rivalités, la Grèce n'a pu donner pâture à toutes les ambitions impatientes qui s'agitaient dans ses étroites limites, et qui délaissaient les profitables labeurs de l'agriculture ou de l'industrie pour les séduisantes visées de la politique. Le pays est pauvre, il est mal vêtu, mal nourri, mal logé, et cependant il a toutes les fantaisies orgueilleuses des nations opulentes. Le peuple grec passe son temps à discuter les affaires du gouvernement au lieu de penser à faire les siennes, et il ne s'aperçoit pas que ses champs sont incultes, qu'il habite des masures, que son industrie est encore à naître, enfin que son esprit public se laisse guider par de dangereux instincts et risque fort de s'égarer.

(1) M. Stauros.

Ces tristes erreurs entretiennent dans toutes les classes une fermentation continuelle; il est impossible qu'elles n'arrivent pas tôt ou tard à déplacer les conditions sociales, à fausser même les directions et les intelligences. En Grèce, l'université fait tort aux champs: elle réunit dans la capitale tous les jeunes gens dont les familles peuvent subvenir à de modestes frais d'éducation, et elle n'enseigne pas seulement à ses élèves les sciences exactes et les arts libéraux. La jeunesse d'Athènes croit fermement que les destinées de la Grèce sont unies par des liens intimes et douloureux au sort de l'Italie, comme à celui de toutes les nationalités opprimées et misérables; elle se passionne pour les victoires que remportent ses frères d'infortune. Nous l'avons vue nous-même faire éclater ses enthousiasmes sous les fenêtres de la légation française, et fort peu soucieuse assurément des embarras qu'elle causait ainsi au gouvernement du roi Othon. Elle se croit déjà maîtresse de Constantinople et se déclare prête à suivre la bannière du premier aventurier qui voudra l'y conduire. Elle consacre une bonne partie de son temps à apprécier publiquement les mérites de tel ou tel fonctionnaire, les chances ou les avantages de telle ou telle combinaison; elle organise, à l'ombre mystérieuse des intimités de collége, d'innocentes conspirations; naturellement elle est bien convaincue que le gouvernement est animé d'intentions détestables, et que son égoïsme a démoralisé la nation en exploitant ses généreux instincts au profit des vues ambitieuses de la royauté. A ses yeux, le roi est un tyran et un oppresseur, et peu s'en est fallu récemment que ses passions irréfléchies n'aient cru voir un moderne Aristogiton dans le jeune fou qui a failli tuer la reine.

Le 18 septembre 1861, à neuf heures du soir, cette princesse revenait à cheval de la ferme qu'elle a fondée dans les environs d'Athènes, au pied du mont Parnès. Au moment où elle arrivait près du palais, entourée de son escorte ordinaire, un homme armé d'un *revolver* fit feu sur elle presque à bout portant, et la manqua. L'émotion l'empêcha de renouveler sa criminelle tentative. Saisi par une patrouille que le bruit de la détonation avait attirée sur les lieux, il remit tranquillement son arme au sous-officier qui la commandait, et se laissa conduire en prison sans résistance. Ce régicide avait dix-sept ans; son identité fut reconnue le soir même. On constata qu'il s'appelait Aristide Dosios, et qu'il appartenait à une des familles les plus respectables d'Athènes. Neveu d'Alexandre Mavrocordatos et allié par sa mère à tous les Phanariotes qui habitent la capitale de la Grèce, le jeune Dosios n'avait reçu dans sa maison que de nobles exemples. Son père est un des hommes les plus érudits et les plus recommandables d'Athènes; sa mère, qu'il a perdue, était douée

d'une instruction remarquable et d'un vrai mérite littéraire (1). L'un et l'autre avaient voulu diriger eux-mêmes les études de leur fils; mais la déplorable exagération des maximes qui ont cours parmi la jeunesse athénienne avait exalté son imagination et perverti son jugement au point de lui faire envisager comme une belle action le crime qu'il voulait commettre. Lorsqu'il avait été fouillé au moment de son arrestation, on avait trouvé dans ses vêtemens un papier écrit de sa main et intitulé : « Mon apologie. » Il y exposait sans emphase, dans un style net et froid, que son amour et son dévouement pour la Grèce avaient armé son bras contre la tyrannie, qu'il croyait remplir en la frappant un devoir sacré, que d'ailleurs il n'aurait point dirigé ses coups contre une femme, si, dans sa conviction, celles qui osent encourir la responsabilité royale n'abdiquaient point par là même les faiblesses et les priviléges de leur sexe. Interrogé par le conseil des ministres, il commenta avec beaucoup de calme et de simplicité les raisonnemens de son apologie; puis il affirma sous serment qu'il n'avait ni remords ni complices. Évidemment il se croyait de bonne foi martyr de son patriotique héroïsme.

La considération dont jouissait sa famille, la commisération profonde que l'on ressentait pour son vieux père, son âge, sa douceur, avant tout sans doute sa haine fanatique contre les prétendus tyrans de son pays, inspiraient en sa faveur à la plus grande partie de la population d'Athènes un sentiment qui se rapprochait plutôt de l'intérêt que de la pitié. Ses camarades avaient juré qu'ils ne reculeraient pas au besoin devant le meurtre pour sauver ses jours, s'ils étaient menacés. Il avait attendri ses geôliers. Une nuit l'un d'eux le fit sortir de sa cellule et l'introduisit dans sa chambre, où il le laissa en conférence avec ses coaccusés. Un souper était tout prêt, et la santé du jeune assassin de la reine y fut portée avec frénésie. Les prisonniers firent des petites bagues en écaille où étaient gravées ses initiales et que les jeunes gens d'Athènes se disputaient avec passion. On envoya en France sa photographie afin qu'elle fût reproduite et qu'on pût en distribuer à Paris de nombreux exemplaires. Sa comparution devant le jury fut pour toute la Grèce un grand événement. On racontait que sans les instances réitérées de son père il n'eût pas pris de défenseur, et qu'il avait composé lui-même un long discours où il justifiait, par des considérations politiques, l'attentat qu'il avait commis. L'attitude de cet enfant de dix-sept ans en face de ses juges fut réellement dramatique. Son avocat, interrogeant le passé de sa famille, dont presque tous les membres se sont

(1) Mme Dosios s'est livrée avec passion à l'étude de la poésie dramatique : elle a écrit en vers grecs des traductions estimées.

fait plus ou moins remarquer par l'exaltation de leur caractère, voulut prouver qu'il était atteint de monomanie. Lorsqu'il eut fini son plaidoyer, Dosios se leva, et, s'adressant au jury d'un ton calme et naturel, bien qu'un peu précipité : « Messieurs, dit-il, une promesse solennelle m'a forcé de me taire devant un système de défense que je désavoue absolument; si on n'avait exigé de moi cette promesse, je vous aurais prouvé comment trente ans de tyrannie m'ont imposé le devoir que j'ai voulu accomplir! » Il fallut que son père, qui se tenait à ses côtés depuis le commencement de ces douloureux débats, l'accablât de ses supplications et couvrît son visage de ses larmes pour obtenir qu'il ne poussât pas plus loin cette folle provocation. Déclaré coupable d'attentat à la vie de sa souveraine avec cette circonstance atténuante, qu'il n'était pas en possession de toutes ses facultés mentales au moment où il avait commis le crime, Aristide Dosios fut condamné à subir la peine de la décapitation sur la place de Thésée. Il écouta sans émotion apparente, sans manifester aucun signe de désespoir ou de colère, le verdict de ses juges. Le 10 janvier 1862, un décret du roi, rendu pour satisfaire aux désirs clémens de la reine et salué par les unanimes applaudissemens de la nation, commuait le châtiment capital dont le jury d'Athènes avait frappé Dosios en la peine des travaux forcés à perpétuité.

La sympathie que l'opinion publique accordait à ce jeune insensé n'était pas un des plus fâcheux symptômes de la situation difficile dans laquelle se trouvait engagé le gouvernement du roi Othon. Depuis dix-huit mois, on n'entendait parler en Grèce que de conspirations et de complots. Les organes de l'opposition et la presse semi-officielle avaient engagé mutuellement une lutte de récriminations violentes, d'allusions agressives, et la soutenaient avec une infatigable ardeur. Les journaux dévoués à la cour prétendaient que les partis étaient prêts à tout oser et à tout faire; ils signalaient hautement leurs séditieux désirs et leurs coupables manœuvres. L'opposition, de son côté, protestait hardiment contre la perfidie de ces accusations, imaginées à dessein pour la décrier dans l'opinion publique, et affirmait tous les jours que la justice les aurait bientôt mises à néant, si elle osait être impartiale. Les esprits étaient particulièrement excités depuis la session de 1860, que le roi avait brusquement interrompue par la dissolution d'une assemblée qui s'était montrée indocile jusqu'à la licence. Les nouvelles élections avaient porté à son comble l'agitation du pays. On avait dit bien haut à la nation qu'elle devait se sentir cruellement humiliée par les hardiesses d'un ministère (1) qui ne montrait nul respect pour l'inviola-

(1) Le ministère se composait de M. Miaoulis, chef du cabinet, de MM. Condouriotis

bilité des urnes électorales, qui faisait voter les morts, supprimait les bulletins suspects et les remplaçait par des votes imaginaires, qui choisissait d'un seul coup dix-huit sénateurs parmi ses partisans, qui, en un mot, usait de tous les moyens, quelque illégaux qu'ils fussent, pour assurer le succès de ses candidats et de sa politique en violentant les libertés constitutionnelles.

Le gouvernement grec avait ouvert la campagne législative de 1861 par une fausse manœuvre. Voulant donner un gage à l'opposition et satisfaire en même temps un des vœux du pays, il avait fait publier un projet de loi qui accordait une pension de 12,000 dr. à l'amiral Canaris. On sait que les hauts faits de Canaris sont une des illustrations de la Grèce moderne. Aucun nom n'y est plus populaire que celui de l'audacieux marin dont les brûlots ont tant de fois porté l'incendie et l'épouvante au milieu des flottes ottomanes. Il s'était vu préférer autrefois l'amiral Criesis, à qui l'on avait conféré une dignité militaire supérieure à celle dont il était revêtu, et la haute faveur dont son collègue se voyait l'objet lui avait paru une injustice criante commise à son égard, une injure faite à sa gloire, qui est aussi celle de son pays. Il avait protesté par l'envoi de sa démission et l'abandon de tous les honneurs que lui avait valus la reconnaissance publique. Le roi n'avait point voulu accepter la démission du brave marin; mais l'amiral est de la trempe des hommes qui n'oublient pas, et encore aujourd'hui les Athéniens s'indignent quand ils voient paraître dans les cérémonies publiques, au milieu des brillans costumes de cour, leur vieux héros en simple frac noir, sans uniforme officiel, sans décorations militaires. Les qualités de Canaris, sa loyale sincérité qui ne transige pas, ses habitudes de candide franchise, ne lui permettent pas d'ailleurs de jouer un rôle éminent sur la scène politique de la Grèce. Il est incapable de conspirer en secret; mais l'opposition s'est fait un drapeau de son nom si respecté et si populaire, et il ne s'est pas aperçu qu'il a été plus d'une fois l'instrument involontaire de ses intrigues. Quant à la réparation tardive que lui offrait le gouvernement grec en 1861, il la déclina par un refus formel publié dans le journal *le Siècle*. Sa renommée n'en fut que plus grande, et l'opposition, qui s'appuyait sur lui, n'en devint que plus forte.

La nouvelle chambre avait adopté en moins de six mois, avec un

et Potlis, représentant l'élément sage et modéré, et de trois autres membres beaucoup plus actifs et passionnés, MM. Crestenitis, Simos et Botzaris, ministre de la guerre. M. Crestenitis remplaçait depuis 1859 M. Zaïmis, qui avait donné sa démission parce qu'il n'était pas d'accord avec ses collègues sur plusieurs questions importantes, et qui était allé grossir les rangs de l'opposition, à laquelle il avait apporté l'appui de sa popularité et de ses talens.

empressement docile, quatre-vingt-seize projets émanés de l'initiative ministérielle. Elle avait sanctionné par son vote l'augmentation notable de l'indemnité dont jouissent les représentans de la nation, les budgets de 1861 et 1862, qui se montent à 25 millions de drachmes et qui comprennent parmi les dépenses prévues la somme de 900,000 francs destinée annuellement aux puissances, la formation d'une réserve militaire, sorte de landwehr organisée d'après le système prussien (1). Elle venait de rejeter unanimement, à la suite des honorables démarches de la légation française, la loi sur les mariages mixtes, à laquelle les députés avaient fait d'abord un accueil favorable (2), lorsque le 28 mai 1861, vers le soir, la nouvelle se répandit dans Athènes qu'on venait de découvrir un vaste complot organisé par l'opposition et une partie de l'armée. Le but de ce complot était de renverser le gouvernement et d'exiler le roi. Déjà quatre officiers avaient été saisis; on parlait de ramifications nombreuses s'étendant jusqu'en Italie et jusqu'au cœur de l'Autriche. Des personnages illustres, de grands noms étaient compromis. On citait MM. Botzaris, oncle du ministre de la guerre, Colocotronis, parent du grand écuyer, Vassos, frère de l'officier d'ordonnance, un certain nombre de sénateurs, MM. Canaris, Christidis, Boulgaris et Spiro-Milio. La procédure, lentement conduite au milieu des vives anxiétés qui agitaient le gouvernement, révéla des faits infiniment moins graves qu'on ne l'avait d'abord supposé. Il y avait eu des paroles imprudentes, des plaintes séditieuses échappées à des officiers sans emploi et à des ambitieux mécontens. Sur vingt-huit accusés, vingt et un ne comparurent point en justice; les sept autres, traduits par décision de l'aréopage devant la cour d'assises d'Athènes, purent compter sur l'indulgence de leurs juges (3).

La conspiration du 28 mai 1861 fut suivie d'un autre complot que déjoua, d'après les assertions ministérielles, la vigilance administrative, mais dont l'opposition n'a jamais voulu admettre l'existence. Le 30 octobre, le roi revenait d'Allemagne, où il avait été prendre

(1) Cette institution est destinée à satisfaire en partie, et sans mettre positivement en danger le repos de la Grèce, l'opinion qui réclame l'établissement de la garde nationale, afin de hâter la réalisation de la *grande idée* et de garantir la nation des attentats de la tyrannie. L'opposition n'a su nul gré au gouvernement de cette concession.

(2) Voici les principales dispositions de cette loi, bien faite pour flatter les sentimens philorthodoxes de la nation : tout individu qui n'appartient pas au rit grec et qui épousera une orthodoxe sera tenu, avant son mariage, de s'engager par serment à élever ses enfans dans la religion nationale; s'il ne remplit pas cette promesse solennelle, il sera poursuivi comme parjure. Tout mariage mixte sera célébré, à peine de nullité, par un prêtre orthodoxe. Parmi les mariages mixtes antérieurs à la loi, ceux-là seulement sont valides qui ont été célébrés par un ministre du culte grec.

(3) C'étaient MM. Colocotronis, Cléomène, Coronaios, Boulgaris, Zico, Scaltzogiannis, Lalaouni.

les eaux. Son intention était de rentrer de nuit dans sa capitale. Il prenait quelques heures de repos à Corinthe, lorsqu'une dépêche télégraphique vint précipiter son départ. Elle lui faisait connaître que les sous-officiers de l'escorte qui devait l'accompagner du Pirée à Athènes avaient formé le projet de s'emparer de sa personne et de le tuer, s'il faisait résistance. Le roi quitta immédiatement Corinthe, débarqua au Pirée longtemps avant l'heure à laquelle on l'attendait, prit à peine le temps d'écouter le *Te Deum* et les félicitations d'usage, et arriva sans encombre à Athènes. Les sous-officiers qu'on accusait d'avoir voulu attenter à la vie de leur souverain furent traduits devant un conseil de guerre et déclarés innocens le 9 janvier 1862.

Un autre procès criminel qui n'inquiétait pas moins vivement l'opinion publique venait d'être jugé par le conseil de guerre que présidait M. Démétrius Soutzo. Il s'agissait de la tentative d'évasion du jeune Dosios. Les prévenus étaient accusés d'avoir voulu ouvrir les portes de son cachot et d'avoir conspiré, de concert avec les autres prisonniers, dans l'intention de s'emparer du palais et de renverser le gouvernement royal. Il y avait parmi eux des militaires, des gens soudoyés par le père du jeune régicide, des hommes de toutes les classes. M. Boulgaris, compromis déjà dans l'affaire du 28 mai, était du nombre. La défense avait d'abord allégué l'article de la constitution qui défère au jury tous les crimes politiques, quels qu'en soient les auteurs; mais le conseil de guerre s'était déclaré compétent à l'unanimité. L'un des avocats, M. Déligeorges, parla avec beaucoup d'éloquence et d'habileté. Il combattit l'un après l'autre, par une argumentation serrée et brillante, les témoignages plus ou moins respectables sur lesquels s'était fondée l'accusation, n'hésita point à passionner les débats en accusant le ministère, et fut bruyamment applaudi. Le conseil délibéra pendant cinq heures; un seul des prévenus, le sergent Zyakaki, fut reconnu coupable et condamné à cinq ans de réclusion, le minimum de la peine. Les autres furent mis en liberté. On admira beaucoup à Athènes l'impartialité du tribunal qui les avait jugés, et qui faisait ressortir aux yeux de la nation, par son équitable sentence, la perfidie des manœuvres ministérielles. Les faits ont cependant prouvé que, si le gouvernement hellénique s'était mépris parfois sur les vrais coupables, il n'avait point toujours poursuivi des conspirations imaginaires. Ce n'a pas été seulement pour frapper l'opposition et faire triompher le *système*, — c'est ainsi que ses ennemis appellent sa politique, — qu'il a déféré aux cours d'assises et aux conseils de guerre les trois complots de 1861. L'événement lui-même a donné tort sur ce point à ses adversaires. La révolte de Nauplie, la tentative insurrectionnelle de Syra, ont dé-

menti hautement leurs assertions. Nous savons maintenant que l'armée grecque n'est plus fidèle, que les manœuvres des partis hostiles y ont ruiné la discipline, qu'elles y entretiennent des passions funestes pour le repos du pays, qu'enfin l'opposition ne reculera devant aucune extrémité quand elle jugera le moment venu d'imposer à la nation ses hommes et ses théories.

Au commencement de 1862, le roi n'avait pas hésité à lui faire des avances et à lui offrir lui-même un gage de réconciliation. Il avait mandé M. Canaris, et, après l'avoir questionné longuement sur la situation morale et politique du pays, il l'avait invité à former un ministère. Le vieil amiral était resté deux heures dans le cabinet de sa majesté, et, quand on l'avait vu sortir du palais, la foule qui était alors rassemblée dans la cour pour entendre la musique, l'avait acclamé comme le sauveur de la patrie. Le soir, M. Canaris annonçait à ses amis, avec un visage radieux, que sa majesté avait bien voulu prêter à ses remontrances une attention soutenue et sympathique, que les vœux du peuple avaient été bien compris, que le gouvernement y donnerait satisfaction, et que « le monstre était enfin garrotté. » Il s'agissait cependant de former la combinaison ministérielle que lui avait confiée le roi. M. Canaris s'adressa successivement aux chefs les plus connus et les plus estimés de l'opposition, MM. Christidis, Boulgaris, Zaïmis. Ces messieurs ne purent ou ne voulurent pas s'entendre, et l'amiral en fut réduit à mettre sous les yeux du roi des noms si obscurs ou si peu estimables qu'il était positivement impossible de les accepter. Il eût mieux valu pour lui qu'il déclinât le dangereux honneur qu'on lui avait fait, que de risquer une aussi compromettante démarche. Cette fois encore il avait été dupe de sa candide confiance dans l'union et le désintéressement de son parti. Le roi garda vingt-quatre heures la liste que M. Canaris lui avait présentée, et lui écrivit une lettre bienveillante pour le remercier des soins inutiles qu'il avait pris. Par le fait, l'opposition avait refusé le gage qu'on lui offrait, et le ministère Miaoulis restait au pouvoir.

Quelques jours après, la garnison de Nauplie levait l'étendard de la révolte. On a prétendu que la mésaventure de l'amiral Canaris avait exaspéré le parti militaire de l'opposition, et qu'il s'était décidé brusquement à obtenir par la force des armes les concessions qui jusqu'alors lui avaient été refusées. Les insurgés ont affirmé hautement dans leurs proclamations qu'ils n'avaient d'autre désir que de contraindre le gouvernement à la fidèle observation des principes constitutionnels, si souvent et si audacieusement violés au préjudice de la dignité publique et du caractère national; ils ont protesté de leur respect pour les personnes du roi et de la reine, de

leur déférence pour les conseils salutaires des légations. La vérité est qu'il y avait un complot parfaitement organisé entre les militaires que le mécontentement légitime du pouvoir avait relégués à Nauplie et la garnison d'Athènes, que ce complot s'étendait à Syra, à Tripolitza, à Naxos, à Santorin, qu'il devait éclater dans la nuit du 15 au 16 février, et qu'on aurait saisi d'un seul coup la cour et tous les hauts fonctionnaires au grand bal qui avait lieu cette nuit-là au palais. Des indiscrétions furent commises et sauvèrent le gouvernement en forçant l'insurrection à se déclarer plus tôt. La réflexion vint ensuite et lui conseilla la prudence. Les chefs principaux de l'opposition se tinrent soigneusement en dehors du mouvement. Nul doute qu'ils eussent tout fait pour l'apaiser, s'il leur eût donné des portefeuilles et des honneurs, mais que l'insurrection ne s'en fût point tenue à la stricte exécution de son programme officiel, au renvoi du ministère, à la dissolution de la chambre, à l'établissement de la garde civique, à la révision des lois électorales, au complet affranchissement du vote et de la presse dans le cas où le succès eût couronné sa tentative audacieuse. Une grande partie de l'armée grecque était renfermée dans Nauplie; il fut question de demander secours à la Bavière. L'habile temporisation du général Hahn, qu'on envoya pour réduire les troupes rebelles, la modération et la courtoisie de ses procédés, l'appui moral que donna au pouvoir le parti de l'ordre, l'attitude des légations étrangères, leur abstention ouvertement sympathique au gouvernement royal, protégèrent heureusement le trône. Une amnistie fut accordée d'abord aux soldats et étendue plus tard aux officiers sur leur demande. Dix-neuf seulement en furent exclus; mais, si nos informations ne nous trompent pas, on ménagea sous main un compromis en vertu duquel on les laisserait sortir librement. Suivis de cent trente exilés volontaires, ils furent reçus à bord de deux bâtimens étrangers, l'un anglais, l'autre français, et transportés à Smyrne. Le même jour, les chambres furent convoquées en session extraordinaire, afin de discuter un projet de loi relatif à l'organisation de la garde nationale. Il est probable que cette concession avait été secrètement promise.

C'est ainsi que se termina l'insurrection militaire de Nauplie (1). Elle n'a pas été vaincue sans que la dignité et l'indépendance du gouvernement hellénique aient souffert une grave atteinte. Le pouvoir royal n'en sera certainement ni plus respecté ni plus fort; l'opposition en deviendra sans doute plus hardie et plus exigeante.

(1) Les insurgés syriotes, après s'être emparés du vapeur *Karteria*, avaient fait voile pour Chalcis, qu'ils espéraient soulever contre le gouvernement. Ils furent attaqués en mer et faits prisonniers par le brick de guerre *Amelia*. Il suffit de cette facile victoire pour rétablir l'ordre à Syra.

IV.

Au fond, ce que les partis en Grèce ne peuvent pardonner au gouvernement royal, ce ne sont pas précisément ses procédés irrespectueux envers les libertés constitutionnelles, sa facile indulgence pour une administration négligente ou corrompue : c'est avant tout de ne pas satisfaire leurs chefs par des emplois largement rétribués et des dignités lucratives; c'est aussi, et par là ils captivent l'imagination publique, de ne point avoir une foi aveugle dans les destinées de la nation et de ne point se laisser entraîner à leur suite sur la voie glorieuse de la *grande idée*. L'Europe connaît par une laborieuse et pénible expérience l'activité féconde des idées vraiment nationales. Elle les a vues assez souvent à l'œuvre depuis le commencement de ce siècle. Nous avons été témoins des merveilles d'initiative et d'énergie, des prodiges de patience et d'abnégation, des folies sublimes qu'elles accomplissent une fois qu'elles possèdent l'âme et l'esprit de tout un peuple et alors même que les sympathies qu'on leur accorde sont impuissantes ou inactives. La Grèce a des convictions ardentes et patriotiques, et nous les devons respecter non pas seulement parce qu'elles excitent notre intérêt, mais encore et surtout parce qu'elles semblent véritablement inspirées par la Providence, et qu'elles préparent naturellement la solution du grand problème politique dont s'inquiètent tous les cabinets européens. Ces convictions ennoblissent les infortunes du peuple hellène et lui font pardonner ses erreurs. Modérées par les sages conseils des puissances qui le protégent, soumises à une direction prudente et habilement éclairée, elles le feront sortir des périlleux chemins où il s'égare, et le guideront elles-mêmes vers l'illustre achèvement de ses destinées.

Dans l'état actuel des choses de l'Orient, la politique occidentale commettrait, nous en sommes convaincu, une erreur funeste, si elle abandonnait la monarchie grecque à ses propres forces, si elle venait à désespérer de sa fortune. Nous croyons que le perfectionnement et le développement de cette monarchie sont une des solutions les plus logiques du grand problème, et en supposant que les souverains de l'Europe ne se sentissent plus disposés à l'indulgence pour tant de vaniteuses imperfections, qu'ils fussent tentés un instant de refuser désormais au peuple hellénique la faveur de leur tutelle, nous disons qu'ils devraient encore la leur conserver et sauver la Grèce en dépit d'elle-même, dans l'intérêt de l'ordre public et de l'équilibre des puissances. S'ils permettent jamais que les passions anarchiques et les divisions intestines viennent à détruire

l'œuvre internationale de 1832, les données de la question d'Orient n'en seront que plus ardues et plus complexes. Si au contraire ils achèvent et couronnent cette œuvre laborieusement enfantée, s'ils affermissent par leur protection efficace le trône qu'ils ont établi, si leurs conseils réforment les abus qui minent sa base, développent les perfectionnemens déjà réalisés, corrigent les institutions politiques que ne comportent point les mœurs du peuple grec, et impriment à son génie une direction sagement nationale, ils auront grandement facilité la tâche que leur réserve peut-être un avenir prochain.

Ce n'est pas sans motif qu'en face des désordres politiques et des irrégularités administratives nous signalons les perfectionnemens obtenus. L'impartiale enquête dont nous avons présenté une courte analyse démontre que les bonnes intentions du gouvernement grec, les efforts de l'activité nationale et les généreux avis des puissances ne sont pas restés complétement stériles. Depuis 1845, les droits constatés par les budgets en faveur de l'état se sont accrus de 45 pour 100, et les revenus publics ont augmenté de 68 pour 100, ce qui établit, par des preuves incontestables, que la Grèce est sensiblement plus riche, et qu'elle paie beaucoup mieux ses impôts. En 1838, elle possédait 3,269 navires ou barques de toute grandeur, jaugeant ensemble 88,500 tonneaux; elle a maintenant plus de 4,000 bâtimens de commerce ou de pêche, qui mesurent 300,000 tonnes et portent 27,000 matelots. Ses relations maritimes et commerciales se sont considérablement étendues; les intérêts de son négoce, utilement servis par le concours zélé et le solide crédit de sa banque, ont prospéré. Son industrie et son agriculture, toutes négligées qu'elles soient, ont réalisé de grands progrès, puisque les exportations, qui s'élevaient en 1844 à 10 millions de drachmes, ont atteint en 1857 le chiffre de 22 millions. Enfin la Grèce n'est pas restée étrangère au mouvement intellectuel du XIXe siècle. La plupart de ses habitans ont pour l'instruction un goût très vif et une aptitude remarquable. Depuis trente ans, toutes les classes du nouveau royaume ont beaucoup étudié et beaucoup appris, et il serait aujourd'hui dans une situation florissante, si elles avaient su appliquer leurs théories par la sage pratique des vertus qui font la grandeur et la fortune de l'état en même temps que l'honneur et la richesse du citoyen.

Il est impossible qu'une nation à qui l'amour de la liberté inspira, il y a quarante ans à peine, de si nobles sacrifices, n'ait pas le germe de la plupart de ces vertus, et que l'heureuse influence des gouvernemens protecteurs ne puisse le développer rapidement. Il suffirait, croyons-nous, qu'on l'entretînt de ses propres intérêts dans un langage ferme, qu'elle pût comprendre, qui dominât la rumeur

de ses passions, et qu'elle apprît à respecter. Ce n'est pas seulement à ceux qui la gouvernent, et qui sont parfois impuissans à la diriger ou à la contenir, c'est aussi à elle-même qu'il faut parler. Ce sont ses yeux qu'il faut frapper par l'éclat de nos sympathies, son esprit qu'il faut séduire et convaincre par les grands et salutaires effets de notre intervention. La Grèce étouffe dans le cercle politique de ses frontières, permettons-lui de croire qu'un jour viendra où elle les pourra franchir. Lorsque nos exhortations amicales auront adouci en elle l'ardeur des désirs inassouvis et des convoitises illégitimes, lorsque nos encouragemens officiels, en lui permettant d'entrevoir des horizons plus vastes, lui auront inspiré ces sentimens qui ennoblissent toutes les nationalités malheureuses, la dignité calme et la foi patiente, elle en sera plus docile à nos remontrances et plus confiante en nos préceptes. Nous ne la corrigerons point sans doute de ces imperfections et de ces défauts qui, à toutes les époques de son histoire, ont terni le lustre de son caractère national, et qui sont comme les taches ineffaçables de son génie, mais nous lui enseignerons à les tenir en bride par le développement fécond de ses facultés et de ses ressources; nous la rendrons plus soumise aux nécessités de sa situation politique et plus respectueuse envers son gouvernement, qui, avec l'aide efficace de nos conseils, travaillera utilement enfin dans l'intérêt de sa prospérité et de sa grandeur. Nous la ferons, pour son bien et pour le nôtre, plus réfléchie, plus grave, plus forte, en un mot plus virile.

Il faut d'abord, en Grèce, encourager, rassurer et honorer l'agriculture. Qu'on fixe donc par un cadastre les limites des possessions privées et publiques, et par conséquent les droits des propriétaires; que l'enseignement des écoles et de la presse, les bons exemples des nations étrangères, l'institution des concours, des primes, des médailles, mettent les travaux des champs en honneur chez ce peuple avide de toutes les nouveautés intelligentes; que la dîme soit définitivement abolie, que les charges foncières deviennent invariables, et qu'ainsi toute la terre paie l'impôt, non pas en raison de ce qu'elle produit annuellement, mais bien, comme dans tout le reste de l'Europe, d'après sa valeur réelle et ce qu'elle est susceptible de produire; que l'on construise des routes praticables pour l'exploitation de 1,200,000 hectares de forêts et de 3 millions d'hectares arables que possède le royaume (1), on verra bientôt toutes ces intelligences oisives et déclassées, tous ces esprits inquiets, s'appliquer avec ardeur à la culture de l'olivier, du mûrier, de la vigne, au

(1) On conçoit que ces évaluations ne peuvent être qu'approximatives, puisque la Grèce ne possède point de cadastre.

perfectionnement des races ovines, pour lesquelles le sol montueux du pays est si favorable, à la fabrication de la soie. Les villages à demi déserts recevront une population vigilante et active; on boisera les flancs dénudés des montagnes, les terrains incultes se couvriront de moissons fertiles; la Grèce exportera des céréales, des huiles, des soieries, des vins excellens; elle aura plus d'argent et partant plus de besoins; le luxe y fera naître et y développera l'industrie (1). Elle ne demandera plus aux contrées voisines les richesses naturelles qu'elle renferme dans son propre sein. Secourue, s'il en est besoin, par les capitaux étrangers, elle fouillera ses admirables carrières de Paros et du Pentélique, elle mettra à profit ses salines, ses pêcheries, ses houillères; elle explorera peut-être les mines oubliées du Laurium. La nation tout entière sera laborieuse et satisfaite.

Mais pour qu'elle puisse profiter largement de ces progrès, pour que son gouvernement lui-même soit susceptible d'y puiser les moyens d'influence et d'action qui lui font défaut, il est nécessaire de le mettre en mesure d'empêcher que la négligence, la partialité et la maladresse administratives ne viennent à en paralyser le développement progressif. La réforme de l'administration est une des premières nécessités de la Grèce moderne, et nous doutons que le pouvoir soit en état de l'accomplir, s'il n'est pas puissamment secondé. Il ne s'agirait de rien moins que de déraciner des abus bien plus vieux que la monarchie et de déployer une vigueur qui soulèverait les classes les plus influentes de la société. En Grèce, il n'est pas un homme de quelque influence et de quelque éducation qui ne se croie apte à remplir tous les emplois publics, et il n'est pas de personnage de quelque crédit qui n'ait de nombreux cliens à pourvoir. Il est impossible, dans ces conditions, que le personnel des fonctionnaires ne soit pas essentiellement variable; aussi en est-il bien peu dont l'éducation soit complète et bien peu aussi qui ne doivent être tentés de mettre plus ou moins à profit, dans l'intérêt de leur ambition ou de leur fortune, leur importance momentanée. Épurer l'administration, ne confier les charges de l'état, à tous les degrés de la hiérarchie, qu'aux plus instruits et aux plus capables; maintenir, sous tous les ministères, les employés qui ont bien servi; punir sans hésitation ceux qui démèritent, leur demander à tous le cautionnement et la surveillance mutuelle que la loi exige, telle est

(1) On peut dire que l'industrie hellénique n'est pas encore née. Trois ou quatre fabriques de soie végétant à peine à Calamata et à Athènes, deux tanneries fonctionnant tant bien que mal à Syra, une filature de coton et un laboratoire de réglisse établis à Patras, une poterie à Athènes, une fabrique de peignes à Hermopolis, voilà, si nous sommes bien informé, le bilan de l'industrie manufacturière du royaume.

peut-être la plus grosse tâche du gouvernement hellénique : nous serions surpris que ses hommes d'état fussent capables de la remplir, s'ils n'étaient soutenus, aux yeux de tous, par le patronage énergique et désintéressé des puissances.

La bonne gestion de la fortune publique ne serait pas un des moins féconds résultats que produirait la réforme administrative. Le recouvrement et l'emploi des impôts seraient soumis au contrôle législatif et judiciaire que réclament les lois constitutionnelles, et qui ne voit que l'état mieux servi et plus riche, serait aussi plus respecté et mieux obéi? Les finances du royaume étant administrées au grand jour et se trouvant dans une situation plus heureuse et plus normale, le pays serait rassuré, les puissances créancières ne pourraient demander des sacrifices qui ne fussent point en rapport avec les ressources de la Grèce. Elle irait d'elle-même au-devant des engagemens qui la pourraient délivrer du lourd fardeau de sa dette nationale, et s'empresserait de les remplir au grand profit de sa dignité et de son indépendance.

Il est d'ailleurs un point délicat sur lequel la plus vulgaire prudence devrait appeler, ce nous semble, l'attention sérieuse des amis de la Grèce. Ne conviendrait-il pas d'ajourner momentanément et dans une certaine mesure la pleine et entière exécution des lois constitutionnelles qui la régissent? La charte que lui a donnée l'émeute de 1844 était-elle d'accord avec les mœurs, les traditions et les caractères, était-elle vraiment réclamée par les besoins du pays? Le terrain politique était-il bien préparé pour la recevoir? Au sortir du despotisme oriental et de douze ans d'anarchie, la nation pouvait-elle devenir capable en un jour de cette vie sage et réglée, de ces habitudes laborieuses et vigilantes, de cette initiative incessante et éclairée sans lesquelles les constitutions modernes ne sauraient être que des fictions impuissantes? Son éducation publique a-t-elle été complétée par les épreuves qu'elle vient de subir? Nos convictions sont faites à cet égard. Loin de nous sans doute la pensée qu'il faille restreindre ses libertés nationales. Nous croyons seulement que pour achever de les mûrir en paix, pour mettre la dernière main à son perfectionnement social, à sa transformation politique, il serait utile de fortifier pendant quelques années encore le gouvernement de la royauté; est-il besoin d'ajouter que les conseils des puissances ne lui feront pas défaut, et qu'il devrait provoquer lui-même, dans une intention largement conciliante, leur contrôle bienveillant et périodique?

Enfin la grande question de l'hérédité royale entretient dans le pays une vague inquiétude qu'il serait important de calmer. Il se peut que la nation se fût donnée tout entière à une famille; elle

hésite encore à accorder toute sa tendresse et toute sa confiance à un prince qui n'est ni de même religion ni de même race que ses sujets et dont ils ne connaissent point le successeur. Le protocole du 7 mai 1832 stipule (art. 8) que, le roi venant à mourir sans descendance directe, la couronne passera à ses frères et à leurs enfans; mais la constitution veut que la Grèce soit gouvernée désormais par des souverains orthodoxes. Là est toute la difficulté. Il faudra ou enfreindre la charte constitutionnelle en appelant à la succession un prince bavarois et catholique, ou éluder le protocole en confiant le trône à un allié de la famille impériale de Russie, à moins, ce qui serait certainement plus sage, que la conversion de l'un des frères du roi au culte grec ne vînt concilier sur ce point le protocole et la constitution. Le problème est grave. Il y a longtemps que la Grèce aurait dû le résoudre avec l'assentiment de l'Europe politique.

Ainsi le développement de l'agriculture, la délimitation par le cadastre de la propriété particulière et du domaine public, la réforme radicale de l'administration, la restauration des finances par la surveillance législative et l'acquittement consciencieux des obligations de l'emprunt, l'affermissement du pouvoir monarchique et la continuation du contrôle judicieux des puissances jusqu'à la majorité du pays, le règlement définitif de l'hérédité royale : tels sont les points importans et les questions vitales qu'il convient de signaler à la sollicitude attentive des protecteurs de la Grèce moderne. Elle était, il y a trente ans, sur le point de périr, si l'on peut dire que les nationalités périssent, quand les sympathies de l'Europe chrétienne l'ont secourue et sauvée. Elles ont secondé ses héroïques efforts en lui tendant une main ferme et généreuse; elles l'ont relevée de ses tristes humiliations et de sa longue déchéance, et on peut dire que l'expédition de 1827 a été l'un des plus glorieux épisodes de la mission française en Orient. Le royaume de Grèce a été créé pour soustraire un noble pays au joug à demi barbare de ses dominateurs, pour opposer aux empiétemens de la propagande russe le patriotisme d'un peuple rajeuni et reconstitué. Les puissances occidentales n'ont pas encore terminé leur œuvre : elles n'abandonneront pas la monarchie qu'elles ont fondée en face des périls intérieurs qui la menacent et des vastes perspectives qui lui sont ouvertes.

René de Courcy.

LE BRÉSIL

ET LA COLONISATION

II.

LES PROVINCES DU LITTORAL, LES NOIRS ET LES COLONIES ALLEMANDES.

Reise durch Süd-Brasilien im Jahre 1858; Reise durch Nord-Brasilien im Jahre 1859, von Dr Avé-Lallemant; 4 vol., Leipzig, 1859 et 1860. — *Deux années au Brésil,* par M. F. Biard; Paris, 1862. — *Brasilianische Zustænde und Aussichten im Jahre 1861,* Berlin 1862. — *Historisch-geographisch-statistische Skizze der brasilianischen Provinz Rio-Grande-do-Sul,* von Woldemar Schultz, Berlin 1860. — *Brazil pittoresco,* por Charles Ribeyrolles.

I.

Le voyageur qui parcourt les provinces du littoral brésilien après avoir visité les régions amazoniennes est frappé d'un singulier contraste : à des pays riches et néanmoins presque déserts (1) succède une zone où une civilisation relativement avancée a partout marqué son empreinte. Ce contraste s'explique facilement par la position géographique des deux moitiés de l'empire. Les courans maritimes indiquaient d'avance la direction que suivraient les colons européens, et les navires entraînés par les tempêtes venaient, en s'échouant sur la plage, marquer l'endroit où s'élèveraient un jour les grandes cités du Brésil. En quittant le Portugal, les embarcations se dirigeaient d'abord vers le sud-ouest sous la double pression des vents alizés et du reflux du *gulfstream,* puis elles se laissaient pousser par les eaux de l'Atlantique équinoxial vers les côtes du Nouveau-Monde, et s'engageaient dans le courant qui longe les rivages brésiliens au sud de l'équateur. Lorsqu'Alvarès Cabral débarqua près de l'île Paschoal

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

et prit possession de la rive qui porte aujourd'hui la ville de Porto-Seguro, à plus de cent lieues au sud de Bahia, il n'avait fait que suivre l'impulsion du flot.

Ainsi privilégiée par la direction des courans qui viennent baigner son littoral, la partie orientale du Brésil ne l'est pas moins par son climat. L'hivernage y est mieux réglé que dans les provinces amazoniennes; la température n'a pas cette moite chaleur des calmes équatoriaux, et la marche du soleil y entretient ce rhythme périodique des saisons si nécessaire aux constitutions européennes, accoutumées au flux et au reflux annuels de la chaleur et du froid. A une petite distance au sud de Rio-Janeiro, le Portugais des Algarves retrouve déjà une température moyenne égale à celle de son pays natal, et peut risquer sans trop de danger l'épreuve de l'acclimatation, parfois si redoutable. Aussi bien que le climat, le relief géographique du sol favorise la colonisation du Brésil oriental. Au sud du cap Saint-Roch, les régions du littoral ne sont pas de vastes plaines basses comme le territoire immense arrosé par l'Amazone et ses affluens; mais, à l'ouest de la côte hérissée de rochers, le sol se relève, soit par terrasses successives, soit par un redressement soudain. Une barrière empêche ainsi les émigrans de se répandre au loin dans les solitudes où leurs forces isolées pourraient se perdre; elle leur assigne dans les premiers temps une zone étroite de cultures et les retient dans un même groupe de familles; elle les force à coloniser les embouchures des rivières et les rivages des baies admirables qui frangent le littoral, et, limitant l'espace où doit s'élaborer la civilisation, en augmente proportionnellement la puissance. Cependant, si de hardis pionniers franchissent la barrière qui défend l'accès de l'intérieur, ils atteignent des contrées analogues à celles de l'Europe par le climat et la végétation. De la zone des palmiers, ils montent graduellement jusqu'aux forêts d'araucarias, qui ressemblent à nos bois de conifères; enfin ils arrivent au sommet de la chaîne et voient s'étendre au loin vers l'ouest le plateau accidenté des *campos* parsemés de bouquets d'arbres : c'est là que l'émigrant d'Europe retrouve l'air fortifiant, les froidures de son pays et ces terres qui, malgré leur fertilité naturelle, attendent néanmoins, pour produire, d'être sollicitées par le travail de l'homme. Cette disposition des chaînes côtières est un précieux avantage, à la fois pour la grande masse des émigrans qui peuvent se constituer d'autant plus fortement que leur territoire offre moins d'étendue, et pour les hommes d'initiative qui vont conquérir sur les plateaux un sol mieux approprié à leur travail. C'est ainsi que les arêtes des Alleghanys dans la Nouvelle-Angleterre, que les Petites-Cordillères, qui traversent le Chili parallèlement à la grande épine dorsale des Andes, ont exercé dans ces deux pays une

influence des plus heureuses sur les progrès de la civilisation; mais si le Brésil oriental doit en grande partie à ce bourrelet de montagnes sa population relativement nombreuse, il la doit aussi à l'excellence de ses ports : Bahia, Rio-Janeiro, Desterro, San-Francisco. Enfin ses mines d'or et de diamans, jadis si riches, exerçaient une fascination souveraine sur la plupart des émigrans. Parmi les causes qui ont le plus contribué au peuplement rapide des côtes du Brésil, faut-il indiquer encore la proximité du rivage africain? Faut-il dire que, grâce au peu de largeur de la nappe d'eau marine qui sépare en cet endroit l'ancien monde du nouveau, les négriers pouvaient exercer facilement leur mission prétendue civilisatrice et transporter à peu de frais des milliers de nègres dans les colonies portugaises de l'Amérique?

On ne saurait donc s'étonner que les grandes cités du Brésil aient été fondées sur la partie du littoral qui s'étend au sud du cap Saint-Roch. Aujourd'hui Rio-Janeiro, Bahia, Pernambuco, peuvent se mesurer avec les villes secondaires d'Europe pour le chiffre de la population et l'importance du commerce; elles reconnaissent à peine une ou deux rivales dans l'Amérique du Sud. Presque tous les étrangers qui visitent ces reines du Brésil en parlent avec un profond sentiment d'admiration, dû, il faut l'avouer, moins à leur beauté qu'à la magnificence du paysage qui les environne. Rio-Janeiro, que les voyageurs comparent à Naples et à Constantinople, en lui donnant parfois l'avantage, doit son apparence grandiose à sa ceinture d'arbres, aux eaux bleues de sa baie parsemée de navires, à ses îles qui se groupent dans le plus harmonieux désordre, au Paõ d'Assucar, qui garde l'entrée du port, au Corcovado, aux Tres Irmaoës, qui dressent au-dessus des campagnes leurs formes fantastiques, diversement éclairées par la lumière, à l'arête dentelée de la Serrados-Orgaoës, qui se prolonge au loin et va se perdre à l'horizon bleuâtre : toutes ces splendeurs réunies composent un spectacle merveilleux, que M. Charles Ribeyrolles, dans un ouvrage malheureusement interrompu par la mort, a su décrire avec une singulière éloquence. La ville, simple trait de cet admirable tableau, participe à la splendide poésie de l'ensemble; mais quand on s'engage dans ses carrefours, on s'aperçoit bien vite que Rio-Janeiro doit peu de chose au bon goût et à l'industrie de ses habitans. A part deux ou trois boulevards élégans, à part quelques édifices modernes que la capitale du Brésil a cru nécessaires à son rang de première cité du continent colombien, elle n'offre guère que des rues malpropres, des constructions sans grandeur, et, bien que son bel aqueduc lui fournisse de l'eau en très grande abondance, ses rares égouts sont encore des foyers d'infection. Bahia, ancienne capitale du Brésil, est assise, comme Rio-Janeiro, sur le rivage d'une baie ou plutôt d'une

mer intérieure. Elle est riche en couvens, en églises magnifiques, et justifie ses prétentions monumentales par de belles fontaines de bronze et de charmans groupes de sculpture; mais ses rues ne sont qu'un labyrinthe d'escaliers, de passages, de carrefours et d'impasses où l'on voit la population grouiller dans les ordures. Pernambuco est la Venise du continent colombien. Séparée de la mer par un étroit récif semblable à un brise-lames régulier qu'aurait construit la main des hommes, elle groupe ses différens quartiers autour de charmantes lagunes, dominées au nord par l'antique cité d'Olinde; ses quais offrent des rangées de maisons splendides qui rappellent les grandes cités commerciales de l'Europe; de beaux édifices s'élèvent de toutes parts; les environs sont parsemés de villas élégantes. Un certain esprit d'entreprise, très rare dans le Brésil, se fait jour dans l'ancienne cité de Maurice de Nassau, grâce peut-être à la persistance de l'élément hollandais. Peuplée d'une race plus énergique, Pernambuco possède aussi sur ses rivales du sud le privilége inappréciable d'être plus rapprochée de l'Europe. Poste avancé du continent, elle voit passer tous les navires qui se dirigent vers le sud et s'efforce de les retenir au passage. C'est là que les lignes de navigation à vapeur doivent nécessairement chercher un point d'attache commun.

En général, les municipalités des grandes villes brésiliennes, à l'exception de Rio-Janeiro, semblent tenir principalement à la construction d'édifices de luxe et négligent assez les améliorations qui ont rapport à la propreté urbaine. A Bahia, à Pernambuco, on a dépensé bien des millions afin de bâtir des théâtres somptueux et s'assurer de célèbres *prime donne;* mais on s'est donné moins de peine pour les égouts, si nécessaires dans cet empire de la fièvre jaune, pour les prisons, abominables sentines où les Howard ne se sont jamais aventurés, pour les hôpitaux, que les pauvres redoutent à bon droit comme les antichambres de la mort. Rio-Janeiro est la seule des grandes villes du Brésil qui possède un asile de fous; encore le ministre fondateur de cette institution utile a-t-il sacrifié plus au luxe qu'au véritable comfort, et l'on dit que pour recueillir les fonds nécessaires il a dû faire appel, non pas à la charité, mais à la plus mesquine des ambitions, celle des titres de noblesse. On pourrait aussi reprocher aux Brésiliens cette imprévoyance ambitieuse avec laquelle ils commencent des travaux que leur fait abandonner plus tard le manque de fonds. Partout on voit des routes ouvertes à grands frais que la végétation obstrue déjà et qui vont se perdre au milieu de la forêt, partout des ponts dont il ne reste que des piles ou des culées penchant sous l'effort des terres ou bien à demi renversées par les inondations, partout des fondemens d'édifices qui devaient être splendides, mais dont les murailles à peine élevées au-dessus

du sol ne servent aujourd'hui qu'aux reptiles. Il en est de même dans le domaine de la science et des arts. Une expédition de savans, organisée avec le plus grand soin sous les auspices immédiats de l'empereur du Brésil, s'est bornée aux explorations préparatoires et aux magnifiques promesses : elle a dû être remise à des temps meilleurs après avoir coûté près de 2 millions au trésor public. A Rio-Janeiro, le musée d'histoire naturelle, bel édifice admirablement disposé, n'offre aux étrangers que des objets sans importance, et, si nous devons en croire le témoignage de M. Biard, l'École des beaux-arts comptait en 1858 neuf professeurs pour un auditoire de trois élèves seulement. Ce sont là des ridicules qui se retrouvent aussi dans la plupart des sociétés hispano-américaines. Les jeunes nations n'ont pas toujours l'énergie nécessaire pour donner suite à leurs ambitieux désirs; mais les tentatives inutiles se répètent souvent et sont enfin suivies d'efforts plus heureux. En dépit d'insuccès répétés, de déboires lamentables, d'entreprises dévoyées, les routes s'ouvrent, les villes se multiplient, les édifices s'achèvent. Une première couche de ruines prépare le sol sur lequel doivent un jour s'élever des monumens durables.

Les voies de communication sont, au point de vue matériel, l'œuvre la plus importante que se proposent les Brésiliens. En effet, la population de l'empire se distribue en deux longues zones parallèles et distinctes dont l'une se développe au bord de la mer, tandis que l'autre occupe les plateaux de l'intérieur. Quelques rivières coupées de cataractes (1), quelques sentiers périlleux et deux routes à peine font communiquer les plaines du rivage avec les hautes vallées : presque partout une lisière de forêts vierges, devenues la retraite des onces, des tapirs et des Indiens féroces, sépare les deux rangées de colonies habitées par les Brésiliens civilisés. Réunir ces deux zones, mettre en rapport constant la région des diamans et de l'or avec celle du sucre et du café, faciliter l'échange des produits entre les consommateurs de la plaine et ceux des hauteurs, telle est la tâche principale que se donne le Brésil. Aujourd'hui les transports s'opèrent avec tant de difficulté que les cités du littoral, dont l'horizon lointain est borné par l'immense étendue des forêts vierges, sont obligées de demander leurs bois de construction à la Scandinavie. La province de Minas-Geraës, qui contient à elle seule plus de la septième partie de la population de tout l'empire, est depuis quelques années à peine reliée à Rio-Janeiro par une route de voitures; mais ses communications avec les provinces limitrophes de Saõ-Paulo, de Bahia, de Pernambuco, sont encore très longues et très

(1) La chute du San-Francisco, connue sous le nom de cataracte de Paulo-Affonso, rivalise en beauté avec la chute du Niagara.

difficiles; tout le commerce doit se faire au moyen de mulets de charge.

L'ouverture de routes entre les villes maritimes et celles de l'intérieur est indispensable à d'autres points de vue que celui du trafic. Au premier abord, le Brésil semble un des empires les plus compactes de la terre; cependant il n'est guère qu'une agglomération de territoires presque complétement distincts. L'immense bassin de l'Amazone est un domaine à part que la navigation à vapeur rattache aux provinces du littoral; la mer seule permet d'atteindre ce pays, que l'on pourrait croire réuni au reste du Brésil par la double artère du Tocantins et de l'Araguay. Ainsi une escadrille ennemie stationnant devant l'estuaire de l'Amazone suffirait pour couper le Brésil en deux moitiés presque aussi distinctes l'une de l'autre que la France l'est de l'Algérie. De même, les districts de Cuyaba et de Matto-Grosso, que pourrait tôt ou tard menacer la Bolivie, sont séparés de la capitale par les montagnes, les forêts et les Indiens, si bien qu'une année entière s'écoule entre le départ d'une expédition envoyée dans ces provinces de l'ouest et son retour à Rio-Janeiro. Le Brésil, malgré l'apparente cohésion de ses diverses parties, se compose donc en réalité de trois contrées juxtaposées, mais distinctes : les provinces du littoral, reliées les unes aux autres par la navigation côtière, le bassin de l'Amazone, enfin les régions occidentales, arrosées par le Paranà, le Paraguay et leurs divers affluens. Un pareil état de choses prouve l'importance que doit avoir la question des voies de communication aux yeux de tous les Brésiliens désireux d'assurer à jamais l'intégrité de leur patrie.

C'est une œuvre bien difficile que la construction de routes dans un pays si vaste et si faiblement peuplé, surtout lorsque la majorité des habitans valides tient la paresse en grand honneur. Quelques-unes des pages les plus dramatiques du livre de M. Avé-Lallemant sont consacrées à la description d'un voyage qu'il entreprit avec un ingénieur de ses amis pour se rendre de la colonie de Donna-Francisca aux pâturages du plateau de Corityba. Ils partirent accompagnés d'une dizaine d'hommes vigoureux qui portaient leurs provisions, et devaient leur frayer un chemin dans la forêt à coups de sabre et de hache. Ils se promettaient d'arriver en huit jours, car le plateau s'élève de 1,000 mètres à peine au-dessus de la mer et n'est éloigné de la colonie que de 35 kilomètres à vol d'oiseau. Guidés par la boussole et par les souvenirs de l'ingénieur, qui en était à son second voyage, ils croyaient n'avoir à courir aucun danger, et c'est avec une sorte de joie triomphante qu'ils commencèrent le percement de leur *picada* à travers les solitudes sacrées de la forêt; mais les difficultés de la route calmèrent bientôt leur héroïsme juvénile. A chaque pas, ils rencontraient des branches épineuses, qu'ils de-

vaient écarter soigneusement pour ne pas se déchirer, des lianes au-dessous desquelles ils étaient obligés de se glisser, des troncs renversés qu'il fallait contourner ou franchir péniblement. Malgré tous leurs efforts, ils ne purent jamais fournir une marche de plus de 3 ou 4 kilomètres par jour. Le huitième jour, lorsqu'ils croyaient se trouver à quelques centaines de mètres à peine des pâturages et se félicitaient déjà de leur succès, ils virent se dresser devant eux une muraille de rochers à pic, infranchissable en apparence. M. Avé-Lallemant grimpa jusqu'à la cime d'un arbre élevé; mais, par-dessus la mer de feuillage dont l'immense étendue lui donna le vertige, il ne put découvrir aucune fissure qui permît d'atteindre les *campos*. Il fallut revenir en arrière, descendre de branche en branche la pente rapide d'un étroit ravin, et monter à travers un fourré presque impénétrable sur une terrasse doucement inclinée. La traversée de ce ravin occupa plusieurs jours, et sembla d'autant plus pénible aux voyageurs qu'ils avaient dû prudemment se mettre à la ration. Le quatorzième jour, les provisions manquèrent tout à fait, et lorsqu'on atteignit enfin le plateau tant désiré où les vastes pâturages alternaient avec les bosquets de sombres et majestueux araucarias, le repas de la journée s'était composé de trois perroquets partagés en douze morceaux.

Tous les voyageurs qui veulent se frayer une *picada* à travers les forêts inviolées rencontrent des obstacles analogues, et lorsqu'il s'agit de transformer ces sentiers à peine indiqués en chemins praticables aux mulets ou même en routes carrossables, les difficultés sont centuplées. Heureusement les grandes entreprises, qui doivent coûter de fortes sommes, sont précisément celles qu'on s'occupe le plus soigneusement de mener à bonne fin. On cite de nombreux exemples de routes ordinaires ouvertes à grands frais, puis abandonnées aux ronces et aux lianes; mais tous les chemins de fer commencés se poursuivent, soit que les Brésiliens tiennent à honneur de posséder aussi leur réseau de voies ferrées, comme les États-Unis et les pays d'Europe, soit plutôt parce qu'ils ont fait appel aux capitalistes anglais, et que ceux-ci mettent leur persévérance britannique au service de l'œuvre commencée. Le premier chemin de fer exécuté au Brésil réunissait la baie de Rio-Janeiro à la base des montagnes de Pétropolis : pendant longtemps, il ne fut guère qu'un coûteux joujou de cinq milles de long; mais aujourd'hui les ingénieurs ont pour seul but de surmonter l'obstacle que forment la chaîne ou les terrasses côtières, et de mettre en communication les plateaux cultivés de l'intérieur avec les ports d'embarquement. Ainsi une voie de fer part de Pernambuco et se dirige vers le San-Francisco pour l'atteindre en amont de la cataracte de Paulo-Affonso et se rattacher à une ligne de navigation intérieure. Un autre chemin

de fer, ayant Bahia pour *terminus*, remonte également vers le San-Francisco pour prendre sa part des produits que la province de Minas-Geraës expédie par ce fleuve. Rio-Janeiro, plus favorisée, possède déjà plusieurs lignes qui traversent la Serra-dos-Orgaoës, pénètrent dans la vallée populeuse du Parahyba et servent d'avenues commerciales aux riches districts de Cantagallo, d'Ouro-Preto, de Barbacena. Enfin la province de Saõ-Paulo est dotée, du moins en espérance, d'un chemin de fer qui doit réunir le port de Santos à la ville de Jundiahy et mettre ainsi en rapport avec l'Atlantique les régions jadis peu accessibles qu'arrosent les affluens du Paranà. En outre on a mis à l'étude plusieurs autres lignes ferrées qui auront toutes pour résultat de rapprocher de la mer les districts que le relief du sol en sépare encore aujourd'hui. Pour allécher les capitaux, le congrès offre, conjointement avec les législatures des provinces que doivent traverser les nouvelles artères, une garantie de revenu de 7 pour 100 par an. L'avidité des planteurs, qui, non contens de s'enrichir par le voisinage des voies ferrées, se font encore payer leurs terres à des prix très élevés, a souvent retardé la marche des travaux; mais elle n'a jamais pu les arrêter. Malgré de nombreux obstacles, ces œuvres se poursuivent et s'achèveront graduellement. Si l'empire brésilien est encore bien éloigné d'avoir son réseau, même en projet, il commence du moins à posséder des points d'attache importans autour desquels rayonneront plus tard toutes les voies ferrées. Grâce aux bateaux à vapeur, elles continueront sur le Nouveau-Monde cette grande ligne européenne, non encore terminée, qui vient aboutir à Lisbonne, et promet de restituer à cette cité commerciale son antique importance.

Seule, la république du Chili devance l'empire brésilien par les progrès matériels et la civilisation extérieure; mais on doit avouer qu'elle ne jouit pas encore d'une tranquillité politique aussi profonde. Ce n'est pas que le Brésil n'ait eu aussi sa part de convulsions politiques pendant les quarante années qui se sont écoulées depuis sa déclaration d'indépendance. Pernambuco inaugura les troubles en proclamant en 1824 la confédération de l'Équateur. Ensuite vint la guerre civile, qui se termina en 1828 par l'abandon définitif de l'estuaire de la Plata et la reconnaissance de la république de l'Uruguay. Apaisée dans le sud, la guerre recommence à l'autre extrémité de l'empire, et la terrible et longtemps victorieuse révolte des *cabaneiros* éclate dans les provinces du nord et sur les bords de l'Amazone; puis les habitans du Rio-Grande-do-Sul se révoltent à leur tour en 1831 et forment une république indépendante, qui ne fut réduite définitivement qu'après douze années de lutte. En 1838, les nègres et les mulâtres s'emparent de Bahia, organisent un gouvernement régulier, et ne rendent la ville qu'après avoir soutenu un

siége de plusieurs jours contre une armée et une flotte nombreuses. En 1840 et 1841, une nouvelle révolte éclate aux portes mêmes de Rio-Janeiro, et pendant plus d'une année la province centrale de Minas-Geraës, la clé de voûte de l'empire, reste au pouvoir des insurgés. Plus tard, de nouveaux troubles se succèdent dans les provinces d'Alagoas, de Maranhaõ; enfin l'année 1848 ne s'écoule pas sans que le Brésil n'ait sa petite révolution dans la ville de Pernambuco. Depuis cette époque, une paix inviolée règne sur toute l'étendue de l'empire, et les paquebots venus du Brésil n'apportent que le cours du change et du café, quelques échos affaiblis des discussions des chambres, ou tout au plus la nouvelle de quelque changement pacifique de ministère.

Cependant, quand on étudie les raisons secrètes des guerres et des révolutions successives qui ont longtemps entravé les progrès de l'empire brésilien, on s'aperçoit que les grandes causes de désordre qui agissaient avant 1848 n'ont pas cessé d'exister. L'une de ces causes, toute politique, est l'antagonisme des intérêts provinciaux. On comprend en effet que l'entente cordiale entre les populations diverses soit difficile dans cet immense Brésil, qui d'un côté dépasse l'équateur, de l'autre plonge à une grande distance dans la zone tempérée, et se perd à l'ouest dans les forêts inexplorées des Andes, tandis qu'à l'orient ses côtes offrent sur l'Atlantique plus de 2,000 kilomètres de développement. Tel ordre émané du gouvernement emploie près d'une année pour atteindre les frontières; aussi toute centralisation administrative devient facilement une insupportable tyrannie aux extrémités du territoire brésilien, et tout naturellement les provinces éloignées de la capitale cherchent à s'y soustraire en adoptant le système de la fédération. C'est là ce qu'essayèrent inutilement d'accomplir les révolutionnaires du Rio-Grande-do-Sul et de Minas-Geraës. C'est là ce que désire encore la ville remuante de Pernambuco, surveillée avec tant d'anxiété par le gouvernement (1). Pour éviter le retour de convulsions semblables à celles qui bouleversaient autrefois l'empire, le pouvoir central a soin de ne pas trop s'ingérer dans l'administration particulière des provinces et des communes; mais on peut douter que cette politique prudente suffise à elle seule pour résoudre en une paix générale l'antagonisme des Brésiliens de l'est et de l'ouest, du nord et du midi, et l'on se demande si la réconciliation des diverses provinces n'est pas due bien plus à leur solidarité en présence d'un même danger qu'à toutes les précautions du gouvernement. L'esclavage, cette plaie qui ronge

(1) La rapidité singulière avec laquelle se succèdent les présidens de la province de Pernambuco est un signe de cette sollicitude. Du mois de novembre 1858 au mois de juin 1859, c'est-à-dire en six mois, cinq personnages envoyés de Rio-Janeiro ont tour à tour occupé le siége présidentiel de Pernambuco.

plus ou moins toutes les portions de la société brésilienne, crée aux maîtres une communauté d'intérêts et les force à négliger la politique locale pour se prémunir de concert contre le péril qui les menace tous ensemble. Autrefois, lors des insurrections serviles de Parà, de Pernambuco, de Bahia, les noirs et les Indiens soulevés demandaient à grands cris la mort des blancs, et même dans les révolutions de Minas-Geraës et de Rio-Grande-do-Sul, qui avaient un caractère plus spécialement politique, la lutte à main armée menaçait de dégénérer en une véritable guerre de races. Ce sont là des actes dont la signification redoutable ne pouvait échapper à l'aristocratie brésilienne, et qui ont fait sacrifier sur l'autel de l'ordre public toutes les dissensions de province à province. Les propriétaires du sol se sont réconciliés par crainte des noirs et des métis, des esclaves et des affranchis, des prolétaires de toute nuance et de toute origine. C'est donc à la guerre sourde qui sévit entre les races qu'on doit, sans craindre d'émettre un paradoxe, attribuer cette paix, si profonde en apparence, qui distingue le Brésil entre tous les pays de l'Amérique du Sud.

II.

On n'a pas encore opéré un seul recensement sérieux de l'empire brésilien, et l'on ne possède sur le chiffre total de la population (1) que des évaluations approximatives. On ne peut donc établir d'une manière satisfaisante ni le nombre des esclaves, ni le rapport qui existe entre la population asservie et la population libre, d'autant moins que par insouciance ou à dessein on laisse planer une ombre mystérieuse sur cette partie de la statistique brésilienne. D'après quelques économistes, les noirs et les mulâtres réduits en esclavage formeraient une armée de plus de 4 millions d'hommes et dépasseraient ainsi le nombre des Brésiliens libres de toute race et de toute couleur; d'autres indiquent comme plus probable le nombre de 3 millions; enfin, si l'on s'arrête au témoignage des planteurs, qui ont intérêt à dissimuler le nombre des esclaves à cause de l'impôt de capitation, on ne saurait fixer à moins de 2,500,000 le chiffre des Africains et des hommes de couleur condamnés à la servitude. Ainsi, même en acceptant cette dernière évaluation comme la moins effrayante, le Brésil se trouverait, au point de vue du travail, dans une position bien plus dangereuse que celle de la république américaine avant la guerre civile : là, sur huit hommes, un seul était

(1) Elle dépasse probablement 8 millions d'habitans, en y comprenant plus de 400,000 Indiens sauvages. En 1856, on l'estimait à 7,677,800 âmes, c'est-à-dire à un habitant par kilomètre carré. A ce compte, le Brésil est soixante-quinze fois moins peuplé que la France.

esclave; au Brésil, la proportion est d'un esclave sur trois habitans, et, grâce à la rapidité avec laquelle se déroulent les événemens de l'Amérique du Nord, il n'est pas douteux que, dans un avenir rapproché, l'empire brésilien n'ait le triste honneur d'occuper le premier rang comme puissance esclavagiste, non-seulement par la proportion relative, mais encore par le nombre absolu de ses esclaves. Dans presque toutes les provinces du littoral, entre Rio-Janeiro et Pernambuco, la population des nègres asservis dépasse considérablement celle des hommes libres. Bahia fourmille de noirs au point de ressembler à une cité d'Afrique.

Certaines formes de l'esclavage, il est vrai, sont incontestablement beaucoup plus cruelles dans les plantations américaines que dans celles du Brésil, et cependant, si je ne craignais de commettre un véritable blasphème en associant des idées aussi contradictoires, je dirais que l'institution servile offre aux États-Unis une apparence de moralité qu'on chercherait vainement au Brésil. Les planteurs américains, avertis par la réprobation de leurs compatriotes et par la voix de leur propre conscience, n'ont jamais cessé de discuter l'esclavage au point de vue de la justice. Ils l'avaient même condamné d'abord et avaient pris çà et là quelques mesures pour en préparer l'abolition; puis, quand les intérêts particuliers et les ambitions politiques vinrent modifier leurs opinions premières, ils tâchèrent du moins de justifier leur cause par tous les argumens imaginables. Cette prétention témoigne au moins d'un certain besoin de justice que les institutions ont pu pervertir, mais qu'elles n'ont pas complétement supprimé.

Immergée au contraire complétement dans l'esclavage, la société brésilienne ne saurait en apprécier la justice ou l'iniquité : ce fait monstrueux de la possession de l'homme par l'homme lui paraît si naturel, si peu répréhensible, que l'état lui-même achète ou reçoit en héritage des nègres et les fait travailler pour le compte du budget. Les couvens ont aussi leur domesticité africaine, que les contrats de vente déclarent être la propriété réelle du grand saint Benoît ou du non moins grand saint Ignace. De même, par pure charité d'âme, les administrateurs de l'hospice de Rio-Janeiro font l'acquisition de négresses nourrices pour allaiter les enfans trouvés. Ailleurs, d'après M. Avé-Lallemant, ce sont des médecins spéculateurs qui s'adressent au public par la voie des journaux et se portent acquéreurs de nègres malingres ou épuisés qu'ils tâchent de remettre sur pied pour les revendre ensuite à un bon prix; enfin on a vu des noirs posséder d'autres noirs, auxquels ils transmettaient leur propre besogne sans pouvoir se libérer eux-mêmes, tant la condition d'esclave semble normale dans ce malheureux pays. C'est même en partie à la sim-

plicité plus ou moins naïve avec laquelle les propriétaires d'esclaves envisagent le sort de leur bétail humain que celui-ci doit la douceur relative de son existence. Les maîtres peuvent être bons princes, puisque d'importuns abolitionistes ne viennent pas menacer leur propriété sacrée. Ils ne se croient pas obligés, comme leurs confrères d'Amérique, d'inventer pour le nègre un nouveau péché originel, ni d'ériger en système la distinction absolue des races, ni de poser une infranchissable barrière entre la descendance des esclaves et celle des hommes libres. Ils n'éprouvent aucunement le besoin de s'acharner à la découverte d'une philosophie qui leur permette d'aggraver la servitude. D'ailleurs le plus ou moins d'âpreté déployé dans l'exploitation des esclaves est toujours en raison directe de la valeur monétaire des bras; or jusqu'à ces dernières années le travail des nègres brésiliens, alimenté sans cesse par la traite, représentait un capital beaucoup moins fort que celui des nègres américains (1).

Pour excuser l'esclavage imposé par les planteurs du Brésil, des gens de bonne foi ont souvent prétendu qu'il avait seulement le nom de commun avec l'esclavage américain, et réalisait en entier l'idéal tant prôné de la vie patriarcale. Une comparaison rapide établie entre les deux pays où règne la servitude involontaire semble en effet donner au premier abord quelque valeur à cette affirmation. Les esclaves des plantations brésiliennes, formant environ les cinq sixièmes de la population asservie (2), jouissent le dimanche d'une liberté relative, comme les nègres américains; mais ils ont de plus que ceux-ci de nombreux jours de fête distribués pendant tout le cours de l'année. De quinzaine en quinzaine, la plupart des planteurs leur accordent en outre la journée du samedi pour qu'ils puissent cultiver leurs propres enclos, honorés du titre de *fazendas*, et ajouter ainsi quelques fruits et quelques racines à la provision réglementaire de viande sèche (*carne secca*) fournie par l'économe. Dans les grandes villes de commerce, les maîtres, trop insoucians pour faire travailler eux-mêmes leurs esclaves, vont jusqu'à les laisser complétement libres de gagner leur vie à leur guise, à la condition qu'ils rapportent chaque jour une certaine somme fixée d'avance. Les nègres, laissés à leur propre initiative, s'organisent plus ou moins librement en bandes de travailleurs, se choisissent un

(1) Un vigoureux *nègre de champ* représente actuellement au Brésil un capital de 5,000 francs environ.

(2) En admettant le chiffre minimum de 2,500,000 esclaves, on peut diviser cette population d'une manière approximative en 2 millions de *nègres de champ*, 200,000 ouvriers de toute espèce, 200,000 hommes de peine loués à des tiers, et 100,000 domestiques.

chef, et vont offrir leurs services, comme portefaix ou arrimeurs, aux négocians ou aux capitaines de navire. Pendant la journée, ces esclaves, que ne surveille pas l'œil du maître, peuvent s'imaginer pendant quelques heures qu'ils possèdent leur liberté. Précédés d'une espèce de musicien qui les excite en secouant des chevrotines contenues dans une calebasse, ils s'encouragent mutuellement par un chant rhythmé ou par des cris poussés en cadence. Beaux, vigoureux, semblables à des statues détachées de leurs piédestaux, ils traversent les rues sans fléchir sous le poids de leurs énormes charges, et mettent souvent dans l'accomplissement de leur travail un véritable enthousiasme de combattans (1). Des milliers de nègres, appartenant pour la plupart aux diverses tribus des Minas, ou noirs de la Côte d'Or, qui se distinguent entre tous par leur beauté physique, leur intelligence et leur indomptable amour de la liberté, peuvent ainsi réaliser chaque jour un certain bénéfice qu'ils accumulent soigneusement et contemplent avec avarice comme le gage de leur future émancipation. En effet, la loi brésilienne, moins terrible que les codes noirs des états confédérés, n'enferme pas l'esclave dans un infranchissable cercle de servitude : elle ne l'empêche pas de se racheter par son travail et de secouer la poussière de ses habits pour s'asseoir à côté des hommes libres. Bien plus, elle lui donne aussi la permission tacite de s'instruire, s'il en trouve le temps et le courage; elle l'autorise à fortifier son intelligence en vue d'une libération possible, et ne condamne pas à la prison le blanc charitable qui lui enseigne l'art diabolique de la lecture. Le hasard de sa naissance peut également sauver l'esclave et lui rendre son indépendance, car il est d'usage au Brésil d'émanciper les mulâtres, et la loi ne s'est pas encore interposée entre le père et le fils pour interdire au premier de reconnaître son propre sang. On évalue à un septième seulement de la population brésilienne de couleur le nombre des mulâtres condamnés à l'esclavage (2), tandis que dans toute l'étendue de la république anglo-saxonne, en y comprenant même les états libres, on compte près de deux hommes de couleur encore esclaves contre un seul affranchi.

On peut dire aussi, à l'avantage de l'empire sud-américain, que le gouffre creusé entre le blanc et le noir émancipé y est beaucoup moins large qu'aux États-Unis. Il ne saurait en être autrement dans un pays où le nombre des blancs purs de tout mélange s'élève à un

(1) Quelques sénateurs, fatigués de cette mélopée qu'on ne cesse d'entendre dans les rues de Rio-Janeiro, firent promulguer un décret interdisant aux nègres de chanter pendant leur travail. Ce fut comme un changement à vue. Faibles, épuisés, malingres, les esclaves se traînaient paresseusement en portant leurs fardeaux : il fallut leur rendre au plus tôt le droit de rhythmer leur tâche par des cris poussés à temps égaux.

(2) 300,000 mulâtres esclaves, 2 millions d'hommes de couleur libres.

million à peine en y comprenant les étrangers, et forme ainsi tout au plus le huitième de la population. C'est en vain qu'on applique diverses mesures pour rappeler aux nègres affranchis leur ancienne servitude et les rejeter du sein de la société brésilienne : protégés par les mœurs, ils se croisent librement avec les castes supérieures, la population mêlée s'accroît sans cesse dans une proportion considérable, et malgré la fierté de ceux qui sont restés purs de tout mélange on peut prévoir le jour prochain où le sang des anciens esclaves coulera dans les veines de tout Brésilien. Cet envahissement graduel a déjà fait ployer bien des barrières. Les fils de noirs émancipés deviennent citoyens; ils entrent dans l'armée de terre et de mer, le plus souvent, il est vrai, à la suite d'un recrutement forcé, et peuvent, au même titre que leurs compagnons d'armes de race caucasique, parler de la cause de la patrie et de l'honneur du drapeau. Quelques-uns montent de grade en grade et commandent à des blancs restés leurs inférieurs; d'autres s'adonnent aux professions libérales, et deviennent avocats, médecins, professeurs, artistes. Il est vrai que la loi n'accorde pas aux nègres le droit d'entrer dans la classe des électeurs ni dans celle des éligibles; mais les employés dont la peau est plus ou moins ombrée ne font aucune difficulté de reconnaître comme blancs tous ceux qui veulent bien se dire tels, et ils leur délivrent les papiers nécessaires pour établir légalement et d'une manière incontestable la pureté de leur origine. C'est ainsi que les fils des anciens esclaves peuvent entrer dans la carrière administrative, et même siéger dans le congrès à côté des nobles planteurs. Au Brésil, ce n'est pas la couleur qui fait la honte, c'est la servitude.

Tous ces faits sont de la plus haute importance pour l'avenir du pays, mais ils ne peuvent aucunement servir d'excuse à l'esclavage brésilien, qui, par sa nature même, est identique à « l'institution divine » des Anglo-Américains. Que le maître soit un patriarche ou bien un tyran, il n'en est pas moins le possesseur d'autres hommes dont il use à son gré, et envers lesquels sa justice elle-même n'est que de l'arbitraire. S'il le juge convenable, il peut battre et torturer; il peut imposer les chaînes, les menottes, le collier de force, ou tout autre instrument de supplice. Telle maîtresse vaporeuse qui, par vanité, vient de couvrir ses négresses de ses propres bijoux afin de donner aux étrangers une haute idée de sa richesse, peut un instant après faire fustiger ces mêmes femmes, ornées encore de leurs colliers d'or ou de perles. Tel propriétaire appauvri qui a toujours usé de la plus grande douceur envers ses esclaves en vend une partie pour dégager ses propriétés obérées : il sépare l'ami de l'ami, peut-être le fils du père, et le laisse emmener par quelque avide étranger sur une plantation lointaine. Et de pareils drames entraî-

nent après eux une démoralisation d'autant plus grande que la familiarité semblait plus intime entre le maître et l'esclave. Les joyeux éclats de rire des nègres et des négresses retentissent souvent dans les carrefours de Bahia et de Rio-Janeiro; mais si l'on passe devant les maisons de correction, où des fouetteurs aux gages de l'état fustigent l'esclave à la simple requête du propriétaire, on entend des hurlemens de douleur faire écho à la bruyante hilarité des rues.

Ce fut l'Angleterre qui donna au Brésil le premier avertissement sérieux sur la question de l'esclavage en concluant avec cet empire la convention de 1826 pour l'abolition de la traite des nègres. La convention ne fut pas observée, et la traite continua sans interruption en dépit des croisières anglaises; avec l'aide de leurs complices les armateurs américains, les planteurs du Brésil achetaient de légers navires, admirablement taillés pour la marche, qui, sous le prétexte d'un commerce légitime, se rendaient sur la côte de Guinée, se cachaient dans les baies et les marigots pour prendre leur chargement de *bois d'ébène*, et, quand le moment favorable était venu, s'échappaient pour franchir en quelques jours cette étroite partie de l'Atlantique qui sépare l'Afrique du Brésil. Protégés par la complicité des autorités locales, les négriers n'avaient plus qu'à déposer leur cargaison dans quelque hâvre de la côte du Brésil équatorial. Les croiseurs anglais, exaspérés par cette insigne violation du traité, pourchassaient les négriers dans les eaux brésiliennes, forçaient l'entrée des ports, allaient même jusqu'à faire usage de leurs canons pour réduire au silence les forteresses de la côte (1). En 1845, l'Angleterre revendiqua formellement par le bill Aberdeen le droit de saisir les embarcations suspectes dans les eaux du Brésil; mais en dépit de cette mesure énergique, qui constituait presque un état d'hostilité entre les deux pays, le trafic de chair humaine ne cessa de prendre chaque année des proportions plus considérables. La certitude de recevoir sur les marchés brésiliens la somme de 400 francs pour chaque tête de nègre achetée 100 francs sur la côte de Guinée excitait les appétits immondes de nombreux négriers, et l'on importait tous les ans 50, 60 et même 80,000 esclaves (2). Enfin le gouvernement brésilien comprit son devoir, et vers la fin de 1850 il fit passer une loi qui assimile l'importation des nègres à la piraterie. Les autorités provinciales bravèrent longtemps cette me-

(1) On voit encore les boulets anglais sur les murailles du port de Nossa Senhora dos Prazeres, à l'entrée du port de Paranagua.

(2) Un document émané du *foreign office* fixe à 325,615 le nombre des Africains transportés au Brésil au su des croiseurs anglais pendant la décade de 1842 à 1851. Et combien de négriers ont échappé inaperçus! Il est probable que les plantations brésiliennes ont reçu depuis 1826, en violation des traités, plus de 1,500,000 nègres. En 1857, le baron de Maua avoua devant ses collègues du congrès que le Brésil avait importé jusqu'en 1851 environ 54,000 Africains par an. Aucune protestation ne se fit entendre.

sure, qui portait un rude coup à l'aristocratie féodale. Une clause de la convention faite avec l'Angleterre disait que les esclaves arrachés aux négriers ne jouiraient de leur liberté qu'après avoir fait un apprentissage de sept années sous la tutelle d'agens du gouvernement brésilien. Ces agens étaient eux-mêmes des planteurs qui recevaient dans leurs propriétés les nègres nouvellement débarqués, les faisaient travailler comme esclaves, et pour s'éviter l'embarras de les rendre à la liberté avaient soin de leur faire changer de noms avec les travailleurs vieux ou malades. Toutes les fois qu'un de ces derniers expirait, on portait à sa place un des nouveau-venus sur la liste des morts, et de cette manière on se mettait en règle avec l'administration, qui fermait débonnairement les yeux sur toutes ces peccadilles. Cependant il paraît que la loi est aujourd'hui beaucoup plus fidèlement observée, et que la traite des nègres entre l'Afrique et le Brésil a complétement cessé. Le fameux négrier Gordon, dont la mort a si vivement préoccupé les esprits en Amérique, était un de ceux qui avaient réussi pendant les dernières années à faire les plus brillantes opérations sur les côtes brésiliennes.

La cessation de la traite est regardée presque universellement au Brésil comme une grande calamité nationale, et les propriétaires du sol poussent à ce sujet de violentes clameurs. Ils se plaignent de manquer de bras pour la culture de leurs terres, et c'est à cette pénurie de travailleurs qu'ils attribuent l'énorme écart qui se manifeste presque chaque année au détriment de l'empire entre les importations et les exportations (1). Obligés de laisser en friche d'immenses étendues de terrain qui pourraient leur rapporter des tonnes de sucre et de café, ils prétendent que leur ruine est imminente, que les progrès du Brésil sont enrayés, que la civilisation elle-même est menacée dans son essor. Les possesseurs de mines d'or ou de diamans se plaignent également de ne pouvoir exploiter comme autrefois les immenses richesses qui dorment dans les veines de leurs montagnes et les alluvions de leurs fleuves (2). Il semble positif en effet que le nombre des nègres esclaves diminue au Brésil. D'ailleurs on ne comprendrait pas qu'il en fût autrement. Les négriers, désireux de gagner 300 francs par tête de nègre importé, ne gaspillaient pas la place si précieuse de leurs fonds de cale en y entassant des femmes ou des enfans qui seraient morts pendant la traversée; ils ne transportaient que des hommes dans la force de l'âge, des travailleurs

(1) C'est ainsi qu'en 1858 la valeur des importations de l'empire du Brésil s'est élevée à 338,539,778 francs, tandis que l'exportation totale ne représentait qu'une somme de 250,119,185 francs.

(2) Les mines d'or de la province de Goyaz étaient exploitées autrefois par 100,000 esclaves. En 1855, le nombre des noirs avait été réduit, par les maladies, les traitemens barbares et l'insalubrité de leur travail, à 10,000 environ.

robustes, qui pouvaient se mettre à l'ouvrage dès le jour de leur débarquement. Ainsi ces mêmes noirs à qui on avait déjà ravi la liberté et la patrie étaient, par un surcroît de barbarie insouciante, condamnés au célibat à cause du manque de femmes et périssaient lentement sans se reproduire : la population mâle des plantations se recrutait non par des naissances, mais par de continuelles importations d'Afrique. Actuellement le surplus des noirs inutiles à la reproduction est enlevé graduellement par la mort; mais l'équilibre n'est pas encore rétabli entre les sexes, et les esclaves femelles, dont un bon nombre, il faut le dire, est déjà accaparé par leurs maîtres, ne suffisent pas aux esclaves noirs. En outre la différence des travaux imposés aux nègres amène souvent la séparation des sexes et contribue pour sa part à la diminution de la race. La culture de la canne à sucre et la garde des bestiaux exigent surtout le travail de l'homme; en revanche, l'on emploie dans les caféteries le travail moins coûteux de la femme, et sans comprendre ce qu'offre d'insensé, au point de vue de leur propre intérêt, cette séparation des sexes, les planteurs préfèrent accuser la destinée et cette loi fatale qui a supprimé la traite. Pour comble de malheurs, le choléra, qui n'avait jamais visité le Brésil, a franchi l'équateur en 1855. Depuis lors, cette maladie, qui s'attaque principalement aux noirs, tandis que la fièvre jaune choisit ses victimes parmi les blancs, n'a cessé d'exercer de terribles ravages sur les plantations, et pendant les deux premières années elle a fait périr près de 110,000 nègres. D'ailleurs les mesures hygiéniques les plus simples sont presque toujours négligées par les propriétaires d'esclaves, et la mortalité des négrillons est extrêmement considérable, surtout dans les plantations de l'intérieur. On dit qu'autrefois, lorsque les jésuites du Brésil faisaient cultiver leurs terres par des noirs, la mortalité était moindre de moitié sur leurs négrillons que sur ceux de leurs voisins laïques. Aujourd'hui ceux-ci ont amélioré l'état sanitaire de leurs camps; mais sous ce rapport ils ont encore certainement beaucoup à apprendre de leurs confrères de la Virginie et du Maryland, qui ont amené l'élève des esclaves à la hauteur d'une véritable science.

L'aggravation de l'esclavage est la conséquence naturelle de l'abolition de la traite et de la pénurie des travailleurs. Au lieu de rehausser l'éclat de son faste par une foule de nègres inutiles paradant autour de sa demeure, le planteur économe condamne maintenant aux durs travaux des champs tous ceux qui ne sont pas strictement nécessaires au service de sa personne; il apprend à ne plus gaspiller son précieux capital vivant, et réfléchit longuement avant de rogner l'héritage de ses fils en émancipant un serviteur favori. De son côté, le nègre, qui gagne péniblement quelques *reis* en travaillant pour son propre compte dans les rares instans de répit qu'on lui accorde,

voit ses chances de libération diminuer à mesure que sa valeur monétaire augmente. Ses faibles épargnes ne suivent pas le mouvement ascensionnel de son prix marchand, et malgré ses efforts il voit la liberté s'enfuir devant lui. Ainsi l'institution servile du Brésil suit parfaitement l'exemple fourni par la république américaine. Dans les deux pays, l'esclavage est devenu plus dur à chaque nouvelle concession qui lui est arrachée, et la suppression de la traite, ce grand triomphe de l'Angleterre abolitioniste sur l'Amérique esclavagiste, n'a servi qu'à rendre plus douloureux le sort des noirs. Cependant certains optimistes ont encore la naïveté de croire que la servitude involontaire finira par s'éteindre d'elle-même au Brésil. Le mal ne meurt pas ainsi : sa nature est d'empirer sans cesse, de gagner de proche en proche, de corrompre tout ce qui l'entoure, et de disparaître seulement à la suite d'une crise violente où toutes les forces vitales se réunissent pour l'expulser.

En même temps que le poids de l'esclavage devient plus lourd, la puissance de la féodalité territoriale s'accroît. Le grand planteur dont les vastes propriétés couvrent tout l'espace visible dans un même horizon, qui voit ses bestiaux paître par milliers dans ses *campos*, ses esclaves travailler par centaines dans ses plantations de cannes ou de cafiers, est entouré d'un cortége d'hommes de toute couleur qui vivent de sa munificence et prouvent leur gratitude par de complaisans bulletins jetés dans l'urne électorale. Au milieu de tous ses satellites, le propriétaire féodal, qui du reste a le plus souvent titre de comte ou de baron et possède toute l'autorité politique et judiciaire, est en réalité roi dans son domaine; il a ses vassaux et ne reconnaît pour suzerains que l'empereur et le congrès de Rio-Janeiro, composé pour la plus grande part de planteurs comme lui. La non-existence du majorat et la constitution si libérale du Brésil ne peuvent rien contre cette féodalité territoriale que la nature même des choses a fait naître, et qui devient chaque jour plus puissante, car, dans tous les pays où il existe, l'esclavage est le fait primordial et crée une société qui lui ressemble. C'est ainsi qu'aux États-Unis, des institutions bien plus démocratiques encore que celles de l'empire brésilien n'ont pas empêché la formation d'une oligarchie de planteurs qui a fini par mener la république aux abîmes.

Par une conséquence naturelle qui prouve l'étroite solidarité du mal, les deux aristocraties américaine et brésilienne en sont arrivées à chercher la source de leurs richesses et de leur pouvoir dans la production de deux ou trois denrées agricoles obtenues par le travail de leurs esclaves à l'exclusion de tous les autres produits. Naguère encore les planteurs des états à esclaves de l'Amérique du Nord étaient les grands producteurs de coton, et gouvernaient despotiquement les marchés où venaient s'approvisionner toutes les

filatures du monde civilisé. Dans la Louisiane, un millier de propriétaires s'occupaient exclusivement de la culture de la canne à sucre. Un nombre beaucoup plus grand, établis dans les états frontières, s'adonnaient à la plantation du tabac; mais à l'exception des Caroliniens des côtes, dont les terrains, périodiquement inondés, forment d'admirables rizières, les riches planteurs daignaient rarement tourner leur attention vers la production des *vivres;* ils abandonnaient aux *petits blancs* cette agriculture vulgaire, et n'employaient leurs bataillons de nègres qu'à la grande culture des plantes industrielles. De même au Brésil, les propriétaires se gardent bien d'imposer à leurs esclaves des travaux agricoles qui demandent la présence d'esprit, la mobilité d'intelligence réservées seulement aux hommes libres. Ils savent, au moins par instinct, que la culture du blé, du maïs, des racines et des plantes si nombreuses qui constituent l'ensemble de la flore agricole, exige le concours de volontés diverses, habiles à prévoir et promptes à se décider; or que pourraient-ils attendre de leurs esclaves, corps sans âmes, auxquels la servitude enlève toute initiative, qui se meuvent tout d'une pièce comme de lourdes machines? Les planteurs sont donc obligés d'employer exclusivement leurs nègres à la production de quelques rares denrées, et ne peuvent s'enrichir qu'à la condition d'imposer une routine invariable. Autrefois c'était la recherche de l'or et des diamans qui occupait la majorité des esclaves; puis les planteurs se sont tournés vers les cultures industrielles. Pernambuco, Maranhaõ, Bahia, s'adonnent à la production du coton et du sucre; le plateau de Saõ-Paulo monopolise la culture du thé; enfin, dans le district de Rio-Janeiro et les provinces limitrophes, la faveur des propriétaires s'est portée sur le café. Depuis quarante ans environ, la production de cette dernière denrée s'est accrue avec une rapidité merveilleuse. L'empire brésilien en fournit aujourd'hui au commerce une aussi grande quantité que tout le reste du monde (1), et, par une coïncidence singulière, c'est précisément aux États-Unis, cet autre pays d'esclavage, qu'il vend presque toute sa récolte.

Cet accroissement de la production du café au Brésil semblerait vraiment inoui, si les états à esclaves de l'Amérique ne nous fournissaient l'exemple d'une culture qui s'est développée bien plus rapidement encore jusqu'au moment fatal qui l'a tout à coup interrompue. C'est à l'esclavage que les planteurs des deux pays ont dû de pouvoir activer d'une manière si étonnante la production de leur

(1) En 1836, le Brésil exportait 50 millions de kilogrammes de café; en 1846, le chiffre de l'exportation était monté à 106 millions de kilog., et la production totale du pays s'élevait probablement à 120 millions. En 1859, on évaluait cette production à 173 millions contre 175 millions de kilogrammes produits par tous les autres pays de la terre.

denrée principale, mais c'est aussi l'esclavage qui a soudain mis un terme à la culture du cotonnier dans les états confédérés et qui peut de même arrêter celle du cafier dans le Brésil. Il est temps d'y songer : les planteurs de l'empire sud-américain doivent comprendre que la concentration de tous les capitaux, de toutes les forces nationales, dans une production qui dépend exclusivement du travail servile, met en péril la propriété publique tout entière. Actuellement le Brésil n'a qu'une agriculture incomplète, puisqu'il s'adonne surtout aux productions de luxe, et ce pays si riche et si admirablement fertile est obligé d'acheter aux États-Unis, en Angleterre, dans l'Uruguay, une grande partie des denrées qui servent à l'alimentation de ses habitans : sur un grand nombre de plantations, les nègres doivent se passer de manioc, de riz, de haricots, et récemment encore on a vu dans les provinces exclusivement cultivées par le travail esclave, Bahia, Pernambuco, Maranhaõ, des populations entières se traîner sur les chemins en mendiant quelque nourriture (1). Que la sécheresse, la guerre, des dissensions intérieures, une révolution servile, viennent forcer le pays à compter sur lui seul, et, le monopole du café disparaissant, le Brésil n'a plus pour unique moyen de salut national qu'une exploitation rudimentaire du sol. Et combien d'années ne faudrait-il pas au travail libre avant qu'il pût rendre leur antique fertilité aux plantations appauvries par cette culture brutale que les Brésiliens décorent du nom de *lavoura grande!* car « l'institution patriarcale » utilise la terre et l'homme avec la même barbarie, et ne leur rend jamais rien en échange de leurs services; elle brûle le sol où elle passe.

Fatal pour l'agriculture vraiment digne de ce nom, l'esclavage des nègres brésiliens ne l'a pas été moins pour les diverses branches du travail national. Aujourd'hui le commerce extérieur de l'empire est entièrement monopolisé par des étrangers : malgré l'énorme développement des côtes du Brésil et l'excellence de leurs ports, les descendans des Portugais n'ont pas hérité du génie entreprenant de leurs ancêtres, et se bornent à longer leurs rivages sans jamais s'aventurer à travers l'Océan. Quant à leur industrie, elle est presque nulle. Une statistique officielle constate qu'en 1859 11,698 Brésiliens et 8,339 étrangers payaient patente pour avoir le droit d'exercer un commerce, une industrie ou un métier; mais si l'on défalque du nombre des nationaux 1,309 notaires, 626 avocats et 8,371 aubergistes, on voit que l'industrie brésilienne proprement dite compte, dans l'empire même, cinq fois moins de représentans que l'industrie étrangère. Encore faut-il ajouter qu'une forte proportion des paten-

(1) La valeur annuelle des substances alimentaires importées au Brésil s'élève au quart de son exportation. Le reste de l'importation consiste presque uniquement en objets manufacturés et en articles de luxe.

tés nationaux utilisent le travail esclave. Ces chiffres prouvent jusqu'à l'évidence que la population du Brésil se compose uniquement de planteurs, de noirs asservis et d'une classe intermédiaire de paresseux qui ne savent pas acquérir une vraie liberté par le travail.

Telles sont les conséquences économiques qui découlent naturellement de l'esclavage; mais quelles en sont les conséquences sociales? Nous savons qu'autrefois les planteurs craignaient à bon droit une guerre servile, et que cette crainte même leur a donné une organisation politique plus compacte. Ils redoutaient surtout les nègres Minas, cette race fière que l'esclavage avilit difficilement, qui garde avec un soin jaloux les habitudes, les mœurs, la religion et jusqu'à l'idiome du pays natal. Reliés les uns aux autres par une espèce de franc-maçonnerie qui rappelle le culte du Vaudoux chez les Haïtiens, les Minas étaient les principaux organisateurs des révoltes qui ont éclaté jadis sur divers points du Brésil. Pendant le XVIIe siècle, ils avaient même réussi à fonder, dans la province de Pernambuco, la puissante république de Palmarès, qui résista trente années aux attaques des blancs, et ne succomba que devant une armée de dix mille hommes; mais depuis l'abolition de la traite les farouches Minas ne peuvent plus faire de recrues parmi leurs frères débarqués. En outre un grand nombre d'entre eux conquièrent la liberté à force d'intelligence et de travail, et prennent place à côté des hommes de couleur depuis longtemps affranchis. La guerre servile proprement dite devient donc chaque jour moins probable; on pourrait à plus juste titre redouter, principalement dans la province de Bahia, une lutte entre les blancs et les hommes de couleur libres.

Quoi qu'il en soit, l'influence morale de l'esclavage au Brésil est la même que dans tous les autres pays où la servitude des noirs est la pierre angulaire de la société. Sans me permettre de juger ici la nation brésilienne d'après les récits contradictoires des voyageurs, je puis dire que l'esclavage a certainement déshonoré le travail libre et transformé en titre de noblesse cette oisiveté qu'en d'autres pays on appelle « la mère de tous les vices. » La connaissance de la nature humaine ne suffit-elle pas aussi pour faire croire à cette âpreté d'ambition, à ce désir immodéré, à cet amour des titres et du faste insolent qu'on reproche généralement aux Brésiliens enrichis par le travail de leurs noirs? De même l'ignorance générale au Brésil n'a-t-elle pas une explication naturelle dans ce mépris que la classe dominante professe pour le travail des esclaves (1)? L'état d'infériorité dans lequel on tient la femme ne provient-il pas des habitudes de despote contractées par le mari? La colère, la ven-

(1) En 1857, le nombre des élèves qui recevaient une instruction quelconque dans les écoles et les lycées de toute sorte s'élevait à 88,707 : c'est la proportion d'un élève seulement par 90 habitans.

geance et toutes les passions ne doivent-elles pas se donner plus facilement libre cours dans un pays où le mépris et la haine sont les sentimens qui s'échangent naturellement entre le blanc et le nègre? Enfin pourrait-on s'étonner si la débauche déprave cette société, dans laquelle la femme asservie n'a pas le droit de se défendre, où le maître a licence pour tout oser (1)? Dans une page éloquente de sa correspondance, Victor Jacquemont flétrit en paroles âprement indignées les mœurs brésiliennes telles que l'esclavage les a faites. « A mon avis, dit le grand voyageur, Saint-Domingue est plus près que le Brésil de la civilisation. » Ces paroles vraies autrefois ne le sont-elles plus aujourd'hui? Vingt années, pendant lesquelles le crime social de l'esclavage s'est aggravé, auraient-elles élevé le niveau moral des Brésiliens?

III.

Depuis longtemps déjà, les hommes d'état de l'empire brésilien reconnaissent l'immense intérêt qu'aurait l'introduction du travail libre, et il ne se passe guère de session du congrès sans que le discours de l'empereur ou les rapports des ministres ne contiennent quelques paroles au sujet de cette question vitale; mais, il faut le dire, ce sont les embarras et non pas les horreurs de l'esclavage qui semblent préoccuper surtout les législateurs du Brésil, et l'on n'entend jamais d'éloquentes imprécations retentir dans leurs assemblées souveraines au sujet du crime national commis contre les noirs. Tout en profitant de la servitude de ces êtres avilis, les planteurs brésiliens voudraient aussi faire jouir leur pays de cette industrie active et intelligente que la liberté donne dans l'Amérique septentrionale aux émigrans d'Europe. Comparant avec envie la prospérité si étonnante de la république américaine à l'hésitation que montre leur patrie dans la voie du progrès, ils espèrent que, pour imprimer au Brésil tout l'élan de la jeune nation anglo-saxonne, il suffirait de détourner vers leurs plantations une partie de ce courant d'émigration qui va féconder les terres libres du nord; mais ils ne s'occupent pas de déblayer le terrain et de le préparer à la réception des étrangers, soit par l'émancipation immédiate des esclaves, soit par l'atténuation graduelle de la servitude. Ignorant qu'une population d'émigrans ne peut prospérer qu'à la condition de cultiver un sol affranchi, ils caressent le rêve insensé de pouvoir faire travailler paisiblement à côté les uns des autres des paysans d'Europe et des esclaves d'Afrique : ils comptent les attacher à la même glèbe.

(1) Dans la province de Minas-Geraës, la plus importante de l'empire, les enfans illégitimes forment le tiers de la population totale.

Pour attirer au Brésil un nombre considérable de cultivateurs laborieux, le plus simple eût été d'imiter le procédé qui a déjà réussi d'une manière si admirable dans la république américaine. Il suffisait de cadastrer les terres, de les partager en domaines d'une contenance rigoureusement spécifiée, d'en fixer la valeur à un prix modique, de fournir à l'acheteur toutes les garanties désirables, et d'attendre patiemment que les populations faméliques de l'Europe occidentale vinssent profiter de ces champs et de cette indépendance qu'on leur offrait dans les solitudes de l'ouest. Le gouvernement brésilien semble pencher vers ce système et l'a même appliqué sur une petite échelle dans les provinces méridionales de l'empire; mais dans toutes les autres parties du Brésil les propriétaires d'esclaves, qui tiennent seulement à disposer d'un plus grand nombre de bras pour la mise en culture de leurs propres domaines, ne veulent à aucun prix se créer des concurrens dans la personne des émigrans libres : pour recruter leurs travailleurs, ils ont donc en général employé des moyens bien différens de ceux que leur fournissait l'exemple si concluant du gouvernement américain. Les uns ont donné la préférence au système du salaire, qui maintient l'émigrant dans une dépendance pure et simple; les autres ont choisi le système plus compliqué de la *parceria*, qui ressemble au métayage, mais qui, dans la pratique, aboutit à de tout autres résultats.

Il est vrai que la condition sociale des métayers et celle des simples mercenaires à gages n'ont en elles-mêmes rien de bien séduisant pour les cultivateurs d'Europe, dont l'idéal par excellence est dans la propriété. La simple annonce des avantages offerts par les planteurs brésiliens n'eût donc pas suffi pour allécher un nombre considérable d'émigrans, si les agens recruteurs envoyés en Allemagne, en Suisse, en Belgique, n'avaient eu soin de vanter les merveilles du Brésil dans les termes les plus enthousiastes. Leurs circulaires, leurs brochures, répandus à profusion, faisaient briller aux yeux des cultivateurs accablés par le besoin la perspective d'une terre généreuse où le bananier, l'oranger, le citronnier, fleurissent presque sans culture, où la misère est à peu près inconnue, où l'aisance vient récompenser les efforts de tous ceux qui consentent à faire œuvre de leurs mains. Pour entrer dans cette terre de promission, l'émigrant n'avait pas même besoin de payer les frais du voyage : le planteur les lui avançait généreusement; il le transportait de Hambourg à Rio-Janeiro, de Rio-Janeiro à la colonie; il le nourrissait pendant la traversée et pendant les premiers mois ou même la première année de son séjour au Brésil. Est-il étonnant que des milliers de pauvres cultivateurs aient prêté l'oreille à ces offres séduisantes? Mais quand ils arrivaient avec leurs familles au lieu de leur destination après avoir coûté à leur patron une somme considé-

rable, ils comprenaient enfin combien il est dur de ne pas débarquer en qualité d'hommes libres sur un sol étranger. Accueillis par un maître soupçonneux qui voyait en eux un capital exposé aux diverses chances de la mort, de la maladie ou de la désertion, écrasés de dettes avant d'avoir coupé une branche ou retourné une motte de terre, ils se mettaient à l'ouvrage avec la conscience de ne pas travailler pour eux-mêmes. Dès le premier jour, ils devaient abandonner une forte partie de leur salaire, ou bien, s'ils étaient métayers, aggraver leur dette par de nouveaux emprunts. Ils ne recevaient de nourriture que sous la condition d'en payer l'intérêt au taux de 6 pour 100 par an; si quelque difficulté s'élevait entre eux et le propriétaire, elle était résolue sans appel par le verdict d'un tribunal entièrement composé d'amis ou de créatures du planteur. Pressés par la nécessité, les pauvres émigrans n'avaient pas même le temps de se préparer à un climat où tout leur était hostile : le soleil brûlant, l'ombrage de la forêt, la fraîcheur des nuits, les miasmes fiévreux du sol, l'humidité des marécages. Bientôt les fièvres d'acclimatation venaient les assaillir, et si la souffrance, jointe à la nostalgie et à la nouveauté de leur situation, diminuait leur courage, ils risquaient fort de périr misérablement. Ceux qui ne succombaient pas se relevaient plus endettés qu'auparavant, et parfois ils devaient tristement comparer leur sort à celui des nègres, leurs compagnons de servitude. Ceux qui mouraient laissaient après eux des fils qui, en vertu du contrat de la *parceria*, étaient solidaires des dettes paternelles et devaient travailler pendant de longues années pour rembourser les avances du planteur. Bien faible est la proportion des colons qui ont pu, à force d'énergie, de constance et d'habileté, se libérer autrement que par la fuite.

La première tentative de colonisation au moyen de travailleurs libres importés aux frais des propriétaires eut lieu en 1819, deux ans avant que le Brésil ne se détachât du Portugal. Près de dix-sept cents paysans suisses du canton de Fribourg s'établirent dans la vallée du Parahyba-do-Sul, au nord de Rio-Janeiro, et fondèrent une colonie qu'ils appelèrent Novo-Friburgo, en souvenir de leur patrie. Le choix de la localité était heureux, puisque Novo-Friburgo est situé à l'extrême limite méridionale de la zone torride, à une assez grande élévation au-dessus du niveau de la mer et dans le voisinage d'une grande ville. Cependant, dix ans après l'arrivée des colons, leur effectif était diminué déjà de plus d'un tiers par la mort ou par la désertion, et maintenant Novo-Friburgo, comme les colonies voisines, est une ville complétement brésilienne, ne renfermant plus qu'un petit nombre de familles fribourgeoises. En 1845, une nouvelle tentative, faite sous les auspices mêmes du gouvernement brésilien, amena plusieurs milliers de Badois et de Bavarois du Palatinat à

Rio-Janeiro. On leur assigna près de la résidence impériale de Pétropolis des vallées boisées, mais peu fertiles, que dominent des pentes abruptes et qu'une chaîne de montagnes escarpées sépare de la baie. Les colons se mirent courageusement à l'ouvrage sur ces hauteurs, qui ont du moins le mérite de la salubrité; mais c'est probablement au voisinage du palais d'été de l'empereur qu'ils durent de ne pas être dispersés par la misère. On leur livra des terres à bas prix, on leur avança des sommes considérables avec facilité de remboursement, on remplit tous les engagemens qu'on avait pris envers eux; pour faciliter le transport de leurs denrées, on leur fit construire une belle route qui contourne élégamment les corniches des montagnes, et qu'on a longtemps désignée sous le nom de Simplon de l'Amérique. Sur les 3,016 colons qui habitaient Pétropolis en 1859, la plupart étaient encore de simples terrassiers, cependant on ne comptait pas un seul misérable, et tous les enfans, sans exception, fréquentaient les écoles. C'est là un état de choses rassurant; mais il ne faut pas oublier que ces Allemands forment à Pétropolis la colonie privilégiée par excellence, celle qui a profité le plus largement des munificences du budget.

En général, les étrangers jugent de la colonisation au Brésil par l'exemple de Pétropolis; mais, pour se rendre compte du système de recrutement adopté par les planteurs, il faut aller visiter l'une des cinquante ou soixante colonies fondées loin de la capitale. Le célèbre voyageur et naturaliste suisse Tschudi, envoyé par son gouvernement comme plénipotentiaire, afin d'étudier le sort de ses compatriotes émigrés au Brésil, ne nous fait que trop bien apprécier les douleurs des Européens engagés. Pendant un voyage de plusieurs mois entrepris à travers les plantations, il a pu, en dépit du mauvais vouloir des propriétaires d'esclaves, constater des faits navrans, et son rapport officiel du 9 octobre 1860, dans lequel il les a consignés avec une noble modération, est un monument historique désormais indiscutable. Plus tard, M. Avé-Lallemant, chargé à son tour d'une mission sinon officielle, du moins officieuse, a parcouru les colonies allemandes du Brésil, et nous a laissé de plusieurs d'entre elles des descriptions vraiment effrayantes. Les établissemens du Mucury, qui ont reçu le plus grand nombre de travailleurs, sont précisément ceux qu'il trouva dans l'état le plus déplorable. Il est douloureux de penser que la civilisation inaugure ainsi par d'horribles drames ses premiers pas dans la solitude.

Le Mucury est un fleuve de la province de Porto-Seguro qui se jette dans l'Atlantique vers le 18e degré de latitude. Il est connu par les géographes comme la principale artère de la région qu'habitent les Botocudos, ces Indiens à la peau d'un blanc sale, aux jambes grêles, au ventre énorme, aux yeux sans regard, aux lèvres garnies

d'un disque de bois; d'interminables forêts dont les arbres gigantesques ont peu de rivaux, même au Brésil, font du bassin de ce fleuve une immense nappe de verdure, coupée seulement par les ramifications des eaux. En 1816, lorsque le prince de Wied pénétra dans la contrée du Mucury pour contempler la forêt vierge dans toute sa grandeur et prendre sur le fait les mœurs des aborigènes, on ne songeait pas encore qu'il fût possible d'utiliser la vallée de ce fleuve pour mettre en communication les plateaux de l'intérieur avec les bords de la mer. Dans les derniers temps seulement, de hardis Mineiros (1) résolurent d'ouvrir par le Mucury un nouveau débouché à leurs produits, et de maintenir cette voie au moyen d'une chaîne de colonies espacées de distance en distance sur une longueur de 340 kilomètres. Une compagnie se forma, et réunit, au moyen d'actions, un capital de 3,120,000 francs. Des agens recruteurs partirent pour l'Europe, puis des Allemands, des Hollandais, des Suisses, des Alsaciens, furent débarqués sur les plages humides du Mucury, au pied des énormes fromagers, et, la hache à la main, commencèrent leur œuvre pénible de défrichement.

M. Avé-Lallemant débarquait à son tour, le 27 janvier 1859, à l'embouchure du Mucury, près du village qui porte, comme par ironie, le nom de Porto-Alegre (port joyeux). Dès le premier pas, un spectacle de désolation se présentait à ses regards. Deux familles d'Alsaciens, composées d'hommes, de femmes et d'enfans de tout âge, étaient campées sur le sable, à quelques pas de l'embarcadère. N'ayant pas voulu accepter les dures conditions imposées par le directeur de la colonie, le groupe désolé était revenu instinctivement sur le bord de la mer. On eût dit que, sans espoir désormais de trouver de la pitié parmi les hommes, les malheureux exilés attendaient vaguement quelque secours de cette mer farouche qui les séparait de la patrie si lointaine. Depuis soixante-douze heures, ils n'avaient pas quitté la plage, exposés le jour à cette chaleur intolérable qui transforme les sables en brasier, la nuit aux brouillards saturés de miasmes qui rampent sur l'estuaire marécageux du Mucury. Quelques-uns, appuyés sur le coude, regardaient les flots sans les voir; presque tous gisaient sans force sur le sol, accablés par la maladie. Une femme venait d'accoucher d'un enfant vivant qu'elle sentait périr entre ses bras; un vieillard se mourait de la fièvre typhoïde; une jeune fille de quinze ans respirait à peine et semblait un cadavre; un garçon plus jeune, en proie aux premières souffrances du typhus, poussait des cris déchirans; un enfant de quatre ans, encore épargné par la contagion, demandait en pleurant un morceau de pain que personne n'aurait pu lui donner, car les provisions

(1) Habitans de la province de Minas-Geraës.

étaient épuisées de la veille. Non loin de la plage où gisaient ces malheureux s'élevait une maison vide qui aurait pu leur servir d'abri; mais l'économe de la colonie avait reçu l'ordre formel de ne pas leur accorder l'hospitalité, et il obéissait fidèlement à la consigne.

En remontant le cours du fleuve, M. Avé-Lallemant fut partout le témoin de semblables misères. La première colonie, celle de Pendurados, avait autrefois appartenu à un planteur qui avait été forcé de l'abandonner avec ses nègres à cause de l'insalubrité du climat. La compagnie du Mucury y avait expédié, à titre de métayers, des Alsaciens qui, presque aussitôt après leur arrivée, furent attaqués par la fièvre des forêts, non moins terrible que sa lugubre compagne, la fièvre des marécages. Lors de la visite de M. Avé-Lallemant, les onze colons, presque tous malades, avaient interrompu leurs travaux de défrichement et, pleins de désespoir, attendaient la mort. La colonie voisine, appelée Paredes et naguère assignée à des Suisses, était complétement déserte : les habitans étaient morts ou s'étaient enfuis, et la forêt commençait à reprendre possession de son domaine. Plus loin venait l'importante colonie de Santa-Clara, formée près d'une cascade où l'on devait opérer le transbordement des marchandises. Cette colonie possédait encore un nombre considérable d'émigrans, et sa grande cour offrait une certaine animation; mais la maladie y faisait aussi de terribles ravages, que les efforts d'un commis, institué médecin par ordre du directeur, ne pouvaient arrêter. L'établissement de Bellavista, que le docteur Avé-Lallemant eut ensuite à visiter, consistait en une seule maison renfermant soixante habitans, dont plus de la moitié étaient alités et présentaient un horrible aspect. Et partout se renouvelait le navrant spectacle de la misère, de la maladie et de la mort. Des cabanes qu'on voyait à droite et à gauche de la route sortaient toujours les mêmes plaintes, les mêmes gémissemens; parfois on entendait aussi les cris de la faim, car les provisions que la compagnie s'était engagée à fournir, déjà beaucoup trop faibles pour sustenter des travailleurs, étaient encore le plus souvent rognées par des employés infidèles qui s'enrichissaient de la misère des colons. Pour vivre, les émigrans étaient forcés de vendre leurs vêtemens et leurs meubles; ils allaient ramasser dans les bois du pourpier et d'autres plantes renfermant quelque vertu nutritive; mais cette maigre nourriture ne les empêchait pas toujours de tomber d'inanition. Une semaine avant le passage de M. Avé-Lallemant, trois engagés hollandais étaient morts de faim sur le bord de la route. Telles sont les tristes scènes qui valurent à cette colonie le nom de boucherie (*carnificina*) du Mucury, sous lequel la désignent encore les habitans de la province.

Il est inutile de dire que les modestes plantations des émigrans

sont dans le plus triste état de délabrement, même aux environs de la capitale des colonies européennes du Mucury, qui porte le nom, si beau et si peu justifié, de Philadelphia. C'est là cependant que le directeur et les autres agens de la compagnie ont réuni les émigrans favorisés qui leur semblaient devoir le plus contribuer par leur santé physique, leur intelligence et leur zèle à la splendeur du chef-lieu. Partout les résultats du travail prétendu libre sont déplorables, et, pour comble d'humiliation, de grandes *fazendas*, récemment fondées dans la vallée du Mucury et cultivées exclusivement par des noirs esclaves, offrent l'aspect d'une véritable prospérité. Cela se comprend : les parens et les amis du directeur de la colonie, qui se sont distribué ces *fazendas* tout à fait en famille, ont les bénéfices de la colonisation sans en avoir les charges et les dangers. Sûrs de la complicité de la compagnie, ils profitent gratuitement du labeur des colons, des routes que ceux-ci ont frayées, des ponts qu'ils ont jetés, des embarcadères qu'ils ont construits. Leurs travailleurs nègres ont le mérite inappréciable de ne pas exister aux yeux de la loi : le planteur peut en user et en abuser sans violer un article du code, sans craindre les discussions du congrès ou les réclamations d'un ambassadeur; il n'est pas responsable du traitement qu'il inflige à sa propriété vivante, et s'il la ménage et la soigne, c'est précisément parce qu'il la possède sans contestation. De même s'il laisse dépérir l'Allemand à côté de son domaine, c'est que l'étranger, encore entaché d'un vice originel, a tort de se considérer comme un homme libre et d'insister sur la validité des contrats.

Dans les plantations du Brésil, une seule classe de travailleurs est encore plus détestée que celle des émigrans d'Europe : ce sont les Chinois, qu'on a commencé à importer en 1855 à titre d'engagés. « Le Chinois, au dire d'un écrivain brésilien, n'est pas un homme; c'est une espèce de monstre, soit de corps, soit d'esprit; c'est de la boue, c'est de la poussière, ce n'est rien!... » Nous ignorons comment les engagés chinois ont pu mériter cette condamnation sans appel; il est certain seulement qu'ils ont aux yeux des planteurs brésiliens l'impardonnable défaut de se considérer comme solidaires les uns des autres : l'injustice commise contre un seul d'entre eux les trouve tous debout, prêts à se venger, et le plus souvent, au lieu de céder eux-mêmes, ils font céder le maître. Les émigrans d'Europe ne montrent pas tous, il faut l'avouer, cet esprit de résolution fraternelle qui distingue les Chinois, et parmi eux on en trouve un grand nombre que les menaces, les flatteries, les promesses, décident à trahir la cause de leurs compatriotes; il en est même qui se laissent nommer économes, régisseurs, surveillans, et ne dédaignent pas, dans cette condition nouvelle, d'exploiter leurs anciens compagnons d'infortune.

En présence de tant d'horreurs, M. Avé-Lallemant ne pouvait pas rester inactif, et il résolut d'utiliser la haute considération que lui avaient procurée dix-sept années de services rendus dans les hôpitaux de Rio-Janeiro. Il écrivit à l'empereur du Brésil pour lui exposer la triste situation de ses compatriotes du Mucury, et, laissant de côté toutes ses préoccupations de voyageur et de savant, il n'eut plus d'autre soin que de rendre l'espoir et la santé aux malades des colonies. Pendant plus d'un mois, il ne cessa de parcourir les campemens, distribuant de la nourriture aux faméliques et des remèdes aux patiens, faisant enterrer décemment les cadavres, promettant la liberté aux émigrans qui de désespoir voulaient s'enfuir dans la forêt au risque de mourir de faim ou d'être égorgés par les Botocudos. Et ses efforts ne furent pas complétement vains. Le 2 mars 1859, un vapeur de l'état, envoyé spécialement par l'empereur avec ordre de prendre à son bord « les malades, les malheureux et les *désespérés* » de la colonie, passait la barre du fleuve Mucury, et M. Avé-Lallemant pouvait déposer dans l'entre-pont du navire un premier chargement de quatre-vingt-sept patiens à destination de l'hôpital de Rio-Janeiro.

L'émotion fut grande dans la capitale lorsqu'on vit revenir, couverts de plaies et de pustules, pâles, sans regard, ces jeunes émigrans qui étaient arrivés d'Europe pleins de force et de santé quelques mois auparavant. Parmi les malades, plusieurs étaient à l'agonie : l'un expirait au moment même où la felouque de débarquement allait toucher la rive, un autre était mort pendant la traversée. Les négocians réunis en ce moment au palais de la Bourse se précipitèrent vers le quai pour aider à transporter les corps vivans et les cadavres. Le consul de France, profondément ému, se jeta dans les bras de son ancien ami, M. Avé-Lallemant, pour le remercier. Tous les assistans témoignaient de la plus vive indignation. Quelques jours après, une nouvelle cargaison, comprenant également deux cadavres, vint redoubler le sentiment de réprobation générale contre le trafic de chair humaine. M. Avé-Lallemant s'empressa de faire son rapport verbal à l'empereur, alla visiter ses amis influens, et de toutes parts reçut l'assurance que de pareilles horreurs ne seraient plus tolérées. Plein de joie, il pensa que rien désormais ne devait l'empêcher de continuer son voyage d'exploration vers le nord. Ce fut une grande faute. A peine était-il parti que le directeur de la colonie publia une longue justification de sa conduite; en même temps le commissaire que l'empereur avait envoyé sur le Mucury se mourait d'une fièvre paludéenne contractée sur ce fleuve insalubre (1), et son

(1) Des bruits très répandus chez les Allemands du Brésil attribuent la mort du commissaire à une cause plus grave.

rapport, aussi sévère que celui de M. Avé-Lallemant, était purement et simplement supprimé. Bientôt le sort des victimes fut oublié, et le sénat votait en faveur de la compagnie de Mucury un crédit de 3,120,000 fr. avec une garantie de 7 pour 100 d'intérêt. Ainsi la prospérité de la *carnificina* du Mucury était déclarée d'intérêt national. Ajoutons, pour l'honneur du Brésil, qu'en prenant, peu de temps après, le portefeuille des finances, un Brésilien noblement soucieux des véritables intérêts de son pays, M. Silva Ferraz, fit supprimer ce crédit, si facilement voté. L'empereur dom Pedro rayait de son côté comme indigne le nom du directeur de la colonie du Mucury, que les électeurs de Minas-Geraës lui avaient par deux fois proposé en tête de la liste sénatoriale.

On pensera peut-être que les horreurs de la colonisation du Mucury appartiennent désormais à l'histoire du passé, et ne sauraient plus se reproduire; mais en un pays d'esclavage de pareils événemens sont dans la nature des choses, et l'on devrait s'étonner que des planteurs habitués à procéder arbitrairement à l'égard de leurs travailleurs noirs n'essayassent pas aussi les effets du despotisme sur leurs travailleurs blancs. Dans toutes les contrées du Brésil où le travail des champs était naguère réservé aux nègres esclaves, les colons d'Europe peuvent tous s'attendre à une servitude plus ou moins déguisée. En certains districts, si nous en croyons le rapport des savans embarqués sur la frégate autrichienne la *Novarra*, on aurait même poussé la logique du système jusqu'à faire le trafic des blancs, et l'on cite un Italien de Catumbez-Grande qui aurait longtemps servi de courtier pour cet abominable commerce, sans que jamais la police brésilienne ait pu le prendre sur le fait.

Il n'est pas besoin toutefois de signaler des barbaries exceptionnelles pour apitoyer l'Europe sur le sort des colons brésiliens. L'histoire de la colonisation, prise dans son ensemble, prouve que les émigrans d'Europe, soit allemands, soit portugais, employés à côté des nègres dans les provinces tropicales du Brésil, ne peuvent nourrir l'espoir d'être jamais traités en hommes libres, car la possession du sol, cette première garantie de la liberté, leur est pratiquement interdite. Peu de temps après la découverte du Brésil, le pays tout entier fut partagé d'abord entre neuf, puis entre dix-huit seigneurs. En 1754, ces capitaineries, dont chacune se développait sur une longueur de cinquante lieues de côtes, furent rachetées par le gouvernement; mais la constitution de la propriété ne fut modifiée qu'en apparence, et le sol n'en resta pas moins entre les mains de puissans propriétaires féodaux : maintenant encore une grande partie du sol du Brésil est distribuée en vastes domaines dont les limites, souvent indécises, sont marquées par des forêts, des fleuves ou des montagnes. En outre il existe un nombre considérable de *sesmarias* qui recou-

vrent une superficie d'une demi-lieue, d'une lieue, même de trois et de cinq lieues, et qui, n'ayant jamais été mises en culture par leurs propriétaires, devraient faire retour au domaine public pour être cadastrées et mises en vente. Le gouvernement a souvent revendiqué ces *sesmarias;* mais partout où les intérêts de la *grande culture* sont en jeu, les planteurs coalisés savent fort bien empêcher ce qui pourrait nuire à la constitution féodale de leur société. Tandis que la nation anglo-américaine, représentée par le gouvernement de Washington, est encore propriétaire des trois quarts de la superficie de la république, environ les quatre cinquièmes du sol de l'immense empire brésilien se trouvent déjà entre les mains des particuliers, et cinq ou six mille riches propriétaires d'esclaves ont à eux seuls accaparé la moitié du Brésil (1). Le sol qui n'est pas encore approprié est trop infertile, trop insalubre ou trop mal situé pour qu'on veuille se donner la peine de l'acquérir. Ainsi la possession d'un domaine est interdite par la force même des choses, non-seulement aux émigrans d'Europe, mais encore à trois millions de Brésiliens libres : récemment on présentait à l'empereur dom Pedro un de ses sujets, le vieillard Francisco Thomas da Silva, dont la famille, composée de deux cent soixante-trois descendans de quatre générations successives, n'avait jamais possédé un mètre carré de terre. On comprend qu'une pareille organisation de la propriété rejette presque toujours le colon d'Europe dans une position subalterne, lors même qu'il réussit à se dégager des étreintes du planteur en remboursant toutes les avances faites pour sa traversée et son entretien. De guerre lasse, il est obligé d'abandonner le travail des champs et de se réfugier dans une grande ville où la loi le protége d'une manière plus efficace, où l'exercice d'un métier quelconque peut lui procurer une indépendance relative. D'ailleurs un climat meurtrier lui interdit la culture du sol dans les régions tropicales, et ce n'est pas impunément qu'il le brave. Les seules parties du Brésil où les colons de l'Europe occidentale puissent s'établir sans danger pour leur santé sont les plateaux qui s'étendent parallèlement à la mer, au sud de la zone tropicale.

IV.

C'est en effet dans les provinces méridionales de l'empire que se trouvent les colonies véritablement prospères; mais on aurait tort d'en attribuer le succès uniquement à la beauté du climat, car au sud, aussi bien qu'au nord de l'empire, les tentatives de colonisation faites d'après la méthode de la *parceria* ont abouti à la ruine la plus

(1) On évalue diversement leur nombre à 80,000, 100,000 ou 130,000.

complète. Ainsi des milliers de colons allemands amenés à grands frais sur les plateaux salubres de Saõ-Paulo n'ont pu trouver l'aisance qu'à la condition de briser leurs contrats tyranniques, et de s'enfuir des plantations où ils vivaient dans une espèce d'esclavage. Le travail libre a seul rendu prospères les colonies du Brésil méridional que l'on cite en exemple. Telle est la cause qui attire également vers les républiques voisines un nombre si considérable de Basques et d'Italiens; sûrs d'obtenir dès leur arrivée dans leur nouvelle patrie le titre de citoyens et les droits de travailleurs libres, ils émigrent par milliers dans les villes de l'estuaire de la Plata, et s'adonnent énergiquement à leur œuvre de colonisation sans s'effrayer des révolutions ni des *pronunciamentos*.

La province de Rio-Grande-do-Sul, où se trouvent les principales colonies allemandes, est enveloppée, au sud, à l'ouest et au nord-ouest, par des républiques où l'esclavage des noirs n'existe plus, et qui sont une terre d'asile pour les nègres asservis de l'empire brésilien. Voyant leurs plantations se dépeupler et ne pouvant d'ailleurs entrer en concurrence avec les travailleurs allemands, les propriétaires d'esclaves du Rio-Grande se décident à quitter le pays pour aller s'établir avec leur propriété vivante loin de ces terres espagnoles d'où souffle un vent de liberté. En même temps les souvenirs de la guerre civile, pendant laquelle les généraux du gouvernement et les officiers rebelles promettaient à l'envi l'affranchissement aux nègres de leurs ennemis, ont singulièrement affaibli l'institution servile. Tout ce que le travail forcé a perdu en importance, le travail libre l'a gagné en dignité et en valeur. Les habitans de la province, en partie délivrés du fléau de l'esclavage (1), ont appris à respecter ces colons allemands qui leur apportent tous les arts de la paix si nécessaires dans un pays libre : c'est ainsi qu'ont été jetés les fondemens d'une colonisation sérieuse qui pourra donner à cette partie du Brésil une influence capitale dans les destinées de l'empire.

Les premières colonies allemandes de la province de Rio-Grande-do-Sul ont été établies aux environs de Saõ-Leopoldo, au nord de la vaste lagune bourbeuse connue sous le nom de Lagoa-dos-Patos. Le territoire assigné aux colons est une région accidentée, mais fertile, qu'arrosent de nombreux cours d'eau, et où les *campos* alternent avec les bois. N'ayant pas à lutter contre une ligue de propriétaires, le gouvernement a pu faire mesurer les *terras devolutas* qui lui appartenaient et les mettre en vente à des prix raison-

(1) Pendant les deux années 1856 et 1857, la province de Rio-Grande-do-Sul a gagné par l'immigration 1,713 travailleurs libres, tandis que les planteurs emmenaient avec eux 748 esclaves. Presque toute la population asservie est réunie dans les parties basses de la province de Rio-Grande; elle y forme encore le quart ou même le tiers des habitans. Dans les districts élevés, l'esclavage existe à peine.

nables. Un petit nombre de colonies ont été fondées sous les auspices directs de l'état; mais la plupart des terres sont achetées par des compagnies qui les revendent ensuite aux émigrans en leur accordant cinq années de répit pour le paiement intégral de leur propriété. Ce fut en 1824 que les premiers Allemands, au nombre de 126, débarquèrent à Rio-Grande. Depuis cette époque, les colonies n'ont pas joui d'une prospérité complétement inaltérable : elles ont eu aussi leurs mauvais jours, principalement pendant la guerre civile qui désola la province de Rio-Grande, de 1831 à 1843, et leur ferma toute communication avec la mère-patrie ; mais, comparées au reste du Brésil, elles n'en sont pas moins aujourd'hui dans un état très florissant. Les Allemands et les Brésiliens germanisés par le croisement ont acquis presque sans exception une véritable aisance, et plusieurs de leurs domaines peuvent déjà soutenir la comparaison avec les grandes fermes de la Westphalie et du Thüringerwald : en les visitant, on pourrait se croire en Allemagne. La population des colonies s'accroît dans une proportion très rapide par le surplus des naissances sur les décès, et bien que l'immigration ait fourni seulement de 10 à 12,000 (1) habitans à la province de Rio-Grande-do-Sul, celle-ci compte déjà de 35 à 40,000 individus de race germanique. Certains districts, principalement ceux qui forment le centre de la province, ne sont peuplés que d'Allemands, et grâce à cette force d'expansion qui les pousse sans cesse vers l'ouest, comme elle pousse aussi leurs frères des États-Unis, on peut prévoir le jour prochain où ils occuperont toute la largeur de la province et du Brésil entre Porto-Alegre et le cours de l'Uruguay.

Et non-seulement ils augmentent en population et jouissent d'une prospérité qui se développe sans cesse, mais ils gagnent également en noblesse et en dignité. Les Allemands nouvellement débarqués sont timides, grossiers, lourdement naïfs : gardant encore l'empreinte d'une longue misère et d'un fatigant labeur, habitués à l'obéissance passive par les exactions continuelles de la bureaucratie germanique, ils n'ont en général aucune initiative et ne savent agir que sur l'ordre du directeur de la colonie; mais les Allemands domiciliés depuis longtemps dans la province, surtout ceux qui appartiennent à la génération née sur le sol brésilien, ont perdu le souvenir de l'antique oppression. Fiers, décidés, courageux, ils se rendent désormais le témoignage qu'ils sont vraiment des hommes libres; ils possèdent à un degré remarquable ce sentiment d'égalité qui manquait à leurs pères. Tandis que dans presque tous les pays du monde, aux États-Unis surtout, les Allemands sont rapidement ab-

(1) De 1824 à 1853, 7,491 Allemands ont débarqué dans le port de Rio-Grande.

sorbés par le reste de la population, et dans l'espace d'une vingtaine d'années perdent leurs mœurs, leur langue et souvent jusqu'à leur nom, ils s'assimilent au contraire les Brésiliens dans la province de Rio-Grande-do-Sul. Loin d'oublier leur langue, ils l'enseignent. Les cours ne se font en portugais que dans une seule école allemande. Les trente autres écoles des colonies, contenant 1,031 élèves en 1857, n'ont pas même un seul professeur de portugais, tandis que l'étude de l'allemand est obligatoire dans tous les établissemens de la province destinés aux Brésiliens. Cette prépondérance de l'influence germanique doit être attribuée certainement à l'énergie civilisatrice des Allemands. Ils donnent au pays ses instituteurs, ses agriculteurs, ses industriels. Ce sont eux qui ont enseigné aux habitans de la province l'usage de la charrue, qui était complétement inconnue avant leur arrivée dans le pays; ce sont eux qui fournissent les céréales, les légumes, les racines qu'on devait autrefois importer à grands frais pour l'alimentation de la province, et que le port de Rio-Grande exporte aujourd'hui en grande abondance à Rio-Janeiro et dans les républiques voisines; ce sont eux qui possèdent les principaux établissemens industriels du pays, raffineries, scieries, tanneries. Grâce aux Allemands, les lignes de bateaux à vapeur établies sur les petites rivières des colonies, le Jacuhy, le Rio-dos-Sinos, transportent annuellement dix ou douze fois plus de voyageurs que les grands bateaux à vapeur desservant l'immense fleuve des Amazones. En outre ils exercent librement leurs droits de citoyens; ceux qui professent la religion protestante peuvent se bâtir des chapelles et entretenir des pasteurs : ils ont même le droit de se marier, et rarement la loi brésilienne ose intervenir, comme elle le fait dans les autres parties de l'empire, pour casser les mariages mixtes et déclarer bâtards les enfans qui en sont issus.

La province de Santa-Catarina, qui occupe au nord de celle de Rio-Grande-do-Sul une zone de cent lieues de longueur entre le plateau des *campos* et les bords de la mer, est également redevable à l'émigration allemande de son importance sans cesse croissante. Elle ne jouit point, comme la province méridionale du Brésil, d'un climat analogue à celui de l'Allemagne du sud et n'a pas le privilége de relier l'Atlantique avec les vastes régions qu'arrosent l'Uruguay et le Paranà; mais sous d'autres rapports elle est particulièrement favorisée par la nature. Les terres sont d'une excessive fertilité, et produisent la plupart des plantes de la zone tropicale aussi bien que celles de la zone tempérée; les montagnes renferment des gisemens de charbon de terre d'une grande richesse; plusieurs des nombreux fleuves qui arrosent la province de Santa-Catarina sont navigables jusqu'à la base de la chaîne côtière; enfin le rivage dentelé offre

au commerce des ports excellens, qui le cèdent à peine en étendue à ceux de Bahia et de Rio-Janeiro. Dans ce magnifique empire du Brésil, si riche en admirables points de vue, il n'est peut-être pas de région où l'on puisse contempler de plus beaux paysages que dans la province de Santa-Catarina. Plusieurs voyageurs prétendent que la physionomie du pays tout entier ressemble singulièrement à celle des îles élevées de l'Océanie; ce sont les mêmes collines mollement ondulées, les mêmes groupes pittoresques de palmiers et de fougères, les mêmes courbes gracieuses des plages. D'après M. Avé-Lallemant, la lagune de Desterro et l'île de Santa-Catarina rappelleraient plutôt, par l'harmonie des contours, la baie de Naples et l'île de Capri; mais elles n'auraient pas la mélancolie profonde qui caractérise le golfe napolitain.

Deux ou trois colonies de cette heureuse province de Santa-Catarina sont encore dans un état pénible de gêne et de dépendance. Une de celles qui ont le moins réussi est la colonie du docteur Blumenau, qui jouit cependant d'une grande réputation, grâce à l'énorme publicité que lui a donnée le fondateur et aux subsides considérables votés par le gouvernement brésilien. Le site du village Blumenau est parfaitement choisi : les terres sont des plus fertiles, le fleuve qui parcourt la colonie est accessible aux navires d'un faible tonnage; mais l'aspect de la plupart des cabanes révèle la détresse des habitans. Une forte proportion des émigrans consiste en bourgeois déclassés qu'avaient séduits les descriptions splendides des agens recruteurs. Arrivés dans la forêt vierge et n'ayant que leur hache pour réaliser leurs rêves de fortune, ils ont compris trop tard que l'habitude du travail matériel était le premier élément de réussite pour tous les colons, et la plupart d'entre eux ont dû se louer comme mercenaires pour acquitter leurs dettes et sustenter leur misérable existence. Plusieurs aussi sont morts accablés par la nostalgie. Si le choix des colons est une grande cause de retard pour l'entreprise, les fautes de la direction sont peut-être plus fâcheuses encore. Au lieu de vendre ses terrains et de laisser le colon libre de cultiver à sa guise, la compagnie préfère rester suzeraine et profiter du travail des émigrans pour donner plus de valeur à ses propriétés. La misère pour tous est la conséquence de ce système.

En revanche, les colons qui ont abandonné Blumenau pour s'établir aux environs comme cultivateurs libres ont conquis le bien-être matériel et possèdent déjà de magnifiques plantations. On observe les mêmes résultats dans toutes les autres colonies fondées par des sociétés de spéculateurs. Tant qu'on leur applique le système de la protection, les travailleurs restent dans la misère; mais, dès qu'ils sont devenus les propriétaires du sol, l'aisance entre dans leurs ca-

banes. Quant aux émigrans libres qui, dès leur arrivée, se sont installés sur leurs propres terres, ils ont fait merveille, et leurs communes jouissent de la plus grande prospérité. En 1858, les deux colonies de Santa-Izabel et de San-Pedro-de-Alcantara comprenaient ensemble une population de 1,600 habitans, tous propriétaires. M. Avé-Lallemant n'en rencontra pas un seul qui ne fût à son aise, pas un seul qui désirât revenir en Allemagne. Ils produisaient en abondance du maïs, du manioc, du riz, qu'ils exportaient à Desterro et dans la capitale du Brésil; ils commençaient même à planter la canne à sucre sur de grandes étendues de terrain et se promettaient de lutter avec succès contre le travail esclave. Déjà maîtres d'une partie centrale de la province, ils germanisent fortement la ville de Desterro, et l'accroissement vraiment prodigieux de leurs familles peut leur faire espérer dans un avenir prochain une influence tout à fait prépondérante.

La colonie la plus importante de la province de Santa-Catarina et peut-être de tout l'empire brésilien est celle de Donna-Francisca, fondée par une compagnie hambourgeoise sur les terres que M. le prince de Joinville a reçues en dot. Il y a quinze ans, l'homme blanc n'osait pas s'aventurer dans ces immenses forêts où se cachaient les Bugres meurtriers : en 1850, on abattit le premier arbre; en 1851, les premiers colons arrivèrent d'Allemagne, et sept ans après, en 1858, Donna-Francisca était une colonie modèle qui faisait l'admiration des étrangers. La population s'élevait à 2,500 habitans environ, distribués sur un territoire considérable. Le chef-lieu, désigné sous le nom de Joinville, se composait de maisonnettes charmantes, entourées de jardins et de cultures que de larges rues découpaient en carrés réguliers. De beaux chemins, exécutés avec un soin inconnu dans tout le reste du Brésil, même dans les colonies allemandes du Rio-Grande-do-Sul, faisaient communiquer Joinville avec Annaburg et les divers défrichemens du district de Donna-Francisca; 6,400 hectares de terre étaient déjà vendus et en grande partie mis en culture; d'autres terrains, mesurés par les ingénieurs de la compagnie, se vendaient tous les jours, non-seulement, il faut l'avouer, à des travailleurs sérieux, mais malheureusement aussi à des spéculateurs étrangers qui voulaient profiter de la plus-value donnée au sol par le travail des colons; des *picadas* tracées dans la forêt indiquaient l'emplacement des villages futurs, et, l'œuvre de la colonisation avançant toujours, le gouvernement s'occupait de faire mesurer pour les émigrans l'importante forêt de la couronne qui s'étend à une grande distance en dehors des limites de la colonie. Divers établissemens industriels, des usines à sucre, des scieries, s'élevaient sur différens points du district, les ouvriers

jouissaient de la même prospérité que les agriculteurs, et déjà les meubles fabriqués à Donna-Francisca s'expédiaient en assez grand nombre à Rio-Janeiro. Étonnante au point de vue du progrès matériel, la colonie allemande de Donna-Francisca l'est encore bien plus par la société policée qui l'habite. D'après M. Avé-Lallemant, « il n'est peut-être pas d'endroit au monde qui possède, relativement à sa faible population, un aussi grand nombre d'hommes remarquables par leur intelligence et leur instruction. » Les vigoureux pionniers qui travaillent pendant le jour, la hache ou la charrue à la main, causent le soir sur divers sujets scientifiques, comme s'ils se trouvaient dans une ville d'université germanique, ou bien se récréent l'âme par la musique de Beethoven, de Mendelssohn, de Schubert. On devine l'influence civilisatrice qu'exercera la colonie de Donna-Francisca si bien située, si prospère, et peuplée d'hommes qui travaillent à leur développement intellectuel autant qu'à leur bien-être matériel. Quand on compare la société allemande des nouvelles colonies aux populations encore semi-barbares qui campent sur les plateaux de la province limitrophe de Paranà et croupissent dans la paresse la plus profonde, on ne saurait douter que Joinville ne devienne un jour le grand centre d'où le commerce et les progrès sociaux rayonneront au loin dans la direction du Paraguay (1). L'excellente baie de San-Francisco qui sert de port à la colonie, et qu'on pourrait comparer au magnifique bassin de Rio-Janeiro, contribuera certainement pour une forte part à la prospérité future de Donna-Francisca. Déjà ce port, naguère complétement négligé par les Brésiliens, commence à se peupler de navires.

En étudiant les résultats obtenus au Brésil par la colonisation, il est impossible de ne pas être frappé du rôle prépondérant que jouent dans cette œuvre les émigrans de race allemande. Ils sont peu nombreux, il est vrai, et l'on évalue à 50,000 à peine ceux que contient l'empire; chaque année, ils ne forment qu'une fraction minime des étrangers qui débarquent au Brésil (2), et ceux d'entre eux qui sont transportés dans les provinces de la zone torride succombent rapidement à la peine; mais ceux qui restent font plus que tous les autres émigrans pour la transformation du pays, car, plus que tous les autres, ils représentent la liberté. Les Portugais, qui viennent en foule dans les grandes villes du littoral et dans les plantations du nord, n'ont d'autre intention que de faire promptement fortune sur cette terre où leurs ancêtres s'étaient enrichis avant

(1) Le quart des Allemands débarqués dans la colonie de Donna-Francisca sont allés s'établir sur le plateau voisin.

(2) En 1858, sur 19,000 émigrans, 9,329 étaient Portugais, et 2,300 seulement étaient d'origine allemande.

eux; méprisés des planteurs, haïs par les Indiens et les nègres, ils acceptent tous les métiers possibles, travaillent à côté des esclaves quand ils ne peuvent faire autrement, deviennent intendans, contremaîtres, économes lorsque la fortune leur sourit, et s'amassent lentement un pécule qu'ils espèrent dépenser un jour comme de vrais gentilshommes près de Lisbonne ou d'Oporto. S'ils ne peuvent retourner dans leur patrie, il leur est facile, grâce à la communauté de langue et d'origine, de se transformer graduellement en Brésiliens, et dans l'espace d'une génération ils perdent tout ce qui les distinguait du reste du peuple. Quant aux Français, aux Génois, aux Sardes, qui s'adonnent au commerce ou bien exercent divers métiers manuels dans les grandes villes, ils n'ont pas assez de force de cohésion pour exercer une influence considérable sur la population brésilienne. Les Allemands, au contraire, sont groupés en colonies compactes; distincts des habitans du pays par leurs traits, leur langue, leurs mœurs et le plus souvent par leur religion, ils s'attachent cependant au Brésil comme à leur patrie définitive et s'empressent d'y conquérir et d'y exercer leurs droits de citoyens; ils s'approprient le sol qu'ils cultivent, et ne se servent que de leurs propres bras. Représentans du travail libre dans les campagnes du sud, ils sont dans les grandes villes les représentans du progrès intellectuel et scientifique; ils fournissent au Brésil des ingénieurs, des professeurs, des officiers; ils fondent des établissemens industriels, des journaux, des librairies, des imprimeries. Par leur nombre, ils ne forment que la cent-soixantième partie de la population totale; mais au point de vue historique ils sont déjà l'un des deux pôles de la société brésilienne. En vérité, les Allemands peuvent se réjouir quand ils songent à l'œuvre immense qu'ils accomplissent sur la terre. Autrefois ils firent par l'épée la conquête de l'empire romain; aujourd'hui c'est par les livres et la charrue qu'ils s'emparent du monde. A l'Amérique du Nord, ils donnent ses paysans les plus énergiques et ses plus intrépides soldats; au Brésil, qui n'avait que des maîtres et des esclaves, ils fournissent un contingent d'hommes libres.

Des hommes libres cultivant un sol libre peuvent seuls en effet sauver l'empire brésilien et l'arracher à une imminente désorganisation. L'inimitié des diverses races du Brésil crée des élémens de désordre qu'une forte centralisation et la ligue des intérêts commerciaux peuvent réprimer longtemps, mais qui n'en troublent pas moins les profondeurs de la société, et ne cesseront d'exister tant que l'esclavage sera la pierre angulaire de l'empire. Quand même les planteurs seraient assez habiles pour conjurer à jamais la révolte et contenir les mulâtres, qui se distinguent en général par tant

d'audace et d'initiative, sauront-ils donner une solution favorable à tous les problèmes économiques posés par la servitude des noirs? Malgré les milliers de nègres asservis, les plantations n'en manqueront pas moins de bras; en dépit de la prodigieuse fécondité des femmes noires, les camps ne cesseront de se dépeupler; les consommateurs du Brésil seront, comme par le passé, obligés de demander à l'étranger leur approvisionnement de vivres; le sol continuera de s'appauvrir, et la grande majorité des citoyens réclamera en vain un patrimoine. Qu'on laisse au contraire les colonies allemandes de Rio-Grande-do-Sul et de Santa-Catarina gagner de proche en proche, et bientôt les bras suffiront amplement à la culture; la population s'accroîtra dans une proportion rapide, le Brésil pourra subvenir à son alimentation, et le sol, plus équitablement distribué, s'enrichira aussi bien que ses possesseurs.

Si le Brésil ne peut prospérer que par le travail libre, il est juste d'ajouter que ce même travail libre peut tôt ou tard créer à l'empire une situation des plus périlleuses, tant il est vrai que le bien aggrave le mal avant de le détruire. Autrefois les propriétaires d'esclaves occupaient en force presque toutes les parties du Brésil, et donnaient à l'ensemble de cet immense territoire une certaine homogénéité d'intérêts; de nos jours, l'esclavage est lentement refoulé vers le nord par cette classe naissante des paysans libres qui germe dans les provinces du sud. C'est là une révolution qui peut sembler insignifiante, parce qu'elle s'opère sans bruit; mais elle n'en est pas moins certaine, et l'on peut d'avance en prédire les résultats. On voit se préparer au Brésil ce qui s'est accompli par la force même des choses dans la république anglo-américaine. Là, les états peuplés de citoyens libres se sont peu à peu débarrassés de l'esclavage, et finalement une frontière géographique a séparé les deux fractions du pays. Sous l'influence des mêmes causes, compliquées de haines nationales, le Brésil, jadis possesseur d'une rive de la Plata, a dû se résigner à perdre la province de l'Uruguay, devenue république indépendante : aujourd'hui les propriétaires d'esclaves de Rio-Grande-do-Sul et de Santa-Catarina émigrent vers le nord et sont remplacés par des travailleurs libres; en même temps le nombre des esclaves diminue dans les provinces de l'intérieur et dans celles qui touchent au Paraguay et à la république bolivienne. C'est ainsi que la population se distribue suivant ses affinités naturelles, et que l'esclavage se concentre peu à peu dans les provinces du littoral entre Maranhaõ et Saõ-Paulo. Un cercle de districts où le travail libre se fortifie sans cesse entoure la région compacte et peuplée où se sont cantonnés les propriétaires d'esclaves. Cette séparation graduelle de l'empire en deux régions où les intérêts sont diamétrale-

ment opposés ne renferme-t-elle pas de sérieuses menaces pour l'avenir, et dès aujourd'hui les hommes d'état du Brésil ne doivent-ils pas porter leur attention sur ce grave antagonisme, qui peut un jour partager la nation en deux peuples hostiles? Et quand même le procès pendant entre l'esclavage et la liberté ne se plaiderait pas au Brésil, n'amènera-t-il pas tôt ou tard un conflit entre l'empire et les républiques grandissantes qui l'environnent?

Ce sont là des difficultés qui demandent un remède héroïque, et non pas des expédiens. Le pouvoir central du Brésil est devenu plus fort : les voies de communication, à peine ébauchées, ont déjà rendu l'empire plus compacte et plus solide, une longue paix lui a donné de la considération, un gouvernement sincère et honorable a fait rejaillir sur l'aristocratie tout entière le respect qu'on porte à son chef; mais l'esclavage est toujours là, menaçant en silence la prospérité de l'empire naissant. Pour conjurer la catastrophe qui se prépare, pour éviter le conflit qui ne pourrait manquer d'éclater entre le travail libre et le travail esclave, il n'est qu'une ressource : s'occuper sérieusement de l'émancipation des noirs, sans attendre, comme on prétend le faire aujourd'hui, qu'une bonne Providence veuille bien faire disparaître peu à peu l'esclavage. La liberté, tel est le moyen d'inaugurer une ère de prospérité véritable; malheureusement on peut douter que ce moyen soit accepté par les planteurs, qui tirent leur influence et leurs richesses du labeur de leurs nègres. Ils préféreront peut-être, comme leurs confrères des états confédérés, s'exposer aux terribles hasards que leur réserve l'avenir, et se vouer d'avance à la farouche Némésis qui venge les opprimés de toutes les races; ils tiendront peut-être à honneur d'être les derniers civilisés qui se donnent le droit d'acheter, de vendre et fouetter leurs semblables. Ils apprendront alors à leurs dépens que la véritable civilisation ne consiste pas dans la fondation de vastes cités, dans l'inauguration de chemins de fer et l'exportation de marchandises nombreuses; une immense catastrophe leur prouvera que la justice est le seul fondement durable des institutions et des empires. Quoi qu'il en soit, la mission de ceux qui s'intéressent aux destinées de la race latine en Amérique est clairement tracée. Instruits par la guerre civile qui désole les états anglo-saxons, jadis unis, ils ne doivent cesser d'avertir le Brésil et de signaler le nuage gros de tempêtes qui se forme au loin sur l'horizon.

ÉLISÉE RECLUS.

LES MARINES

DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE

DEPUIS 1815

IV.

DES CONDITIONS DE LA PUISSANCE MARITIME.

I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX.

Nous avons essayé de résumer les principaux traits qui caractérisent l'histoire des marines militaires de la France et de l'Angleterre depuis 1815 (1). La part qui revient à notre pays dans ce travail de comparaison est faite pour nous inspirer la satisfaction la plus légitime : elle prouve surabondamment que le génie de la mer, qui nous a été parfois dénié, ne nous manque pas plus qu'à d'autres; mais nous n'aurions pas atteint le but que nous nous étions proposé, si nous ne cherchions pas à compléter l'enseignement que contient cette histoire par quelques vues d'ensemble sur la puissance relative des deux peuples.

Nous avons obtenu pendant cette longue période de brillans et de persévérans succès : ils sont la preuve des ressources que nous pouvons trouver dans le mérite et dans la valeur de nos compatriotes, mais ils n'indiquent pas la somme des forces que nous pourrions développer en cas de besoin, d'autant plus que pendant tout ce temps nous n'avons pas eu, même en 1854 et 1855, de véritable guerre

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juin, et du 1er juillet.

maritime à soutenir. C'est une considération qu'il faut avoir sans cesse présente à l'esprit, comme en pensant à l'Angleterre il ne faut pas oublier qu'elle non plus, pendant ce demi-siècle, elle n'a pas donné la mesure de ce qu'elle pourrait faire dans une grande occasion, et que la faiblesse des résultats obtenus par l'amirauté en retour des sommes immenses qu'elle a dépensées représente seulement une infirmité qui lui est particulière, mais ne permet de rien préjuger sur les forces latentes de la nation.

N'ayant eu à traiter que de la marine militaire, nous avons dû nous occuper exclusivement de ce qui s'est fait chez nous par l'agence du ministère de la marine, — en Angleterre par les mains de l'amirauté. Ce serait néanmoins se tromper étrangement que de prendre les termes produits par ce travail de comparaison comme les exposans de la puissance maritime de l'un ou de l'autre des deux peuples. De même qu'en géométrie il faut trois points pour déterminer un plan, de même la puissance maritime se détermine par trois choses, qui, chacune pour sa part, sont aussi indispensables à la vitalité de cette puissance que chacun des points à la détermination du plan. Ces trois choses sont l'argent, une industrie déjà forte, puis une population de marins qui n'est elle-même qu'une résultante proportionnelle à l'importance de la marine commerciale de chaque peuple. La puissance maritime est en raison du produit de ces trois termes multipliés l'un par l'autre, et si l'un fait absolument défaut, tout l'ensemble reste boiteux, invalide, quelle que soit l'importance des deux autres; il en arriverait comme en géométrie, où la suppression de l'un des trois points du plan ne laisse plus au pouvoir des deux autres que la détermination d'une ligne sans largeur, sans épaisseur, sans profondeur, sans surface et sans solidité. Aussi, quand les affaires d'un pays seront sagement menées, le verrez-vous d'un côté faire tous ses efforts pour développer ces trois élémens de sa puissance, et de l'autre ne pas chercher en temps ordinaire à dépasser les proportions qu'ils lui imposent. L'histoire à la main, on pourrait sans doute démontrer que si dans la guerre par terre les peuples ont parfois réussi en risquant même ce qui semblait être l'impossible, dans la guerre par mer ils n'ont jamais fait que compromettre leur fortune et leur gloire en voulant obtenir plus qu'ils n'étaient autorisés à espérer de leurs ressources normales. En marine, on peut arriver à des résultats très considérables quand on sait ne compter que sur ce que l'on possède réellement, alors qu'on sait l'employer judicieusement : l'histoire de la guerre soutenue en 1812 par les États-Unis contre l'Angleterre, et si bien racontée ici même par l'amiral Jurien de La Gravière (1), démontre victorieusement cette

(1) Voyez la série sur *la dernière guerre maritime*, et notamment la *Revue* du 1er et du 15 novembre 1846.

vérité; mais en marine aussi on se ruine toujours quand on cherche à paraître plus qu'on n'est dans la réalité. Qu'est-il arrivé de la marine de Louis XIV, lorsqu'il en est venu à développer les armemens au-delà de ses moyens? Quel rôle ont joué les quatre-vingts vaisseaux de ligne que possédait l'empereur Napoléon? A quoi donc a servi à l'Espagne de Charles IV d'avoir l'air d'entretenir une armée navale qui n'était plus en rapport avec ses ressources? A quoi donc a servi à la Russie la flotte qu'elle s'était donné tant de peine à créer, et qui semble avoir disparu dans la guerre de 1854-56 sans avoir eu l'honneur de tirer un coup de canon?

L'argent, a-t-on dit, est le nerf de la guerre, et il n'est pas besoin de chercher à prouver que cela est aussi vrai des armées navales que des autres. Il est cependant quelques données de la question qu'il peut être bon de mettre sous les yeux du lecteur pour achever de le convaincre que sur mer, bien moins qu'ailleurs, l'argent ne saurait être suppléé par l'énergie des hommes ou par l'enthousiasme des populations. Les procédés révolutionnaires, auxquels certaines gens croient encore, n'y peuvent pas davantage. L'importance des prix auxquels reviennent maintenant les engins perfectionnés et indispensables de la marine contemporaine, les dépenses qu'entraînent ce que nous regardons aujourd'hui comme les plus simples de ses opérations, serviront aussi à faire ressortir les distances que la force des choses a créées entre les divers pavillons, et les chances que chacun peut avoir de changer à son bénéfice l'ordre des préséances actuelles. Ainsi au commencement du siècle, du temps de Nelson, les Anglais, en divisant le chiffre des dépenses de la flotte par le nombre des canons dont elle était armée, calculaient que chaque canon, considéré comme l'expression de la puissance militaire, revenait à 25,000 francs. Avec le vaisseau à vapeur, cette somme variait entre 125,000 et 150,000 francs; elle est aujourd'hui de plus de 250,000 fr. par pièce en batterie sur la frégate cuirassée le *Warrior*, qui, d'après la déclaration faite en chambre des communes par le secrétaire de l'amirauté, lord Clarence Paget, a coûté 9,175,000 francs (1). Dans un grand nombre d'états, le budget total de la marine n'est pas aussi considérable que les sommes exigées pour la construction d'un seul de ces bâtimens. Ajoutez que le moins qu'il faille compter pour amortissement, entretien, réparations, etc., c'est 20 pour 100 du prix de revient. Comptez encore que le *Warrior* ne peut pas naviguer, même en beau temps, sans coûter, pour le charbon seulement, 35 ou 40 francs par lieue parcourue. Or, les bâtimens cuirassés étant de-

(1) La frégate la *Gloire* a coûté 4,700,000 francs seulement, mais il est juste d'ajouter qu'elle ne porte que trente-six canons au lieu de quarante, que sa machine est de 900 chevaux au lieu de 1,250.

venus les navires de bataille, combien de marines secondaires, qui ont joué autrefois un rôle honorable, glorieux même, se trouvent aujourd'hui distancées par la seule question de finances! En prenant les choses par l'autre bout, on arrivera à un résultat analogue, mais bien plus désavantageux encore pour les puissances de second ordre. Au commencement du siècle, il fallut que l'Angleterre armât une grande flotte pour réduire Copenhague; aujourd'hui combien faudrait-il de frégates cuirassées pour produire tout autant d'effet que la grande flotte de Nelson et de Hyde Parker (1)? Ne serait-ce pas assez de deux et trop peut-être de trois? Et qu'on ne croie pas qu'en consacrant tout l'argent qu'il dépense pour sa marine à construire, lui aussi, des bâtimens cuirassés, le Danemark pourrait au moins se maintenir dans les anciennes proportions. Cela ne serait pas exact. D'abord les fortifications qui, en 1807, contribuèrent à sa défense ont perdu presque toute leur efficacité contre les bâtimens à cuirasse de fer; ensuite le Danemark n'est pas libre de convertir toutes les ressources de son budget de la marine en bâtimens de ce genre: il faut qu'il fasse la police de ses côtes et de ses eaux, qu'il protége son commerce, qu'il entretienne des rapports avec ses colonies, qu'il montre son pavillon sur les mers. Il lui faut être présent sur un trop grand nombre de points à la fois pour qu'avec ce qu'il pourrait construire et entretenir de bâtimens cuirassés, il pût suffire aux besoins du service même de paix. Ce qui est vrai du Danemark l'est aussi de beaucoup d'autres pays.

On n'est pas une puissance maritime, si l'on ne dispose pas d'un gros budget, si l'on n'est point capable à un moment donné de se procurer des capitaux très considérables. C'est une condition essentielle, mais elle ne suffit pas à résoudre le problème. On n'est pas non plus une puissance maritime, si l'on n'a pas encore à son service le concours d'une grande industrie. Autrefois, et c'est un passé qui n'est pas bien loin de nous, car il y a de cela trente ou quarante ans au plus, la force d'une marine pouvait, jusqu'à un certain point, se calculer sur les moyens de production qu'elle avait su concentrer dans les magasins et dans les ateliers de ses arsenaux. Il y avait à ce fait beaucoup de raisons : c'était d'abord l'exiguïté des moyens de transport et l'imperfection correspondante des voies de communication. Sans être un vieillard, on peut se rappeler les doléances que poussèrent les Belges, qui pouvaient cependant déjà se vanter d'avoir des routes mieux entretenues que celles de la plupart des autres pays de l'Europe, lorsqu'en 1832 il fallut acheminer par leur

(1) La flotte de l'amiral Parker se composait de cinquante-trois voiles, dont vingt vaisseaux de ligne, deux à trois ponts, onze de 74 canons, cinq de 64 et deux de 50.

territoire le matériel nécessaire à l'armée française qui fit le siége d'Anvers. Leurs attelages étaient épuisés, leurs routes étaient défoncées, et, si l'on s'en souvient, le fameux mortier monstre du général Paixhans était accusé d'avoir à lui seul causé de très sérieux dégâts. S'il en était ainsi de l'effet produit par le transport du matériel d'une armée qui n'emploie en général que des objets dont les unités représentent seulement des poids très peu considérables et peuvent se diviser presque à l'infini pour augmenter la facilité des transports, que devait-ce être lorsqu'il fallait assurer les approvisionnemens des arsenaux, où il s'emploie tant d'objets encombrans et pesans qui ne peuvent pas être divisés? Il y avait même de ces objets, comme les mâtures, les vergues, les courbes, les canons de gros calibre, les grandes ancres, les caisses à eau, etc., qui ne pouvaient être transportés en quantités utiles que par mer, par la voie fluviale ou par les canaux. On se rappelle sans doute que l'exécution des canaux de Bretagne fut ordonnée par l'empereur Napoléon surtout en vue d'assurer les approvisionnemens du port de Brest, qu'il était devenu presque impossible de ravitailler et d'entretenir par la voie de terre. Tout cela est fort changé maintenant : les chemins de fer, qui couvrent toute l'Europe de leur réseau, n'ont pas seulement agrandi le rayon dans lequel les arsenaux peuvent trouver un marché pour se pourvoir, mais ils ont aussi économisé les frais de travail et d'argent que la marine avait à faire autrefois de ce chef. Ainsi par exemple, avec les chemins de fer, qui vont aujourd'hui par une ligne continue de Saint-Pétersbourg à Toulon, à Rochefort, à Cherbourg, qui l'année prochaine iront à Lorient et à Brest, il serait infiniment plus simple et beaucoup moins coûteux de demander des bois de mâture en Pologne ou en Russie qu'il ne l'était sous l'empire d'aller en prendre en Suisse ou dans les Vosges, quoique la Suisse et les Vosges parussent avoir presque à portée, pour faire descendre leurs produits sur le bord de la mer, les vallées de la Saône, du Rhône et de la Loire. En ce temps-là, il était assez juste d'estimer les ressources matérielles d'une marine sur les ressources qui étaient emmagasinées dans ses arsenaux; l'apport éventuel des autres était chose trop incertaine et trop difficile à assurer, comme aussi il était assez raisonnable de calculer la puissance de production des arsenaux sur l'importance de leurs ateliers et sur le nombre des ouvriers qu'ils employaient. C'était le temps où le vaisseau de ligne à voiles régnait sur les océans non-seulement à raison de la force militaire qu'il représentait, mais aussi à raison de la grandeur tout à fait exceptionnelle de ses dimensions, de la taille des pièces de bois ou de fer qui entraient dans sa construction, des engins qui composaient son armement. Il y a trente ans, un navire marchand de 5 ou de 600 tonneaux était encore montré presque comme une merveille

dans les ports de commerce, ce qui revenait à dire que ni les travailleurs ni les ateliers de l'industrie privée n'étaient suffisamment approvisionnés, outillés ou expérimentés pour fournir un concours puissant à la marine militaire. Dans la vie ordinaire, on n'était pas en meilleure position pour lui venir en aide : ni le charpentier ni le métallurgiste n'employaient ou ne fabriquaient rien qui les mît en mesure de fournir aux ports de guerre les esparres, les canons, les fameuses ancres dites de miséricorde qui faisaient l'étonnement de nos pères. La marine militaire conservait le monopole de l'approvisionnement et de la fabrication des objets qu'elle seule consommait. C'était une conséquence naturelle de la situation, et partant il était assez juste de mesurer la puissance d'une marine à la puissance de ses ateliers.

Aujourd'hui tout cela est très modifié. Le développement merveilleux des échanges entre les peuples, en augmentant les espérances de fret, en permettant aux armateurs de s'assurer des cargaisons importantes, a fait que l'industrie privée construit des navires aussi grands que les plus grands bâtimens de guerre, et d'un tonnage plus considérable que ceux que l'on appelait des colosses au commencement du siècle. Il n'y avait peut-être pas alors une marine de guerre qui n'eût un vaisseau de ligne baptisé de ce nom orgueilleux, et pas un de ces vaisseaux sans doute n'était de plus de 2,000 tonneaux. Le *Victory*, vaisseau à trois ponts de 120 canons, qui portait à Trafalgar le pavillon de Nelson, dépasse à peine ce chiffre. Maintenant, et même sans compter les paquebots chargés d'un service postal, c'est par centaines que les marines commerciales de l'Angleterre et des États-Unis ont construit des navires d'un tonnage supérieur. Les progrès gigantesques qu'a faits la métallurgie et l'emploi de plus en plus général de la vapeur n'ont pas moins contribué à changer l'ancien état de choses et à faire en sorte que la marine militaire puisse trouver en dehors d'elle des auxiliaires qui jadis n'existaient pas. Autrefois elle était seule à fabriquer de certains engins, aujourd'hui sa fabrication n'est plus qu'un détail dans l'ensemble du travail national. Indret, que le gouvernement acheta en 1831 pour y construire des machines de 160 chevaux que personne alors en France n'était capable de produire, Indret le cède aujourd'hui comme importance aux forges et chantiers de la Méditerranée, au Creuzot, à la Ciotat et à d'autres établissemens qui construisent tout autant et tout aussi bien des machines de 500, de 800, de 1,000 chevaux de force, et qui en livreraient de plus puissantes même, si on les leur demandait. En Angleterre, c'est encore mieux : la marine militaire, qui a commandé jusqu'à 18,000 chevaux de vapeur en une seule année, ne possède que des ateliers de réparation; elle n'a pas fabriqué elle-même une seule des machines

qu'elle emploie sur sa flotte. Or ce qu'il faut avoir présent à l'esprit, c'est que les usines qui produisent ces admirables engins sont capables de produire tout ce que la marine militaire consomme d'objets de métal. Qui peut le plus peut le moins. Pour les ateliers qui fondent les cylindres, qui forgent les arbres de couche des machines de 1,000 chevaux ou les plaques des frégates cuirassées, ce serait presque un jeu de fondre et de forer les canons de tous les calibres, de forger les plus grosses ancres, etc. Ces travaux seraient presque indignes des intelligences qui dirigent ces grands ateliers et de l'outillage dont elles disposent; ce ne serait en réalité pour elles que des détails, mais des détails qu'elles produiraient en quantités immenses, et avec une rapidité dont une grande guerre pourrait seule donner la mesure.

Le mouvement qui entraîne à augmenter sans cesse l'emploi du fer dans la marine, à tel point déjà que l'on peut prévoir l'époque où les coques de presque tous les navires seront en fer, ce mouvement aide à l'évolution qui s'accomplit en créant chaque jour des rapports de plus en plus étroits entre la marine militaire et l'industrie, entre ce qui était jadis un monde à part et ce qui est aujourd'hui le monde ordinaire, entre la force guerrière et la force productrice des ateliers où se cultivent de préférence les arts de la paix. Tous, ou presque tous, ils pourraient devenir des machines de guerre d'une puissance incalculable; comme la laborieuse abeille qui est armée d'un dard acéré pour défendre son miel, ils se retourneraient avec une effrayante énergie contre celui qui viendrait les troubler dans la paix de leurs travaux. Les Russes en ont fait l'épreuve en 1855, et cependant ils n'étaient encore qu'au début de ce qui se préparait contre eux, lorsque déjà ils étaient forcés d'accepter les conditions de leurs adversaires. Malgré le nombre et la vaillance de leurs troupes, qui combattaient pourtant sur le sol national, ils ont été accablés par l'immensité du matériel que les ateliers de la France et de l'Angleterre se sont mis à vomir si vite et si loin contre eux. Il leur est arrivé ce qui arrive aux États-Unis. Non moins braves que leurs ennemis, peut-être même ayant un esprit militaire plus distingué et se battant chez eux pour leurs foyers, les confédérés sont forcés de reculer partout devant les armées du nord, devant ses canonnières, devant la supériorité de son armement, devant les conséquences du blocus qui prive les états du sud de tout moyen de ravitaillement. Ils apprennent par l'expérience qu'on peut être un pays riche et se trouver sans force lorsqu'on n'a pas derrière soi une industrie capable d'armer, d'équiper, d'habiller et de nourrir ses soldats.

Aussi, quand on essaie de faire des calculs de proportions sur la puissance des états, sur celle de leurs marines surtout, ne faut-il

pas se contenter de savoir ce qu'ils peuvent dépenser, ce qui figure de vaisseaux et de frégates dans les dénombremens officiels, ce qui se trouve dans les magasins des ports, ce que peut représenter le travail des arsenaux : ce sont des termes dont, sans aucun doute, il faut tenir compte; mais on s'exposerait à se tromper aussi beaucoup, si l'on ne faisait pas entrer dans ses calculs le contingent que fournirait au noyau des forces déjà régulièrement organisées l'ensemble du travail national. Aujourd'hui, dans le cas d'une grande lutte, ce contingent deviendrait presque le principal, au lieu de rester l'accessoire, comme cela est en temps de paix, et il se ferait sentir avec une rapidité telle que celui qui de son côté ne serait pas pourvu à l'avance d'une façon semblable n'aurait pendant la guerre aucune chance de pouvoir, même au prix des plus grands sacrifices, racheter les suites nécessaires de son imprévoyance.

Si par malheur une grande guerre venait à éclater aujourd'hui, le trait caractéristique qu'elle présenterait sans doute entre tous, ce serait l'inépuisable fécondité avec laquelle l'industrie produirait du matériel de guerre pour les belligérans, la puissance et la presque soudaineté des coups qu'aidés par l'industrie ils pourraient se porter dès le début des hostilités. D'ailleurs nous en avons déjà fait l'expérience. Un gentilhomme russe qui, dans l'état-major du prince Gortchakof, a pris part à la défense de Sébastopol nous disait que bien souvent il arrivait aux Russes d'apprendre par le télégraphe l'arrivée dans le port de Kamiesch de navires chargés d'un matériel qui n'avait pas même été commandé (ils le savaient par les intelligences qu'ils avaient conservées en Europe), lorsque des convois chargés de munitions et expédiés de Toula ou d'ailleurs, avec des semaines et des mois d'avance, n'étaient pas encore arrivés en Crimée. Et dans quel état arrivaient-ils? Des centaines de charrettes que l'on avait mises en route en épuisant tous les moyens des provinces, quelque vingtaine parvenait; le reste, hommes, animaux et chargement, avait péri dans la neige ou dans la boue des steppes, et le pays était impuissant à les remplacer. La campagne d'Italie n'est pas moins instructive. La déclaration de guerre est du 26 avril, le combat de Montebello est du 20 mai, la bataille de Magenta du 4 juin, et le 24 du même mois se livrait celle de Solferino, qui mit fin à la guerre en coûtant aux trois armées engagées dans cette sanglante journée plus de soixante-dix mille hommes tués ou blessés. Un si effroyable massacre nous fait frémir d'horreur, mais il montre aussi quels sont les coups que l'on peut aujourd'hui se porter, et il explique la résignation de l'empereur François-Joseph, dont l'intérêt semblait être de prolonger la guerre. L'Autriche fut presque désarmée par cette catastrophe, et après tout ne vaut-il peut-être pas mieux résoudre ainsi ces horribles difficultés que de tuer un plus

grand nombre d'hommes en détail et dans une campagne plus longue? Cela ne vaut-il pas mieux que de faire périr plus de monde encore par les fatigues ou par les maladies, dans l'obscure et navrante misère des hôpitaux? Ce sont là de tristes problèmes à discuter; mais ce qui n'est plus douteux, c'est la rapidité inouie des opérations, c'est la puissance gigantesque des résultats qu'elles peuvent produire en si peu de temps, quand elles sont aidées par des chemins de fer, par des locomotives, par des manufactures où se tissent les habits des soldats, par des usines où se fabriquent leurs armes, par tout ce que donne en un mot une industrie puissante. Les États-Unis nous fournissent un exemple analogue. Il y a un an à peine, c'était un pays dont l'armée régulière se composait de 18,000 hommes, répandus sur un territoire plus grand que l'Europe. Aujourd'hui, entre le Potomac et le Mississipi, ils ont plus d'un million de soldats en campagne, ayant improvisé ces armées, et l'immense matériel qu'elles traînent après elles, et les innombrables navires qu'elles emploient sur les fleuves ou sur les mers, dans la circonférence si étendue de leurs opérations, avec une rapidité qui doit faire réfléchir l'Europe. Les États-Unis cependant auraient-ils pu nous donner le spectacle de ce déploiement de forces, s'ils n'avaient pas eu à leur disposition les usines et les moyens industriels de la Nouvelle-Angleterre?

Or ces instrumens de puissance ne se créent point par enchantement. Ni la volonté des despotes, ni la terreur que répandent les comités de salut public ne peuvent leur donner une vitalité comparable à celle qu'ils puisent dans la paix, dans le développement régulier des transactions, dans l'heureuse situation des pays où le régime social et politique assure à chaque citoyen la liberté de son génie et de son travail. Non moins que de l'argent, il faut du temps pour créer les industries. Si l'on attendait la guerre pour vouloir les acclimater chez soi et dans des circonstances critiques comme celles du temps de guerre, ce serait impossible; eût-on même la libre disposition des capitaux sur lesquels elles s'édifient, on se ferait battre aujourd'hui, avant d'avoir eu le temps de dépenser ces capitaux, par l'adversaire qui n'aurait pas attendu la guerre pour sentir le besoin d'avoir des ateliers. L'empereur Nicolas affichait le plus profond mépris pour les industriels, qu'il regardait comme une classe de gens infectés de libéralisme, et qui mériteront toujours en effet ce reproche, parce que sans liberté ils n'ont ni raison, ni moyen d'être; il parlait des épiciers et des bourgeois avec un dédain sans pareil : ces gens-là, ces perruquiers, comme il affectait souvent de dire, ont contribué pour une part énorme à le battre, et l'amertume de ses réflexions devait être cruelle lorsqu'aux heures de sa douloureuse agonie il comparait ce qui sortait de leurs ruches bourdonnantes à l'impuissance des ateliers et des magasins impériaux où il

s'était flatté, pendant les erreurs d'un long règne, d'avoir préparé les ressources nécessaires à la conquête de l'Orient.

On ne saurait donc pas aujourd'hui être une puissance militaire ni surtout une puissance maritime sans argent et sans industrie, on ne le saurait pas être non plus sans avoir à son service une population maritime pour y recruter le personnel de son armée navale. Autrement dit, il n'y a pas de marine sans marins. Il semble qu'il serait presque humiliant pour le sens commun d'insister sur cet aphorisme, que reconnaît d'ailleurs instinctivement le bon sens du genre humain. Les États-Unis, qui n'ont jamais eu quatre-vingts bâtimens de guerre armés ou même en mesure d'être armés, ont toujours passé pour être une grande puissance maritime, parce qu'on savait cependant qu'ils avaient de l'argent, de l'industrie et des matelots. La guerre de 1812 et celle qu'ils font aujourd'hui ont donné ou donnent entièrement gain de cause à cette manière de voir. Il peut être juste de croire que le matériel naval qui sert aujourd'hui à leurs opérations ne pourrait pas soutenir la comparaison avec celui que possèdent la France et l'Angleterre; mais ce n'est peut-être pas ainsi qu'il convient de considérer les choses. Ce matériel, quel qu'il soit, suffit à atteindre le but pour lequel il a été préparé; c'est là le point important, et la rapidité avec laquelle il a été improvisé est une preuve de plus de la puissance des États-Unis. Une autre preuve, c'est la facilité avec laquelle il a été armé au personnel, ce que l'on n'aurait pas pu faire si l'on n'avait eu par devers soi une population de marins où puiser, et Dieu sait où en seraient les chances de la guerre civile, si les états du nord avaient eu à faire l'éducation de leurs matelots pour déclarer le blocus et surtout pour le maintenir! Où en seraient-ils sans les canonnières et les remorqueurs qui ont transporté leurs troupes, qui les ont nourries, qui les ont sauvées, à la bataille de Pittsburg-Landing par exemple, qui ont forcé les confédérés à évacuer sans combat les lignes d'Yorktown? C'est encore un exemple à citer de l'immensité des avantages que le commerce et l'industrie procurent pendant la guerre. Les états du sud sont presque exclusivement agricoles, le nord est commerçant, industriel et marin.

Par contre, est-il personne qui ait jamais compté la Russie parmi les puissances maritimes? Même pendant la paix, même en étant le pays de production par excellence de la plupart des matières qui pendant longtemps ont été les matières premières des constructions navales, même avec un gros budget et des finances en assez bon ordre, même avec des arsenaux qui ne le cédaient pas à ceux des autres nations, les Russes, ni sous Pierre le Grand, ni sous Catherine II, ni sous l'empereur Nicolas, qui s'était donné tant de peine pour avoir une flotte, n'ont jamais passé pour être une puissance

maritime. A eux-mêmes l'amour-propre national ne pouvait pas persuader qu'il en fût ainsi. C'est une chose curieuse à remarquer dans les notes du comte de Nesselrode que, parlant en 1853-54 de la France et de l'Angleterre, il les appelle presque le plus souvent les puissances maritimes, à l'exclusion de la Russie, qui, au moment où l'affaire des lieux saints finit par prendre une tournure menaçante, se vantait cependant d'avoir quarante-deux vaisseaux de ligne armés, c'est-à-dire une dizaine de plus que la France et l'Angleterre ensemble. Le comte de Nesselrode avait raison avec tout le monde. Cette flotte, on n'a pu par aucun moyen, par aucun appât, la décider à montrer son pavillon au large, même en lui offrant les conditions de combat les plus avantageuses. Les gens qui la montaient n'étaient pas des marins, car il n'y en a pour ainsi dire pas en Russie; néanmoins c'étaient de braves gens. Ils nous l'ont montré à Sébastopol, où ils ont été l'âme de la défense. Il en a été d'eux comme de la marine impériale de Napoléon : les marins de la garde contribuaient à gagner les batailles de Lutzen et de Bautzen, ils se couvraient de gloire dans les campagnes d'Allemagne et de France en 1813 et en 1814, mais en thèse générale ils n'allaient pas à la mer. La France possédait quatre-vingts vaisseaux de ligne du temps du premier empire, mais elle n'était pas une puissance maritime, parce que sa population maritime avait été détruite ou dispersée par la guerre. La Russie en 1854 n'était pas, malgré le nombre de ses vaisseaux, une puissance maritime, parce qu'elle n'avait pas de marins. Il n'y a pas de marine sans marins.

C'est une vérité que personne aujourd'hui ne songe plus à contester ouvertement, et cependant presque tous les jours on lit, et avec une certaine complaisance, on écrit et on imprime des choses qui sont en contradiction avec cette vérité, et qui sont aussi la source de beaucoup d'erreurs. Ne dit-on pas encore quelquefois que la machine à vapeur a rétabli ou rétablira l'équilibre et l'égalité sur les océans? La vapeur cependant a tourné d'une manière incontestable à l'avantage de la prépondérance anglaise, c'est un résultat trop évident pour qu'il dût être nécessaire d'en rechercher et d'en discuter les causes. Le fait certain, c'est la diminution d'importance qu'ont subie les marines des puissances de second ordre depuis que la machine à vapeur est devenue une machine de guerre. La Hollande pourrait-elle aujourd'hui livrer une seconde bataille de Camperdown? Les Hollandais, toujours vaillans, toujours habiles navigateurs, toujours dignes de leurs glorieuses traditions, pourraient-ils faire des armemens qui fussent aux armemens anglais ce que la flotte du brave et malheureux amiral de Winter était à la flotte de l'amiral Duncan? Les Hollandais ne possèdent ni un seul vaisseau de ligne à vapeur, ni une seule frégate cuirassée, et dans la situation

ils n'ont sans doute pas tort de ne pas songer à se procurer quelqu'une de ces coûteuses machines : qu'en feraient-ils? Ce qui est vrai de la Hollande est vrai de bien d'autres, à tel point que, le 11 mars 1861, le secrétaire de l'amirauté, lord Clarence Paget, pouvait dire à la chambre des communes en lui proposant le budget de l'exercice 1862 : « Nous avons 67 vaisseaux de ligne à hélice à flot ou en construction; la France en a 37, l'Espagne 3, la Russie 9 et l'Italie 1 : total, 50. » A ce moment-là, on considérait encore en Angleterre le vaisseau de ligne à hélice comme l'unité militaire et le navire de bataille par excellence; l'Angleterre en accusait 17 de plus pour elle seule que pour le reste du monde réuni, et encore lord Clarence Paget ne comptait-il pas à son actif les 9 vaisseaux du service des gardes-côtes, qui sont armés! Depuis, le vaisseau de ligne a perdu aux yeux des marins sa valeur de combat; c'est la frégate cuirassée qui est devenue la grande machine de guerre, et il est vrai qu'à cette heure même, nous qui avons commencé à construire des bâtimens de cette espèce trois ans plus tôt que les Anglais, nous conservons encore l'égalité numérique avec nos voisins; mais qui peut douter que les causes qui avaient produit une si grande disproportion dans le nombre des vaisseaux de ligne n'agiront pas avec tout autant de force pour amener bientôt les mêmes résultats en matière de bâtimens cuirassés?

Ceux qui n'osent plus nous annoncer bien haut que la vapeur rétablira l'égalité sur les mers nous disent parfois cependant qu'avec des instrumens aussi parfaits que ceux dont on dispose aujourd'hui il n'est plus nécessaire pour les armer d'hommes aussi expérimentés, aussi rompus à la vie exceptionnelle du bord qu'il en fallait pour donner la vie aux vaisseaux à voiles du temps jadis. C'est une erreur tout aussi grande et non moins dangereuse que l'autre. N'ayant pour ainsi dire plus de mâture, puisque les nouveaux navires se présenteront désormais au combat ras comme des pontons, il est incontestable que nous n'avons plus autant besoin que nos prédécesseurs de ces hommes d'élite, de ces gabiers qui étaient le type du matelot d'autrefois; mais, en amoindrissant le rôle de cette spécialité, nous en avons créé d'autres : mécaniciens, chauffeurs, soutiers, etc., qui, pour remplir leurs fonctions, doivent avoir pour le moins tout autant de vigueur, d'adresse, de courage, d'expérience et surtout de savoir que les plus accomplis des anciens gabiers. Faire son quart dans une hune, c'était une grande douceur comparativement à le passer dans l'enfer des fourneaux ou dans les ténèbres suffocantes des soutes. Pour courir dans la mâture, pour larguer une bonnette ou pour aller prendre une empointure au bout d'une vergue, même en mauvais temps, il ne fallait pas être plus agile que pour circuler au milieu des inflexibles et redoutables organes de la

machine, comme, pour la diriger, pour l'entretenir et pour la réparer, il faut plus d'instruction, plus de force, et prendre plus de peine que pour entretenir et réparer les fourrures ou les détails d'un gréement. Il en est de même pour les autres fonctions du bord. L'emploi de la machine à vapeur et les progrès de l'artillerie imposent aux matelots et aux canonniers des efforts plus considérables qu'autrefois, et les hommes ne peuvent suffire à ces efforts que grâce aux améliorations qui ont été introduites dans la discipline, dans l'hygiène, dans les aménagemens, dans les procédés de conservation des vivres, etc. A moins de l'avoir vu faire sous ses yeux, on ne peut imaginer combien est pénible et rebutant le service nouveau du charbon, qui se renouvelle bien souvent cependant, car nous ne construisons pas de navire qui en prenne dans ses soutes pour une consommation de plus de douze jours. Dieu sait ce qu'il en coûte de fatigue aux hommes lorsqu'il faut renouveler cet indispensable approvisionnement, et ce qu'il en coûte de travail encore lorsqu'il faut effacer toutes les traces de saleté que laisse nécessairement après lui l'embarquement de plusieurs centaines de tonnes de combustible : 675 tonnes sur la *Gloire*, 900 sur la *Couronne!* Laver, nettoyer, briquer, fourbir, polir, astiquer, c'est à ces soins que se passe en grande partie la vie du marin, mais avec cette différence, pour les gens du temps présent comparé au temps passé, que d'un côté nous avons augmenté les dimensions de nos navires, et que de l'autre nous avons réduit le nombre des hommes d'équipage. Nos anciens vaisseaux à trois ponts portaient plus de douze cents hommes; nos frégates cuirassées d'aujourd'hui, qui présentent une capacité presque double, n'ont pas cependant un personnel qui soit en nombre la moitié de celui qui revenait au *Montebello* ou à la *Ville-de-Paris*. Le travail a ainsi beaucoup augmenté, et il doit aller sans dire que, pour fournir plus de travail, il faut des hommes plus vigoureux et plus expérimentés. Et au lieu de considérer les choses en général, si nous descendions dans les détails, nous verrions que chacun de ces détails exige de la part des hommes une instruction de plus en plus grande. Qu'y avait-il sur nos anciens vaisseaux qui demandât autant de vigilance et de pratique pour être entretenu en bon état qu'en demandent les engins qui donnent le mouvement aux frégates d'aujourd'hui? Quelle différence entre le service du canonnier d'autrefois et celui du chef de pièce qui doit prendre soin d'une bouche à feu rayée, pourvue d'un appareil de chargement par la culasse, armée de projectiles et d'apparaux dont le maniement et la conservation sont devenus chose très délicate!

Le service ordinaire du bord, d'où dépendra la valeur du navire au moment critique, impose aux hommes des conditions d'aptitude plus rigoureuses que jamais; il en est de même pour la plus simple

action. Considérée à un point de vue général, la fonction principale du matelot, c'est de déplacer des poids; or les poids de tous les objets ont augmenté, de ceux qui se manient par un seul homme comme de ceux qui ne peuvent se manœuvrer que par un travail d'ensemble. Prenez le service qui semble demander le moins d'instruction ou d'intelligence, celui du passage des poudres par exemple, auquel on emploie tout ce qu'il y a de plus faible ou de moins instruit à bord, et vous retrouverez toujours les mêmes conditions. Autrefois un tir de deux coups par cinq minutes était regardé comme très nourri; aujourd'hui on en est arrivé à tirer deux coups par minute et à augmenter par conséquent dans une proportion correspondante la rapidité avec laquelle il faut fournir à la consommation des pièces. Aujourd'hui encore l'on tend à augmenter les charges de poudre comme poids et comme volume; jadis on avait ramené les projectiles au calibre presque uniforme de 15 kilogrammes, les nouveaux projectiles sont du poids de 30 et de 45 kilogrammes. Même pour être employé au passage des poudres, il faut plus d'activité, plus de force et plus d'habitude que par le passé. Voulez-vous prendre pour exemple des fonctions plus relevées, vous verrez que le canonnier doit faire un feu presque cinq fois plus rapide que jadis, que sa vigueur, son adresse et son coup-d'œil ne doivent pas s'être développés dans une moindre proportion. Il manie des instrumens plus lourds, et la distance normale de combat, qui était autrefois fixée réglementairement à 1,200 mètres, s'étend aujourd'hui on ne sait plus où, avec des pièces qui lancent leurs projectiles à 6,000 et à 8,000 mètres. Le but sur lequel il devait tirer était soumis aux mêmes conditions de manœuvre et de mouvement que le navire sur lequel il était lui-même porté; il a maintenant affaire à un ennemi qui peut marcher dans tous les sens, avec une indépendance complète de la position des vents, avec une vitesse de 25 ou de 26 kilomètres à l'heure!

Cette puissance et cette sécurité de manœuvre est bien souvent invoquée comme la preuve que les marins d'aujourd'hui peuvent être dispensés des qualités qui étaient nécessaires à leurs devanciers. C'est encore une idée des plus erronées. Ceux qui font ce beau raisonnement ne tiennent pas compte en effet que les exigences du métier ont naturellement augmenté avec les moyens d'y satisfaire. Nous ne sommes plus au temps où il n'y avait qu'un seul ordre de bataille connu, la ligne étant formée au plus près du lit du vent, tribord ou babord amures. Aujourd'hui toutes les formations et tous les ordres sont possibles pour une flotte, et ce n'est plus en gardant une distance d'une encâblure (200 mètres) entre les navires qui la composent qu'elle se présentera au combat, mais en sentant les flancs ou les coudes à gauche et à droite, comme les soldats de l'infanterie.

Nous ne sommes plus au temps où l'on n'appareillait, où l'on ne mouillait que de nuit, où les blocus se levaient aux premiers symptômes du mauvais temps, où l'officier que l'on chargeait d'une mission rendait compte de tout en arguant de l'inconstance des flots et des vents. Aujourd'hui l'on quitte et l'on prend un mouillage de nuit comme de jour, on maintient un blocus sans perdre de vue la côte observée, et à l'officier que l'on envoie même à mille lieues de distance, on fixe le jour et presque l'heure où il devra arriver. Dans la liberté de ses mouvemens comme dans les manœuvres d'ensemble, on exige de lui, comme service courant, des choses que nos prédécesseurs eussent tout simplement écartées comme des impossibilités. Le brave amiral Hugon a laissé dans la marine une réputation exceptionnelle pour la hardiesse et l'habileté avec lesquelles il dirigeait en 1841 et 1842 les mouvemens de l'escadre de la Méditerranée; cependant, malgré toute sa hardiesse et tout son talent, il n'eût jamais songé à faire faire une foule de choses qu'on accomplit aujourd'hui en se jouant, mais qu'on ne peut accomplir ainsi que parce que nos officiers n'appliquent pas aux devoirs de leur profession moins de vigilance et d'activité, de savoir et d'expérience qu'en ont jamais eu leurs devanciers. Quoi qu'on fasse, la puissance des navires sera toujours en raison des qualités et des talens que posséderont comme gens de mer les hommes qui les montent.

Aussi l'empire de la mer appartiendra-t-il toujours aux marins. A ceux qui peuvent douter encore de la justesse absolue de cet axiome et qui ne seraient pas convaincus par les raisons que nous venons de donner, il en est une encore que nous pouvons invoquer, et qui, selon nous, devrait suffire à elle seule pour trancher la question. Les armées de mer, comme les autres, ne vivent pas seulement des chapitres du budget et des armes ou des approvisionnemens que les arsenaux mettent à leur disposition. Ce sont là les moyens matériels de leur existence, mais non pas l'âme qui leur donne la vie, qui en fait des personnes morales. L'esprit de corps, le sentiment marin, le principe d'ardeur et de passion qui résulte des traditions, des souvenirs, des instincts que développe la fréquentation de la mer, ne peuvent être ressentis, conservés, entretenus, animés que par les marins eux-mêmes. Admettez dans vos équipages une trop forte proportion d'hommes qui ne sont pas voués à la profession par état et par goût : vous aurez des corps officiels composés de gens qui remplissent une obligation légale, mais sans lien avec le passé et sans espérance d'avenir, sans précédens à soutenir ou à venger, et sans ambition pour eux-mêmes et pour leurs enfans; vous n'aurez pas une armée composée d'hommes qui ont mis depuis longtemps leurs sentimens et leurs habitudes en harmonie avec les circonstances où vous les placez, qui défendront la mer

et ses libertés comme on défend sa chose. Il y a bien longtemps qu'on a dit, et l'histoire démontre la justesse de cette observation, que la garantie la plus réelle pour la défense d'un territoire ne réside pas autant dans l'armée qui le protége que dans la population qui l'occupe, attendu que le clocher ne recule pas, tandis que le régiment ne prend racine nulle part. Eh bien! il en est de même pour la mer; elle est le domaine, le territoire des marins, et le pavillon est leur clocher. Eux seuls, ils l'aiment de cet amour qui enfante les dévouemens héroïques, parce qu'il n'est pas seulement le résultat de la réflexion, mais aussi de la passion instinctive. Plus que personne, ils sont capables de faire respecter le pavillon et de défendre la mer, comme les armées nationales sont seules capables de faire respecter et de défendre jusqu'aux dernières extrémités le sol sacré de la patrie.

II. — L'ANGLETERRE.

Si la puissance maritime de l'Angleterre n'avait pour raison d'être que les résultats produits depuis cinquante ans par l'administration de l'amirauté, l'Angleterre serait peut-être toujours une puissance du premier rang; mais elle ne serait pas ce qu'elle est réellement, capable de tenir tête, au moins pendant un certain temps, à toutes les marines du monde réunies contre elle.

Ce n'est certainement pas à l'amirauté qu'il faut faire honneur de cette situation, et bien qu'il soit recommandé par la sagesse autant que par le bon goût de ne juger qu'avec réserve les institutions des autres, nous croyons cependant pouvoir dire en toute sécurité de conscience que c'est une organisation administrative aussi peu rationnelle qu'il en existe en aucun pays. Les Anglais, chatouilleux sur ce point, comme tous les peuples d'ailleurs, vous font ordinairement observer que, leurs institutions et leurs lois étant des compromis perpétuels entre les traditions du passé le plus lointain et les besoins de l'avenir qui agitent une population aussi vivante et aussi active que celle des trois royaumes, il est extrêmement difficile à un étranger de se former des opinions éclairées sur ces compromis, et presque toujours les Anglais ont raison quand ils parlent ainsi, néanmoins, comme c'est en prenant pour base des faits acquis, incontestables, avoués par les Anglais eux-mêmes, que nous sommes arrivé à nos conclusions, nous imaginons n'être pas trop téméraire en persistant dans notre sentiment.

D'ailleurs, et c'est un point à noter, la constitution de l'amirauté n'est à peu près défendue par personne en Angleterre. Nous avons bien souvent causé de ce sujet avec des Anglais, et la seule raison qu'on nous ait jamais donnée pour expliquer l'organisation de l'ami-

rauté telle qu'elle existe aujourd'hui est une raison d'ordre, de gouvernement, de politique intérieure, mais non pas d'efficacité et de services rendus. La marine, c'est la vie même de l'Angleterre. Ce n'est pas seulement la condition d'existence de son empire colonial, la cause de la prospérité de son commerce, la source principale de ses richesses et de sa gloire militaire; c'est encore au dedans le bouclier qui l'a protégée depuis huit siècles contre toute tentative d'invasion, le rempart à l'abri duquel s'est développée sa liberté; c'est encore à l'extérieur l'intermédiaire par lequel elle communique avec le reste du genre humain. Aussi, et à cause même de l'immensité des intérêts qu'elle représente, on ne croit pas qu'il serait prudent de confier à une seule main le pouvoir suprême sur un organe aussi important de la vie nationale. Il existe bien parmi les dignités qui dépendent de la couronne une charge de *lord high admiral* (lord grand-amiral), haut fonctionnaire qui devrait concentrer sous sa direction toutes les branches de l'administration maritime; mais depuis la révolution de 1688 cette charge n'a été remplie qu'une seule fois, et encore très passagèrement : le reste du temps, elle a été, comme on dit en Angleterre, *mise en commission*, et c'est cette commission que l'on appelle le bureau d'amirauté ou, plus simplement encore, l'amirauté.

Depuis le règne de Jacques II, il n'y a eu qu'un lord grand-amiral en Angleterre, sous le règne de George III. L'un des fils de ce prince, le duc de Clarence, exerça cette charge pendant quelques mois. Il avait servi dans la marine et y avait laissé de très honorables souvenirs, il devait lui-même occuper le trône sous le nom de Guillaume IV, et avec le surnom populaire de *king sailor* (le roi-matelot); malgré tout, il ne resta pas longtemps en place. L'histoire raconte qu'en 1827, et lorsqu'il était au pouvoir, ayant à signer les instructions que le gouvernement adressait à l'amiral Codrington qui commandait l'escadre du Levant, le duc de Clarence ajouta, aux longues considérations où se déployaient à l'aise toute la prudence et toute la prévoyance ministérielles, un *post-scriptum* ainsi conçu : *Go on, my dear, and burn those damned rascals;* « allez de l'avant, mon cher, et brûlez-moi ces maudits coquins. » L'amiral Codrington, convaincu que, pour venir de son chef direct et pour être tracé par une main royale, ce *post-scriptum* ne devait pas moins qu'à l'ordinaire être considéré comme donnant la clé de toute la correspondance, livra, au reçu du paquet, la bataille de Navarin. Il en coûta sa charge au duc de Clarence. La nouvelle de la bataille, qui excita de si vifs transports de joie en Europe, fut très mal accueillie en Angleterre par le gouvernement d'alors, qui la qualifia, à l'ouverture de la session suivante, on se le rappelle sans doute, de *untoward event* (événement malencontreux). Aussi, lorsque l'amiral Codrington, sommé

de s'expliquer sur les motifs qui avaient déterminé sa conduite, eut allégué les conseils du prince, on contraignit celui-ci à se démettre de la position qu'il occupait. Dans les traditions des hommes d'état de la Grande-Bretagne, ce petit épisode est resté comme la preuve qu'il ne saurait être prudent de confier à une seule volonté tous les pouvoirs sur la marine. Par la force des choses, cette volonté pourrait avoir trop d'action et sur les affaires les plus importantes du pays et sur un trop grand nombre d'intérêts. Depuis lors, la charge de grand-amiral est restée en commission.

Nous ne condamnons pas absolument cette manière de voir, ni cette jalousie qui conduit un peuple aussi passionnément amoureux de sa liberté et de son *self government* à prendre toutes ses précautions pour faire en sorte qu'il ne soit confié à personne des pouvoirs qui pourraient devenir dangereux pour la chose publique. C'est un sentiment honorable et juste au fond, et qui, en retour des grands biens qu'il conserve, a sans doute le droit de se satisfaire au prix de quelques anomalies administratives; néanmoins cela ne prouve point que le bureau d'amirauté n'est pas, en tant que gouvernement de la marine, une des institutions les plus singulières de ce monde et le plus fatalement condamnées à consommer des ressources immenses pour arriver à des résultats comparativement médiocres.

Le grand Frédéric disait un jour qu'il y avait pour une armée quelque chose de pire qu'un mauvais général, c'étaient deux bons généraux. Il avait parfaitement raison, et ce qu'il appliquait à une armée peut s'appliquer au gouvernement de toutes choses : plus même elles sont considérables, et plus cela est vrai. Le pouvoir exécutif, dans quelque ordre de faits que ce soit, ne saurait être exercé utilement que par une seule intelligence ou par une seule volonté. Autrement il flotte dans l'impuissance, et il s'endort dans l'incurie, dans l'indolence où l'entretient le défaut absolu de responsabilité. C'est l'histoire de tous les siècles et de tous les peuples, de toutes les institutions où la puissance d'agir est partagée entre plusieurs mains. Notre époque a fourni à cet égard des enseignemens et des exemples plus instructifs qu'aucune autre. Je ne parle pas seulement du déplorable gouvernement du directoire ou de l'éphémère pentarchie qui nous mena en 1848 aux journées de juin. Notre temps a vu naître en effet, par toutes les contrées de l'Europe et de l'Amérique du Nord, une multitude de sociétés industrielles, financières ou commerciales, de compagnies de chemins de fer, de canaux, de navigation, de crédit public, etc., qui ont débuté toujours en s'organisant par les soins d'un conseil d'administration, et qui pour la plupart déjà ont fini par se donner un directeur, un administrateur délégué, un président, un gouverneur chargé des attributions réelles du pouvoir exécutif. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le plus sou-

vent la chose s'est faite, non pas sous la pression des actionnaires, mais à la demande même des conseils d'administration. Qu'étaient-ce cependant que les administrateurs de ces compagnies? A coup sûr, ils étaient du nombre de ceux que le grand Frédéric appelait de bons généraux, des hommes éminens dans les affaires, dans la finance ou dans l'industrie, des hommes capables, et qui n'avaient certainement aucun désir de voir diminuer leur position, car nous voyons que, dans ce qu'on appelle la féodalité industrielle de nos jours, on recherche le titre d'administrateur de telle ou telle compagnie avec autant d'ardeur que les titres de l'aristocratie nobiliaire d'autrefois. Qu'est-ce donc qui les a poussés ou qui les pousse dans cette voie, si ce n'est la conviction de l'impuissance d'un conseil comme directeur de l'action, et aussi le sentiment de la responsabilité qui pesait indirectement sur eux? Les faits sont là pour prouver que leur responsabilité légale est à peu près nulle; mais ils avaient presque tous une portion de leur fortune engagée dans l'entreprise à laquelle ils s'étaient associés; puis les capitaux sur lesquels ils pouvaient compter pour réaliser leur œuvre étaient limités, et enfin leur crédit était compromis, si l'affaire qu'ils avaient contribué à créer venait à tourner à mal.

Aucun de ces contre-poids qui ont ramené les conseils d'administration des grandes compagnies aux vrais principes n'existe dans la constitution actuelle du bureau de l'amirauté anglaise. On y entre en vertu du degré d'influence que l'on possède dans le parti politique auquel on appartient, on en sort parce que ce même parti a été battu sur telle ou telle question de finance, de politique étrangère ou de législation pénale; mais on ne sort du bureau de l'amirauté qu'avec une position agrandie. L'honneur d'en avoir fait partie suffit pour vous y faire rentrer, ou pour vous obtenir quelque commandement lucratif et important. C'est l'indemnité gracieuse que les vainqueurs des luttes parlementaires paient en général aux vaincus. De responsabilité, il n'en est d'aucune sorte, et, comme si tout conspirait pour qu'il n'en puisse pas exister, les opérations du bureau se liquident avec purge complète d'année en année sur les ressources d'un budget dont on n'a pas plus de souci une fois qu'il est consommé que s'il était tombé du ciel, au lieu d'être sorti des poches des contribuables. Les contribuables, c'est tout le monde, ou, pour mieux dire, ce n'est personne. Et qui donc s'embarrasse de savoir si le shilling qu'il porte au percepteur sera dépensé par la marine ou par l'armée, par la magistrature ou par la diplomatie? D'ailleurs, comme la moyenne d'existence des bureaux d'amirauté ne dépasse guère deux ans, on peut toujours dire, et l'on ne s'en fait pas faute, que, sur les deux budgets dont on devrait être responsable, il en est un qui était déjà

compromis, engagé quand on est arrivé au pouvoir, et ce sont les autres qui ont à s'expliquer sur celui qu'on avait proposé soi-même.

Lorsque l'on cause de ce sujet avec les Anglais, ils vous disent souvent que sur les six personnages qui sont qualifiés de lords de l'amirauté, il en est un désigné sous le nom de premier lord, qui a officiellement autorité sur les autres, et qui est responsable devant le parlement. Même en théorie, cela n'est exact que jusqu'à un certain point, car il faut la présence de trois membres pour constituer un bureau autorisé à prendre des décisions, et cela ne peut pas du tout être vrai dans la pratique. Le premier lord, puisque premier lord il y a, est un personnage politique qui n'appartient jamais lui-même à la marine, et qui est par conséquent presque toujours fort peu compétent sur les questions qu'il est censé avoir à décider. Le voyez-vous assis en conseil autour du tapis vert avec ses collègues, qui, à l'exception d'un seul, sont tous gens du métier, et qui l'accablent sous un déluge d'objections techniques, si par hasard il veut s'aviser de faire ce qui ne leur convient pas? Ils le mènent, comme on dit vulgairement, ou bien ils le réduisent à l'impuissance; puis, quand ils ont produit ce beau travail sur l'esprit du premier lord, à quoi voulez-vous qu'ils aboutissent eux-mêmes? Connaissez-vous quatre médecins qui soient d'accord sur la manière de traiter une maladie, quatre théologiens sur une matière philosophique, quatre ingénieurs sur le problème de la distribution des eaux dans la ville de Paris? pourquoi espérer que quatre capitaines de vaisseau seront d'accord sur une question de discipline, d'administration, d'hygiène, d'armement, de construction? On lève donc la séance, on renvoie la discussion à un autre jour, et, en attendant la solution qui ne vient pas, la routine des subalternes continue à dépenser en souveraine l'argent que fournit le public, les sommes énormes que de temps à autre on est obligé de lui demander lorsque, après avoir longtemps sommeillé, on s'aperçoit qu'il faut reconstruire la marine, ou regagner au prix des efforts les plus coûteux l'avance que l'on a laissé prendre aux autres.

Par une bizarrerie qui n'est pas moins grande que le reste, en même temps que l'on donnait plusieurs chefs à une institution militaire, on s'arrangeait de telle sorte que ces chefs étaient pris exclusivement dans une seule des nombreuses spécialités dont l'ensemble constitue l'établissement naval. Sur les six personnes qui composent le bureau, deux sont membres du parlement et n'appartiennent pas à la marine; les quatre autres sont exclusivement des officiers de vaisseau, des officiers à épaulettes, comme nous dirions. Ils ont la majorité dans le bureau; de fait, ils y règnent en maîtres. Administration proprement dite, travaux hydrauliques, construction navale, artillerie, santé, tous les autres services en sont rigoureusement

exclus. Non seulement ils en sont exclus, mais la jalousie des officiers militaires à leur égard a su se donner si large satisfaction qu'ils n'existent pas à l'état de corps. Il y a des individus qui remplissent telle ou telle fonction, mais dans l'exercice de leurs fonctions ils ne sont hiérarchisés entre eux que par la différence de leur solde ou par les nécessités absolues du service; ils ne forment pas de corps organisés, doués d'une vie propre, et possédant des emplois qui ne peuvent être occupés que par leurs membres. En tout et pour tout, ils sont sous la dépendance rigoureuse des officiers militaires, qui d'ailleurs fournissent la plupart des candidats aux places vacantes dans les bureaux, dans les ports ou dans les administrations. Autrefois il existait un corps d'ingénieurs des constructions navales qui avait été fondé par la reine Élisabeth; il a été complétement détruit par les officiers de vaisseau. On sait qu'en tout pays il existe toujours de grandes causes de rivalité et de discussion entre ces deux branches de la marine; en Angleterre, l'une a pu supprimer l'autre. Pour qu'il ne restât en quelque sorte aucune trace du vaincu, la bibliothèque même qu'il possédait à Deptford a été systématiquement dispersée dans tous les ports. Afin qu'il ne puisse pas renaître, la direction des constructions navales est toujours confiée à un officier militaire, mais à titre provisoire seulement et sans cesser d'appartenir au grand corps. Sir Robert Seppings, sir William Symonds, sir Baldwin Walker étaient des marins comme l'amiral Robinson, qui occupe aujourd'hui ce poste. D'ailleurs, comme si l'on eût craint que malgré toutes ces précautions l'ennemi vînt à ressusciter, il n'y a pas encore longtemps que le directeur des constructions navales, le *surveyor*, aujourd'hui le *comptroller of the navy*, n'avait pas le droit d'entretenir des rapports directs avec les ateliers des ports; ses communications devaient toujours passer par l'intermédiaire de l'amirauté, qui ne recevait de lui que des pièces qualifiées officiellement de « requêtes. » Quant aux constructeurs mêmes des ports, si on ne leur marchandait pas trop l'argent, on les tenait vis-à-vis des officiers de vaisseau dans une position d'infériorité indigne du talent et des services de beaucoup d'entre eux. Aussi en est-il un certain nombre, et parmi les plus distingués, qui n'ont pas pu tenir dans la situation qui leur était faite. Citons par exemple M. Reed, dont le nom a souvent occupé le public dans ces derniers temps, et qui, après avoir été attaché au port de Portsmouth, est aujourd'hui le directeur du *Mechanic's Magazine*, un des recueils les plus estimés de l'Angleterre, le secrétaire de la société des *Naval architects*, l'auteur d'un projet de navires cuirassés que l'amirauté vient d'être contrainte par la force de l'opinion de prendre en considération très sérieuse. Ce projet aurait-il même pu voir le jour, si l'auteur eût encore été l'un des *masters-shipwrights* de Portsmouth?

Nous en avons dit assez sans doute pour faire voir comment l'amirauté, en dépit du mérite des hommes qui composent son bureau, est un corps indolent, inerte, doué d'une force de consommation désordonnée et d'une puissance de production relativement petite, condamné par sa constitution même à l'imprévoyance et aux surprises, très peu capable en somme de maintenir l'ordre dans ses affaires. Un fait considérable à citer parmi tant d'autres qui pourraient motiver cette appréciation, c'est qu'avec un budget qui souvent est double du nôtre, la marine anglaise, gouvernée comme elle l'est par l'amirauté, n'a pas donné depuis cinquante ans seulement, comme produit matériel de ses efforts, des résultats très supérieurs à ceux qu'a obtenus chez nous le ministère de la marine. Le nombre brut de ses créations, comme navires, travaux hydrauliques, constructions de tout genre, est bien loin d'être en rapport avec la différence des ressources qui appartiennent à chacun des deux budgets. Au lieu du nombre, si nous prenons la valeur des études, le mérite des inventions, la part contributive de chacune des deux administrations aux progrès généraux de l'arme, la supériorité nous appartiendrait incontestablement, car nous avons beaucoup fait, et il nous serait difficile de citer ce que depuis un demi-siècle on doit à l'amirauté. Sa prévoyance, nous la trouvons sans cesse en défaut; elle ne se tient pas même au courant de ce qui se fait à côté d'elle. Il y avait sept ans que nous avions abandonné la construction des vaisseaux à voiles, lorsqu'en 1851 la chambre des communes la força d'y renoncer à son tour. Il y avait quatre ans déjà que le parti était pris chez nous de ne plus mettre de vaisseaux à vapeur en chantier, lorsque tout à coup, mais un peu tard, l'amirauté, s'apercevant que nous en possédions cependant presque autant qu'elle, fit décider en 1859 ce que le discours de la reine, à l'ouverture du parlement, appelait la reconstruction de la flotte. Le moment était certes bien choisi, lorsqu'il était patent que depuis 1855 nous ne construisions plus de vaisseaux à vapeur, et que depuis un an déjà la *Gloire* était en vue sous sa cale de Toulon! Encore a-t-il fallu attendre jusqu'en 1862, une autre période de sept ans, pour que l'amirauté, vaincue cette fois comme toujours par la chambre des communes, renonçât à son tour à construire des vaisseaux à vapeur! Si ce n'est pas de l'imprévoyance et de l'incurie, il n'en est pas sur la terre. Pour ce qui est de l'ordre dans l'administration, nous rappellerons qu'en 1859 lord Clarence Paget démontrait à la chambre des communes qu'il disparaissait tous les ans dans les mains de l'amirauté plus d'un million de livres sterling, plus de 25 millions de francs, de l'emploi desquels il était absolument impossible de rendre compte, ou de trouver quelque part que ce fût la contre-valeur. Et tandis que lord Clarence Paget parlait ainsi,

une commission, qui ne pouvait être accusée d'aucun mauvais vouloir par le gouvernement, car elle avait été nommée par lui pour informer sur l'état des arsenaux, proclamait dans son rapport qu'ayant fait examiner la comptabilité de l'un des principaux ports de l'Angleterre pendant huit mois, elle y avait relevé plus de huit mille erreurs. Enfin, pour ce qui touche à l'ordre moral, si important à maintenir toujours, et surtout dans un corps militaire, on n'a sans doute pas oublié les exemples d'indiscipline flagrante qui signalèrent la campagne de 1840, ni ceux que l'on put observer dans la Mer-Noire en 1854, ni ce que disait sir Charles Napier de la flotte qu'il commandait dans la Baltique, ni les actes d'insubordination collective qui se sont manifestés plus récemment parmi les équipages du vaisseau le *Princess Royal*, de la frégate le *Liffey*, du vaisseau-amiral le *Marlborough*, etc.

Nous aurions beaucoup à dire encore sur cette question, mais on trouvera peut-être que nous avons déjà trop longuement insisté, et que s'il convient aux Anglais de voir les affaires de leur marine gouvernées de cette façon, nous devrions les laisser faire. C'est ainsi que sans doute on pense dans l'école dont M. le marquis de Boissy s'est fait au sénat l'infatigable organe; mais ceux qui croient que le maintien des bons rapports entre la France et l'Angleterre est un devoir pour les deux pays, un bienfait pour le genre humain tout entier, doivent considérer les choses d'un autre point de vue. Les défaillances perpétuelles de l'amirauté peuvent souvent leur inspirer des regrets, parce qu'en Angleterre elles contribuent à provoquer indirectement contre nous des sentimens de défiance qui nuisent au développement de la bonne intelligence, parce qu'en France elles sont la cause d'erreurs dangereuses. Il n'est pas dans la nature humaine de convenir volontairement de ses fautes. Aussi, lorsque l'amirauté éprouve quelque déconvenue nouvelle, lorsqu'elle se voit manifestement devancée par quelque progrès qui a reçu chez nous la consécration de la pratique, elle emploie, pour se tirer de peine, un procédé qui lui a toujours réussi jusqu'à ce jour, mais qui n'est pas fait pour entretenir la sympathie réciproque: c'est la plus grande preuve d'habileté qu'elle ait fournie, mais c'est une preuve d'habileté détestable. Au lieu de convenir loyalement de ses fautes, elle pousse des cris contre l'ambition de la France, elle nous accuse de conspiration et de projets d'invasion que rien ne justifie, elle agite l'esprit de la nation contre nous, et alors, en même temps qu'elle obtient des centaines de millions destinés à réparer le passé, nous entendons les discours où lord Palmerston nous enseigne cette singulière théorie, que pour maintenir la paix entre ces deux grands peuples il convient de pousser jusqu'à la limite extrême les dépenses improductives de leurs armemens! Quel est l'intérêt avouable qui gagnera quoi que ce

soit à une pareille manière d'être? Ne vaudrait-il pas mieux pour nous-mêmes que l'amirauté ne se fût jamais trouvée dans cette position ridicule et dangereuse à la fois?

D'un autre côté, lorsque nous voyons l'amirauté aux prises avec quelqu'une de ces déconvenues où elle s'embarrasse presque périodiquement, nous voyons aussi en France la foule des gens honnêtes, mais peu éclairés, pour qui le patriotisme suprême consiste à dénigrer ses voisins ou ses adversaires possibles, s'empresser de tirer d'une situation qu'ils ne sont pas capables de bien apprécier les conclusions les plus erronées. Jugeant de ce qui est chez les autres par ce qui est chez eux, ils prennent l'amirauté pour l'expression vivante de la puissance maritime de l'Angleterre, ils croient à la décadence et à la faiblesse, ils conçoivent les idées les plus extravagantes.

La vérité cependant, c'est que l'Angleterre est toujours la plus grande puissance maritime du monde; c'est qu'il est absurde de vouloir estimer le degré de cette puissance sur les faits et gestes de l'amirauté, attendu que l'amirauté, telle qu'elle est aujourd'hui, n'est pas en Angleterre plus qu'un détail, plus qu'une fraction du budget, plus qu'un premier enjeu, plus qu'un cadre ou que l'avant-garde d'une armée qui, en cas de lutte sérieuse, trouverait dans la nation d'inépuisables ressources, s'il en est d'inépuisables sur la terre. En France, l'administration de la marine représente la beaucoup plus grande partie de ce que nous possédons de vaillant pour établir nos titres à être une puissance maritime; en Angleterre, la marine, ce n'est pas l'amirauté, c'est la nation presque tout entière.

Nous avons dit quelles sont les bases sur lesquelles repose la réalité de la puissance maritime; si nous appliquons ces principes à l'Angleterre, que trouverons-nous?

En matière de budget et d'argent, l'Angleterre possède les meilleures et les plus florissantes finances du monde. Nous n'en sommes plus sans doute à l'époque où l'on s'amusait à prédire chaque jour qu'écrasée sous le poids de sa dette, elle serait en banqueroute le lendemain. Probablement personne aujourd'hui ne partage plus cette erreur. Les faits en démontrent la fausseté d'une manière trop éclatante; ils prouvent trop que l'Angleterre est de tous les pays celui qui supporte le plus aisément la charge de sa dette publique. Nous avons vu ses consolidés, son 3 pour 100 atteindre et dépasser quelquefois le pair, et il se tient en moyenne au cours de 90 à 92. Notre 3 pour 100 ne s'est jamais élevé au-dessus de 86; pendant plusieurs années du gouvernement parlementaire, on l'a vu flotter aux environs de 80; aujourd'hui il se tient le plus ordinairement entre 68 et 70. Ce sont des faits qui n'ont pas besoin de commentaires.

Il n'est pas non plus besoin de dire que l'Angleterre est aussi une

très grande puissance industrielle, ni qu'elle est surtout très puissante dans les branches de l'industrie qui intéressent le plus spécialement la marine. Au lieu de discuter ce point ou de nous livrer sur ce sujet à des considérations théoriques, nous préférons citer un fait qui date presque d'hier, et qui vaudra mieux comme enseignement que tout ce que nous pourrions dire.

En 1855, après la prise de Malakof, les Anglais, étant eux-mêmes peu satisfaits du rôle qu'ils avaient joué en Crimée, se proposaient de prendre une revanche dans la Baltique, si la guerre avait continué. Ils voulaient détruire Cronstadt, qu'ils avaient eu le loisir d'étudier pendant les deux campagnes précédentes; le moyen fût-il bon ou mauvais, cela n'est pas en discussion ici, ils avaient imaginé de l'écraser et de l'incendier sous une pluie de projectiles lancés par de petits navires, canonnières et bombardes, qui étaient à construire pour ce service spécial. On s'adressa, pour la création de ces petits bâtimens, à l'industrie privée, et entre autres au célèbre constructeur M. Laird, aujourd'hui membre du parlement pour la ville de Birkenhead, où ses chantiers sont situés sur la Mersey, en face de Liverpool. Ce fut le 25 octobre que les plans de la première canonnière arrivèrent à M. Laird, et que par conséquent il put commencer ses travaux. Le 11 novembre suivant, la canonnière tout armée, moins sa machine, entrait à la voile dans la rade de Portsmouth. Nous ne savons pas quel était le tonnage de ce navire; mais, pour l'édification du lecteur, nous rappellerons qu'il fut construit à cette époque des canonnières de plusieurs classes, depuis 212 jusqu'à 868 tonneaux de capacité. C'était donc un navire de plus de 200 tonneaux. Après avoir fourni cette preuve d'activité, M. Laird signa avec le gouvernement un marché en vertu duquel il était autorisé à construire, sur des plans et sur des prix convenus, autant de canonnières qu'il lui serait possible jusqu'au jour où le contrat serait dénoncé, le gouvernement s'engageant à prendre pour son compte, et jusqu'à entier achèvement, tout ce qui serait alors en chantier. Partant de cette base, M. Laird organisa ses ateliers, où l'on travaillait de jour et de nuit, sur un pied de telle puissance de production que lorsqu'il reçut l'ordre de s'arrêter il livrait au gouvernement un navire par jour. Des marchés semblables ayant été passés avec d'autres maisons, la marine anglaise se trouva enrichie, lorsque la paix fut signée à Paris, c'est-à-dire en moins de cinq mois, de plus de 200 canonnières et d'une centaine de bombardes, armées, en armement ou en construction.

Le gouvernement fit pour les machines comme il faisait pour les coques des navires, et les résultats ne furent pas moins significatifs. Pour n'en citer qu'un exemple, nous dirons ce qu'il obtint de la seule maison Penn et fils, de Greenwich. Au mois de décembre 1855,

il conclut avec cette maison un traité par lequel elle s'engageait à avoir fourni au 1er avril 1856 quatre-vingts machines à vapeur de la force de 60 chevaux chacune, c'est-à-dire à peu près une machine par jour. Le traité fut exécuté dans toute sa teneur, et si bien exécuté qu'à la date convenue les machines n'avaient pas seulement été livrées, mais qu'encore elles étaient montées à bord des navires qu'elles devaient armer. Ce sont des faits qui ont eu l'univers pour témoin. Le 24 avril 1856, nous assistions, nous aussi, à la revue que la reine passa de sa flotte dans la rade de Spithead, et nous y trouvions cinquante bombardes toutes prêtes à entrer en campagne; nous y voyions défiler cent quarante canonnières à vapeur, complétement armées, équipées, pourvues, marchant, manœuvrant, tirant le canon sous les yeux de plus de cent mille spectateurs. C'était la création des mois d'hiver qui venaient de s'écouler, c'était l'avant-garde d'une armée qui comptait déjà d'imposantes réserves, et qui aurait pu facilement être doublée dans l'année; c'était aussi un grand enseignement donné au monde, et que lord Palmerston résumait dans cette phrase significative lorsque, le 8 mai suivant, il disait à la chambre des communes : « Nous avons commencé la guerre (février 1854) avec 212 navires armés, nous en avions 590 quand elle a fini (30 mars 1856). »

Ce remarquable exemple doit suffire à prouver la justesse de ce que nous disions : d'abord que l'amirauté n'est en Angleterre qu'un détail, car elle n'eut pour ainsi dire aucune part à l'improvisation de ce redoutable armement; ensuite que l'industrie anglaise et ses ateliers renferment dans leurs flancs des trésors de puissance dont le secret est encore à donner, et qui éclateraient avec une merveilleuse fécondité le jour où l'Angleterre serait engagée contre un adversaire plus considérable que la marine russe, où elle ne songerait pas seulement à relever au loin l'éclat de son prestige, mais où elle croirait avoir à combattre pour son existence même.

A l'égard du personnel marin dont elle pourrait disposer, la puissance de l'Angleterre se manifeste par des chiffres non moins éloquens que ceux que nous venons de citer. Elle ne possède pas des statistiques aussi bien faites et aussi précises que les nôtres; cependant tout le monde s'accorde à reconnaître que, sans compter les 80,000 hommes que la marine militaire entretient sous le pavillon, la marine commerciale de l'Angleterre emploie 230,000 hommes au moins à ce que nous appelons la navigation de long cours et le grand cabotage, et que si on appliquait à la population qui vit de la marine les règlemens que nous pratiquons en fait d'inscription maritime, on arriverait très probablement, en y comprenant, comme chez nous, le petit cabotage, la pêche, la batellerie, les ouvriers des chantiers de l'industrie privée et des arsenaux, au chiffre de 700,000 ou

même de 800,000 hommes. Ce serait tout dire, s'il n'était juste d'ajouter encore que dans cette population la qualité correspond à la quantité. Que les erreurs de l'amirauté ne nous fassent pas croire que le génie de la mer a abandonné les Anglais. Ils l'exploitent aujourd'hui avec une énergie et avec des talens qui n'ont rien à envier aux temps passés et qui se sont même développés de nos jours avec plus de grandeur qu'à aucune époque peut-être. Laissons de côté pour un moment les défaillances de l'amirauté et voyons ce que la marine commerciale de l'Angleterre, à vapeur ou à voiles, a su faire (1). Il serait bien difficile de dire en quoi elle n'a pas accompli de remarquables progrès, son matériel flottant est à la fois le plus considérable et le plus beau qui soit au monde. Les navires que MM. Green, Dunbar, M'Key et autres envoient à l'autre bout de la terre sont des œuvres admirables de construction et d'aménagement. Dans la pratique, ils ont résolu des problèmes à la solution desquels nos devanciers n'auraient peut-être jamais cru. En perfectionnant leurs dimensions et leur armement, en étudiant surtout les routes que la nature a préparées sur les océans, ils ont réussi à diminuer les traversées dans des proportions notables. Les voyages entre l'Inde et l'Europe, qui étaient, il y a trente ans encore, de cent cinquante et cent soixante jours, ne sont plus aujourd'hui que de quatre-vingt-dix jours en moyenne pour une foule de navires. Mettre plus de cent jours pour aller en Chine ou pour en revenir, c'est être un pauvre marcheur. Une campagne en Australie, qui demandait autrefois des années, s'accomplit maintenant, aller et retour, relâches comprises, en neuf ou dix mois, et cela en faisant le tour du monde, en passant, à l'aller, par le cap de Bonne-Espérance, au retour par le cap Horn.

Le développement qu'a pris la navigation a permis de créer des spécialités qui constituent des progrès immenses sur le passé. Au lieu du navire qui devait être propre à tous les services, il y a le charbonnier à voiles ou à vapeur, la barque destinée au transport des bois, le *cotton-ship* des mers de l'Inde, le trois-mâts qui va chercher les thés de Shang-haï, le *clipper* qui rapporte l'or de Port-Melbourne, comme il y avait naguère encore, entre Calcutta, Bom-

(1) Qu'il nous soit permis à cette occasion de citer le propos d'un amiral de nos amis, qui tout récemment encore a visité l'Angleterre. C'est de la conversation familière, mais par cela même qu'elle n'était pas destinée au public, elle n'en aura qu'un mérite plus grand de sincérité. A un interlocuteur qui s'opiniâtrait à lui rappeler les erreurs de l'amirauté, notre amiral disait avec un accent aussi animé que convaincu : « Ah! monsieur, laissons là, je vous prie, l'amirauté. C'est une vieille commère qui est en arrière de deux cents ans sur le plus modeste constructeur de son pays. Ce n'est pas à elle qu'il faut demander la clé de la puissance maritime de l'Angleterre. En France, la marine est dans l'administration; en Angleterre, elle est dans la nation. Cela fait une différence énorme, et dont nous ne saurions pas être trop jaloux. »

bay et Hong-kong, ces *clippers* qui, pour l'activité, pour la vitesse et pour l'audace de leur navigation, en remontraient aux bâtimens de guerre de tous les pavillons. Les *clippers* qui fendaient si rapidement les mers de l'Inde et de la Chine sont remplacés par des navires à vapeur, cette autre gloire de l'Angleterre commerciale et maritime. Elle n'a pas inventé la machine à vapeur, elle n'a pas été la première à l'appliquer comme moyen de propulsion; mais il n'est que juste de reconnaître qu'elle a fait, à elle seule, plus que toutes les autres nations ensemble pour perfectionner la machine ou pour en généraliser l'emploi, et cela en passant par tous les degrés de l'échelle, depuis les élégans, rapides et petits *watermen* ou *citizen*, qui fourmillent sur les flots de la Tamise, qui circulent avec une si admirable aisance au milieu des multitudes de navires dont elle est perpétuellement encombrée, jusqu'au gigantesque *Great-Eastern*. Pour la navigation à vapeur, les constructeurs, les armateurs et les marins de l'Angleterre ont déployé l'esprit d'invention le plus infatigable et l'activité la plus féconde. Le public lui-même s'est attaché à l'œuvre avec une ardeur et une générosité qui lui font honneur, et qui montrent combien profondément la question a pénétré dans les entrailles de la nation. On l'a vu lorsqu'il s'agit d'établir des communications régulières avec l'Amérique, lorsqu'il fallut trouver des fonds pour expérimenter l'hélice, lorsqu'il fallut fournir des millions pour construire le *Great-Eastern*. Entre les milliers de souscripteurs qui ont donné leur argent pour cette entreprise, n'est-ce pas la presque totalité qui n'y a vu qu'une grande et belle expérience à faire, sans espoir de rentrer dans ses capitaux? Aussi les Anglais sont-ils les véritables créateurs de ces innombrables services de navigation à vapeur qui lient entre eux tous les peuples jusqu'à leurs antipodes, et qui sont une des merveilles de notre âge. L'amirauté a pu rester stérile ou ne produire que des œuvres contestables; les flottes des compagnies qui font le service de la poste dans les quatre parties du monde, et qui emploient aujourd'hui beaucoup plus de 100,000 chevaux de vapeur, sont des créations admirables, et que l'on serait presque tenté de regarder comme parfaites, si l'on ne voyait les hommes éminens qui les dirigent, les ingénieurs qui construisent et les habiles marins qui conduisent leurs paquebots, leur faire faire tous les jours de nouveaux progrès.

La marine est par excellence l'affaire nationale des Anglais. C'est le foyer vers lequel convergent les ardeurs d'un patriotisme que vivifie l'air pur et sain de la liberté. Ce n'est pas la moindre raison de sa puissance. La supériorité que l'Angleterre possède déjà au point de vue des finances, des moyens de la production matérielle et du chiffre de sa population maritime, n'est encore à nos yeux qu'assez peu de chose, comparativement à la force morale qui lui est ac-

quise comme au peuple le plus libre et le plus uni de la terre. D'autres ont la centralisation administrative, l'uniformité légale et politique; elle a, elle, l'union des cœurs et des sentimens, qui est une bien autre source de vigueur et de confiance dans l'avenir. Cette affirmation peut paraître contestable à ceux qui, jugeant les choses d'un point de vue superficiel, croient avoir tout dit quand ils ont reproché à l'Angleterre d'être une société aristocratique. Ils comprennent par cette qualification ce qui a pu être autrefois dans certains pays de l'Europe continentale, mais ce qui n'a jamais été et ce qui surtout n'est pas en Angleterre. Par aristocratie, ils entendent une superposition de classes ou de castes exclusives, revêtues de priviléges iniques et absurdes, qui se jalousent, qui s'exploitent, qui s'oppriment réciproquement à tous les degrés de l'échelle sociale. Rien n'est moins exact. Les Anglais savent et doivent vivre sans morgue vis-à-vis de leurs inférieurs, sans envie à l'égard de ceux qui sont au-dessus d'eux. Chacun peut désirer et désire en effet énergiquement monter, mais personne n'est admis à se plaindre de la position qu'il occupe. De pareilles plaintes seraient ridicules et exciteraient la pitié pour celui qui oserait les proférer hautement, parce que nul ne peut dire que les institutions sociales, les mœurs ou les lois l'empêchent d'atteindre là où ses vertus, son travail et son mérite devraient le porter. Sous ce rapport, la société anglaise est en réalité la moins exclusive qui soit au monde, celle qui fait la meilleure part, et de la meilleure grâce, à tous les services et à tous les talens. Son aristocratie est la seule qui ait toujours su accueillir avec une cordialité loyale, on pourrait presque dire avec déférence, tous ceux qui se distinguaient assez parmi leurs concitoyens pour conquérir une place dans ses rangs. Cela est si vrai et de l'aristocratie anglaise et du peuple anglais tout entier, que, comme on l'a fait remarquer, il n'existe pas de mot dans la langue pour rendre l'idée que nous exprimons par le terme de *parvenu*; c'est une idée qui n'est pas anglaise. Quiconque parvient est salué comme un vainqueur heureux et méritant, comme aussi les fils qui ne savent pas continuer à mériter sont certains de retomber dans la foule, d'où leur père était sorti. Les lois et les institutions y forcent, et le droit de primogéniture, qui excite tant d'antipathies chez nous, y contribue particulièrement en forçant les cadets au travail pour maintenir leur rang et leur situation dans le monde. Aussi a-t-il raison, cet écrivain anglais qui nous représente dans une riante campagne un duc et un laboureur, l'un promenant avec satisfaction ses regards sur ses vastes domaines, mais se disant que ses fils descendront au niveau de l'homme qu'il aperçoit là-bas, employé aux plus humbles fonctions, s'ils ne savent pas être dignes de leurs aînés; l'autre, le laboureur, essuie la sueur de son front en contem-

plant avec admiration le manoir seigneurial, et il se dit que la journée est rude, mais que ses fils pourront, eux aussi, être des ducs ou des marquis, s'il a lui-même assez de bon sens, d'ordre et d'industrie pour les faire élever convenablement, et si, eux, ils sont capables de se faire leur place au soleil. La scène est tout à fait anglaise, comme la devise : *Help yourself, sir;* « aidez-vous vous-même, monsieur. » On sous-entend le complément nécessaire de la phrase, qui doit être : « car vous avez la liberté de le faire. » C'est chose trop évidente pour qu'il soit nécessaire de l'énoncer. Les faits surabondent pour le démontrer. Nous n'en citerons qu'un seul, mais qui aura sans doute sa valeur, même aux yeux les plus prévenus : c'est que, bien que l'Angleterre n'ait pas écrit dans sa charte l'article sacramentel qui figure dans tant d'autres constitutions, pour garantir aux citoyens qu'ils sont tous admissibles aux fonctions publiques, l'Angleterre est aujourd'hui le pays de l'Europe et du monde qui met au concours le plus grand nombre de places ou d'emplois. Le concours n'est pas encore la loi d'entrée dans tous les corps militaires, quoiqu'il soit adopté déjà pour l'artillerie, pour le génie, pour l'état-major; mais il s'applique à toutes les carrières de l'ordre civil qui peuvent se prêter à ce mode de recrutement de leur personnel.

Ceux qui ne veulent pas reconnaître que la société anglaise est probablement dans l'infinie variété de ses manifestations la société la plus unie sous le rapport moral qui existe aujourd'hui ne s'aperçoivent pas que pour soutenir leur manière de voir ils sont obligés d'admettre une prémisse assez étrange, à savoir que la liberté, qui est la meilleure preuve comme elle est la plus forte garantie de cette union, n'existe pas en Angleterre. En effet, ou il faut nier résolûment l'existence de cette liberté, ce qui peut passer pour un paradoxe plus que hardi, ou bien il faut confesser que, s'il était dans ce pays des causes de désunion, des opprimés ou seulement des gens ayant des griefs sérieux à faire valoir contre les principes sur lesquels repose l'ordre social et politique, les symptômes de cette situation ne sauraient manquer de se manifester, grâce à la liberté de parole et d'action qui est le privilége de chaque citoyen, car dans ce pays on appelle priviléges des choses et des droits qui appartiennent à tout le monde. Or il ne se révèle aucun de ces symptômes. Sans doute il y a des partis en Angleterre; mais ils ne ressemblent en rien à ce que l'on connaît ailleurs sous le même nom. Sur le continent, les partis sont des agglomérations d'individus, ou, ce qui est plus dangereux encore, des classes qui ont chacune des manières différentes et souvent très opposées de concevoir les principes du gouvernement et de l'ordre social. Ils sont représentés par des hommes, parce qu'il faut bien que les choses

humaines prennent un corps; mais ce qu'ils représentent surtout eux-mêmes, ce sont des causes de désunion pour la société au milieu de laquelle ils existent, et, quand ils ont une vitalité réelle, des aspirations de la nature humaine qui, ne trouvant pas leur satisfaction légitime dans le milieu où ils vivent, protestent contre la façon dont il est ordonné. C'est au moins ce que doivent confesser tous ceux qui prétendent appartenir à l'opinion libérale. En Angleterre, rien de pareil : whigs, tories, radicaux et autres sont, malgré leurs noms, d'accord sur tous les principes; ils ne diffèrent que sur l'application, et encore arrive-t-il quelquefois qu'ils sont d'accord sur le fond de certaines questions avant que la nation elle-même consente à s'en occuper. Ainsi en est-il en ce moment de la réforme électorale, qui n'est pas un principe, mais qui pourrait être une question importante. Cependant ni lord John Russell, lorsqu'il apporte tous les ans son bill sur la réforme, ni M. Disraeli, quand il a proposé le sien, ni l'amiral Berkeley, quand il demande le scrutin secret, ni M. Bright, quand il prêche le *manhood suffrage* ou suffrage universel, ne parviennent à faire discuter sérieusement leurs projets dans la presse, à obtenir l'attention du parlement, à faire agiter la question autre part que dans d'obscurs *meetings*. Évidemment les grandes et magnifiques réformes qui ont signalé la première moitié de ce siècle, et que l'Angleterre a conquises par la liberté, sans qu'il lui en coutât, comme ailleurs, aucune révolution : l'émancipation des catholiques, les concessions faites aux dissidens et aux israélites, la réforme parlementaire, celle de la taxe des pauvres et des corporations municipales, l'abolition des droits sur les céréales, le *free trade*, le rappel des droits de navigation, et tant d'autres mesures bienfaisantes, en même temps qu'elles donnaient un essor inoui à la prospérité du pays, assainissaient aussi l'esprit public et désarmaient les passions contraires à l'ordre social. Depuis tantôt trente ans et plus, on n'a vu de procès politiques qu'en Irlande, et encore qu'étaient-ils, comparés, soit pour le nombre, soit pour l'importance, avec ce qu'on a vu ailleurs? La liberté de parole et d'action qui prépare la solution de tous les problèmes d'intérêt public est une des causes comme elle est aussi une conséquence de cette union dont l'Angleterre nous fournit aujourd'hui deux nobles preuves. Si l'on souffre en Europe des suites de la crise américaine, les souffrances qui en résultent ne sont rien comparativement à ce qu'elles sont en Angleterre qui consomme à elle seule quatre fois autant de coton que le continent tout entier. La faim, la faim, mauvaise conseillère, se fait cruellement sentir dans les districts manufacturiers qui sont voués à cette industrie, qu'arrive-t-il cependant? A-t-il encore éclaté aucun désordre? Non, nous voyons seu-

lement une population qui se résigne avec un mâle courage, des *meetings* librement convoqués, auxquels tout le monde vient prendre part pour discuter, avec la plus louable confiance les uns dans les autres, les moyens à prendre pour combattre cette calamité nationale. Les riches, les propriétaires, les directeurs des travaux qui sont arrêtés, apportent non pas leur aumône, ce n'est pas le mot, mais le concours de leurs fortunes, de leurs lumières et de leurs sympathies pour les victimes; les ouvriers exposent leur situation, discutent ou formulent à leur tour des projets de soulagement, avec un talent réel souvent, avec convenance et modération toujours. Est-il beaucoup de pays où de pareilles épreuves pourraient être supportées sans scandale et sans danger pour la paix publique en laissant aux citoyens une aussi grande liberté d'action? Et en même temps que les choses se passent ainsi à Manchester ou dans le Lancashire, ce qu'on a appelé le mouvement des volontaires poursuit son développement régulier. Les motifs qui ont déterminé cette prise d'armes nationale ne nous paraissent pas fondés, ce sont à nos yeux des alarmes imaginaires; il n'en est pas moins vrai qu'on doit être touché de la sincérité et de l'ardeur de ce patriotisme qui s'arme même à propos de chimères. Les volontaires n'auront peut-être jamais d'ennemis à combattre, mais ils auront donné au monde un grand enseignement. Lorsqu'on voit les ombrages qu'ont excités ailleurs des organisations aussi inoffensives que la franc-maçonnerie ou la société de Saint-Vincent-de-Paul, on doit être très frappé de la confiance en soi et dans les siens d'un pays où il peut être permis à une armée de 170,000 hommes de se lever et de s'organiser spontanément, de provoquer des réunions tantôt sur un point du territoire, et tantôt sur l'autre, de 25 ou 30,000 hommes armés et pourvus de cartouches sans que le gouvernement ou les pouvoirs publics en conçoivent aucun souci. Bien loin de là, ils applaudissent au mouvement, ils le favorisent de toutes les manières, et leur sécurité est si grande que non-seulement ils fournissent les armes et les munitions, mais que de plus ils ont décliné toutes les occasions qui leur ont été offertes de s'ingérer dans l'administration des volontaires et d'en prendre la direction. Est-il beaucoup de pays où il serait possible de laisser vivre une pareille institution sans qu'elle devînt bientôt une cause certaine de désordre, d'anarchie et de guerre civile?

L'Angleterre possède la supériorité financière et industrielle; en fait de marine, elle possède la supériorité du nombre, et ces élémens de puissance, vivifiés par la liberté qui permet à chaque citoyen de fournir le maximum de sa valeur, vivifiés par l'union qui fait la force, produiraient en un jour de crise des résultats qu'il serait impossible aujourd'hui d'estimer avec quelque certitude. Il ne

faut pas juger de ce que peut l'Angleterre par ce qu'elle a fait depuis 1815, car depuis lors elle n'a été soumise à aucune épreuve véritable. Les moyens qui lui servirent il y a un demi-siècle à établir sa prépondérance sur les océans, ces moyens ne lui restent pas seulement tout entiers : ils ont encore été développés par la paix, par la prospérité intérieure, par les progrès de son état politique, social ou économique. Les modifications qui ont été introduites dans le matériel des armées navales ont même tourné au profit de l'Angleterre, par cela seul qu'elles exigent des finances et un emploi du fer et de la vapeur plus considérables que jamais. De même la nonchalance et les fausses manœuvres de l'amirauté n'ont amoindri en rien les forces vitales de la nation, elles ont complétement échappé à son influence, et aux yeux des gens sages l'amirauté n'est toujours qu'une avant-garde derrière laquelle vit, s'agite, s'enrichit et se fortifie dans sa liberté tout un peuple de marins.

III. — LA FRANCE.

La France ne possède pas tous ces avantages.

Les faits que nous avons exposés dans cette longue étude tendent à prouver qu'en tant qu'organisation la machine administrative de la marine militaire est instituée en France sur des bases plus sages et plus pratiques que chez nos voisins. Nos ministres ne sont pas tous des Colbert, peut-être même en est-il dans le nombre qui, pour valoir mieux que les excellens lords de l'amirauté, n'ont pas eu d'autre raison à produire que celle qui faisait attribuer par le grand Frédéric à un général d'une certaine catégorie la supériorité sur deux bons généraux. Nos ministres ont pour eux l'unité du commandement et la responsabilité directe et personnelle soit envers le pays, soit envers le chef de l'état. A tous les égards, c'est une très bonne chose et qui, entre tous ses mérites, a celui de forcer les gens à avoir une volonté, la qualité la plus rare à rencontrer chez ceux qui gouvernent. Ensuite les attributions des services qui fonctionnent sous les ordres des ministres sont sans doute mieux réparties et mieux définies chez nous que de l'autre côté de la Manche. Les conseils qui sont institués à côté de chacun de ces services, et qui n'existent pas en Angleterre, sont restés jusqu'ici bien circonscrits dans la sphère qui leur appartient; ils donnent des avis, mais ils n'agissent pas, et le pouvoir exécutif n'a rien à craindre de leur ingérence dans ses attributions. Il faut dire encore que les agens de ces services sont constitués en corps spéciaux doués d'une vie propre et d'une force de résistance qui, en empêchant qu'aucun d'eux soit sacrifié aux autres et en créant une salutaire émulation entre tous,

maintient l'harmonie dans l'ensemble. Commissariat, infanterie, artillerie, hydrographie, santé, pharmacie même, sont des personnes morales capables de se défendre, avec qui il faut compter non moins qu'avec les officiers militaires, les ingénieurs des constructions navales ou les officiers des travaux hydrauliques que la marine emprunte à la puissante administration des ponts et chaussées. Enfin, et ce qui ne vaut pas moins que le reste, l'entrée dans le service de la marine ne dépend pas uniquement du caprice de l'administration supérieure ou du patronage des gens puissans. Tandis que chez nos voisins l'avancement même jusqu'au grade de capitaine de vaisseau appartient exclusivement au choix de l'autorité, l'entrée dans tous les corps de la marine française est réglée presque uniquement par des concours publics qui assurent un recrutement distingué, et l'avancement dans l'intérieur des corps est entouré de garanties qui réussissent le plus souvent à protéger les officiers méritans contre les effets désordonnés du favoritisme.

A égalité de valeur personnelle dans les individus qui composent les deux administrations rivales, la supériorité de l'organisation devait produire en France des résultats supérieurs. C'est ce qui est arrivé. Nous nous plaignons souvent de l'élévation du chiffre auquel parvient le budget de notre marine; mais il n'y a pas grande justice dans ces plaintes. Le budget est élevé parce que la marine est une chose chère, mais non pas parce qu'elle est mal administrée chez nous. Il s'y commet des erreurs sans doute; mais comparativement à ce qui se fait ailleurs nous devrions nous dire que nous en avons pour notre argent encore plus que les autres. Il y a économie relative, et les cris qui se poussent périodiquement en Angleterre contre le développement que prennent nos constructions ou nos armemens, contre l'égalité que parfois ils semblent atteindre, devraient nous convaincre qu'après tout il est fait bon usage des deniers publics, car en moyenne notre budget n'est bien souvent pas égal à la moitié du budget de la marine anglaise. Ce serait bien autre chose si nous voulions faire la comparaison avec ce qui se passe en Amérique. Non-seulement il y a modération certaine dans le chiffre des dépenses, mais il y a une supériorité de vie, d'invention, de zèle qui s'est manifestée depuis quarante ans par une activité vraiment remarquable, si l'on met en regard nos ressources avec ce que nous avons fait, par tous les progrès que nous avons fait faire à l'organisation des armées navales, par toutes les révolutions que nous avons introduites dans la composition des flottes, dans la construction des navires et dans tous les détails de l'armement. A ce point de vue, nous avons produit plus que personne, et nous pouvons même dire sans infatuation que nous avons produit plus que tous les autres

ensemble. Nos modèles, nos installations, nos armes, nos procédés sont universellement copiés et imités. Dans les petites comme dans les grandes choses, l'inspiration, l'exemple vient presque toujours de nous, qu'il s'agisse du canon, du vaisseau à vapeur, de la frégate cuirassée, ou du cabestan, ou du four à cuire le pain. Il y a plus, et ceci doit toucher profondément les cœurs honnêtes et les esprits sensés, ce grand mouvement de renaissance et de progrès qui emporte depuis un demi-siècle bientôt la marine militaire de la France dans des accès d'activité presque fébrile a été signalé aussi par l'établissement d'une discipline aussi excellente peut-être que le comporte l'imperfection humaine. Cela est vrai dans les grades élevés et dans les équipages, dans la grand'chambre ou dans le carré comme sur le gaillard d'avant. La discipline est exacte, mais elle est aussi douce et paternelle, comme est d'ailleurs l'esprit qui anime l'administration de la marine tout entière. On en peut juger dans les ports par la confiance avec laquelle les marins, leurs femmes et leurs enfans s'adressent pour leurs affaires à tous les agens du département; on en peut juger sur les vaisseaux par la facilité des rapports entre les officiers de tous les grades, depuis l'aspirant jusqu'à l'amiral, par le ton de déférence sans embarras et d'autorité affectueuse qui règne dans les relations des matelots avec les états-majors, et particulièrement par la position que les sous-officiers, voire le capitaine d'armes, occupent sans gêne au milieu des équipages. L'harmonie et la concorde, la sympathie et le dévouement réciproques unissent tous les membres de la grande famille des marins.

C'est une famille, mais ce n'est pas un peuple, et c'est là le revers de cette médaille si brillante. L'édifice est admirablement construit, il faut le reconnaître; mais la base sur laquelle il repose moralement a le défaut de lui créer une position exclusive, isolée, au milieu de la nation. Au lieu d'être, comme en Angleterre, un cadre dans lequel entrerait, en un jour de crise, tout un peuple de marins, il représente la marine de la France tout entière. Même à l'état de paix, il en consomme, il en absorbe presque toutes les ressources, il en contrarie le développement normal, car il n'est pas fondé sur le principe, vrai cependant, que pour être fort dans les grandes épreuves il lui faudrait ménager plus qu'il ne le fait en temps ordinaire la liberté, l'industrie, l'activité et la force de chacun, qui est sa force; il n'a pas de réserves, et les lois rigoureusement exceptionnelles qui le régissent le laissent presque sans lien avec le reste de la société.

On dira que depuis cinquante ans, depuis trente ans surtout, le sentiment public s'est montré presque toujours très sympathique à la marine. Il y a du vrai dans cette observation; mais ce qui est

vrai aussi, c'est qu'en vertu de son organisation, la marine est chez nous une institution tellement isolée au milieu de la nation, tellement ignorée, que cette sympathie a produit peu d'effets réels. Ordinairement elle s'est manifestée par des votes d'argent au budget; mais encore doit-on ajouter que, dans les circonstances difficiles, c'est toujours ce budget que l'on met en cause le premier, et que l'on diminue dans les proportions les plus considérables, jusqu'à lui enlever des crédits déjà votés. Après les désastres du premier empire, la marine s'est trouvée tout d'abord réduite presque à rien. Après la catastrophe du 24 février, l'une des premières mesures financières que prit l'assemblée constituante fut de supprimer l'annuité du crédit de 90 millions que la chambre des députés avait voté d'enthousiasme en des temps plus heureux. La sympathie du public pour la marine est sincère, mais elle n'est pas toujours effective, même seulement en matière d'argent. Aussi, quand nous entreprenons de comparer notre marine à celle de l'Angleterre, devons-nous nous dire, entre autres choses, que non-seulement la nôtre ne puise pas dans un budget aussi riche que sa rivale, mais que de plus, au cas d'une grande lutte, la nôtre n'aurait pas, selon toute probabilité, la chance de voir augmenter ses ressources financières dans des proportions très importantes, tandis que l'on prodiguerait à l'autre tous les trésors d'un échiquier dont les fonds se soutiennent déjà sur le marché général du monde avec un écart à leur avantage de 20 à 22 pour 100 sur les fonds français.

Pour ce qui est de l'industrie, cette autre nécessité de la puissance maritime, l'écart est moins considérable. C'est seulement comme richesse de moyens de production que l'Angleterre nous est encore supérieure; pour la qualité des produits, nous pouvons sans présomption réclamer l'égalité. En ce qui concerne les bâtimens de guerre, il n'est pas besoin d'insister, non plus que pour aucun des détails d'armement. Sur la question si importante des machines, bien des gens compétens affirment qu'à l'user la machine française n'a sous aucun rapport à craindre la concurrence, et que, même en tenant compte des services rendus, elle ne demande pas beaucoup de temps pour prendre des avantages certains. On va jusqu'à dire que, même comme premier prix d'achat, nous pouvons aujourd'hui lutter sans défaveur. On oppose au prix qu'a coûté la machine de 1,250 chevaux du *Warrior* celui auquel est revenu la machine de 900 chevaux de la *Gloire*. On assure en effet, mais nous ne connaissons aucun moyen de prouver officiellement la chose, que l'unité du cheval nominal serait revenue dans la machine anglaise à 66 livres sterling, soit 1,650 francs. S'il en est ainsi, elle a coûté réellement plus cher que la machine française, car cette même

unité n'a été payée à la *Compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée* que 1,380 francs; ceci, nous le savons de science certaine. Il est vrai que le constructeur anglais avait à fournir l'hélice de la frégate, tandis que chez nous c'était le gouvernement qui se chargeait de ce soin; il est vrai encore que, d'après les conditions des marchés, la machine anglaise devait pouvoir déployer aux essais une force quintuple de l'exposant nominal, et la machine française une puissance triple seulement; mais néanmoins ce ne sont pas des conditions desquelles il puisse résulter que la machine française a coûté aussi cher que l'autre. Au reste, la réputation de nos machines se fait dans le monde; nous commençons à en fournir à l'étranger, notamment cette même *Compagnie des forges et chantiers* dont nous parlions plus haut, et qui a fourni des paquebots et des frégates à la Russie, à l'Espagne, à l'Italie, etc. C'est elle aussi qui, en 1860, a construit en trois mois les vingt petites canonnières à vapeur qui ont été expédiées en Chine dans des caisses et qui ont rendu de si bons services tant au Peï-ho qu'en Cochinchine, où elles combattent toujours. Nous ne serions sans doute pas encore en état de faire ce que les Anglais ont fait pendant l'hiver de 1855-56, mais nous y marchons. Les progrès si remarquables et si rapides que l'industrie métallurgique a faits chez nous depuis si peu d'années, le développement de nos voies de communications, qui contribue dans une proportion si considérable à réduire les frais de toutes les productions, et enfin les pas que nous avons faits dans la voie d'une politique commerciale plus sage nous sont de sûrs garans que notre pays regagnera la distance qui le sépare de ses voisins.

Il dépend en grande partie de l'administration de la marine de hâter ce mouvement pour toutes les industries qui peuvent contribuer à sa puissance. Qu'elle se livre avec plus de résolution qu'elle ne le fait encore à la tendance du siècle, qui la conduit bon gré, mal gré, à associer de plus en plus l'activité nationale à tous ses travaux : elle a beaucoup à faire encore à cet égard, quoique nous reconnaissions qu'elle a déjà grandement modifié ses traditions. Néanmoins elle conserve toujours des établissemens où elle fabrique une foule d'objets qu'elle devrait aujourd'hui prendre sur le marché général; elle confectionne encore dans ses arsenaux, transformés bien souvent en véritables ateliers de charité, beaucoup de choses qu'il serait avantageux pour elle de demander à l'industrie privée. Quoi qu'elle fasse, elle ne travaillera jamais à des prix qui ne soient pas plus élevés que ceux auxquels sait travailler l'intérêt individuel stimulé par la concurrence. Elle n'est pas, elle ne peut pas être un établissement commercial; elle produira toujours plus chèrement que le commerce. Et ce n'est là que le petit côté de la question, le

point important pour elle serait de se créer des liens avec toutes les forces productives du pays, de développer, d'entretenir autour d'elle le plus grand nombre qu'il serait possible d'ateliers, qui viendraient en temps de crise ajouter toute leur puissance à la sienne. Aujourd'hui elle recherche la perfection dans ses travaux, elle semble être à la poursuite du beau idéal, et c'est très louable assurément; mais nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'il est un autre point de vue dont une institution militaire ne doit pas être moins préoccupée : la nécessité de multiplier ses racines dans le sol national en pensant aux jours de tempête qui peuvent survenir.

Toutefois c'est le chiffre du personnel qui accuse réellement le point faible de notre marine. Ici la disproportion est énorme, car, d'après ce que disait l'année dernière au sénat M. l'amiral Romain-Desfossés, la France ne compterait en tout et pour tout que 62,000 marins capables du service de guerre, en regard des 80,000 hommes que l'Angleterre entretient en temps de paix sous le pavillon, en regard des 230,000 hommes qu'elle emploie à sa navigation du long cours et du grand cabotage seulement. Après cinquante ans de liberté des océans, en être arrivé là, c'est, il faut l'avouer, humiliant pour un pays qui possède dans les mers de l'Europe six ou sept cents lieues de côtes, qui figure au second rang dans le monde pour la richesse de ses finances et pour l'importance de son commerce extérieur, qui compte une population de presque quarante millions d'habitans! Quand on étudie les proportions dans lesquelles s'est multiplié le personnel de toutes les autres industries, c'est presque à n'y pas croire. Il faut qu'il y ait là un vice radical, et si la chose peut être expliquée pour nous, ce n'est pas, après tous les faits que nous venons d'exposer, que les Français n'aient point le goût de la mer, mais c'est assurément que nos institutions font aux gens de mer un sort impossible. Le vice, il est dans ces lois que M. l'amiral Romain-Desfossés qualifiait à juste titre de *draconiennes*, mais que tout son talent ne saurait justifier à nos yeux. Aussi longtemps que, conformément à la loi, mais en violation directe de tous les principes sur lesquels reposent notre état social et notre constitution politique, il sera interdit aux Français d'exercer aucune des industries qui se rattachent à la marine sous peine de rester depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de cinquante à la disposition du ministre ou d'un décret qui peut les envoyer au premier jour faire des campagnes de trois, de quatre, de cinq ans même, — les exemples n'en sont pas rares, — aux Marquises, à la Nouvelle-Calédonie ou en Cochinchine, il ne faut pas espérer de voir augmenter d'une manière un peu sensible le nombre de nos marins. Il y aura toujours sans doute des vocations et des nécessités irrésistibles qui pousse-

ront sur les abîmes de l'Océan un certain nombre d'hommes entraînés comme par un vertige, mais toujours aussi ce nombre restera faible. En thèse générale, le Français qui pourra le faire ne manquera pas à se dérober à ce servage, comme on a encore appelé, et malheureusement avec trop de raison, notre régime de l'inscription maritime. Loin de la nier, nous constatons avec une véritable reconnaissance la sincérité des efforts que l'administration a faits dans ces derniers temps pour améliorer la condition des gens de mer; mais, nous le croyons aussi, tous ces efforts n'agiront que comme des palliatifs presque impuissans. Ils soulageront des souffrances individuelles, ils n'auront pas, du moins nous le craignons, la vertu de faire entrer un plus grand nombre d'hommes dans les cadres de l'inscription. C'est la base fondamentale du système lui-même qui a besoin d'être réformée et mise en harmonie avec ces principes de 89 qui, appliqués à toutes les autres classes de la population, à toutes les autres branches de l'activité humaine, ont produit de si admirables résultats pour tout le monde, pour les individus et pour l'état. Pourquoi ne pas renoncer à cette dure exception?

L'état en effet ne saurait rien gagner à maintenir le servage des gens de mer. On lui dit le contraire, et c'est au nom de son intérêt qu'on lui conseille de ne pas se dessaisir de son pouvoir. Les fruits si chétifs qu'a produits cette institution après deux siècles d'existence devraient cependant le convaincre, et ne plus lui permettre de douter que le plus souvent le pouvoir qu'il possède sur la liberté et sur les intérêts des individus, il ne le conserve qu'au détriment de sa grandeur, de sa richesse et de sa véritable puissance. Cela n'est pas moins vrai dans l'ordre des choses maritimes que dans tout autre, et j'en puis citer un exemple qui me paraît concluant. Je veux parler de la mesure qui fit passer en 1851, des mains de l'état dans celles de la compagnie des Messageries impériales, le service des paquebots de la Méditerranée, que l'administration des postes dirigeait depuis 1838. Il nous en coûta (j'étais de ceux qui poussaient à la roue), il nous en coûta presque trois années d'efforts pour atteindre le but que nous poursuivions; c'est dire que la discussion fut longue. Et quel était l'argument qui nous était toujours opposé dans toutes les commissions parlementaires ou administratives devant lesquelles nous eûmes à comparaître? C'était l'intérêt de l'état que l'on invoquait et celui de sa marine, déjà si pauvre, disait-on, et qu'il ne fallait pas appauvrir encore. La chose s'est faite cependant, et qu'est-il arrivé? Au lieu des quatorze paquebots qui naviguaient sous le pavillon de la poste et qui faisaient quatre-vingt-dix mille lieues par an, la compagnie des Messageries impériales en emploie aujourd'hui cinquante-huit, qui fournissent un parcours annuel de quatre

cent trente-quatre mille quatre cent soixante-deux lieues; au lieu de 2,700 chevaux de vapeur, il s'en emploie maintenant 16,240; au lieu d'être réduit à un rôle subalterne dans la Méditerranée, le pavillon de notre marine à vapeur a pris dans cette mer une prépondérance réelle, il s'est élancé à travers l'Océan jusqu'au Brésil, où il soutient avec un avantage manifeste la concurrence contre le pavillon anglais, et au moment même où nous parlons, il va se montrer à côté de nos rivaux dans les mers de l'Inde et de la Chine. Au lieu de 8 ou de 900 hommes qui étaient occupés sur les navires de la poste, il y en a presque 4,000 sur les paquebots de la compagnie. Au lieu d'un trafic presque nul, 32,000 voyageurs et 10,700 tonnes de marchandises en 1851-52, il se fait un trafic très considérable et qui rapporte des millions au trésor, 120,676 voyageurs et 120,000 tonnes de marchandises en 1861. Sous quel rapport l'état a-t-il donc perdu, ou, pour mieux dire, n'a-t-il pas gagné à ce changement? Sa puissance militaire même en a ressenti les plus heureux effets, lorsqu'en 1854, 1855, 1856, les paquebots de la compagnie transportaient 292,941 passagers militaires et 37,065 tonnes de matériel de guerre entre l'Algérie, la France et la Crimée, lorsqu'en 1859, pour la courte campagne d'Italie, ils transportaient encore 125,939 passagers militaires et 13,446 tonnes de matériel de guerre. Pour être ce qu'elle pourrait et ce qu'elle devrait être, la marine de la France a, elle aussi, besoin d'air et de liberté.

C'est peut-être l'enseignement le plus solide qui devra ressortir de cette étude, car elle a suffisamment prouvé, je pense, que sous tous les autres rapports : talent, courage, activité, dévouement, il n'est rien que nous ne puissions attendre de nos marins. Ayant vécu au milieu d'eux, ayant passé à bord de leurs navires et sous leur pavillon bien-aimé des années dont le souvenir me restera toujours cher, je me tiendrais pour heureux si, après avoir exposé les titres que possède à la reconnaissance nationale cette race si vaillante, si généreuse et si éprouvée, je réussissais à faire croire à d'autres, comme je le crois moi-même, que si la puissance maritime de la France n'est pas aussi grande encore que nous le désirons, ce n'est pas à nos marins qu'il serait juste de nous en prendre.

XAVIER RAYMOND.

LE

ROMAN EN FRANCE

DEPUIS L'*ASTRÉE* JUSQU'A *RENÉ* [1]

Le penchant qui nous porte à la lecture des romans n'est pas simplement l'attrait de notre esprit vers les choses qui le touchent sans lui coûter d'efforts. Il est vrai que l'on ne cherche souvent dans les œuvres de la littérature romanesque qu'un allégement des lourdes heures de la paresse ou de l'ennui, une distraction facile, un réveil de l'émotion; mais c'est vouloir s'ignorer soi-même que d'en méconnaître le véritable esprit. L'*esprit* du roman n'est pas tout entier dans le récit d'événemens dramatiques ou vulgaires, dans l'expression des sentimens et des idées, dans la peinture de la société sous ses différens aspects; il est dans l'union intime de tous ces élémens de la composition avec l'idée morale qu'ils contiennent, et il reçoit, de l'alliance du réel et de l'idéal, ce caractère de vérité qui nous touche par ses rapports avec notre double nature.

Le sentiment du *vrai* agit même sur la forme, sur cette forme si libre et si indéterminée que le romancier peut choisir au gré de son inspiration. Quand elle voile des idées trop hardies ou qu'elle prête une apparente beauté aux idées faibles ou fausses, elle ne les fait

(1) L'Académie Française a couronné, dans les pages qu'on va lire, un agréable et fidèle tableau du mouvement de la littérature romanesque en France depuis plus de deux siècles. L'histoire même de cette littérature a été l'objet de nombreuses études dans la *Revue*, et une série qui se continuera lui est même consacrée. On trouve ici indiqués et rapprochés avec finesse les traits principaux d'un sujet qui occupera longtemps encore, et à bon droit, l'histoire et la critique littéraires.

pas pénétrer jusqu'aux plus intimes profondeurs de notre être, comme lorsqu'elle exprime tout ce que nous pouvons ressentir, rêver ou observer, en même temps que l'auteur bien inspiré qui nous rend nos propres impressions.

Dans cet esprit du roman, comme dans la variété des formes qui reproduisent tous les libres mouvemens de la nature humaine, il y a une action puissante dont les esprits austères ont le droit de s'alarmer. Mal dirigée ou mal comprise, la littérature romanesque présente, pour l'imagination, des dangers plus grands que toute autre forme littéraire en raison directe de sa ressemblance avec nous-mêmes. C'est là un point délicat pour l'observateur. Le bien et le mal s'y trouvent au même degré, et comme tout est *sain aux sains*, tout est danger ou tentation aux faibles et aux vicieux. Cependant, de l'étude attrayante et sérieuse qui a mis sous nos yeux toutes les œuvres de cette littérature féconde, nous avons gardé une impression qui nous fait conclure que le roman lui-même, image de l'âme humaine, tend comme elle à la beauté idéale et parfaite. Ce qui le prouve, c'est que les seules productions du genre romanesque qui soient restées en possession de la faveur publique sont celles où l'on retrouve, à quelque degré, l'élévation morale et l'expression vraie, soit qu'elles peignent les mœurs dans cet esprit de haute critique qui est à lui seul une protestation contre le mal, soit qu'elles nous fassent assister à ce jeu des passions humaines, toujours mêlé de luttes et de souffrances, enseignement douloureux dont nous pouvons nous faire la sévère application.

Il est à remarquer qu'à deux époques très distantes l'une de l'autre c'est par le roman que le goût de l'idéal, uni au sentiment de la nature, a été rendu à la société. L'*Astrée* et *la Nouvelle Héloïse*, deux grands événemens littéraires, ont amené cette rénovation que la poésie seule, moins applicable à la vie intime, eût plus lentement introduite dans les mœurs. Au début du XVIIe siècle, la fiction de d'Urfé inaugurait en France le genre sentimental et romanesque, y introduisait une sorte de raffinement social en faisant goûter ce rêve de l'âge d'or qui enlevait les âmes aux intérêts grossiers et vulgaires. A la fin du XVIIIe siècle, l'éloquence passionnée de Jean-Jacques Rousseau semblait régénérer des cœurs frivoles et corrompus.

L'*Astrée*, œuvre douce et factice, est une création en ce sens que jusqu'à son apparition aucun roman en France n'a réuni les conditions d'harmonie, d'élégance, de beauté morale, qui se trouvent en celui-ci. Le genre pastoral n'est pas de l'invention de d'Urfé; il règne depuis longtemps en Italie et en Espagne, et Cervantes, dont le goût est cependant difficile, le qualifie d'*heureuse invention* dans la préface de sa *Galathée*. D'Urfé, séduit par cette forme qui fait

croire à un certain idéal champêtre, y ajoute des élémens étrangers. Aux molles langueurs du génie italien importées sur le sol natal, il mêle l'esprit français, subtil et galant, non essentiellement platonique. Des personnages réels sous des déguisemens de bergers et de chevaliers, de bergères et de châtelaines, transportent sur les bords du « doux coulant Lignon » leurs aventures véritables, et sous ces masques transparens les contemporains reconnaissent les physionomies des seigneurs de la cour de Henri IV. Cette ingénieuse fiction, la scolastique amoureuse de ces bergers qui discourent dans un langage recherché, un certain talent descriptif, toutes ces nouveautés succédant sans transition aux grossiers romans de chevalerie, dont on commençait à se lasser, parurent si admirables aux lecteurs de l'*Astrée* qu'ils n'attendirent rien de plus parfait du genre romanesque et s'arrêtèrent à cette forme sentimentale, certains qu'elle ne pouvait être dépassée. Ce culte littéraire eut ses détracteurs aussi bien que ses défenseurs, mais son influence n'en fut pas moins constante sur les meilleurs esprits. Tout le XVIIe siècle garda la même admiration pour ce roman précurseur de la littérature noble et polie, et c'est déjà bien loin du moment de son apparition que Mme de La Fayette fait encore chaque après-midi une lecture de l'*Astrée*, dont ses aimables ouvrages conservent pour ainsi dire le reflet dans ce ton de galanterie exquise et délicate que d'Urfé a mise à la mode sous le nom d'*honneste amitié*.

Inspirée, nous dit l'auteur, par « le riant souvenir des belles années de jeunesse, » l'*Astrée* semble avoir le tour d'imagination romanesque plutôt que l'émotion naïve de la jeunesse. Il y a bien chez d'Urfé un souvenir, mais transformé dans l'esprit du courtisan, et cependant cette impression, quoique presque entièrement effacée, a encore quelque charme. Sans prendre le même plaisir que les contemporains aux soupirs de Céladon ou aux sages discours du druide Adamas, nous aimons cette teinte douteuse de poésie et d'abstraction; nous trouvons une certaine grâce dans cette langue qui s'essaie avant d'être la belle langue du XVIIe siècle, et n'a plus la verdeur un peu âpre du vieux français. C'est comme une clarté d'aube blanchissante qui nous fait penser à ce vers de La Fontaine :

Et que, n'étant plus nuit, il n'est pas encor jour.

Le judicieux Patru, qui a recherché avec ardeur la clé des noms et des aventures de l'*Astrée*, nous dit que, dans cet *ouvrage exquis*, l'auteur a *romancé* des histoires véritables. Les écrivains médiocres, imitateurs de d'Urfé, usent fréquemment de ce procédé, par lequel ils savent exciter un intérêt de curiosité. On voit dans le *Romant*

satyrique ou *Romant des Indes*, du médecin Lannel, paraître toute la cour de Louis XIII. Les allusions y sont aussi peu voilées que dans les *Adventures de la Cour de Perse* et les *Amours du Grand Alcandre*, c'est-à-dire de Henri IV, forme choisie par la spirituelle princesse de Conti pour raconter agréablement la chronique scandaleuse de son temps. La *Chrysolite*, d'André Mareschal, ne prend pas ses héros dans des rangs aussi élevés; mais l'auteur nous apprend que son ouvrage est à la fois une *histoire* et un *roman*, et qu'il n'a pas le *faste menteur* des romanciers de son temps. Il en a du moins l'inexpérience, il en a la pauvreté du style et de l'invention, car cette première période du XVIIe siècle, enfance de la littérature romanesque qui dure environ trente années, n'a produit aucun roman remarquable, depuis l'*Astrée* jusqu'aux ouvrages de Mlle de Scudéry. Cependant, parmi toutes ces productions justement oubliées, il en est quelques-unes, très aimées du public, où ne se trouvent précisément ni goût ni véritable talent, mais dans lesquelles on entrevoit quelques idées qui plus tard seront exploitées par des romanciers plus habiles. Ainsi Gomberville, dans ses fastidieuses compositions, entre autres *Polexandre*, si remplies d'aventures qu'il appelle « rares et surprenantes, » ouvre la voie au roman qui ira chercher des effets pittoresques dans des régions encore inconnues et depuis lors tant explorées. Ses aventures maritimes, ses combats contre des corsaires, ses narrations de voyage, ont un mérite supérieur à l'invention romanesque, qui passait pour si ingénieuse, et l'on est surpris de trouver une certaine connaissance des mœurs et des lieux qu'il décrit, quand on se reporte à son temps, et qu'on le voit promener hardiment ses héros du Pérou au Danemark, du Mexique à la Grande-Bretagne, des îles Fortunées jusqu'à Tombouctou.

Un autre romancier, Camus, évêque de Belley, cherche à faire servir le roman à l'édification des âmes. Prenant conseil de d'Urfé et même de saint François de Sales, ses amis particuliers, il écrit avec une facilité merveilleuse cinquante romans, *terminés*, dit Perrault, par des *catastrophes chrétiennes*, et dont *Palombe*, agréable réduction faite de nos jours, peut nous donner une suffisante idée.

Toute cette littérature romanesque, assez métaphysique, pare la société d'ornemens si factices, que nous la connaîtrions mal, si nous n'allions chercher le roman réel, mais en nous défiant également de son exagération brutale. Il y a toujours un certain antagonisme entre les natures délicates et les natures essentiellement positives, qui fait que, d'un côté, on s'élève à des hauteurs où l'air devient trop subtil, et que, de l'autre, on descend dans des bas-fonds où il est corrompu, et souvent dans le seul dessein d'indiquer plus fortement

l'éloignement instinctif et réciproque. Sorel, un des rares adversaires de l'*Astrée*, qu'il a parodiée sous le titre de *Lysis ou le Berger extravagant*, a donné la contre-partie du genre sentimental dans *Francion*, où les mauvaises mœurs du temps sont retracées ouvertement avec la rude franchise du vieil esprit gaulois. Attaquant sans vergogne tout ce qui a des faux semblans, trouvant des traits dignes de Molière contre les médecins, les moines, les pédans, les poètes de la cour et de la ville, dans cette liberté impudemment naïve, le *libre-penser* de Sorel s'exerce sur toutes les matières, et souvent en dehors de la morale, avec un certain bon sens, des vues philosophiques même en avance d'un siècle. Sorel veut innover avec Rousseau pour l'éducation; il prétend, comme lui, que les mères allaitent leurs enfans. Avec Voltaire, il veut réformer la déclamation du théâtre et changer l'orthographe. Il a des idées neuves, prématurées peut-être; mais on ne sent pas dans cet esprit satirique le sérieux de la pensée, le sens moral qui doit guider tout réformateur de la société. Il semble même se complaire dans les tableaux licencieux. Francion, que l'on a cru à tort l'original de Gil Blas, est un jeune gentilhomme libertin qui passe par une foule d'aventures, intitulées *comiques*, en compagnie d'un seigneur, sous les traits duquel l'auteur a peint Gaston d'Orléans, le lâche frère de Louis XIII, modèle de cette jeune noblesse, remuante et dissipée, pour laquelle il avait institué un conseil de *vauriennerie*. On comprend que, sous cette inspiration, le roman de Sorel ne représente que la mauvaise compagnie, et de curieux détails de mœurs ne sauraient en racheter la liberté cynique. Toutefois il serait à regretter qu'un esprit aussi observateur n'eût pas, dans sa franchise grossière, fait connaître la société sous cet aspect, qu'il est important d'étudier, ne fût-ce que pour se convaincre du bien que pouvait produire le genre honnête et délicat que l'on appelait *précieux*, et qui tentait avec succès la réforme des mœurs et du langage.

Il ne faut pas juger l'esprit des sociétés dans la période de leur décadence. Celui de l'hôtel de Rambouillet a dans son beau temps l'influence la plus salutaire. Il dégénère bientôt, il est vrai, et les imitations maladroites, les exagérations ridicules en font apparaître les côtés faibles. L'illustre coterie qui a donné la direction au mouvement général s'égare elle-même dans la voie qu'elle a ouverte, et cependant il faut reconnaître qu'elle a ramené par son exemple le goût de la politesse, du savoir-vivre, de la conversation facile et spirituelle, en même temps que l'élévation des sentimens. Le plus habile interprète de cette bonne compagnie, Mlle de Scudéry, résume dans ses grands romans toutes les qualités et tous les défauts de l'esprit précieux à ses différentes périodes.

A travers les longueurs d'un récit interminable, diffus, apparaissent dans les ouvrages de Mlle de Scudéry, notamment dans *Cyrus*, des beautés très réelles, même pour nous, lecteurs blasés, qui voulons être touchés et intéressés par une action vive ou par des événemens dramatiques, disposés dans un certain art qui manque à ces estimables romans. Les sentimens y sont analysés avec une délicatesse psychologique qui touche au raffinement, les conversations sont rendues avec esprit et grâce, les portraits sont fins et ressemblans, les narrations ont de l'intérêt au point de vue de l'histoire. Malheureusement ces parties, belles dans le détail, ne sont pas animées de ce souffle créateur qui donne la vie aux inspirations des grands artistes. On sent qu'il y manque une certaine flamme dont la chaleur circule dans une composition, tandis que sa lumière en fait ressortir les reliefs et briller le coloris. Chez Mlle de Scudéry, le retour des mêmes formes, la phrase souvent languissante, quelque chose de guindé et de solennel, là où la situation demanderait du mouvement et de la variété, jettent une froideur mortelle sur cette lecture. Nous avons qualifié l'impression qu'elle nous laisse du nom triste et injurieux d'*ennui*, et il n'est pas d'œuvre qui se relève de cette fatale condamnation. Toutefois, pour être juste, il faudrait rendre quelque estime aux qualités réelles et solides de ces grands romans, et en particulier savoir gré à l'auteur du choix d'une forme si critiquée d'ailleurs, et à laquelle nous devons des renseignemens plus précieux encore depuis que nous étudions avec tant d'intérêt tout ce qui se rapporte au XVIIe siècle. Mlle de Scudéry est un historien fidèle et véridique, et sous le voile de la fiction comme sous les noms antiques dont il lui plaît de déguiser les événemens et les personnages de son temps, nous retrouvons la vie sociale et politique des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, les héros de la fronde, les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet. Si nous voulons admettre quelques anachronismes, ne pas chercher Ecbatane ou Babylone dans ces descriptions, qui ne frappent pas nos sens comme le fait le moindre de ces fragmens enlevés récemment à la poussière des siècles, nous pouvons y reconnaître une autre Babylone, tout aussi intéressante pour nous, bien qu'elle ne soit pas celle de l'antiquaire et de l'archéologue.

Une appréciation lumineuse a dégagé les romans de Mlle de Scudéry des obscurités qui en rendaient la lecture difficile. Nous sommes moins exposés à nous égarer à travers ces événemens compliqués d'épisodes, maintenant que nous possédons presque aussi bien que les contemporains le secret qu'ils renferment dans leurs longs développemens. Ces caractères héroïques et tendres, sauf quelques embellissemens permis au romancier, sont ceux des personnages dont les

noms nous sont familiers. Dans *Cyrus*, c'est Condé, c'est Mme de Longueville, c'est toute cette élite de la société française, noble, spirituelle, élégante. Dans *Clélie*, dont nous avons quelque peine à supporter le vêtement romain, dans *Ibrahim* et *Mathilde d'Aguilar*, nous découvrons encore des physionomies que nous aimons à retrouver. Voici Arnauld au milieu de son désert, voici Fouquet et les magnificences trop royales du château de Valterre ou de Vaux, voici l'aimable Henriette d'Angleterre, Mazarin et tant d'autres encore. Un tel cortége de noms illustres, une collection de portraits historiques si finement dessinés, l'esprit de la conversation rendu avec toute sa grâce et toute sa distinction, telles sont les qualités des romans de Mlle de Scudéry, et elles devraient faire oublier la carte de Tendre, qui n'est après tout qu'un badinage littéraire.

Entre l'*Astrée* et les romans de Mme de La Fayette, Mlle de Scudéry se place presque seule sur le devant de la scène, offrant à une société *désoccupée* l'unique intérêt qu'elle demandait à la littérature romanesque, c'est-à-dire la peinture idéale de sentimens raffinés et non l'expression naturelle et saisissante des mouvemens du cœur humain. Ce n'est que quand un astre nouveau et charmant se lève à l'horizon que la renommée vieillie s'affaisse graduellement, mais en laissant encore un souvenir honoré, car en 1671, près du moment où paraît *Zayde*, l'Académie Française décerne à Mlle de Scudéry ce prix d'éloquence, objet d'une si vive émulation depuis plus de deux siècles.

Laharpe dit des héros de La Calprenède qu'ils ont *le front élevé*. Si nous rapprochons cette expression de celles de Mme de Sévigné, qui trouve que *la droite vertu est bien dans son trône*, dans *Cléopâtre*, où *il y a d'horribles endroits*, nous aurons l'idée du ton des cinquante volumes de l'auteur gascon. La Calprenède est fréquemment nommé avec Mlle de Scudéry, mais fort injustement pour celle-ci, qui a sur lui une si grande supériorité quant à l'esprit et au style, car chez l'illustre précieuse le style est souvent excellent: *Cassandre*, *Cléopâtre*, *Faramond*, rappelleraient plutôt les anciens romans de chevalerie, que n'eussent pas déparés les *grands coups d'épée de l'invincible Artaban*. Malgré cette *humeur gasconne*, on comprend assez que de nobles âmes fussent touchées par l'héroïsme et les beaux sentimens de ces personnages romanesques, et l'on aime l'ingénuité qui leur fait accepter une insipide lecture en faveur de la *droite vertu*.

Si nous avions parcouru aussi les dix volumes de *Clélie*, nous y aurions rencontré la chétive et spirituelle figure de *Scaurus*, c'est-à-dire de Scarron, ayant à ses côtés la jeune et prudente Liriane. *Le Roman comique* de cet auteur original se détache agréablement

sur le fond un peu terne des romans de sentiment, et dès le début, à l'entrée pittoresque des comédiens dans la ville du Mans, on est saisi par l'accent naturel et vif de cette composition, où Scarron a su éviter, sauf en quelques endroits, ce que la bassesse du sujet pouvait offrir à un esprit naturellement enclin à la bouffonnerie. Cette troupe nomade, sous ses aspects tristes et joyeux, c'est l'humanité étudiée dans une de ses fractions les plus humbles. On quitte les hauteurs où l'on se trouvait avec les héros de d'Urfé et de Mlle de Scudéry pour avoir une échappée de vue sur un autre côté de la société, et avec Destin, Léandre et Angélique on est initié à la vie de bohème du XVIIe siècle. Mais si, en s'amusant de cette plaisanterie mélancolique, on songe involontairement que Scarron semble raconter les tribulations auxquelles était alors asservi le premier génie de son temps et peut-être de tous les temps, si on se souvient que Molière, à la tête d'une troupe de comédiens de campagne, partageant sa mauvaise fortune et ses humiliations, subissait les caprices de ses camarades et les volontés d'un public de province souvent ignorant et grossier, alors le cœur se serre de pitié pour le pauvre grand homme, obligé de cacher sous le rire des misères qui devaient atteindre au plus profond de ce cœur vulnérable malgré son apparente philosophie. De tels rapprochemens, qu'ils soient ou non dans la pensée de l'auteur, communiquent un vif intérêt à un roman; il s'anime de toute personnalité, car c'est un des instincts de l'esprit humain de chercher à fixer par une image distincte l'idée, le sentiment, le personnage fictif qu'on lui présente, et avec lequel il veut se mettre en rapport par des côtés réels et vivans.

L'implacable ennemi de Scarron, Cyrano de Bergerac, qui, dans un pamphlet cruel, fait de lui une espèce de Prométhée de la fronde enchaîné dans son fauteuil de paralytique, est un de ces esprits bizarres auxquels nous donnons aujourd'hui le nom d'*humoristiques*. Ceux-là ne sont précisément d'aucun temps, n'appartiennent à aucune école, ne dépendent que de la fantaisie qui conduit leur imagination. Chez Cyrano, la satire libre et mordante est d'autant plus vive que l'auteur est souvent emporté par une certaine verve méridionale toute particulière. Il est à remarquer qu'au XVIIe siècle, lorsqu'une création nouvelle du genre romanesque a quelque caractère d'originalité, elle reste isolée, et, quoique bien accueillie du public, elle rencontre peu d'imitateurs. Le roman n'est fécond que sous cette forme de convention modérée, noble et pompeuse, qui représente la partie aristocratique de la société. Les œuvres qui s'éloignent de cette forme, soit pour reproduire certains écarts de l'imagination, soit pour peindre la vie réelle dans sa vulgarité, sont des accidens, des innovations dont on ne tient pas compte dans la littérature sé-

rieuse. Les satiristes appartiennent bien à cette race d'esprits qui rompt les barrières, mais elles se referment si promptement derrière eux que l'on ne peut indiquer qu'un petit nombre de romanciers qui se soient avisés de prendre la société sous ces côtés assez vrais, mais moins agréables pour les esprits délicats qui dirigeaient le goût public. Parmi ces exceptions que nous devons citer, nous rencontrons Furetière, que son humeur atrabilaire et maussade a rendu plus célèbre peut-être que son *Roman bourgeois*, lequel a cependant du mérite. Il ne vole pas, comme Cyrano, dans les royaumes fantastiques de la Lune et du Soleil, pour en faire descendre la critique de notre monde; mais il le peint dans les conditions assez étroites des intérêts matériels et mesquins, qui absorbent si souvent la dignité humaine. Cependant Mlle Javotte, son héroïne, est une jeune fille de la classe bourgeoise, intelligente et éveillée, dont on pourrait retrouver le type, de nos jours, presque sous les mêmes traits.

Les satires du temps de la fronde, grossières et injurieuses personnalités, ont pendant un moment abaissé le niveau des ouvrages de l'esprit; mais leur influence dure peu, et ce vieux levain gaulois, qui fermente toujours, ne reparaît que rarement sous un règne où tout est empreint de grandeur et de bienséance. Le genre héroïque et sentimental au contraire, en harmonie avec l'ensemble social, plaît, même dans sa forme un peu monotone, et bien plus lorsqu'il a trouvé son expression la plus parfaite dans les adorables romans de Mme de La Fayette, *Mademoiselle de Montpensier*, *Zayde*, *la Princesse de Clèves* et *la Comtesse de Tende*. L'imitation des romans de Mlle de Scudéry, encore sensible dans *Zayde*, ne se laisse plus apercevoir dans *la Princesse de Clèves* que dégagée de tous les défauts reprochés à *Cyrus* et à *Clélie*. Inspirée par sa *divine raison*, par son goût et sa délicatesse, Mme de La Fayette a deviné enfin les proportions exquises que l'on pouvait donner à certains romans de l'âme qui perdraient à être développés. Tout en appartenant à cette école de sentimens élevés et tendres qui procède de l'*Astrée* et se continue jusqu'à *la Princesse de Clèves* dans une filiation non interrompue, elle rajeunit un genre, déjà un peu suranné, par l'invention plus naturelle, par l'heureux emploi, dans le roman, de cette langue élégante et pure du XVIIe siècle, et par la mesure, la *mesure*, cette qualité qui n'appartient pas à tous les gens d'esprit, mais que possèdent tous les gens qui ont du goût, et qui est à la composition ce que la propriété d'expression est au style. Mme de La Fayette a le mot juste, l'accent pénétrant, passionné sans emphase, une distinction parfaite jusque dans la douleur, semblable en cela à Racine, lorsque, dans la touchante élégie de *Bérénice*, il retrace

un romanesque épisode de la courte existence de Mme Henriette d'Angleterre, cette aimable princesse qui fut le génie inspirateur de Mme de La Fayette, et eut aussi la gloire d'arracher à Bossuet ce cri éloquent qui retentit toujours dans nos cœurs.

Ces courts romans sont les derniers du siècle, qui a encore devant lui vingt années où la grande littérature produit des chefs-d'œuvre, mais où la littérature romanesque semble sommeiller après avoir épuisé tout l'intérêt de ses lecteurs. Nous n'osons comprendre parmi les romans *Télémaque*, cette œuvre d'une beauté antique et d'une douceur majestueuse, qui se place plus naturellement parmi les poèmes et clôt dignement le grand siècle, et nous devons franchir cette ligne indéterminée qui le sépare du XVIIIe siècle, de physionomie si différente.

Vers la fin du règne de Louis XIV, le foyer où s'étaient enflammées les nobles intelligences s'éteint graduellement sur les sommets et s'allume dans les régions intermédiaires. Il jette de vives lueurs sur des parties inexplorées où le roman va s'élancer en toute liberté. Représentant fidèle d'une société privilégiée, le genre romanesque, jusque-là, en avait eu la gravité noble et décente, plus extérieure peut-être que réelle pour le plus grand nombre, mais du moins gardant le respect de soi-même, des autres et de la majesté royale. Mais déjà sous la tristesse des dernières années de Louis XIV on peut entrevoir les désordres de la régence. La société, impatiente du joug austère que lui impose encore cette puissance à son déclin, cache à peine le désir d'en être délivrée, se réjouit avec scandale quand elle a retrouvé sa liberté, et, mettant au grand jour des vices jusque-là dans l'ombre, montre aussi ses facultés nouvelles, les audaces de son esprit, son aptitude singulière à tout comprendre comme à tout oser.

C'est alors que le roman semble aussi avoir conscience de ses moyens d'action et du parti qu'il peut tirer de ce qui se passe dans la société. Le champ est ouvert pour lui, il ne lui faut que des hommes de génie ou de talent pour l'exploiter, et il s'en présente en assez grand nombre pour donner à la littérature romanesque la variété et la puissance qui en font le charme et le danger. Il y a dans le XVIIIe siècle un large mouvement d'idées qui coule comme un fleuve à pleins bords. Le roman les recueille, les adopte toutes, les revêt d'une forme qui les rend plus distinctes et plus universelles, et va les répandre dans le monde, où elles font tour à tour beaucoup de bien et beaucoup de mal.

Le premier roman du commencement du siècle, c'est *Gil Blas*, que nous plaçons par ordre de mérite avant *le Diable boiteux*, bien que celui-ci l'ait précédé. La première partie de *Gil Blas* paraissait

l'année même de la mort de Louis XIV, et semblait annoncer une société nouvelle, tout en gardant de l'ancienne certaines traditions de goût et de bon sens, et l'excellent style facile et nerveux qui rend si parfaitement la pensée et reste *classique* en tous les temps. Lesage, peignant les mœurs d'une époque, mais avec ce coup d'œil profond et sagace qui pénètre le cœur humain, a fait un livre éternellement vrai et toujours nouveau. On lui reproche de voir le mal avec trop d'indulgence et de n'avoir que la *morale de l'expérience*; peut-être en effet représente-t-il avec trop peu de sévérité les mauvais côtés de la société, mais peut-être aussi a-t-il voulu placer devant les yeux de son lecteur ce tableau de la vie humaine, ainsi que dans la réalité il se développe devant nos yeux, en laissant au cœur et à la conscience le soin d'en tirer les conclusions morales. Lesage n'a pas, il est vrai, les vertueuses colères d'Alceste, les haines vigoureuses du duc de Saint-Simon; cependant on sent l'âme d'un honnête homme au fond de ces récits, dont l'immoralité, sans grossièreté, peint plus particulièrement ces dernières années du règne de Louis XIV, où certaines mauvaises actions passaient pour du savoir-faire et de l'habileté. Dans *Gil Blas*, et nous n'insisterons pas davantage, car devant ce facile chef-d'œuvre on est trop disposé à s'arrêter longtemps, l'impression finale est sérieuse et salutaire. Il y a plus que de la philosophie pratique dans le calme des derniers chapitres, il y a un sentiment de quiétude morale qui corrige, ce nous semble, par le contraste, ce que l'agitation des passions humaines avait jeté de trouble dans notre esprit. Les autres romans de Lesage, *le Diable boiteux*, qui parut en 1707, *le Bachelier de Salamanque*, *Guzman d'Alfarache*, rappellent le chef-d'œuvre, sans affaiblir son caractère original. Tous ont emprunté à l'Espagne leur sujet, leur titre, quelques détails de la composition, notamment celui des épisodes étrangers au sujet principal; mais l'esprit en est toujours éminemment français.

Nous sommes tenté de rapprocher le léger et spirituel Hamilton du président de Montesquieu, parce que dans ces deux éminens satiristes la société trouvait ses deux détracteurs, mais l'un frivole très naturellement, l'autre n'ayant que les dehors de la frivolité. Hamilton, grand seigneur du XVIIe siècle, qui touche à la régence, donne à l'immoralité si grand air, tant de grâce à la fatuité, que l'on semble pédant en se montrant plus sévère que l'aimable esprit qui condescend agréablement à nous amuser du piquant récit des intrigues de cour. Cependant au déclin de ce grand règne, esclave des bienséances, il était plus qu'imprudent de montrer des personnes illustres dans un *déshabillé* qui, leur ôtant tout prestige, mettait pour ainsi dire *à nu* les vices de cette aristocratie, trop disposée alors à oublier que,

dans son intérêt comme au point de vue de sa dignité, elle devait le bon exemple. Chez Hamilton, on retrouve ce caractère d'imprévoyance et ce *laisser-aller* si général dans ce monde d'épicuriens beaux esprits qui donna le ton dès que la majesté imposante de Louis XIV eut été remplacée par les scandaleuses folies de la régence. Les *Mémoires de Grammont* précèdent ce moment, et l'on peut dire qu'ils l'annoncent; mais, encore une fois, on n'ose faire de reproches sérieux à cette satire, dont notre délicatesse s'alarme, mais dont notre goût apprécie le tour libre, élégant et parfaitement naturel.

Les *Lettres persanes* paraissent plus tard, et quand le XVIIIe siècle a déjà pris sa physionomie particulière. La forme épistolaire, adoptée par Montesquieu, avait cet avantage d'animer la discussion, et le cadre de son roman était choisi à dessein pour en dissimuler adroitement les intentions sérieuses et la satire souvent amère. Sous cette forme ingénieuse et leste, Montesquieu faisait accepter de dures vérités. Dans le même ordre d'idées qui lui permet de passer de l'*Esprit des Lois* au *Temple de Gnide*, il prépare des réformes sociales en paraissant donner à un public frivole un roman fait pour lui plaire, mêlé de galanterie, d'irréligion, de persiflage, de détails quelquefois licencieux, excitant au plus haut point sa curiosité, amusant, spirituel, mais au fond triste et menaçant. Le succès en fut immense; il donna naissance à quelques autres ouvrages où la science et la philosophie s'enveloppèrent aussi de fictions agréables. On écrivit une foule de *lettres* pour l'instruction des belles dames. Fontenelle consentit à leur enseigner l'astronomie; l'abbé Terrasson leur donna des leçons d'archéologie en les faisant pénétrer, avec *Séthos*, au fond des nécropoles égyptiennes, et dans ce dernier mouvement de la fin du siècle, à la veille des mauvais jours de la révolution, l'abbé Barthélemy offrit encore aux Athéniens de Paris, dans un sage roman, les trésors de son érudition.

Loin d'avoir l'unité de la littérature du XVIIe siècle, celle du XVIIIe exprime, dans sa diversité, un ardent désir de tout connaître et de tout éprouver. Elle se met à la poursuite de tout ce qui appartient à l'intelligence et à la sensation, besoin sans cesse renouvelé qu'elle semble nous avoir légué; mais, à travers les nouvelles formes que le mouvement de la civilisation imprime à la société, les traits principaux de l'humanité apparaissent pour qui veut les chercher et les étudier dans la littérature romanesque. Cette allianc econfuse du bien et du mal, signe distinctif de notre nature, se retrouve dans ces œuvres de caractères si divers, qui peignent si bien la variété des esprits dans ce siècle où soixante ans de paix intérieure laissèrent aux lettres leur libre développement.

C'est d'abord la passion franche et impétueuse qui se montre dans *Manon Lescaut*, et, par sa vérité émouvante, nous fait presque absoudre les coupables héros de ce livre, qui eût bien surpris, pour ne pas dire révolté, les lecteurs de *la Princesse de Clèves*. Jamais les romanciers du XVIIe siècle ne se fussent avisés de rendre intéressans des personnages dégradés sans que le sentiment de l'honnêteté s'en trouvât affaibli, et cependant, de ce qui pourrait n'être qu'un paradoxe habilement soutenu, l'abbé Prévost a fait une histoire dramatique et touchante, et qui plus est morale, car on hait le vice qui avilit ces natures au fond pures et belles. « La jeunesse est si aimable, dit quelque part Mme de Sévigné, qu'il faudrait l'adorer, si l'âme et l'esprit étaient aussi parfaits que le corps. » Pour cette aimable jeunesse, en sa fleur dans ce roman où tout est jeune, les fautes et les malheurs viennent si bien de la faiblesse, de cette *infirmité* de l'âme humaine qui ne sait résister au facile entraînement des passions, que l'effet moral est produit quand nous ressentons en nous-mêmes une sorte de colère contre ces chutes fréquentes. Le même thème, repris si souvent par le roman moderne, est loin de nous laisser la même impression. Il traîne notre pensée sur des objets indignes d'intérêt, et ne nous offre pas ces contrastes d'attendrissement et d'indignation qui font de *Manon Lescaut* une lecture douloureuse et d'un intérêt sérieux. La jeune courtisane se relève assez par le dévouement et l'expiation de la souffrance pour qu'il soit permis de la comparer, après la sublime page de sa mort au désert, aux douces figures de Virginie et d'Atala, bien que la passion qui règne dans le chef-d'œuvre de l'abbé Prévost dût éloigner l'idée d'un rapprochement avec ces créations idéales et pures.

Dans une existence laborieuse et inquiète, l'abbé Prévost, ayant ressenti et souffert tout ce qu'il raconte, a eu le courage d'entreprendre d'immenses publications, outre ses longs romans, et dont nous n'aurions pas à parler, si elles n'avaient un rapport direct avec la littérature romanesque. En traduisant Richardson, il est le premier qui, avec Voltaire, a fait pénétrer en France le génie anglais sous sa forme la plus populaire. Son *Histoire générale des Voyages*, en partie traduite, en partie composée par lui, a ouvert des horizons lointains à l'imagination des romanciers, qui devaient y aller chercher de nouveaux effets et de vifs contrastes. Lui-même a puisé à cette source abondante. *Cléveland*, dans les récits de la vie sauvage, a presque le coloris vrai des romans modernes qui retracent les mêmes scènes, et si l'on peut voir en l'abbé Prévost un précurseur de Cooper, on peut aussi lui accorder la gloire d'avoir devancé Walter Scott en introduisant avec art, dans ses compositions romanesques, les élémens vrais de l'histoire politique et religieuse d'une

époque intéressante. Il emploie ce procédé avec beaucoup de naturel et de vraisemblance dans *le Doyen de Killerine*, agréable roman malgré ses longueurs.

Quelques femmes ont aussi, vers le milieu du XVIIIe siècle, écrit avec talent et succès des ouvrages d'imagination qui peuvent se lire encore avec plaisir. Mme Riccoboni imite les romans anglais, mais elle y ajoute quelques déclamations toutes françaises. Une teinte philosophique y apparaît déjà au milieu des élans de la sensibilité. Les *Lettres d'une Péruvienne* de Mme de Graffigny sont également entachées de ce défaut, qui sera si sensible dans la plupart des productions romanesques de la seconde moitié du siècle. Mme de Tencin a deux romans très agréables, *le Siége de Calais*, dont la vérité historique est cependant plus que douteuse, et *le Comte de Comminges*, histoire pathétique et passionnée, où elle montre plus de cœur et d'élévation d'âme qu'on ne devrait en attendre d'elle, si l'auteur donnait dans ses ouvrages l'expression de ses propres sentimens.

On ne doit pas regretter le naufrage qui a englouti une portion de la littérature romanesque, ces romans licencieux et frivoles qui ne répondaient qu'à un instinct destructeur de toute délicatesse et de toute morale. Sous la surface brillante et menteuse des écrits corrupteurs de Crébillon fils, de Voisenon, de Duclos, de Caylus, dans ces poésies badines qui se lisaient ouvertement, sans faire monter la rougeur au front, doit-on trouver la peinture fidèle de la société? Ils en sont sans doute l'image superficielle : ils s'adressent à une classe de lecteurs indélicats dont ils représentent les mœurs faciles, les vices élégans; mais d'autres témoignages nous apprennent qu'au XVIIIe siècle il y a encore des vertus morales, une bonne compagnie, des intérieurs honnêtes et bien réglés. Seulement un vent fatal a soufflé sur cette société et lui a donné ces contradictions, ces anomalies, cette liberté désordonnée dont on ne peut faire un ensemble homogène qu'en appuyant sur les traits principaux. La légèreté et la frivolité sont le caractère qui frappe au premier abord dans l'examen de cette littérature corruptrice, répondant au dessein de flatter et d'amuser un public trop indulgent et avide de nouveauté. Depuis les romans froids et didactiques comme *Bélisaire* ou *les Incas*, ceux qui sont faux et ennuyeux comme les cinquante volumes de Mme de Villedieu, de Mme de Gomez, de Mlle de La Force, ceux encore qui ont pour titre : *le Palais de la Frivolité*, *le Pouvoir de la Vertu*, jusqu'aux piquantes satires que lance de loin Voltaire comme des flèches acérées, jusqu'aux fougueux romans de Diderot, jusqu'à ces subtiles compositions de Marivaux et aux ardentes rêveries de Jean-Jacques Rousseau, tout est accueilli, lu, recherché, par toutes les classes de la société. L'intelligence n'est plus un privilége de race,

et les auteurs prodiguent sans mesure et sans choix tout ce qui peut satisfaire ce désir insatiable d'émotions et de distractions.

Comme pour s'associer à ce mouvement d'idées, les littératures étrangères pénètrent en France de toutes parts et viennent se fondre dans notre littérature, qui se les assimile avec une remarquable facilité. Elle avait déjà, au XVIIe siècle, mêlé quelques reflets des influences italiennes au génie espagnol, dont elle acceptait la grandeur un peu pompeuse. Le Cid en était la première expression, que nous retrouvions bientôt dans le roman. Après ces influences du midi, celles du nord pénètrent, mais graduellement, dans quelques productions littéraires. L'Angleterre a révélé Shakspeare pour l'art dramatique. Le roman intime nous apparaît avec Richardson. Les épopées nébuleuses ou sauvages d'Ossian, des Niebelungen, des Sagas, les légendes allemandes, qui ajoutent leur merveilleux à celui des contes d'Orient et de nos vieux romans de chevalerie, sont des germes déposés dans une terre féconde que l'on verra s'accroître et se développer à une époque plus accessible aux influences extérieures, car l'esprit du XVIIIe siècle se suffit encore à lui-même. L'intérêt et l'ardeur qu'il apporte dans le débat de ses propres idées ne lui donne, pour celles qui viennent du dehors, qu'un intérêt secondaire.

Parmi les écrivains du XVIIIe siècle, qui tous ont l'esprit léger ou paradoxal, systématique ou licencieux, il est un romancier moraliste rempli d'indulgence, qui peint la société avec une grâce délicate et coquette, et reste original, non par le génie, car Marivaux ne possède pas ce qu'on appelle précisément du génie, mais un talent fin et particulier, vrai au fond sous des dehors maniérés, observateur et sensible. Son style, que lui-même appelle *précieux* et *singulier*, convient au tour que veut prendre sa pensée. Le *naturel*, dans ses romans, ressemble assez à celui des tableaux de Greuze. C'est la nature légèrement fardée, ce sont les types consacrés de la jeunesse ingénue et souriante, de la vieillesse vénérable et respectée, ce sont des portraits bien faits, purs de tons et de lignes, mais dont l'excessive délicatesse n'est pas exempte d'affectation. Pour qui ne craint pas ce genre subtil et recherché que l'on appelle *marivaudage*, ces romans ont encore à la lecture un charme extrême. Sans émouvoir vivement, ils plaisent à l'esprit comme l'étude la plus habile des nuances infinies du cœur humain.

Ce n'est pas précisément ce qu'il faut chercher dans les romans où Voltaire a mis tant d'esprit et de verve, mais où la nature humaine est loin d'être embellie. Se servant d'apologues transparens, de fictions brillantes, pour la libre discussion de l'ordre social et de l'ordre moral, dans ces écrits légers, l'immortalité de l'âme, la Providence, le libre arbitre, tous les problèmes de la destinée,

comme tous les travers et tous les abus de la société, sont discutés de manière à jeter dans l'âme un trouble inexprimable, et comme ce génie prodigieux possède tous les moyens de fasciner les esprits qu'il veut convaincre; non-seulement il y emploie l'agrément d'un style net et lumineux, la logique apparente, la vérité quelquefois, mais encore les armes si redoutables du sarcasme et de la plaisanterie. *Candide*, l'expression la plus originale en même temps que la plus évidente de la pensée de Voltaire, est la satire la plus amère qui se soit jamais faite de notre monde, tel qu'il existe; mais en même temps cette satire jette le ridicule sur les bons mouvemens de notre nature, et, sous prétexte de nous ôter nos illusions, nous enlève nos sympathies et nos croyances. *Zadig*, *la Princesse de Babylone*, *le Blanc et le Noir*, *Micromégas*, sont des thèses où l'esprit de Voltaire se moque agréablement de la raison humaine; *l'Ingénu*, qui mérite plutôt le nom de roman que ces contes dangereux et charmans, chefs-d'œuvre d'art et de style, a des parties véritablement pathétiques; mais au fond l'intention philosophique enchaîne l'imagination du lecteur, et lui laisse une sorte de malaise et de défiance à la place du charme entraînant que font éprouver d'ordinaire les bons romans.

Les questions brûlantes agitées par Voltaire étaient assez à la mode parmi ce monde des salons, spirituel et positif, qui avait gardé ces traditions aimables et toutes françaises de l'esprit de la conversation, mais les représentait alors sous des formes tout autres que celles des cercles aristocratiques du XVIIe siècle. La littérature romanesque est imbue des idées qui ont cours dans la société; cependant elle n'a pas, comme sous le règne de Louis XIV, l'empreinte particulière des salons célèbres. Les encyclopédistes forment une coterie à part, qui écrit des romans plutôt pour y exposer des systèmes que pour émouvoir ou charmer d'une manière désintéressée le cœur et l'intelligence. Parmi eux, Diderot, ce fougueux naturel, écrit des romans cyniques et violens dans lesquels il semble souvent que son imagination dépasse sa conviction; mais ils sont remarquables, *la Religieuse* surtout, comme preuve de l'excessive liberté où était arrivée la littérature dans le grand désordre des idées morales. Diderot, éloquent et enthousiaste, agit sur les esprits par les qualités d'une nature sympathique, comme Voltaire par cette nature sceptique et moqueuse qui recouvre les idées sérieuses d'une si brillante ironie.

La Nouvelle Héloïse, paraissant au milieu de ce desséchement général, y rapporte des élémens de vie. Le sentiment de la nature, le goût des détails intimes et simples, la passion vraie, une langue rajeunie par l'emploi heureux et original de toutes les expressions

qui naissent de l'émotion, toutes ces qualités, si neuves à leur moment, parurent aussi comme la révélation d'un monde nouveau dans lequel on pénétrait avec ravissement. Rousseau a les défauts de son siècle : il en a la sensibilité déclamatoire, la manie du paradoxe, l'abus du sophisme, le besoin de la discussion ; mais son génie est à lui-même. Il s'isole dans son orgueil misanthropique, et c'est de cet isolement qu'il rapporte aux hommes les impressions les plus vraies et les plus délicieuses. La nature, qui est la vérité même, l'inspire et le touche d'une manière si intime et si profonde, qu'il la fait comprendre, dans sa grâce suprême, à tous ces cœurs indifférens ou blasés.

Jean-Jacques Rousseau écrivit *la Nouvelle Héloïse* dans un de ces intervalles de repos que rencontra si rarement son existence inquiète. Il voulut y réaliser des idées systématiques et les y expose avec une éloquence qui n'en dissimule pas toujours les erreurs; mais les pages admirables de ce beau livre, celles qui séduisirent toutes les imaginations, sont les pages animées d'une émotion vraie. Les figures qui ont passé devant ses yeux ou dans son cœur se réveillent au souffle de la passion. Elles semblent si réelles qu'au risque de faire sourire ceux qui ne se souviennent plus, nous osons rappeler combien il est difficile de ne pas évoquer Julie et Saint-Preux au milieu de ce paysage doux et imposant dont il a le premier fixé les lignes, rendu le coloris, dans ses descriptions fraîches et charmantes. La puissance sympathique de la vérité est infinie, et en ouvrant les cœurs aux jouissances simples qui sont en dehors de nous, mais se rattachent à notre âme par des liens invisibles, à ces mille détails de la vie agreste, aux franches et saintes joies du foyer, Rousseau a été plus créateur que dans le débat des idées philosophiques, dans les utopies sociales dont il a occupé son siècle et le nôtre. Loin de s'effacer par le raisonnement, cette forme particulière de son génie se ravive perpétuellement. Elle est l'inspiration de notre littérature moderne, spiritualiste, pittoresque, descriptive, qui transporte l'idéal dans les conditions de l'existence matérielle, et quelquefois aussi transporte la sensation dans le domaine de l'idéal. Son style, d'une magie incomparable, son caractère, même avec ses singularités, ont gardé leur puissance jusqu'à nos jours. Sous forme de rêverie, il a donné à la contemplation du monde extérieur un charme pénétrant et une expression toujours élevée.

Passer de celui qui a rajeuni la littérature aux auteurs qui l'ont souillée, c'est un pénible effort, et cependant il faut, dans le cadre de cette étude, nommer Restif de La Bretonne, qui suivait Rousseau pas à pas, pour offrir dans ses grossiers ouvrages la contre-partie de ceux du grand écrivain. Restif a fini par s'engloutir, avec les *deux cents*

volumes de romans qu'il a imprimés et publiés, dans la boue des dernières années de la révolution. Il y a là un coin de littérature inouie, abominable, dont il ne faut pas remuer les productions heureusement oubliées, mais qui eurent leur jour de succès à une triste et sombre époque. Il faut y distinguer cependant le coupable roman de Laclos, *les Liaisons dangereuses*, où se trouve un grand talent, mais où la corruption s'étale trop au grand jour pour produire l'effet moral qu'en attendait l'auteur, et que Richardson a su atteindre, dans un même sujet, par le sérieux et l'élévation de la pensée.

Le roman plaît autant par les contrastes que par les analogies. Cette société artificielle et corrompue goûte autant les romans moraux que les romans licencieux, ceux de Marmontel autant que les audacieuses productions de Diderot. Elle aime le sentiment de la nature chez Rousseau et les grâces factices de Florian. Elle s'amuse des sceptiques romans de Voltaire et va se passionner pour l'adorable idylle de Bernardin de Saint-Pierre, tout imprégnée de poésie, d'idéal, de salutaires croyances.

Paul et Virginie est dans toutes les mémoires; mais pourrait-on se défendre de rappeler le charme qu'on éprouve à cette lecture, d'une harmonie toujours égale, dès que l'on pénètre dans cet Éden où deux êtres candides s'éveillent au milieu de cette nature qui a la beauté des premiers jours de la création? C'est de la pastorale antique, mais avec la végétation des régions australes, le peuple noir, naïf et bon, l'habitation solitaire, la mer à l'horizon, tout ce qui contribue à jeter l'imagination dans un monde nouveau dont elle se représente l'étrangeté, la solennité et la grâce. Après les charmans récits de ces heureuses enfances, après les vagues émotions de l'adolescence qui s'ignore, on entend un écho lointain de la vieille Europe. Les mères se troublent et s'inquiètent de l'avenir. C'est la condition des intérêts de la terre qui se mêle au bonheur trop idéal; puis, quand vient le dénoûment, avec quelle angoisse le cœur se serre aux premières scènes qui l'annoncent! D'abord les bruits éloignés, précurseurs de la tempête, des gens qui passent, comme dans la tragédie grecque, en laissant un de ces mots qui portent le trouble dans l'âme du spectateur. Ce roulement lointain des tambours qui appellent les habitans de l'île pour secourir un navire en détresse, cette foule qui s'assemble au rivage tandis que Paul, silencieux et désespéré, s'épuise en efforts inutiles, le chaste sacrifice de la jeune fille, ses funérailles, tout est touchant, même dans le souvenir, tout vient d'une âme facilement émue, éprise de la beauté et de la vérité, et qui nous les transmet, sans artifices, sous la forme la plus simple. Le style a la fraîcheur de ces fraîches solitudes; il est coloré comme ces teintes chaudes qui se répandent sur les sommets, sur les mornes

de l'Ile-de-France. Comme ces héros innocens enlevés au matin de la vie, ce livre ravissant garde une éternelle jeunesse.

Si une légère teinte philosophique apparaît dans *Paul et Virginie*, elle se fond dans l'ensemble et n'est pas l'esprit même du roman, comme dans *la Chaumière indienne* et *le Café de Surate*, écrits dans le dessein d'exposer une théorie d'idéal social, chimérique dans la plupart de ses moyens d'exécution. Quoi qu'il en soit des rêveries philanthropiques de Bernardin de Saint-Pierre, elles partaient d'un cœur bien intentionné, et pouvaient paraître des vérités douces à côté des violentes réformes réclamées par les esprits exaltés qui allaient amener la ruine de la société. La littérature romanesque, qui a émis toutes les idées, a souffert aussi de cette violence faite à son caractère. A part quelques imaginations tendres, se séparant de la foule pour aller à l'écart rêver à des temps meilleurs, la fin du XVIIIe siècle n'offre plus que des esprits inquiets, subissant une douloureuse transformation. Le roman devait cependant sortir de cette crise sociale, la plus grande qu'un peuple ait jamais traversée, représenté par deux puissans génies qui inauguraient noblement le nouveau siècle. M. de Chateaubriand et Mme de Staël lui rapportaient la souveraineté de l'idée, et replaçaient la France, déjà renouvelée par la gloire des armes, à la tête des nations intelligentes. Nous n'établissons pas de parallèle entre deux écrivains qui marchent simultanément dans des voies différentes; nous n'examinons d'ailleurs que le *roman* sous la plume de ces deux grands esprits.

Avec Mme de Staël, il acquiert les qualités sérieuses que ce génie viril donnait à toutes ses productions. Ce n'est pas que *Delphine* et *Corinne* n'aient aussi une portion romanesque et exaltée. Cette puissante et généreuse imagination comprend la passion aussi bien que le raisonnement; mais la discussion des grands intérêts qui agitent la société fait encore pénétrer la *thèse* dans le roman, et, bien que Mme de Staël y apporte l'ardeur enthousiaste d'un cœur féminin, on peut trouver que la pensée prédomine trop dans ces œuvres d'imagination.

Le contraire arrive pour les romans de sentiment dus à des femmes, et qui, après ces années d'agitation, venaient reposer l'esprit d'une manière douce et tranquille. Toute cette littérature romanesque des commencemens du XIXe siècle a des qualités distinguées sans en avoir de supérieures. Mme de Souza s'y fait remarquer par sa grâce. Mme de Montolieu a aussi un joli roman. Mme Cottin arrive au succès par quelques productions touchantes. Mme de Charrière et Mme de Krudener ne sont pas françaises, et cependant elles écrivent très purement dans notre langue des romans d'une grande délicatesse. Mme de Genlis tient une place à part, en dehors

de cette aimable réunion de talens gracieux. Avec une certaine supériorité, des connaissances étendues, une activité prodigieuse, elle a passé sa vie à vouloir régenter le monde, et à quelques égards elle y a réussi. Ses ouvrages d'éducation sous forme romanesque ont eu une assez grande influence, ses romans de sentiment ont été très goûtés; mais, dans les uns comme dans les autres, on sent toujours une sorte de sécheresse et de pédanterie.

Bien différente est Mme de Staël, dont les facultés sympathiques et ardentes ont une expansion libre et spontanée, soumise toutefois, comme tous les dons admirables de sa riche nature, à l'équilibre merveilleux de la raison et du bon goût. Cependant ses beaux romans laissent une impression assez pénible. Mme de Staël va, elle le dit elle-même, *au fond de tout jusqu'à la peine*, et c'est la disposition que nous apporte en particulier *Delphine*, cette peinture si habile de la société contemporaine, plus encore que *Corinne*, où l'exaltation poétique tient la place de cette douloureuse et profonde analyse. Le roman analytique et psychologique est une forme toute moderne, non par sa nature même, car de tout temps les romanciers ont usé de l'analyse, mais par ses tendances à chercher dans les plus insaisissables mouvemens de l'âme humaine des secrets qu'il est quelquefois dangereux d'y découvrir. Chez Mme de Staël, qui met une ardeur inquiète à sonder les problèmes de la destinée, la chaleur des convictions et la passion entraînante et communicative empêchent quelquefois d'apercevoir la tristesse des conclusions. Chez M. de Chateaubriand, cette impression désolante est rendue pour ainsi dire avec amour et offerte avec une sorte d'ostentation.

M. de Chateaubriand, c'est l'esprit des générations nouvelles sorties du chaos, qui s'interrogent avant d'agir, ne voient dans le spectacle des choses extérieures qu'une foule de mécomptes, et avec un grand dégoût du passé, peu de foi dans l'avenir, un besoin de croire et une sorte de doute mélancolique, refusent d'employer leurs facultés d'une manière simple et régulière. Ce n'est pas cette voix éloquente qui les rappellera à la pratique des devoirs, bien qu'elle leur ait donné la conscience et le sentiment de leur valeur. M. de Chateaubriand s'éloigne au contraire des conditions d'ordre et de régularité sans lesquelles il n'est point de bonheur, et nous donne dans *René*, dans cette figure hautaine et solitaire, qui est la sienne, le secret de la maladie morale de ce siècle, dont ce beau roman a été l'expression.

Les grandes tempêtes révolutionnaires et les grandes agitations guerrières exaltent certaines natures, mais il en est d'autres qu'elles écrasent de leurs émotions trop violentes. C'est à celles-là que s'adressaient les poétiques aspirations d'une imagination ardente et

découragée, avide d'un bonheur qu'elle était incapable de goûter. Elle leur apportait le sentiment de la mélancolie âpre et maladive; elle leur dispensait ce que René appelle un *trésor d'ennuis et de vagues tristesses.*

L'*inexorable ennui* dont parle Bossuet n'est pas cette disposition où l'âme peut se complaire en la prenant pour le signe de sa supériorité. La religieuse tristesse inhérente à notre nature et marque de notre déchéance n'a pas les résultats fatals de la tristesse d'imagination, et elle est compatible avec l'emploi de nos facultés actives. S'il est permis de s'associer aux *illustres mélancoliques*, comme le dit Mlle de Scudéry, qui ont senti au fond de leur cœur le trait dont tous les hommes sont blessés, s'il est permis d'applaudir à cette expression qui se retrouve sous toutes les formes, même sous ces formes naïves ignorantes de l'analyse, de se rappeler cette parole que dit à son enfant en le mettant au monde la mère de Tristan de Léonois : « *Triste* est la première fête que je te fais, » il n'est pas permis de donner à cette tristesse les proportions d'une faculté supérieure, en s'isolant dans ce profond ennui qui a longtemps paralysé les forces d'une société renaissante, lorsque M. de Chateaubriand, trompé lui-même par son imagination, eut en quelque sorte *divinisé* cette rêverie énervante.

La jeunesse se laissa gagner par cette admirable éloquence du découragement; elle crut qu'il était grand de s'élancer, à la suite du génie séducteur, vers la *città dolente*, peuplée de tous ceux qui souffrent des angoisses sans nom, des tourmens sans objet, un martyre sans couronne. Ces illusions lui étaient présentées sous des formes enchanteresses. L'art et la poésie leur prêtaient une admirable beauté. *Atala*, cette sœur de Virginie, moins simple et plus passionnée, apportait le souffle des savanes brûlantes qui donnait le vertige. La grandeur que l'on avait déniée à la religion y apparaissait et parlait à l'imagination, car, si *René* faisait goûter une volupté amère, une autre séduction, plus noble et plus élevée, exaltait encore les jeunes âmes à la voix du grand écrivain. Le *Génie du Christianisme* visait à l'effet : ce n'était pas la religion dans sa vérité solennelle; mais c'était le sentiment religieux rapporté par l'artiste, et il le faisait, sinon comprendre, du moins admirer à cette société qui retrouvait avec joie dans ces pages éloquentes quelque chose de ses croyances effacées. *Les Martyrs*, cette épopée du paganisme et du christianisme, eurent la même puissance d'émotion. *Le Dernier des Abencerrages* éveilla aussi les instincts d'un noble passé. Dans tous ces écrits de M. de Chateaubriand, le sentiment chevaleresque, poétique, religieux, idéal, empruntait l'incomparable magie de la langue la plus sonore et la plus accentuée, la plus suave dans

les demi-teintes, comme la plus brillante dans les parties lumineuses.

A quelque degré que ce soit, toute la littérature française et étrangère est de l'école de M. de Chateaubriand durant un quart de siècle, et les romans qui peignaient cet état maladif des âmes, comme *Adolphe*, livre douloureux, dont les personnages souffrent de sentimens qu'ils n'éprouvent plus, — *Werther*, où le héros se tue pour ne pas faire l'effort de vivre, — *Obermann*, rêveur extatique et impuissant, — *Childe-Harold*, sceptique et blasé, — *Jacopo Ortis*, *le Lépreux*, existences incomplètes, offrent tous des variétés de douleur qui se rapportent à la même source.

La réaction se fait tous les jours contre cette influence des écrits de M. de Chateaubriand, mais elle est loin d'en avoir encore effacé toutes les traces dans nos âmes. Nous comprenons mieux le chagrin superbe de cet homme de génie : nous le jugeons, et nous sommes sévères, trop sévères peut-être, envers lui, parce qu'il nous a livré, dans ses révélations posthumes, le secret de sa propre nature; mais ce qu'il nous a laissé est plein de grandeur. On lui doit ce retour à la haute littérature, à l'expression élevée et poétique que revêt la pensée humaine.

Le roman, qui donne un corps aux sentimens et à la pensée pour les transmettre sous ces formes qui plaisent à toutes les imaginations, se faisant, au gré de l'inspiration du romancier et dans la mesure de sa puissance, l'interprète de tout ce qui intéresse l'humanité; le roman peut avoir, nous l'avons vu, une mission utile et rénovatrice, comme il peut également pervertir le sens moral en flattant les passions, ou en apportant le trouble dans le jugement. Son action n'est pas indifférente; elle s'exerce individuellement et se propage avec une rapidité singulière, précisément à cause de cette souplesse de la forme, qui lui donne tant d'avantages sur toutes les autres formes littéraires. Tour à tour despote ou flatteur, il s'impose à la société ou reçoit d'elle son caractère et ses tendances. En le suivant dans ses transformations successives, nous avons pu saisir ces rapports avec l'esprit des temps et l'esprit des sociétés aux différens âges de la civilisation. Nous l'avons vu se montrant, à son origine, sous une forme sentimentale et abstraite, celle qui parle le plus aux âmes tendres, gardant cet esprit idéal jusqu'au moment où l'esprit du monde le dépouille de ses illusions, et devenant alternativement sceptique, positif, galant, moqueur, moraliste. Le naturel et la passion l'enlèvent quelquefois à ce tourbillon brillant et frivole, dans lequel il se trouve comme entraîné et entraîne à sa suite les folles imaginations qu'il amuse. Le sérieux lui revient par la disposition méditative des esprits qui le régénèrent, par la contemplation du monde

extérieur, si intimement lié au monde moral. *La vérité et la passion*, ces deux élémens sans lesquels il n'est pas de bon roman, rentrent insensiblement dans la littérature romanesque quand elle ne se met plus au service de l'esprit de secte ou des pures abstractions.

Cette puissance que le roman doit à la variété de tous les élémens qui peuvent entrer dans sa composition, chaque jour encore il l'étend et l'accroît. Notre siècle, malgré l'indifférence qu'il affecte, est sensible à la vérité, épris de la beauté, spiritualiste et sensualiste tout à la fois; il aime dans cette double acception tout ce qui l'affecte par la sensation comme tout ce qui l'élève par l'intelligence et le sentiment. Le romancier qui comprend sa mission, tout en acceptant les lois immortelles de l'art, les règles pures et discrètes du goût, a tout pouvoir pour exprimer les passions tendres ou exaltées, les découvertes inépuisables de l'observation, les brillans mirages de la fantaisie, les beautés splendides ou mystérieuses du monde créé, et jusqu'à ces idées confuses et flottantes auxquelles il donne une interprétation; mais il doit apporter dans cette expression le sentiment du *vrai*, c'est-à-dire le double caractère de toutes les choses humaines, *l'idéal et la réalité*, car la beauté morale et élevée, pure et abstraite, l'idéal enfin n'est pas au-dessus de la nature. Il s'unit avec elle dans des proportions comprises des grands artistes et des grands écrivains, et senties par tous les hommes qui aiment la vérité instinctivement. Aucune forme littéraire ne réclame plus impérieusement cette vérité toujours aimable que celle du roman, qui représente la vie dans toutes ses conditions, soit intimes, soit extérieures, se fait l'interprète des mouvemens de l'âme aussi bien que l'historien fidèle de la société, et, dans cette expression si étendue, élevée, morale et passionnée, est sous certains rapports, comme l'a dit un éloquent écrivain, *le poème épique des nations modernes*.

E. Du Parquet.

POÉSIE

PAGES INTIMES.

I. — DÉMÉNAGEMENT.

Nous étions deux dans ce logis,
Depuis le jour où nous montâmes,
Graves, émus, les yeux rougis,
Élevant vers Dieu nos deux âmes!

Nous sommes deux pour en sortir!
Le livre est à la même page.
L'aveu nous coûte, sans mentir!
Nous sommes deux, pas davantage.

Il nous plaisait, le cher abri,
Paré pour un long tête-à-tête,
Où l'avenir nous a souri,
Où deux ans l'amour nous fit fête.

Tranquilles nous avons goûté,
Sous le toit qu'elle sanctifie,
La tendre et pure intimité
Qui par le temps se fortifie.

Et cependant nous vous quittons,
Chambrettes du premier ménage!
Cœurs ingrats! et nous emportons
Tout ce passé dans le bagage!...

Bientôt l'oubli, dans son lointain,
Effacera, comme un vain songe,

L'asile où pour nous le destin
A noué ce fil qui s'allonge.

Bientôt de ce foyer discret
D'autres vont profaner le charme.
Et nous partons! et nul regret
N'attendrit nos regards sans larme!

C'est qu'au logis décoloré
Il a manqué le bien suprême :
C'est que l'enfant n'a pas pleuré,
C'est qu'il manque un chant au poème!

O la plus étrange des lois!
Est-on seul, à deux l'on veut être;
Est-on deux, l'on veut être trois :
L'amour est né, l'enfant veut naître!

Adieu, petit coin bien aimé,
Où fut le lit, où fut la table;
Où maint flambeau s'est consumé
Dans mainte veille interminable!

Adieu, petit foyer sans bruit,
Bosquet muet et sans ramage,
Grenier sans blé, jardin sans fruit,
Printemps sans fleur et sans feuillage!

Adieu! le ciel qui nous bénit
Peut-être sourit à l'échange,
Cage qui n'as pas eu de nid,
Vigne qui n'as pas fait vendange!

II. — LA MORTE VIVANTE.

A D. L. GILBERT.

Lentement elle est morte, et nous l'avons tous vue,
La belle et sainte femme au sourire glacé,
Errer dans ses salons ainsi qu'une statue,
Forme déjà pareille aux ombres du passé!

Que ses traits étaient purs! Sa chevelure noire
En deux bandeaux épais pressait son front charmant;
Moins pâle était la cire et moins ferme l'ivoire;
Nul pli n'y trahissait son intime tourment.

Elle avait à la mort fait le grand sacrifice,
La priant seulement de venir pas à pas.

Tous les jours, goutte à goutte, épuisant le calice,
Elle avait sa visite, et lui parlait tout bas!

On voyait remuer sa lèvre violette,
Qui murmurait alors des mots mystérieux.
Son regard commentait la parole incomplète :
Le secret de la mort éclatait dans ses yeux.

Elle vivait d'adieux depuis bien des années,
Attendant le signal, un pied dans le cercueil;
Elle ne comptait plus le temps que par journées,
Toujours en noir, portant déjà son propre deuil!

Seuls, ses fils retenaient ici cette ombre vaine,
Jusqu'au jour où, voyant l'avenir affermi,
Elle ôta de son front la dernière verveine,
Et laissa retomber son visage endormi.

Hier, avec respect nous l'écoutions encore;
Ce matin, la poussière a cessé de souffrir,
Et, comme un dernier grain d'encens qui s'évapore,
La noble créature a fini de mourir.

Mai 1861.

III. — DISCRÉTION.

Ne le dis pas à ton ami
Le doux nom de ta bien-aimée :
S'il allait sourire à demi,
Ta pudeur serait alarmée.

Ne le dis pas à ton papier,
Quand tout bas la Muse t'invite :
L'œil curieux peut épier
La confidence à peine écrite.

Ne le trace pas, au soleil,
Sur le sable, le long des grèves;
Ne le dis pas à ton sommeil,
Qui pourrait le dire à tes rêves;

Ne le dis pas à cette fleur
Qui de ses cheveux glisse et tombe,
Et s'il faut mourir de douleur,
Ne le dis pas même à la tombe :

Car ni l'ami n'est assez pur,
Ni la fleur n'est assez discrète,

Ni le papier n'est assez sûr
Pour ne pas trahir le poète;

Ni le flot qui monte assez prompt
Pour couvrir la trace imprimée,
Ni le sommeil assez profond,
Ni la tombe assez bien fermée!

IV. — SONNET.

La nature a pour moi le charme de l'enfance :
Elle en a la fraîcheur et la sérénité.
Ainsi que l'être jeune, elle n'est que bonté;
Ainsi que l'être faible, elle a Dieu pour défense!

Le plus méchant lui doit des retours d'innocence,
Et le plus malheureux des réveils de gaîté.
Elle apporte le calme à mon cœur irrité,
Et, même sans la voir, il suffit que j'y pense!

— Songe à l'enfant, disait le poète païen :
De tes mœurs en péril respecte le gardien;
Rougis en contemplant la chaste créature!

— Et moi, quand l'oiseau chante au faîte du buisson,
Quand murmure la source ou jaunit la moisson,
Je dis : Sois pur, mon cœur! respecte la nature!

V. — L'AVEUGLE.

Sur un des ponts de la cité,
Où coule à flots la foule active,
Est assis, hiver comme été,
Un vieillard à mine chétive.

Je l'aperçois sur mon chemin
Par le vent, la pluie ou la neige :
Un flageolet est dans sa main;
Un auvent de cuir le protége.

Il est aveugle : son regard,
Scellé sous ses paupières closes,
N'a plus même rien de hagard
A promener sur toutes choses.

Son âme est, comme en un tombeau,
Dans des profondeurs enfouie;

Jamais par la splendeur du beau
Sa face ne fut éblouie.

L'enfant qui s'arrête à le voir
A son soleil ne fait point d'ombre;
Pour lui, le monde c'est du noir,
Comme au naufragé la mer sombre!

Ni reflet vague, ni lueur :
A fond de cale est sa pensée;
Rien que le jour intérieur
Pour éclairer la traversée!

Impassible sous son abri,
Il promène ses longs doigts maigres,
Et de loin son air favori
M'arrive à l'oreille en sons aigres.

Cet air autrefois m'a bercé :
La simplicité m'en est chère;
Mais qu'il est triste, ainsi faussé!
C'est : « Que ne suis-je la fougère! »

Pauvre vieillard, aveugle-né,
Comprends-tu ta chanson naïve,
Toi dont jamais l'œil étonné
N'a vu forêt, campagne ou rive?

« Que ne suis-je!... » Ah! tu ferais mieux
D'être le brin d'herbe qui pousse,
Ou bien l'insecte au vol joyeux
Qui vient s'ébattre sur la mousse!

Pour toi, la nature est un mot
Plein de promesse et de mystère!
L'ombre et la nuit, voilà ton lot.
Dans ta prison, dors solitaire!

Parfois ton aspect m'a rempli
D'inquiétude et d'épouvante;
Je n'ai pu te couvrir d'oubli,
Sphinx de chair, énigme vivante!

Sur ce pont, j'ai passé souvent
Depuis ma lointaine jeunesse,
Hâtant le pas ou bien rêvant,
Dans la joie ou dans la tristesse.

J'y passai, fier de mes vingt ans,
Qui me parlaient d'indépendance,
Jours de folie, heureux instans,
Qui me font sourire à distance!

J'y passai le jour où la mort,
Ami, dans mon cœur fit un vide,
Quand je suivais avec effort
Ce char qui t'emportait livide!

J'y passai le jour où, frappé
Par l'abandon d'une infidèle,
J'effeuillai, sombre et détrompé,
Cette fleur qui me parlait d'elle!

J'y passai quand la liberté
Secoua mon indifférence,
Quand chaque jour eut emporté
Un lambeau de notre espérance;

Quand Paris pleurait ses enfans,
Quand les pavés, à peine en place,
Montraient aux frères triomphans
Le sang dont ils gardaient la trace;

Quand je vis mendier au loin
Ces proscrits jouant aux apôtres,
Et sous mes yeux, morne témoin,
Monter les uns, tomber les autres!

J'y passai, lorsque, dans mon cœur
Le doute amer venant à naître,
D'un premier sourire moqueur
J'insultai l'homme, et Dieu peut-être!

Et j'ai trouvé toujours assis
Contre le parapet de pierre
L'aveugle au sourire indécis,
Le prisonnier de sa paupière!

Sans un tremblement dans le son,
Sans un effort sur le visage,
Il jouait sa même chanson,
Faussant l'air au même passage!

Plaisirs ou larmes, passions,
Tout ce qui ravit ou torture,

Rumeurs des révolutions,
Démagogie ou dictature :

Qu'importe à lui ce qui déplaît
Ou rit à la foule légère!
Il rêve, et puis son flageolet
Dit : « Que ne suis-je la fougère! »

VI. — LE DÉPART.

Les mourans font toujours des projets de voyage :
Ils disposent du temps qui ne reviendra pas;
Et faibles, chancelans, trahis à chaque pas,
Ils parlent de soleil et de lointaine plage!

« O campagne de Nice, éclatant paysage!
Nous partirons demain; le salut est là-bas! »
Et quand déjà la mort les presse entre ses bras,
On tâche de sourire à leur pâle visage.

Ils ne partiront point. Mais, ô Dieu de bonté,
Cache-leur jusqu'au bout que le temps est compté!
Accorde-leur de croire et d'espérer encore!

Dérobe à leurs regards le funèbre chemin!
Puissent-ils s'endormir pour l'éternelle aurore
Et murmurer tout bas : « Nous partirons demain! »

VII. — LE BERCEAU.

Quel temple pour son fils elle a rêvé neuf mois!
Comme elle fêtera l'enfant dont Dieu dispose!
Il lui faut un berceau tel que les fils de rois
N'en ont point de pareils, si beaux qu'on les suppose!

Fi de l'osier flexible ou bien du simple bois!
L'artiste a dessiné la forme qu'elle impose :
Elle y veut incruster la nacre au bois de rose;
Il serait d'or massif, s'il était à son choix!

Rien ne semble trop cher, dentelle ni guipure,
Pour encadrer de blanc cette tête si pure
Dans le lit qu'on apprête à son calme sommeil.

Il est venu, le fils dont elle était si fière!
Il est fait, le berceau, — le berceau sans réveil!
Il est de chêne, hélas! et ce n'est qu'une bière.

EUGÈNE MANUEL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1862.

Nos affaires au Mexique n'ayant éprouvé aucune vicissitude nouvelle qui soit dans cette dernière quinzaine parvenue à la connaissance de la France, nous n'avons à mentionner chez nous d'autre événement que l'excursion d'été commencée par l'empereur et l'impératrice. L'incident piquant du voyage impérial a été le discours que M. de Morny a prononcé en présentant au souverain le conseil-général de son département. La haranguè du spirituel président du corps législatif est destinée à prendre place parmi les pièces curieuses et originales de l'histoire de ce temps-ci. M. de Morny nous apprend qu'en Auvergne le sentiment napoléonien est depuis cinquante ans une religion qui, elle aussi, a eu ses catacombes, — catacombes bien choisies, sous des collines couvertes de vignes, et que M. de Morny, qui n'a pas la dévotion déclamatoire, se contente d'appeler d'immenses chais! L'impie Henri Heine, en goûtant la délicieuse fraîcheur des églises d'Italie pendant la canicule, s'écriait que le catholicisme est une admirable religion d'été. Quel blasphème n'eût pas proféré cet oiseau moqueur, s'il eût pénétré dans ces cryptes celtiques où la secrète et jalouse adoration du dieu s'accomplissait au milieu des futailles, sans doute au chant des vêpres de Béranger, et pouvait s'allier au commerce des vins! Si l'industrie humaine a fait de ces grottes sombres des caves utiles, c'était bien une religion qui y cherchait un refuge, car M. de Morny, confident depuis un quart de siècle de cette adoration légendaire, nous apprend qu'on y fêtait mystérieusement la Saint-Napoléon et que l'on n'y voulait pas croire que le héros fût mortel. M. de Morny est un philosophe indulgent, mais il est philosophe; aussi applique-t-il à cette candeur de la crédulité populaire les mots de superstition et de fanatisme, et ne craint-il pas, devant la formation du mythe contemporain, de laisser parler la philosophie de l'histoire : « Ces voûtes qui ont peut être servi à organiser la résistance contre le césar romain ont abrité

depuis cinquante ans le fanatisme pour le césar moderne! » Rapprochement grandiose! M. de Morny ne fournit pas là seulement un thème d'amplification à quelque moderne compatriote de Sidoine Apollinaire; il propose un redoutable problème à ces nobles esprits de nos jours que la poésie ou la philosophie du patriotisme ramène sans cesse à nos origines pour y découvrir l'unité et la continuité des traditions dans la race française. Vous, monsieur Jean Reynaud, le théologien, le philosophe, le puissant géomètre de *Ciel et Terre,* qui voulez réchauffer aux inspirations druidiques nos croyances nationales; vous, monsieur Henri Martin, qui avez animé votre volumineuse histoire d'une sorte de piété filiale envers nos ancêtres gaulois; vous, monsieur Edgar Quinet, qui avez reçu de Merlin l'enchanteur les magiques effluves de l'esprit celtique, entendez l'appel que M. de Morny vous adresse, méditez son antithèse. Conciliez le druidisme anti-césarien de Gergovie avec ce culte auvergnat qui, au témoignage de M. de Morny, a si longtemps pratiqué ses rites dans les caves de Clermont-Ferrand.

Quittons la philosophie de l'histoire et la mythologie. M. de Morny, après son discours, a reçu de l'empereur le titre de duc. Certes nous n'avons rien à dire contre une si haute et si gracieuse faveur. L'empereur l'a accordée à l'élégant président du corps législatif comme un témoignage de son estime et de son amitié. La récompense eût été plus haute encore, qu'elle n'eût point paru imméritée à ceux qui, comme nous, connaissent et apprécient les qualités de M. de Morny.

La question de personne mise à part, doit-on considérer de nos jours la création d'un duché civil comme un événement sur lequel se puisse engager une discussion politique? Nous croyons que non. De notre temps, la question de la noblesse et des titres, bien qu'elle ait été rajeunie par une loi récente, ne peut plus être en France une question politique. Il n'y a plus lieu de l'envisager qu'au point de vue des mœurs et de la société. Ce n'est pas à dire pour cela qu'elle ait perdu toute importance; à nos yeux au contraire, elle fournirait au moraliste un intéressant et piquant sujet d'études. La noblesse et les titres, ne conférant plus de priviléges dans l'état, ayant perdu leur caractère politique parmi nous, n'étant plus que des distinctions sociales, n'ont plus d'autre place que celle que l'opinion veut bien leur accorder. Il faut reconnaître le fait tel qu'il est : l'opinion tient encore compte apparemment de la noblesse et des titres; non-seulement ceux qui les possèdent par une transmission séculaire ne les répudient point, mais l'on voit tant de gens qui ne sont pas nés nobles et titrés les poursuivre par des usurpations ridicules ou les convoiter comme de désirables récompenses! Comment en effet ceux qui ont ce goût-là hésiteraient-ils à rechercher les titres dans un temps où les plus hautes autorités nous apprennent que des populations ont pu croire que Napoléon n'était pas mort? La noblesse et les titres n'ayant plus qu'une valeur d'opinion, les questions qui s'y rattachent ont pour premiers juges les meilleurs interprètes de l'opinion en telles ma-

tières, les personnes instruites, les gens de goût et les hommes d'esprit.

A l'usage de ce tribunal, il existe un code qui, pour n'avoir pas été rédigé en articles, domine toutes les lois positives que l'on aurait écrites ou que l'on voudrait promulguer à ce sujet. Ce code est écrit dans notre histoire, car c'est l'histoire qui a fait chez nous les conditions de la noblesse et qui a donné à nos titres leur signification. Un des premiers articles de ce code, c'est qu'en France la noblesse est une affaire de race : une famille n'est véritablement noble parmi nous qu'à la condition de l'avoir toujours été; un anoblissement n'est que l'affiche d'une roture; un anobli n'est pas plus noble qu'un affranchi n'était un véritable citoyen romain. La vraie noblesse est indépendante des titres, elle leur est antérieure et supérieure. Combien de bons gentilshommes en France auraient pu à bon droit monter dans les carrosses du roi, sans être ni comtes, ni marquis! En Angleterre, de nos jours, que de rejetons des plus anciennes familles historiques peuvent montrer les plus brillantes généalogies sans avoir même, comme en France, la faculté de se distinguer par une particule du commun des plébéiens! Aujourd'hui quiconque dans la société française veut s'anoblir tente une chose impossible en dépit des parchemins qu'il obtient, fait preuve de grossière ignorance autant que de vanité puérile, et n'acquiert aux yeux des juges compétens qu'un profond ridicule. Molière a dit l'ineffaçable mot de ce ridicule-là : bourgeois-gentilhomme! mot que les moralistes devraient de temps en temps répéter aux bourgeois-gentilshommes trop nombreux et parfaitement grotesques qui ont survécu à la révolution française. Puisqu'on lui parle encore de noblesse, notre démocratie doit adopter en cette matière les plus rigides maximes de la plus fière et de la plus jalouse noblesse de l'ancien régime, non-seulement parce qu'elles sont un frein à un travers absurde et injurieux à notre révolution, mais parce qu'elles sont sanctionnées par l'histoire.

Quant aux titres, la vérité consiste aussi à penser comme Saint-Simon. Le furieux adversaire des bâtards légitimés, le contempteur des princes *étrangers*, le bouillant chicaneur des préséances avait raison quand il ne faisait cas dans l'ancienne France que de la dignité et du titre de duc et pair. Là du moins le titre avait conservé un sens, il était attaché à une fonction. Mais puisque dans l'ancien régime les titres étaient ouverts aux anoblis, et puisqu'on a voulu conserver dans la France moderne l'habitude d'en conférer, il faudrait au moins tenir grand compte des leçons de l'histoire dans l'application et l'usage qu'on en fait. Les titres sont des précédens historiques, puisque c'est l'histoire qui en a formé et fixé le sens et la valeur. Or les précédens de l'histoire sont semblables à la langue; même après les révolutions, il faut tâcher, en appliquant ces précédens, de rester fidèle aux règles et aux traditions de la langue nationale. Malheureusement, quand Napoléon eut l'idée bizarre de creer une noblesse, l'histoire de France était mal connue et mal comprise, et lui-même il n'eut pas le sens historique de

l'ancienne noblesse française. De là dans son œuvre, dans la hiérarchie et l'adaptation de ses titres, des contre-sens et de véritables barbarismes. Telle fut, par exemple, l'idée de créer une noblesse civile, de conférer à ses fonctionnaires civils des titres de comte, de duc, de prince. La tradition française et l'opinion eussent permis jusqu'à un certain point la formation d'une noblesse militaire. Cela est si vrai que les services militaires se prêtent naturellement à la création des titres, et qu'il est tout simple d'attacher le souvenir d'une action d'éclat à la famille de celui qui a eu l'honneur de l'accomplir. Le titre devient alors un trophée militaire, une sorte d'inscription triomphale, un lumineux trait d'union entre l'action d'éclat et celui qui l'a fait rejaillir sur la patrie. La dignité personnelle des maréchaux Pélissier et Mac-Mahon n'est ni accrue ni diminuée parce qu'ils sont ducs; mais personne n'est choqué, tout le monde est heureux d'entendre, à l'écho de leur nom, le bruit glorieux de Malakof et de Magenta, car Malakof et Magenta sont des souvenirs où la gloire de la France se mêle à leur gloire. Dans les carrières civiles, de telles occasions, de telles dates, de telles rencontres, de telles dénominations par conséquent font défaut. Excellence du mérite, grandeur des services, éclat du succès, le nom seul porte tout; le nom seul est grand : à quoi bon le titre alors? le titre qui, avec son sens historique, viendrait, comme l'accoutrement d'un autre âge, faire sur le nom une malséante grimace! On prête à Napoléon un mot qui a fait les délices de tous les petits-fils de M. Jourdain, mais qui montre bien l'étrangeté de sa méprise en matière de noblesse : « Si Corneille eût vécu de mon temps, je l'aurais fait prince! » Le bel honneur pour Corneille, et comme l'auteur de *Cinna* eût été grandi par un titre qui l'eût fait l'égal du sage prince Cambacérès! Quel est, dans l'ordre civil, l'homme vraiment illustre de notre temps, Guizot, Thiers, Victor Hugo, Lamartine, qui penserait élever sa renommée sur de telles échasses? Les ambitions qui ne tentent pas les premiers hommes d'un pays n'affriandent guère ceux qui viennent après. Nous ne croyons donc pas au danger d'un système de distribution de titres, encore moins à la création d'une nouvelle noblesse, œuvre impossible. Que si les titres sont encore un appât pour quelques hommes, nous espérons qu'ils seront conférés discrètement et avec une juste défiance du ridicule. Si Saint-Simon vivait de nos jours, il ne pourrait plus éclater de colère à propos de légitimés, de duchés et de noblesse : tout au plus de temps en temps son œil moqueur pétillerait-il de malice.

L'homme illustre qui vient de s'éteindre dans une vieillesse que l'intelligence et le plus honorable bon sens ont accompagnée jusqu'au bout, M. Pasquier, a eu un jour, lui aussi, la fantaisie d'être duc. Cet anachronisme dans l'ambition d'un homme si pratique surprend au premier abord; on se l'explique pourtant à la réflexion. M. Pasquier était né en 1767. Il avait été du parlement avant la révolution, il avait été de l'exil à Troyes. Il savait ce qu'étaient des ducs et pairs. Il avait pu voir dans les lits de justice ces fiers

grands seigneurs tirer gloire du siége qu'ils occupaient au parlement, et pourtant accabler de leurs dédaigneux regards les magistrats auxquels la pairie les associait. La duché-pairie dans sa jeunesse devait éblouir ses yeux comme le chimérique idéal placé hors de son atteinte, et plus d'une fois alors le démon de la chose impossible a dû murmurer à son oreille : Si tu étais duc!... M. Pasquier voulut être duc pour satisfaire à un de ces vœux utopiques de la jeunesse qui parfois poursuivent l'homme jusqu'au tombeau. Ce n'était pas aux ducs, ses contemporains de 1844, qu'il se comparait lorsqu'il eut enfin reçu la couronne ducale; c'était l'ancienne assemblée des pairs que devait évoquer son imagination, et dans ce rêve il prenait place au parlement à côté du plus insolent des anciens pairs; il soutenait victorieusement le regard du duc d'Aiguillon, du premier ministre qui fit Maupeou chancelier. Le duché fut sur la tête de M. Pasquier la dernière vengeance, la représaille suprême de la robe longue contre la robe courte. Cela voulait dire : Il n'y a plus de ducs. Aussi l'opinion de la société distinguée, indulgente pour cette boutade d'un vieux parlementaire, la couvrit de son silence. Qui jamais dans le monde s'avisait de dire : Le duc Pasquier? On disait : Le chancelier. Ce titre était une autre vétusté : nous vivons dans un temps où un garde des sceaux est plus qu'un chancelier; mais cette décoration nominale avait été du moins attachée à une fonction remplie avec une distinction extrême : la présidence de la chambre des pairs; elle était plus dans le sens de notre histoire, et elle seyait mieux à un Pasquier.

Il est bizarre qu'un petit incident survenu presque en même temps que la mort du chancelier ramène ainsi notre attention sur un des moindres épisodes d'une vie si pleine. Ce n'est point à nous d'essayer ici le portrait de l'homme éminent que la France vient de perdre. Les événemens ont eu dans ce siècle en France une versatilité immorale. La situation de M. Pasquier l'a presque toujours placé dans le courant des événemens; mais ce que l'histoire pourra dire à son honneur, c'est que toujours, sous quelque gouvernement auquel il ait été associé, c'est la cause de la modération, du bon sens, des transactions honnêtes et raisonnables avec l'esprit progressif du temps, qui a été par lui représentée. Le plus beau moment de la vie politique de M. Pasquier est celui où il fut le collègue de M. de Serre dans le ministère Dessole, et surtout dans le second ministère du duc de Richelieu. M. de Serre a été par l'élévation de la pensée et la chaude générosité de l'éloquence le plus grand ministre de la restauration. L'amitié naturelle de M. de Serre était avec les doctrinaires; mais à un moment décisif les doctrinaires, par une raideur que l'histoire, croyons-nous, condamnera lorsqu'elle aura le loisir de s'occuper de ces minuties, firent défaut à M. de Serre. Cette nature nerveuse, peu propre à l'action, brisée par la maladie, privée de ses auxiliaires naturels, ne voulut point cependant abandonner le poste où elle espérait établir par une loi électorale largement conçue la véritable constitution du gouvernement représentatif de la restauration.

M. Pasquier, dans cette crise, aida et suppléa M. de Serre malade avec une présence d'esprit, une habileté pratique, une promptitude et une souplesse de parole, un bon vouloir et une activité en un mot qui, pour n'avoir pas été couronnés de succès, n'en sont pas moins dignes de louange. Plus tard, après 1830, à la tête de la chambre des pairs, cette netteté, cette activité d'un esprit alerte et toujours prêt à démêler les hommes et à pénétrer par le juste point les grandes affaires, se sont exercées d'une façon plus continue encore et avec des effets qui, par leur durée relative, avaient pris par momens la couleur d'une réussite définitive; mais une des plus remarquables phases de la vie de M. Pasquier fut sans contredit la retraite de sa vieillesse. Déjà octogénaire en 1848, la révolution seule put interrompre sa carrière active et lui fournir l'occasion de mettre, comme on disait autrefois, un intervalle entre la vie et la mort. Le chancelier tira un merveilleux parti de cet intervalle; dans sa vie devenue privée, il donna un exemple de cette jeunesse d'esprit prolongée au-delà des limites de l'âge qui nous étonne dans la vie publique des hommes d'état de l'Angleterre. Il ne s'était point réfugié, avec la vanité quinteuse de la vieillesse, dans les sentiers touffus de ses souvenirs. Il continuait à vivre dans le présent avec une curiosité inaltérée. Événemens, hommes, livres, journaux, il demeurait au courant de tout, et, n'ayant pas de moyen digne de lui de s'en expliquer publiquement avec ses contemporains, il prenait ses précautions envers la postérité, et lui en disait d'avance son avis par de nombreuses et longues dictées qui seront sans doute jointes un jour à ses mémoires : mémoires volumineux, destinés à être utiles comme l'œuvre d'un homme de faits qui connaît la valeur des détails et ne les omet point; amples récits qui seront un des plus importans anneaux de la chaîne de notre histoire et par conséquent le plus grand service que le Pasquier du XIXe siècle aura rendu à son pays.

L'histoire! quand commence-t-elle pour ceux qui, en l'animant de leurs actes et de leur influence, allument autour de leur nom les passions de leur siècle? Il y a là une limite indécise vaguement fixée par la suite des événemens et l'apaisement des sentimens intéressés qui peu à peu laisse percer l'équité de l'opinion. Nous aurions craint que l'heure de l'équité historique ne sonnât bien tard pour la mémoire d'un des hommes qui dans ce siècle ont exercé sur la France l'influence la plus bienfaisante : nous voulons parler du roi Louis-Philippe. Louis-Philippe n'a guère encore été traité dans les écrits du temps que comme un vaincu qui serait encore vivant, c'est-à-dire avec l'ordinaire injustice que la fortune contraire inspire à l'imbécillité et à la lâcheté humaines. Nous nous trompions : le magnifique portrait de Louis-Philippe que M. Victor Hugo a tracé à l'ouverture du septième volume des *Misérables* commence noblement, pour le roi de 1830, les réparations de l'histoire. Nous ne ferons pas à un grand esprit qui a toujours fait passer la franchise avant le péril le vulgaire éloge de la sincérité qu'il a mise dans

ces pages; mais nous le louerons de la sagacité avec laquelle il a compris que Louis-Philippe est une des grandes figures qui appartiennent à notre révolution et qui l'ont le plus honorée; nous le louerons de cette intuition de poète, fine et attendrie, qui lui a fait démêler les traits complexes de cette intelligente, honnête et bonne nature. Nous ne sommes pas de ceux qui, avec une maladresse, hélas! funeste, ont dédaigné les jugemens des grands poètes sur les choses et les hommes de la politique. Les poètes peuvent commettre des erreurs sur les faits au-delà desquels vont leurs perçans regards, ils peuvent montrer une certaine gaucherie quand ils descendent au terre à terre de la vie politique; mais, la dernière de nos révolutions l'a prouvé, ils ont un certain sentiment des choses, intime et profond, des éblouissemens d'imagination, des révélations soudaines qui vont plus loin dans la vérité que les hommes d'état vulgaires ne le pensent. Aujourd'hui encore ils ont cette double vue que les peuples leur attribuaient dans leur jeunesse. Même en croyant qu'ils se trompent, la politique, frappée de myopie par la proximité des faits, fera toujours bien de s'inquiéter de leurs pressentimens généreux et d'en tenir grand compte. A nos yeux, la vaste toile politique sur laquelle M. Victor Hugo a distribué avec sa puissance cyclopéenne les personnages et les péripéties de son récit romanesque mérite d'être étudiée par les hommes politiques comme un des signes du temps les plus vigoureux. Nous n'aurions pas le courage d'affaiblir par une copie à l'aquarelle ou de mesquines retouches le vivant et émouvant portrait de Louis-Philippe que M. Victor Hugo livre à la conscience des contemporains et à la justice de l'histoire avec le dessin et les couleurs impérissables de la poésie. Nous ne relèverons pas les beaux traits: « Louis-Philippe a été un roi de plein jour, » et tant d'autres. Ce qui fait honneur à M. Victor Hugo, c'est, dans ce chef de nation, philosophe, serein, gai, clément, c'est d'avoir vu avant tout et d'avoir recommandé à la sympathie la bonté. Hélas! lorsqu'en 1831 M. Auguste Barbier écrivait ces magnifiques ïambes *l'Idole,* lorsqu'il s'écriait avec une lyrique amertume :

Ainsi passez, passez, monarques débonnaires,
Apôtres de l'humanité.
. . . . . .
. . . . . .
Du peuple vainement vous allégez la chaîne :
Vainement, tranquille troupeau,
Le peuple sous vos pas, sans sueur et sans peine,
S'achemine vers le tombeau.
Sitôt qu'à son déclin votre astre tutélaire
Épanche son dernier rayon,
Votre nom qui s'éteint, sur le flot populaire,
Trace à peine un léger sillon.
Passez, passez, pour vous point de haute statue,

Le peuple perdra votre nom :
Car il ne se souvient que de l'homme qui tue
Avec le sabre ou le canon;
Il n'aime que le bras qui dans les champs humides
Par milliers fait pourrir ses os;
Il aime qui lui fait bâtir des pyramides,
Porter des pierres sur le dos;

le poète ne semblait-il pas écrire la destinée de celui qui régnait alors? « Louis-Philippe, dit M. Victor Hugo, était doux comme Louis IX et bon comme Henri IV. Or, pour nous, dans l'histoire, où la bonté est la perle rare, qui a été bon passe *presque* avant qui a été grand. » Pourquoi *presque?* pourquoi une sourdine à ce cri humain? Nous ne désobligerons point M. Victor Hugo en avouant que ce beau passage nous a fait penser à un sublime élan de Bossuet; mais Bossuet n'a pas eu sa timidité. « Loin de nous les héros sans humanité! Ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration; mais ils n'auront pas les cœurs. Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté. »

L'Angleterre n'est pas encore décidée à sortir de sa troisième panique; son gouvernement ne veut pas démordre des fortifications. Il vient d'y avoir à ce sujet plusieurs vives escarmouches entre lord Palmerston et M. Cobden dans la chambre des communes. La question de parti, la destinée ministérielle, n'était pas engagée dans ces derniers débats. Ce n'était plus une portion du parti tory qui venait réclamer la réduction des dépenses militaires. Le petit éclat qui vient d'avoir lieu entre M. Cobden et lord Palmerston n'en mérite pas moins d'être remarqué, et peut être le commencement d'une combinaison nouvelle dans la situation des partis. Au début de cette session, lord Palmerston et M. Cobden paraissaient être en parfaite intelligence; mais la session s'achève par un changement singulier de partenaires entre ces deux hommes d'état. M. Cobden se détache de lord Palmerston. Or M. Cobden et ses amis ont jusqu'à présent fourni environ 80 voix à la majorité ministérielle. Ce que lord Palmerston est exposé à perdre de ce côté-là, il le regagne parmi les tories; M. Cobden, pour sa part, a l'air, lui aussi, de compter dans sa campagne d'économie sur le concours d'un certain nombre de tories, car il a clairement donné à entendre que, si le cabinet persistait dans sa politique dépensière, il saisirait une occasion pour mettre l'opposition en demeure de prendre le pouvoir. Vivement piqué des sarcasmes de lord Palmerston, M. Cobden a cru pouvoir avancer que deux ministres à qui, suivant lui, le cabinet serait redevable de son existence, M. Gladstone et M. Milner-Gibson, désapprouvaient les dépenses militaires. Cette déclaration a obligé M. Gladstone à revendiquer honorablement la part de responsabilité qui lui revient dans les mesures du gouvernement, et à opposer par conséquent à son ami en libre échange une contradiction au moins indirecte. Certes nous faisons des vœux pour que M. Cobden réussisse dans

l'œuvre qu'il a entreprise. Pour le moment, il n'a la faveur ni de la chambre des communes, ni du peuple anglais. Il y a dans la politique de M. Cobden une inconséquence qui fait tort à ses efforts. M. Cobden ne veut pas tenir compte de l'influence qu'exerce naturellement sur la sécurité générale la situation de la France, tant que la liberté politique n'y est point en jouissance de toutes ses garanties, tant que le couronnement de l'édifice se fait attendre. M. Cobden nous a apporté les premières semences de la liberté commerciale; mais il eût mis plus sûrement un frein aux prodigalités de la politique militaire, s'il eût eu moins de dédain pour les destinées de la liberté en France, s'il eût eu le pouvoir et le bonheur de nous procurer une plus abondante dose de liberté politique.

Chose curieuse! ce grand effort des armemens trouble aussi jusqu'à un certain point la paisible et prospère Belgique. Les armemens d'Anvers fournissent un thème d'opposition à une coalition étrange où des libéraux s'unissent à des catholiques. Adversaires partout de ces ruineuses dépenses auxquelles la paix armée condamne l'Europe, nous ne pouvons voir sans déplaisir pour la Belgique les charges qu'une telle situation lui impose. Il semble au premier aspect que les petits états, eux qui n'ont pas de gloriole guerrière, qui n'ont pas la prétention de jouer un rôle décisif dans les luttes des grandes puissances, qui n'aspirent même pas à faire de petites guerres lointaines et qui n'amusent pas leurs loisirs d'une expédition en Chine ou au Mexique, devraient par compensation être exemptés des charges de la paix armée. Un examen plus positif et plus politique de la question démontre pourtant qu'ils ne peuvent pas échapper à la loi commune. Les charges militaires doivent pour eux se proportionner à la volonté qu'ils ont de conserver leur nationalité, leur indépendance, leur autonomie. Il est évident que ces petits états ne peuvent point, dans un grand conflit de guerre européenne, exister par eux-mêmes. Ils ne peuvent trouver la force défensive qui leur manque que dans un système d'alliances. Or, dans la crise prévue, ils ne trouveraient d'alliances et ils n'occuperaient au sein de ces alliances une place qui pût leur assurer le maintien de leur autonomie que tout autant qu'ils y apporteraient un contingent respectable. Telle est la loi par laquelle la Belgique, comme les états de second et de troisième ordre, est nécessairement dominée. La Belgique, dans la mesure même de son patriotisme, est donc obligée par la plus simple prévoyance de participer au regrettable mouvement des armemens européens. Peuple industrieux, accoutumé déjà par une longue pratique à faire lui-même ses affaires, connaissant le prix de l'argent et répugnant aux dépenses improductives, la Belgique, nous le comprenons, est plus sensible aux effets de la stupide manie régnante que ces nations énormes, espèces de Goliaths ayant autant de muscles que peu d'esprit, qui croient la privation de la liberté suffisamment payée par ce nom de grande puissance que l'étiquette européenne décerne à leur force physique. La Belgique a néanmoins dans

cet ennui passager de quoi se consoler. Sous l'administration d'un homme doué de facultés rares, M. Frère-Orban, dont l'exemple devrait être une leçon pour les premiers rôles des grands théâtres politiques de l'Europe, elle suffit à ses dépenses utiles ou importunes sans compromettre et embarrasser ses finances. Loin de là : la Belgique est moins lourdement taxée que la France; malgré les frais de l'armement d'Anvers et de son établissement militaire, elle n'a pas besoin de recourir aux emprunts, elle n'a pas de dette flottante, elle ignore les découverts, elle a son budget en équilibre. Bien plus, elle seule en Europe possède ce que les Anglais appellent un surplus, ce que nous nommons un excédant, cet oiseau rare sur lequel depuis une quinzaine d'années nos ministres des finances n'ont pu mettre la main qu'une fois. Cet excédant pour l'année courante sera de près de 9 millions, somme considérable sur un budget prévu à 147 millions, c'est-à-dire le treizième environ de celui de la France, tandis que la population de la Belgique ne représente que le septième de la nôtre. Ce n'est pas tout encore. Ce boni de 9 millions est porté à 20 millions par les excédans des précédens budgets, et dans un remarquable projet de travaux publics, M. Frère-Orban a pu fournir 11 millions pris sur les ressources ordinaires pour aider ou accomplir des entreprises d'utilité générale. Dans un moment où les dépenses militaires sont en train en Europe de désorganiser toutes les finances, les Belges peuvent, ce nous semble, se consoler aisément du peu d'argent improductif que leur consomme Anvers, et ils peuvent en tout cas montrer avec orgueil un tel résultat à leurs grands voisins. Nous demandons, quant à nous, à nous associer à cet orgueil, car nous sommes fiers que dans un pays qui parle français la liberté produise sous nos yeux des fruits si vigoureux et si sains.

Nous ne sommes point trompés dans les espérances que nous ont depuis longtemps inspirées les destinées de l'Italie renaissante. La reconnaissance de l'Italie par la Russie et par la Prusse est une victoire qui, pour n'être que diplomatique, est à l'Italie un juste sujet de félicitations dans le présent et de confiance dans l'avenir. La Russie traverse une crise si périlleuse que, par le rétablissement des relations diplmatiques, elle ne donne pas plus à l'Italie qu'elle n'en reçoit. Le grand avantage de cette adhésion de la cour de Saint-Pétersbourg, c'est qu'elle a entraîné la Prusse. C'est un profit réel pour le nouveau royaume italien, obligé à voir encore dans l'Autriche un ennemi naturel, d'acquérir la reconnaissance de la puissance qui balance l'Autriche au sein de la confédération germanique. Ce succès diplomatique constate un progrès moral et politique considérable pour l'unité italienne, et honorera le ministère de M. Rattazzi. La session du parlement de Turin va s'achever par la discussion d'importantes lois économiques qui hâteront le développement matériel de la péninsule. Parmi ces lois, le projet qui concerne le crédit foncier est, dans la situation où se trouvent les finances italiennes, celui peut-être qui présente la plus

haute importance. Nous regrettons que, sous le poids de nécessités pressantes, le ministère ait cru devoir accepter les onéreuses et périlleuses conditions que contient la convention arrêtée avec une société parisienne. Les attributions diverses du crédit sont mêlées dans ce projet avec une confusion que ne permettent plus de nos jours les principes économiques et l'expérience commerciale. On le comprendra aisément. Ce qui fait la solidité et la sécurité des valeurs du crédit foncier, c'est que ces valeurs sont assises sur des propriétés immobilières hypothéquées pour la moitié de leur prix réel. Il y a là un gage qui ne peut disparaître, et qui, se déprécîât-il, couvrirait largement encore l'emprunt effectué. Si les opérations d'un crédit foncier se trouvaient confondues avec celles d'une banque d'escompte, de dépôt, de circulation, de crédit mobilier, la solidité du crédit foncier et des valeurs créées par lui serait aussitôt compromise et altérée. L'élément de la spéculation pénétrerait par tous les pores dans cet établissement, et ses valeurs courraient toutes les chances de la spéculation. Or c'est la confusion que l'on a commise dans le projet de crédit foncier soumis au parlement italien. Sous la garantie du même capital, dans l'unique et même société, on a placé le crédit foncier, l'escompte de valeurs à trois mois et renouvelables, les dépôts, l'ouverture de comptes-courans, enfin, outre la création des lettres de gage, l'émission de valeurs indéterminées.

L'erreur commise nous paraît avoir une double portée, que l'on aura plus tard, si l'on y persiste, lieu de regretter. Il est évident d'abord que l'on compte placer sur le marché français les titres qu'émettra la société. Une première difficulté sera d'obtenir pour ces valeurs la cote officielle; mais, sans parler de ce premier embarras, les capitaux français se détourneront des titres d'un établissement dont les opérations n'auront pas été étroitement limitées à l'objet que son nom indique, qui sera en réalité tout autre chose que le crédit foncier français, qui ressemblera plutôt à ces banques russes, conception indigeste et barbare, faisant à la fois l'escompte et le prêt hypothécaire, suspendues aux nécessités gouvernementales et, par l'anarchie de leurs fonctions, perdant les garanties propres de leur crédit. Aura-t-on des moyens particuliers de diffusion tels que ceux dont a joui le crédit foncier de France? La vulgarisation et la popularité des obligations de notre établissement sont dues surtout au concours de nos receveurs-généraux. Le trésor chez nous, lié étroitement à notre crédit foncier, a pu mettre ainsi ses agens à son service; pense-t-on qu'il les prête non-seulement à une société étrangère, mais à une société conçue sur des principes qu'un ministre des finances français ne pourrait pas approuver aujourd'hui dans la création d'une société française? On s'expose sous ce rapport à de pénibles mécomptes.

Mais c'est à un point de vue plus élevé que nous nous plaçons pour condamner ce projet trop peu mûri. Le gouvernement italien compte évidemment sur l'influence de l'institution de crédit pour subvenir au déficit de son budget. Ce déficit dépasse 400 millions. Le ministre se propose d'y pourvoir,

pour une moitié, par des négociations de bons du trésor, et pour l'autre moitié par des ventes de biens nationaux. Un établissement de crédit foncier peut aider puissamment à la réalisation de ces biens; mais il semble que les auteurs du projet présenté au gouvernement italien aient combiné les attributions qu'ils s'adjugent, et dont on ne comprendrait pas sans cela l'étrange confusion, de telle sorte qu'ils pussent concentrer dans leurs mains toutes les opérations par lesquelles s'accomplira cette grande aliénation du domaine public. Devant une telle organisation financière, toute concurrence se sentira découragée, et le gouvernement italien s'expose à n'avoir d'autres soumissionnaires que ceux qui seront représentés directement ou indirectement par la société; c'est la concurrence au contraire que le gouvernement italien à notre avis devrait appeler, seconder, exciter. Pour cela, il eût fallu créer un véritable crédit foncier, une banque hypothécaire qui ne répondît qu'à son titre et qui méritât un crédit incontesté non-seulement sur le marché français, mais sur tous les marchés européens. Le crédit de cette banque, fortement établi, eût suffi pour encourager et aider efficacement toutes les combinaisons qu'une féconde concurrence eût pu créer pour l'acquisition des biens nationaux. Il nous semble du moins que c'est ainsi que se fût efforcé d'agir M. de Cavour, qui avait porté dans la politique commerciale et financière du Piémont les vrais principes et les bonnes règles de l'économie.

Nous espérons que la louable pensée qu'a eue l'empereur Alexandre de reconnaître l'Italie s'unira à des inspirations non moins heureuses pour le gouvernement intérieur de son empire; mais, dans les circonstances présentes, nous éprouvons une insurmontable répugnance à parler des mystères de la Russie. Nous craignons l'influence fâcheuse qu'une parole inconsidérée, une opinion téméraire pourraient exercer sur la situation violente de la Russie telle qu'elle nous est dépeinte. Le grand-duc Constantin, qui semble entreprendre en Pologne une tâche semblable à celle que l'archiduc Maximilien avait essayée en Italie, sera-t-il plus heureux que l'archiduc? Il a échappé à un abominable attentat; mais, dans l'intérêt de la Pologne et dans l'intérêt du progrès libéral de la Russie, peut-être eût-il mieux valu ne pas envoyer un prince à Varsovie, et se contenter de mettre à la tête du royaume un Polonais, tel par exemple que le marquis Wielopolski.

E. FORCADE.

LES SOPRANISTES.

GIZZIELO ET GUADAGNI.

Je veux aujourd'hui réunir dans un seul médaillon l'histoire de deux chanteurs remarquables, dont l'un appartient à la première moitié du XVIIIe siècle, et l'autre à une période de l'art moins éloignée des temps où

nous vivons. Le premier a été l'interprète ému de la musique simple de Vinci et des opéras de Handel; le second a eu l'insigne honneur de poser devant Gluck pour son chef-d'œuvre, *Orfeo*.

Gizzielo, qui fut le compatriote et le contemporain de Farinelli et de Caffarelli, dont nous avons raconté la vie (1), est né à Arpino, petite ville du royaume de Naples, le 28 février 1714. Il s'appelait Joachino Conti, et, comme l'avaient fait ses deux illustres confrères, il prit aussi, par reconnaissance, le nom du maître qui lui enseigna les élémens de son art. Ce maître, qui se nommait Domenico Gizzi, était un élève très aimé d'Alexandre Scarlatti, qui avait ouvert à Naples une école de chant d'où sont sortis plusieurs virtuoses remarquables. Issu d'une pauvre famille, Conti subit de très bonne heure la cruelle opération qui a fait de ce sopraniste un des plus admirables chanteurs de son temps. Quelques biographes affirment qu'il ne fut soumis à cet outrage qu'à cause d'une maladie qui rendait l'opération nécessaire. Quoi qu'il en soit de ces légendes dont la vie des sopranistes est remplie, il est certain que Gizzielo fut conduit à Naples par ses parens et confié aux soins du maître célèbre dont il a pris le nom. On croit que c'est à Rome, à l'âge de quinze ans, c'est-à-dire en 1729, que Gizzielo aborda le théâtre pour la première fois. Son succès fut instantané et général. Gizzielo retourna deux ans après, en 1731, à Rome, où il produisit un plus grand effet encore dans deux opéras de Vinci, *Didone abbandonata* et *Artaserse*. C'est à propos du succès prodigieux que Gizzielo obtenait à Rome dans ces deux ouvrages qu'on rapporte l'anecdote suivante. Caffarelli, qui se trouvait alors à Naples, ayant entendu parler de l'enthousiasme qu'excitait à Rome le nouveau sopraniste, prit la poste et partit pour la capitale du monde catholique. Il entra au parterre du théâtre d'Apollo, dit aussi *Théâtre des Dames*, enveloppé dans un grand manteau pour n'être pas reconnu. Après le premier air, chanté avec une merveilleuse bravoure, Caffarelli, qui n'était rien moins que modeste, saisissant un moment de silence, s'écria : — *Bravo, bravissimo, Gizzielo, è Caffarelli chi tel' dice;* — très bien, bravo, Gizzielo, c'est Caffarelli qui te parle.

En 1732 et 1733, Gizzielo chantait à Naples avec un succès toujours croissant, et deux ans après il fut engagé à Londres au théâtre que dirigeait Handel, alors en grande opposition avec une partie de l'aristocratie qui soutenait un autre théâtre d'opéra italien, sous la direction de Porpora. Celui-ci avait pour interprètes de sa musique son élève Farinelli, le contraltiste Senesino, qui s'était brouillé avec le grand maître saxon, et la célèbre cantatrice Francesca Cuzzoni. Gizzielo débuta à Londres le 5 mai 1736 dans un opéra de Handel, *Ariodant*, et l'immense succès qu'obtint le virtuose rétablit un peu les affaires de l'illustre *impresario*. Le 12 du même mois, Gizzielo chanta dans un opéra de circonstance, *Atalante*, que Handel avait composé pour le mariage de la princesse de Galles, et son succès, fondé sur

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1861 et du 15 avril 1862.

une admirable voix et un beau physique, se maintint pendant plusieurs années. En 1743, Gizzielo fut engagé au théâtre de la cour à Lisbonne; le roi de Portugal était un très grand amateur de musique italienne. La réputation de Gizzielo s'était tellement accrue en Europe que le roi de Naples Charles VII, devenu plus tard Charles III d'Espagne, fit engager Gizzielo et Caffarelli pour les entendre ensemble dans une grande représentation. C'était en 1744, à l'occasion de la victoire de Velletri, que le roi avait remportée sur les impériaux, commandés par le prince de Lobkowitz (1). Gizzielo venait du Portugal et Caffarelli de la cour de Pologne, assure-t-on, ce qui me semble douteux. Quoi qu'il en soit, Gizzielo n'avait jamais entendu Caffarelli lorsqu'il dut chanter avec lui dans un opéra de Pergolèse, *Achille in Sciro*. Gizzielo était chargé du rôle d'Ulysse, et Caffarelli représentait Achille. Ce fut Caffarelli qui commença d'abord par un air de bravoure dont les difficultés, héroïquement surmontées par le gosier merveilleux du virtuose, terrifièrent le pauvre Gizzielo, qui tremblait de tous ses membres. Néanmoins, dit-il, *je me recommandai à la bonté du ciel, et je pris courage*. Il chanta à son tour un air d'un style moins fleuri, mais avec tant de sentiment, de grâce et de douceur que la victoire resta indécise. Les deux lutteurs eurent chacun leurs partisans, et le public se retira enchanté de l'incomparable bravoure de Caffarelli aussi bien que du sentiment pathétique qui était le caractère du talent de Gizzielo.

En 1749, Gizzielo fut mandé en Espagne par son compatriote Farinelli. Il chanta au théâtre de la cour avec la célèbre Mingotti, une élève de Porpora dont le talent avait beaucoup d'analogie avec celui de Gizzielo. Trois ans après, ce virtuose nomade retourna en Portugal et débuta dans *Demofoonte*, opéra d'un compositeur espagnol, David Perez. Le succès de Gizzielo fut si grand auprès du roi de Portugal, qu'il le combla des marques de sa munificence. A l'occasion de la naissance d'un fils du roi, Gizzielo ayant chanté devant lui une cantate où se trouvait un air charmant d'un caractère tendre et pastoral, le roi en fut si touché qu'il donna au virtuose, en témoignage de sa satisfaction, une poule avec vingt poussins en or : singulier cadeau fait par un roi mélomane à un sopraniste! On croit, mais rien ne l'atteste, que Gizzielo quitta le théâtre vers la fin de l'année 1753. Il se retira à Rome avec une grande fortune, et y vécut pendant quelques années dans une belle position. Grétry parle de Gizzielo dans ses mémoires. « Un fameux chanteur que j'ai vu à Rome, dit l'auteur de *Richard Cœur de Lion*, Gizzielo, envoyait son accordeur dans les maisons où il voulait montrer ses talens, non-seulement de crainte que le clavecin ne fût trop haut,

(1) Dans l'article Conti (Gizzielo) de la seconde édition de la *Biographie universelle des Musiciens*, M. Fétis se trompe en disant que c'était pour l'inauguration du théâtre Saint-Charles qu'eut lieu cette représentation célèbre. Construit sous le roi Charles VII par l'architecte Madrano et achevé par Carasale, le premier théâtre Saint-Charles fu ouvert le 4 novembre 1737. Voyez Coletta, *Histoire du royaume de Naples*, t. Ier, p. 157 de la traduction française.

mais aussi pour la perfection de l'accord. » Gizzielo est mort à Rome le 25 octobre 1761, à l'âge de quarante-sept ans. Son portrait se trouve dans l'ouvrage de Grossi : *Biographia degli uomini illustri del regno di Napoli.*

A côté de Farinelli et de Caffarelli, ses compatriotes, Gizzielo a été l'un des sopranistes les plus remarquables de la première moitié du XVIIIe siècle. D'une figure agréable, doué d'une voix très étendue et d'une merveilleuse flexibilité, Gizzielo chantait avec sentiment la musique simple et pathétique de Vinci, qui a composé pour ce virtuose deux opéras : *Didone abbandonata* et *Artaserse,* qui passe pour son chef-d'œuvre. « C'est le Lulli de l'Italie, dit le président De Brosses en parlant de Vinci dans son voyage; son chant est vrai, simple, expressif et le plus beau du monde. *Artaserse* passe pour son plus bel ouvrage, et c'est en même temps une des meilleures pièces de Métastase. Je ne l'ai pas vu jouer, mais j'en connais tous les morceaux. Tout excellent qu'est cet ouvrage de Vinci, la scène du désespoir d'Artaban, ajoutée par le poète et mise en musique par le *Sassone* (Hasse), surpasse peut-être toutes les autres. Le récitatif, — *Eccomi alfine in libertà,* — est admirable, ainsi que l'air qui suit : — *Pallido il sole.* — Ce morceau ne se trouve pas facilement; c'est le prince Édouard qui a eu la bonté de me le donner, et je le regarde comme ce que j'ai de plus précieux parmi *sept ou huit cents airs* que j'ai fait copier. » L'air dont parle ici le président est celui que chantait Farinelli au roi d'Espagne Philippe V. Grétry, dans son *Essai sur la Musique,* dit aussi que Vinci fut un des premiers compositeurs italiens qui se préoccupa du sens des paroles et de la vérité de l'expression. Il parle d'un air d'*Artaserse :*

Vo solcando il mare infido,

qui, chanté par le sopraniste Gizzielo, excita les transports du public romain.

Ce fut un chanteur bien remarquable aussi que Gaetano Guadagni. On croit qu'il est né à Lodi en 1725, mais on ignore et la position de sa famille et le nom des maîtres qui lui ont enseigné les premiers élémens de l'art. Guadagni aurait débuté à Parme en 1747 et serait venu en France dans l'année 1754, où il aurait chanté au concert spirituel et à la cour de Versailles avec un très grand succès. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Guadagni a eu la bonne fortune de rencontrer Gluck dès le commencement de sa carrière. Ce grand musicien a composé pour Guadagni deux rôles importans, — celui de *Telemaco,* à Rome, en 1754 ou 1755, et celui d'*Orfeo,* à Vienne, en 1762. Par ces deux partitions de Gluck, nous savons quelle était la voix du contraltiste Guadagni; nous savons aussi quel goût et quel sentiment profond distinguaient cet artiste. Comme tous les chanteurs célèbres de son époque, Guadagni se fit entendre à Londres, probablement vers 1771, et il y excita un vif enthousiasme, ainsi que le rapportent le docteur Burney et lord Edgecumbe. Ce qui est bien certain encore, c'est que le docteur Burney, voyageant en Allemagne en 1772, trouva Guadagni à Munich, où il

était en grande faveur auprès de l'électeur de Bavière. « Je fus assez heureux, dit le docteur, pour trouver à Munich Guadagni et la Mingotti. Tous deux me rendirent des services dont je fus reconnaissant. Je devais me trouver d'autant plus flatté de l'accueil aimable qu'ils me faisaient, que ce sont l'un et l'autre des virtuoses remarquables. Je me rappelais avec délices combien ils m'avaient charmé pendant leur séjour en Angleterre. Ils paraissaient avoir conservé un doux souvenir de plusieurs personnes qu'ils avaient connues à Londres, mais ils se plaignaient tous deux de l'accueil du public. Guadagni se plaignit à moi d'avoir été maltraité dans l'opéra d'*Orfeo* par une cabale. Il était venu de Vérone à Munich avec l'électrice douairière de Saxe, sœur de l'électeur de Bavière et fille de l'empereur Charles VII. C'est une princesse connue dans toute l'Europe par son grand goût pour la musique; elle chante, s'accompagne au clavecin, et compose même des opéras, dont plusieurs, *Talestri* et *Il Trionfo della Fedeltà*, ont été gravés à Leipzig... Un jour que j'étais à Nymphenbourg, château de plaisance de l'électeur, la princesse dont je viens de parler me dit que Guadagni chantait avec autant d'art que de sentiment, et qu'il avait surtout l'adresse de bien cacher ce qu'il avait de défectueux dans la voix. Guadagni chanta, après Rauzzini, un air pathétique de Traëtta avec sa grâce et son expression ordinaires, mais avec moins de voix qu'il n'en avait quand il était en Angleterre. »

Quelques années après, en 1776, nous savons que Guadagni était à Venise, où Bertoni composa pour lui un opéra, *Orfeo*, sur le même poème que Calzabigi avait écrit pour Gluck en 1762. Ce procédé étrange, qui de nos jours serait presque impossible, n'avait alors rien de blessant. Tous les compositeurs italiens du XVIIIe siècle, depuis Pergolèse jusqu'à Paisiello, ont tour à tour mis en musique *l'Olympiade* de Metastase, sans croire manquer de respect à ceux qui avaient traité le même sujet. L'*Orfeo* de Bertoni eut un si grand succès à Venise, qu'on le donna à Londres deux ans après, en 1778, où la partition fut gravée avec un grand luxe de typographie. Ce qui peut donner la mesure de l'omnipotence que les sopranistes exerçaient sur les compositeurs et la musique dramatique de leur temps, c'est que Guadagni exigea de Bertoni qu'il mît dans le rôle d'Orfeo plusieurs passages touchans du chef-d'œuvre de Gluck. L'année suivante, en 1777, Bertoni composa encore pour Guadagni un nouvel opéra, *Ezio*, qui fut accueilli presque avec la même faveur. Il n'est pas hors de propos de rapporter ici que Bertoni, se trouvant à Londres en 1778, déclara formellement, dans une lettre qui fut publiée à Paris, que l'admirable phrase d'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, — *le calme entre dans mon cœur*, — se trouvait dans un opéra de sa composition, *Tancredi*, qu'il avait écrit à Turin pour la cantatrice Girelli. M. Fétis, dans l'article de sa *Biographie universelle des Musiciens* consacré à Bertoni, combat cette opinion; il constate que le *Tancredi* de ce compositeur très fécond a été représenté à Turin le 26 décembre 1778, et qu'à cette date même Gluck terminait à Vienne son dernier chef-d'œuvre,

qui fut joué à l'Opéra de Paris le 18 mai 1779. D'ailleurs, ajoute le savant biographe, Gluck a mis dans cette phrase, comme dans tout le reste, l'empreinte indélébile de son génie (1). La plupart des biographes assurent aussi que Guadagni fut appelé à Potsdam par le grand Frédéric, qui, émerveillé de son talent, lui remit une tabatière en or ornée de diamans, le plus riche cadeau, dit-on, que ce roi mélomane, mais très économe, ait jamais donné à un chanteur. On ne sait pas au juste en quelle année Guadagni a quitté le théâtre. Lord Edgecumbe, qui voyageait en Italie en 1784, entendit Guadagni à Padoue chanter un motet dans l'église de Saint-Antoine. Il était attaché à la chapelle très riche de cette église depuis l'année 1780. Guadagni parla beaucoup de l'Angleterre au noble dilettante, il se louait de quelques puissans amis qu'il y avait rencontrés.

Guadagni était assez grand de taille et d'une très jolie figure. Sa voix avait le caractère et l'étendue d'un contralto, comme nous pouvons le vérifier par le rôle d'Orfeo que Gluck a écrit pour lui. Cette voix était d'une grande douceur et d'un timbre pénétrant. Guadagni chantait avec un grand goût et beaucoup plus de simplicité de style que la plupart des sopranistes de son temps. Il disait surtout admirablement le récitatif et brillait par la manière dont il savait développer la phrase d'un *cantabile*. Doué, comme tous les sopranistes, d'une longue respiration, il la dirigeait avec *maestria*, et produisait des effets étonnans avec des moyens fort simples. Homme instruit, comme l'étaient en général les chanteurs de son espèce, bon musicien, Guadagni s'accompagnait sur le clavecin et composait lui-même d'agréables *canzonette*. Son succès fut grand, et il gagna une belle fortune. Il vécut à Padoue pendant vingt-cinq ans, entouré de la considération générale, car il était charitable et libéral. Il est mort très âgé, dans une maison de campagne qu'il avait près de cette ville, la veille de la chute de la république de Venise, en 1797.

J'ai entendu dire dans ma jeunesse à Venise, par quelques personnes qui avaient pu voir Guadagni au théâtre, que c'était un chanteur vraiment admirable. Lablache, qui a connu Pacchiarotti à Padoue, où il avait succédé à Guadagni comme chanteur de la chapelle de Saint-Antoine, m'a bien souvent assuré que ce dernier sopraniste parlait de Guadagni comme d'un *portento* de sentiment et d'expression pathétique. C'est l'opinion de tous les biographes et de tous les écrivains du temps qui ont parlé de Guadagni.

(1) Il paraît certain cependant que Gluck a eu l'étrange faiblesse d'emprunter à l'opéra de Bertoni, *Tancredi*, un air qu'il aurait intercalé dans son *Iphigénie en Tauride*. Ce fait curieux de plagiat serait consigné dans une lettre de Bertoni à l'architecte Coqueau, qui a été un grand amateur de musique. M. Berlioz a eu tout récemment l'occasion de vérifier l'assertion de Bertoni en consultant sa partition de *Tancredi*, qu'on trouve à la Bibliothèque impériale. Cette inexplicable faiblesse de Gluck me rappelle celle bien plus grande de Paisiello, qui fit représenter à Saint-Pétersbourg tout un opéra de Piccini, *Alessandro nell' Indie*, qu'il donna pour une œuvre de sa composition! Le fait est raconté par Ginguené dans une note de sa *Vie de Piccini*.

Nous avons eu souvent occasion de dire combien les sopranistes étaient exigeans, impérieux, et combien les compositeurs qui écrivaient pour eux avaient peine à les diriger. Ces êtres maladifs, qui avaient dû payer d'un si grand prix la réputation et la fortune qu'ils s'étaient acquises, se croyaient bien supérieurs aux pauvres *maestri* dont ils consentaient à chanter la musique. A de rares exceptions près, comme Handel et Gluck, deux Germains de vieille race, qui ne se laissaient point faire la loi, les sopranistes étaient les inspirateurs de la plupart des effets qu'ils voulaient produire dans un opéra italien. Souvent ils traçaient eux-mêmes le plan de la pièce, indiquaient le rôle qu'ils voulaient représenter et se dessinaient le canevas mélodique des morceaux importans qu'ils désiraient chanter dans telle ou telle situation. Guadagni paraît avoir été un des virtuoses de ce genre les plus difficiles à satisfaire, puisque nous avons vu qu'il exigea du compositeur vénitien Bertoni de lui conserver des passages de l'*Orfeo* de Gluck dans l'opéra qu'il écrivit pour lui à Venise. Ginguené rapporte, dans sa notice sur Piccini, que Guadagni essaya aussi d'imposer ses caprices à ce grand maître, dont le caractère était si doux et si bienveillant; mais l'auteur déjà illustre de *la Cecchina* remit le sopraniste à sa place, et le força de chanter exactement la musique qu'il daignait composer pour lui. C'est à Rome qu'eut lieu la rencontre de Guadagni et de Piccini, probablement en 1761, alors que Piccini composait dans cette ville son opéra de *l'Olympiade,* qui eut un si grand succès. Guadagni aimait à raconter à ses amis la leçon de modestie qu'il avait reçue, au commencement de sa carrière, du célèbre Caffarelli. Celui-ci se trouvait à Naples, dans le salon d'un prince où Guadagni avait chanté avec un très grand succès je ne sais plus quel morceau. Caffarelli, qui était présent, s'approcha de Guadagni en lui disant à haute voix qu'il lui prédisait une brillante carrière de virtuose,... « si vous retournez à l'école, — *se tornate da capo... a principiar dalla scala,* » ajouta-t-il tout bas. Guadagni avouait qu'il avait mis à profit le conseil de Caffarelli, et qu'il s'en était bien trouvé.

Il existe au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale de Paris un portrait de Guadagni avec le costume de chapelain-chanteur de la cathédrale de Padoue. Quand je vis pour la première fois cette bonne figure encapuchonnée comme un moine pénitent, je ne pus m'empêcher de sourire en pensant que c'était là le virtuose qui avait chanté devant l'Europe émerveillée :

Che farò senza Euridice!
Che farò senza il mio bene!

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

SAINT AUGUSTIN ET LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

I. *Études sur saint Augustin*, par M. l'abbé Flottes; 1 vol. in-8°. Paris 1862. — II. *Essai sur l'avenir de la tolérance*, par M. Ad. Schaeffer; 1 vol. in-18.

Les génies les plus heureux dans le groupe sacré des maîtres, ce sont ceux qui, ayant saisi avant tous les autres quelques-unes des vérités premières, ont travaillé à la fois pour leur temps et pour une longue suite de siècles. Platon et Aristote dans le monde hellénique, saint Augustin dans la société chrétienne, ont eu cette fortune et cette gloire. Les générations passent devant ces esprits de haut vol, et quels que soient les changemens de la pensée publique, les derniers venus trouvent encore chez eux de nouvelles richesses à recueillir après tant de devanciers qui semblaient avoir pris le meilleur lot. C'est que, par le bénéfice de leur place dans les annales humaines comme par le privilége du génie, les penseurs souverains dont nous parlons ont été les premiers à fonder les principes d'une science qui demeure l'éternel souci des âmes d'élite. La lumière qu'ils ont fait éclater peut subir des éclipses, il est impossible qu'elle disparaisse. Dante, qui place leurs disciples au quatrième ciel, les appelle la couronne de l'humanité; n'est-ce pas le plus magnifique éloge de cette clarté divine qu'ils ont répandue sur la terre? Le tableau des impressions que les différens âges ont reçues de leur enseignement est à lui seul un grave sujet de méditations et d'études; il forme une part, et une part considérable, de l'histoire de l'esprit humain. Chercher ce que sont devenues de siècle en siècle la dialectique de Platon, la métaphysique d'Aristote, montrer l'influence qu'elles ont exercée, les mouvemens d'idées qu'elles ont produits, les révolutions cachées ou bruyantes qui ont accompagné leur développement parmi les hommes, c'est une tâche assez grande pour remplir toute une vie.

La même chose est vraie de saint Augustin. Du ve au xixe siècle, combien de générations ont emporté avec elles la pensée de ce maître puissant, et l'ont mêlée, pour ainsi dire, aux événemens de l'histoire! Théologien, philosophe, moraliste, témoin et acteur dans les luttes de son temps, placé entre le vieux monde qui s'écroule et la société qui se forme, agissant sur l'une et sur l'autre et les peignant toutes deux à la fois, l'évêque d'Hippone, de quelque côté qu'on examine ses œuvres, tient une place immense dans les siècles qui ont suivi le renouvellement du monde. Ni le travail ardent et confus du moyen âge, ni le développement lumineux de la pensée moderne, n'ont échappé à son action. Il est présent au milieu de toutes les batailles de l'esprit. Qu'on traduise exactement ses formules, ou qu'on les défigure, on n'y peut rester indifférent. Il a si bien marqué son empreinte

sur le christianisme, que l'interprétation de sa pensée devient aussi importante en maintes occasions que l'interprétation même de l'Évangile. Le moyen âge commente ses paroles, la réforme s'inspire de ses doctrines sur la grâce, le XVIIe siècle devient le plus glorieux de ses disciples, la publication définitive de ses œuvres par les bénédictins (1689-1699) est tout un événement, un événement qui a préoccupé les hommes d'état et qui a mérité d'avoir ses historiens. En un mot, la pensée de saint Augustin, pendant une période de plus de mille années, est comme la substance de la littérature chrétienne, et dans les camps les plus divers, dans les églises rivales, dans les rangs mêmes de la philosophie et des lettres, elle peut compter avec orgueil toute une lignée d'esprits sublimes dont elle a soutenu l'essor vers les hauteurs,

Centum complexa nepotes,
Omnes cœlicolas, omnes supera alta tenentes.

Parmi tant de travaux consacrés aux œuvres de ce grand homme, il en est un qui manquait jusqu'ici à la littérature : c'est l'exposé complet de sa philosophie. La philosophie de saint Augustin est dans tous ses ouvrages; on en trouve des fragmens dans ses sermons, dans ses traités de théologie, dans ses lettres, dans ses dialogues, dans ses commentaires de l'évangile de saint Jean, et surtout dans les pages enthousiastes de *la Cité de Dieu;* mais où est l'ensemble? où chercher le monument? Génie plus ardent que méthodique, Augustin semait les trésors de sa pensée avec une prodigalité vraiment éblouissante, sans songer à en construire un édifice. Cet édifice, qui n'existait que dans l'esprit de l'auteur, et dont il n'avait pas exécuté le plan sublime, personne, avant les penseurs de nos jours, n'avait essayé de le restituer depuis la base jusqu'au faîte. Il y a sans doute, et en grand nombre, d'excellentes études sur saint Augustin, soit qu'on ait interrogé sa vie, sa conversion, son divin enthousiasme, son rôle politique et religieux, soit qu'on ait caractérisé à larges traits l'inspiration générale de ses écrits. Sans remonter jusqu'au XVIIe siècle, où Bossuet, nourri de la moelle de sa pensée, l'assimile à la sienne par la puissance d'un génie original et va prendre sa place à côté de l'*aigle des docteurs,* sans parler des mémoires de Tillemont, de l'édition des bénédictins et de l'analyse si complète qu'en a donnée Rémy Ceillier, sans parler même des jugemens si libres qu'Ellies Du Pin et Richard Simon, au grand scandale de l'évêque de Meaux, ont portés sur la théologie de l'évêque d'Hippone, on peut affirmer que la physionomie de saint Augustin a été admirablement comprise et reproduite par la haute littérature du XIXe siècle. En des pages où la sagacité de la critique est unie à la perfection de l'art, quelques-uns de nos maîtres ont renouvelé hardiment ce grand sujet d'études. Le point de vue change en effet à mesure que les générations se succèdent; instruits par les révolutions modernes, nous avons des choses toutes nouvelles à dire, même après les Bossuet et les Fénelon. Au sortir du XVIIIe siècle, ne devions-nous pas trem-

per avec bonheur nos lèvres altérées aux sources vives d'Hippone et de Cassisiacum? Les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau ne devaient-elles pas nous faire mieux apprécier les *Confessions* du fils de Monique? Il n'est pas nécessaire, je pense, de rappeler ici les éloquens tableaux de M. Villemain, ni les pages exquises où M. Saint-Marc Girardin nous a montré l'ardent catéchumène élevant avec tant de scrupules et de tendresse *le fils de son péché*, ce brillant Adéodat, si beau, si pur, si noblement doué, d'une intelligence si précoce et si haute, et que Dieu rappelle à lui à peine âgé de seize ans, au lendemain de son baptême (1). Ajoutez à ces peintures excellentes quelques aperçus intéressans de M. Edmond de Pressensé dans la *Revue chrétienne*, quelques belles pages de M. de Montalembert dans ses *Moines d'Occident*. J'ose croire, en présence de pareils témoignages, que la figure de l'évêque d'Hippone, cette figure si sublime et si tendre, si sainte et si humaine, nous est presque aussi bien connue aujourd'hui qu'à Possidius lui-même, l'un de ses chers disciples et le premier de ses biographes. Grâce à l'art intime et pénétrant de l'école historique renouvelée, nous l'apercevons assis auprès de sa mère, ravi par la contemplation, absorbé dans les extases de l'amour, comme le montre à nos yeux le poétique tableau d'Ary Scheffer. Voilà certes une belle conquête sur le passé; avouons cependant qu'il manque toujours quelque chose d'essentiel à cette résurrection morale du grand docteur, tant que nous n'avons pas recomposé son monument philosophique.

La tâche est délicate, je le sais, et de nature à effrayer les plus hardis. Lire avec une attention religieuse un si grand nombre d'écrits (2), tant d'œuvres, tant de controverses, où les plus subtils problèmes de la métaphysique sont mêlés aux questions les plus ardues de la théologie chrétienne, pénétrer le sens de chaque pensée, peser la valeur de chaque mot, c'est à peine la moitié du travail: le grand point ici, c'est le choix et l'art, le choix intelligent et l'art industrieux, car il faut extraire à propos tel fragment, tel passage, le détacher de ce qui l'entoure sans en altérer l'importance, lui assigner une place nouvelle sans lui faire dire plus ou moins que l'auteur n'a voulu. Voilà bien des écueils, et qui reparaissent à chaque pas; celui-là seul pourra les éviter qui se sera initié de longue date à toutes les idées philosophiques de saint Augustin. Si vous n'avez pas conversé intimement avec le maître et discuté avec ses commentateurs, à combien de méprises n'êtes-vous pas exposés! En présence de telles difficultés, le découragement ne serait que trop excusable, si une merveilleuse récompense n'était promise au vainqueur. Un des grands écrivains du XVIIe siècle, un de ceux qui ont jugé le plus librement les pères, ne craint pas d'affirmer qu'en

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 août 1840 l'étude intitulée *les Confessions de saint Augustin*.

(2) Il y en a mille et trente au dire de Possidius, et si Augustin ne compte lui-même que quatre-vingt-treize ouvrages distribués en deux cent trente-deux livres, c'est qu'il ne parle ni de ses sermons ni de ses lettres, où la philosophie peut cependant réclamer bien des pages.

rassemblant tous les fragmens de philosophie épars dans les ouvrages de l'évêque d'Hippone, on y trouverait plus de métaphysique que dans Socrate et Descartes. Cette louange est magnifique sur les lèvres d'un platonicien comme Fénelon, et il valait la peine assurément d'entreprendre un labeur qui devait être payé d'un tel prix. D'où vient donc que les contemporains de l'archevêque de Cambrai n'ont pas répondu à son appel? Soit que notre curiosité scientique ait plus d'ardeur et de précision, soit que nous sentions plus vivement le besoin d'opposer aux influences funestes de nos jours ces immortelles doctrines où le spiritualisme moderne peut retremper ses forces, on a compris enfin qu'il y avait là une œuvre d'un grand intérêt, une œuvre salutaire et neuve bien digne d'être recommandée aux recherches des penseurs. La philosophie de saint Augustin, son action sur le XVIIe siècle, sa valeur, ses mérites, ses imperfections, voilà précisément le sujet que l'Académie des sciences morales et politiques, sur la proposition de M. Victor Cousin, a mis récemment au concours. Or, sans se tracer tout à fait le même programme, deux hommes avaient devancé les vœux de la docte compagnie : M. Émile Saisset dans son *Introduction à la Cité de Dieu*, et M. l'abbé Flottes dans le livre qu'il vient de publier sous ce titre : *Études sur saint Augustin, son génie, son âme, sa philosophie.*

L'auteur de l'*Introduction à la Cité de Dieu* est trop bien connu de nos lecteurs pour qu'il soit nécessaire de dire quelle élévation de sentimens et quelle vigueur de pensée l'avaient préparé à cette tâche. Quant à M. l'abbé Flottes, un des premiers maîtres de M. Saisset alors que ce ferme esprit n'avait pas encore déployé toutes ses forces, nous honorons en lui un des plus dignes représentans de cette noble église gallicane, qui unissait si bien le goût des fortes études à maintes inspirations libérales. Cette tradition, si effacée aujourd'hui, est toute vivante encore chez l'homme dont nous parlons. Lorsque M. de Lamennais, en 1823, publia le premier volume de son *Essai sur l'Indifférence*, M. l'abbé Flottes comprit immédiatement le danger auquel ces nouvelles doctrines exposaient l'autorité de la raison et avec elle une des bases essentielles de l'église et de la foi; il établit avec autant de précision que de prudence des principes qui devaient se retrouver un jour, et si des voix nouvelles, du sein du clergé, commencent à s'élever contre les erreurs du traditionalisme (1), l'histoire des idées doit une mention à l'esprit clairvoyant qui condamnait, il y a quarante ans déjà, ce qu'on se décide enfin à combattre aujourd'hui.

Cette fidélité aux meilleures traditions de l'église gallicane, fidélité soutenue par l'érudition la plus exacte et la plus saine critique, fait aussi l'importance principale des études que M. l'abbé Flottes a publiées sur les *Pensées* de Pascal et sur les écrits de l'évêque d'Avranches. Un des hommes qui ont pris le plus de part à cette grande controverse sur Pascal soulevée

(1) Je ne puis prononcer le nom de cette école sans rappeler les remarquables travaux que M. Charles de Rémusat a consacrés dans la *Revue* à ses vicissitudes. Voyez les livraisons du 1er et du 15 mai 1857.

en 1843 par M. Victor Cousin, celui dont M. Sainte-Beuve lui-même n'a été en cette occasion que le brillant disciple, M. Alexandre Vinet, a rendu un bel hommage au livre de M. l'abbé Flottes. Pour moi, ce qui me frappe surtout dans ces études, où j'aurais des réserves à faire, c'est l'empressement de l'auteur à prouver que le scepticisme théologique est contraire aux traditions de l'église gallicane, que cette doctrine funeste ne peut invoquer aucun nom parmi les maîtres de la science religieuse, qu'elle est née seulement de nos jours sous l'influence d'une théologie pusillanime et d'une foi sans courage. Cette inspiration, que j'accentue peut-être plus vivement que ne l'a fait l'auteur, est l'âme de tous ses travaux, et elle anime encore ces savantes études sur Daniel Huet, où toutes les subtilités de ce bel-esprit paradoxal sont si ingénieusement démêlées.

Tel est l'homme qui essaie aujourd'hui d'exposer scientifiquement la philosophie de saint Augustin. On voit assez la confiance qu'il mérite et quelle forte préparation l'a soutenu dans cette laborieuse entreprise. Tandis que les théories ultramontaines, associées à je ne sais quel romantisme religieux, troublaient les traditions de l'église de France, M. Flottes cherchait un refuge dans le passé. Je ne dis pas qu'il fût le seul, à Dieu ne plaise! la province conserve encore un grand nombre de ces esprits fidèles protégés par leur retraite contre les tumultueux courans de l'opinion; je crois seulement pouvoir affirmer qu'aucun d'eux n'a plus vécu par l'étude dans les grandes époques de l'église, qu'aucun n'a mieux aimé ce refuge et n'y a cherché plus avidement les consolations dont il avait besoin. La période des pères de l'église du XVIIe siècle, voilà la patrie intellectuelle de M. Flottes. Que d'autres y poursuivent les souvenirs du génie et les chefs-d'œuvre de l'art, lui, ce qu'il cherche avant tout, ce sont des principes éternels. Son exposé de la philosophie de saint Augustin est l'œuvre de toute une vie de méditations et de recherches.

Les prolégomènes de la philosophie, les notions premières sans lesquelles toute science est impossible, les idées, les nombres, le temps, l'éternité, l'espace, puis l'homme avec son âme et son corps, puis Dieu tel que l'âme nous le révèle, puis enfin l'œuvre de Dieu, l'univers et toutes les questions que ce mot embrasse, depuis l'âme du monde jusqu'à l'âme des bêtes, voilà le cadre magnifique où viendront se ranger naturellement les pensées du grand contemplateur; mais avant de retrouver la philosophie de saint Augustin, il faut le connaître lui-même. Si l'histoire d'un écrivain est presque toujours le commentaire le plus lumineux de sa pensée, c'est surtout à propos de saint Augustin qu'il convient de rappeler ce principe. Il ne s'agit pas ici d'une science morte, d'une métaphysique abstraite; quelle doctrine sortit jamais plus brûlante des épreuves de la vie? La biographie de l'évêque d'Hippone par M. l'abbé Flottes a surtout le mérite de la précision philosophique; on dirait une psychologie en action, et cette psychologie est la source de toutes les vérités que va dérouler devant nous l'interprète du sublime docteur.

Parmi tant de questions qui demanderaient une étude à part, j'en choisirai une dont l'intérêt n'est pas de pure spéculation; il s'agit de l'un des principes de la société moderne, d'un principe contenu dans le christianisme et consacré par la France de 89, mais qui est encore méconnu de nos jours soit par les fanatiques de la révolution, soit par de faux gardiens de l'Évangile. Au milieu des chapitres où M. l'abbé Flottes résume la pensée de saint Augustin sur l'ordre social, sur le patriotisme, la propriété, l'esclavage, le pouvoir temporel, la peine capitale, il y en a un qui porte ce titre : *la Liberté de Conscience*. Quel est, d'après l'auteur des *Confessions*, le droit de la conscience religieuse? Un écrivain protestant, M. Adolphe Schaeffer, avait essayé de répondre à cette question dans un écrit intitulé : *Essai sur l'avenir de la tolérance*. Le livre de M. Schaeffer, qui contient des pages excellentes à côté de quelques parties faibles et d'assez graves erreurs, avait passé inaperçu il y a trois ans; c'est le moment d'y revenir aujourd'hui que l'étude de M. l'abbé Flottes éclaire d'une lumière nouvelle le rôle de saint Augustin dans la question de la liberté de l'âme et l'horrible abus qui a été fait de son nom aux heures les plus sinistres de notre histoire.

La liberté de conscience! Voilà un de ces dogmes vraiment évangéliques auquel saint Augustin était digne d'attacher éternellement son nom, et qui lui a été au contraire une douloureuse occasion de se démentir. Rien de plus chrétien que la conduite et le langage de l'évêque d'Hippone dans ses premiers rapports avec les hérétiques de son temps. C'est à peine s'il ose définir l'hérésie, tant il craint de condamner des consciences pures. Saint Augustin tenait depuis longtemps ce généreux langage lorsque les représentations de ses collègues, inspirées par le progrès croissant des donatistes, le décidèrent à changer d'opinion. Nous avons peine à comprendre aujourd'hui les motifs d'un revirement d'idées si complet. Les lettres où il cherche à justifier ses contradictions, osons le dire, sont bien peu dignes d'un tel génie. Ces excuses sont trop humbles, venant d'une âme si grande et si saintement inspirée. L'histoire des quatre premiers siècles ne disait-elle pas à Augustin quelle est la force invincible des armes évangéliques? Il y avait une tradition consacrée par des exemples admirables et d'immortelles paroles, une tradition de patience, de charité, de fraternité religieuse, de conquêtes spirituelles accomplies par l'amour; l'évêque d'Hippone le premier (je dis le premier, bien qu'il ait obéi à l'impulsion de ses collègues; mais plus le génie est grand et la sainteté glorieuse, plus grande aussi est la responsabilité qu'elle assume), l'évêque d'Hippone le premier parmi les pères a créé une tradition différente.

On connaît la parabole du maître qui, voulant donner un festin, a invité de nombreux convives; elle est rapportée par saint Luc au chapitre XIV de son Évangile. Déjà la table est prête, on attend les invités; mais chacun se fait excuser, celui-ci pour une raison, celui-là pour une autre. Alors le père de famille entre en colère et dit à son serviteur : « Va sur les places

et dans les rues de la ville chercher les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux. » Le serviteur obéit, et quand il a fait asseoir à la table du festin tous les pauvres qu'il a pu trouver, il vient annoncer au maître qu'il reste encore plus d'une place vide. « Eh bien! dit le maître, va dans la campagne, va chercher de nouveaux convives par les chemins et le long des haies, et force-les d'entrer afin que ma maison soit remplie. » Que signifient ces mots : force-les d'entrer, *compelle intrare?* Sans remonter du texte latin au texte grec et du texte grec au texte hébreu, sans rechercher si la force du mot *compelle* se retrouve exactement dans l'expression primitive, la critique du sens commun ne suffit-elle pas à éclairer ce passage? Jésus, dédaigné par le peuple de Dieu, s'adressera aux indigens, aux estropiés, c'est-à-dire aux gentils; il les enverra chercher dans leur misère, et, tout honteux qu'ils sont d'être traités magnifiquement, il triomphera de leur timidité, il les forcera de s'asseoir au festin. Est-il question d'une contrainte violente? s'agit-il du droit de l'épée? On a honte, en vérité, de poser seulement cette question. C'est pourtant ce verset de saint Luc qui, à l'aide d'une interprétation judaïque, a servi de preuve au plus chrétien des docteurs, et, s'ajoutant à d'autres argumens meilleurs en apparence, confirmera une erreur de raisonnement par une erreur de texte.

Il faut que cette rupture de la tradition évangélique ait eu des suites bien funestes pour que M. l'abbé Flottes maintienne, sans déclamation aucune, mais avec une fermeté inflexible, le jugement qui, dans l'une et l'autre communion chrétienne, a condamné l'interprétation donnée par saint Augustin au verset de saint Luc. Il sait et il rapporte tout ce que de zélés apologistes ont écrit à la justification du saint évêque, il connaît les explications d'Henri Basnage, les atténuations de M. de Pressensé, les plaidoiries du père Thomassin, de dom Ceillier, de Muratori, il est heureux de recueillir tous les témoignages qui prouvent avec quelle douceur l'adversaire des donatistes a su appliquer un faux système; mais ce système, quoi qu'on puisse dire, n'obtiendra point grâce devant lui. Cette sévérité respectueuse et tendre, nous dirons volontiers ce loyal amour de la justice, est facile à expliquer quand on lit l'ouvrage de M. Flottes. Plus on est attaché par les liens du cœur à la sympathique personne du grand évêque, plus on souffre pour lui des disgrâces auxquelles cette seule faute l'a exposé dans la suite des siècles, je parle des commentaires indignes qui ont défiguré sa pensée et des crimes hideux qui se sont autorisés de son nom. Un jour est venu, un des plus mauvais jours d'une époque de sang, où des assassins ont prétendu justifier leurs forfaits en invoquant les doctrines de l'homme qui fut le modèle de la charité. M. l'abbé Flottes, malgré le soin qu'il a pris de faire resplendir avec amour la mystique auréole du fils de Monique, n'a pu complétement dissimuler cet épisode. Ce n'était pas à lui sans doute d'insister sur ces douloureux souvenirs. Nous demandons la permission d'être plus explicite.

Six mois après la Saint-Barthélemy, le frère de Charles IX, Henri d'An-

jou, celui qui devait s'appeler un jour Henri III, était allé prendre possession du trône que lui offrait la Pologne. Il venait d'arriver dans la ville de Cracovie; c'était au commencement de l'année 1573. Un soir, une nuit, vers trois heures du matin, il envoie chercher par un valet de chambre son premier médecin nommé Miron, qui logeait dans le château, non loin de sa chambre, et qui souvent lui faisait la lecture pendant ses insomnies. Miron arrive, et le roi de Pologne lui parle en ces termes : « Je vous ai fait venir ici pour vous faire part de mes inquiétudes et agitations de cette nuit, qui ont troublé mon repos en repensant à l'exécution de la Saint-Barthélemy, dont possible n'avez-vous pas su la vérité, telle que présentement je veux vous la dire. » Aussitôt, pour décharger son âme, il raconte au médecin toute l'histoire du forfait et la part qu'il y a prise. La confession est complète. Miron, rentré chez lui, prend la plume, écrit ce qu'il vient d'entendre, et ce récit, arraché par l'aiguillon de la conscience à l'âme tourmentée d'un des principaux coupables, du plus criminel peut-être, ce récit, immédiatement consigné par le confident, est aujourd'hui le document le plus authentique et le plus complet que nous possédions sur les préliminaires du crime.

Nous voilà loin de saint Augustin, dites-vous; hélas! non, pas aussi loin qu'il semble. L'obsession de ce souvenir, qui arrache ainsi la vérité du cœur du duc d'Anjou, cette obsession sinistre, épouvantable, toute la France l'a subie. Assassins et victimes, ou même simples spectateurs du drame, tous sont poursuivis pendant un quart de siècle par cette horrible image. Ceux-ci veulent s'étourdir, ceux-là veulent se venger; il en est qui se mettent à douter de tout, qui ne croient plus ni au bien ni au mal, ni à la Providence ni à l'homme. De 1572 à 1595, notre littérature n'est que le contre-coup de ces remords, de ces colères vengeresses ou de ces vagues épouvantes. C'est le moment où les prédicateurs de la ligue, comme pour étouffer le cri de la conscience, s'enivrent de fureurs nouvelles et de clameurs infernales; c'est le moment où Agrippa d'Aubigné, dans son poème des *Tragiques*, écrit avec son sang le portrait des meurtriers. Les fureurs du XVIe siècle sont déchaînées dans tous les sens. Et quand au milieu de cette littérature fiévreuse un homme paraît, doux, fin, indulgent, gracieux, toujours le sourire aux lèvres, quand Montaigne donne à cette société déchirée le plus charmant livre, mais aussi le plus dissolvant, qu'aient produit les lettres françaises, quand l'auteur des *Essais* montre si finement à ses semblables la duperie de leurs croyances et le néant de leurs pensées, ne faut-il pas croire que deux sentimens l'inspirent avant tout, premièrement le désir de désarmer les fanatiques en brisant les convictions farouches, ensuite le besoin de chercher dans une raillerie douce et triste à la fois un refuge contre d'abominables souvenirs? Le scepticisme de Montaigne, étudié dans ses causes, ne serait donc pas un système absolu, mais une théorie d'occasion, un contre-coup des événemens, en un mot un produit de cette obsession générale dont je parlais tout à l'heure, de cette obsession qui faisait que Henri d'Anjou, au fond d'un château de la Pologne, envoyait chercher son médecin pendant

la nuit pour alléger son âme et conjurer ses fantômes. Eh bien! au milieu de ce trouble universel et qui se manifeste sous des formes si différentes, l'épisode le plus étrange et le plus douloureux, le voici : un homme du parti des assassins, sans doute pour imposer silence à la voix intérieure qui le poursuit, ose soutenir que la Saint-Barthélemy était autorisée par les principes de l'évêque d'Hippone, et traduisant ces pages si fâcheuses que nous avons signalées, traduisant et commentant les réflexions de saint Augustin au sujet du *compelle intrare,* il les publie sous ce titre : *Epistre de saint Augustin à Vincent, fort convenable au temps présent, tant pour réduire et remettre à l'unité de l'église les hérétiques, comme pour y maintenir ceux qui y sont demeurés* (1).

Ainsi, ô punition cruelle! pour une seule faute dans ce long et glorieux ministère du saint évêque, pour une seule erreur atténuée par tant de ménagemens et rachetée par tant d'actes de mansuétude, voilà le nom de saint Augustin irrévocablement attaché au souvenir exécrable de la Saint-Barthélemy. Les fanatiques, je le sais bien, en se couvrant de ce grand nom, l'outragent par de calomnieux éloges et falsifient l'histoire; n'importe, il est trop vrai malheureusement que l'adversaire des donatistes a interrompu la tradition primitive et ouvert au prosélytisme des voies inconnues jusque-là, voies terribles où il s'est arrêté dès le second pas, mais où les âmes violentes et ténébreuses s'enfonceront avec rage. Ah! quand on a reçu tant de grâces, quand on a les dons du génie et les inspirations de la sainteté, ce n'est pas impunément qu'on laisse échapper certaines erreurs : l'exemple, venu de si haut, peut tomber dans un mauvais terrain comme une semence de mort. Un jésuite du temps de Louis XIV, le père Étienne Deschamps, dans une page consacrée à l'éloge de saint Augustin, l'appelle *la langue de la vérité, l'arsenal de l'église, l'oracle des treize siècles,* et Bossuet est heureux de répéter ces *grandes et magnifiques paroles* (2). L'oracle des treize siècles! Il s'agit ici de la période qui s'étend du siècle de saint Augustin au siècle de Bossuet : eh bien! comptez pendant ce long espace de temps combien d'attentats ont été commis contre la liberté de l'âme, contre cette liberté sainte que Jésus-Christ a fondée à jamais par sa vie comme par sa mort, et demandez-vous combien de fois le nom du doux évêque africain a pu être invoqué par les terroristes (3)! Au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes comme au lendemain de la Saint-Barthélemy, on voit se reproduire le même scandale. L'avocat Ferrand, en 1686, publie un manifeste intitulé : *la Conduite du roi à l'égard des protestans*

(1) Paris 1573, in-8°.

(2) Bossuet, *Défense de la tradition et des saints pères,* livre VI, chap. XXI.

(3) On peut consulter ici l'*Essai sur l'avenir de la tolérance.* M. Ad. Schaeffer trace avec soin l'histoire de l'intolérance depuis le IVe siècle jusqu'à nos jours. Ces premiers chapitres sont les meilleurs du livre; dans la seconde partie, l'auteur s'adresse à des adversaires qu'il eût mieux fait de dédaigner, et, entraîné par une polémique un peu vulgaire, il finit par oublier cette tolérance qui était le principal objet de son travail.

semblable à la conduite de l'empereur Honorius et de saint Augustin à l'égard des donatistes. « Cette apologie, dit M. l'abbé Flottes, eut un grand retentissement en Europe. Il est certain que les principes de saint Augustin justifiaient pleinement cette révocation de l'édit de Nantes, dont le prudent évêque d'Avranches, Daniel Huet, n'a pas craint de dire qu'elle avait été un obstacle à la réunion des communions chrétiennes et une occasion de troubles civils. »

Ce n'est pas ici une question de parti; la condamnation de l'erreur de saint Augustin ne doit pas être prononcée au nom de telle ou telle église, mais au nom du christianisme universel et de l'éternelle raison. On a reproché aux écrivains catholiques de n'avoir pas été assez prompts à désavouer les docteurs de l'intolérance. S'il a fallu, pour les convaincre, les grandes épreuves de la révolution ainsi que les vicissitudes de nos jours, n'oublions pas qu'ils ont réussi pourtant à se dégager de la tradition qui pesait sur eux. Leurs représentans les plus autorisés ont formulé sur ce point des déclarations définitives Je ne parle pas seulement de M. Albert de Broglie, de M. l'abbé Maret, du père Gratry, du sage auteur des *Études sur Saint Augustin*, de bien d'autres encore: un homme qui, par l'âpreté de ses convictions et l'amertume de son langage, avait trop souvent pris plaisir à blesser le christianisme naturel du genre humain, M. de Montalembert, a fini par repousser la tradition augustinienne de l'intolérance pour s'attacher aux premières doctrines de l'évêque d'Hippone, c'est-à-dire à la tradition de l'Évangile et des temps apostoliques (1).

Laissons donc de côté des discussions surannées et des récriminations stériles; si nous avons insisté sur cet épisode de la philosophie de saint Augustin, c'est pour laver à jamais l'outrage fait à une mémoire vénérée, pour mettre un terme à son supplice, pour proclamer l'extinction d'une époque où ses paroles, interprétées à faux, servaient à justifier des violences que son cœur aurait cent fois maudites. Et quelle leçon dans ce dramatique incident! Puisqu'une opinion imprudemment admise par l'esprit le plus détaché de nos misères, par l'âme la plus pure et la plus tendre, a pu autoriser de telles choses, ah! qui que vous soyez, vous qui avez autorité sur les hommes, vous qui, par le caractère ou le talent, pouvez être un jour appelés en témoignage, vous enfin qui avez charge d'âmes, pour quelque raison et à quelque degré que ce puisse être, philosophes ou pontifes, artistes ou magistrats, veillez sur vous, veillez sur vos paroles et sur les exemples que vous laissez au monde; n'oubliez pas ce fatal enchaînement d'idées qui a fait reparaître si douloureusement le nom béni de saint Augustin au lendemain de la Saint-Barthélemy et de la révocation de l'édit de Nantes!

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(1) Voyez *les Moines d'Occident depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard*, tome Ier, pages 203-204; Paris 1860.

V. DE MARS.

ard
en-
us-
ent
un
ou-

de
ise,
re-
lés-
les
urs,
qui
ce
bert
ides
é de
aisir
rt, a
atta-
tra-

ions
saint
érée,
l'une
nces
tique
s dé-
auto-
é sur
jour
elque
, ar-
r les
ment
t Au-
lit de

ne Ier,